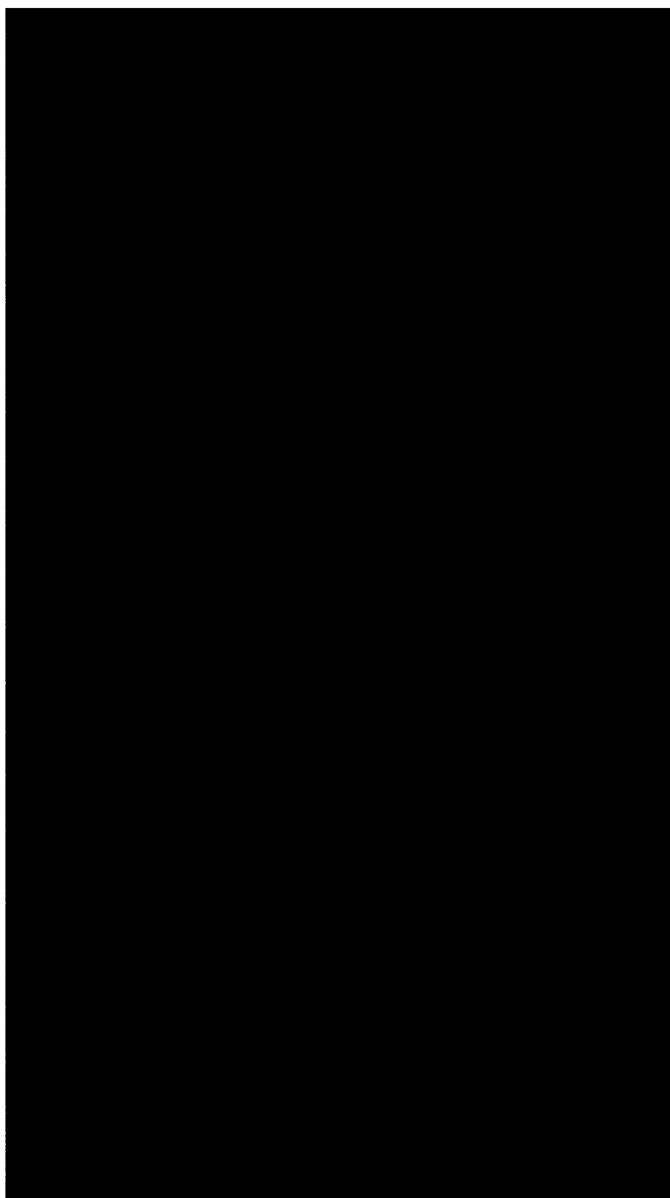
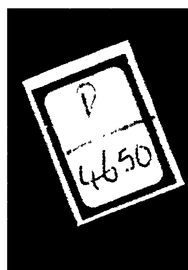



P
4650

CONSTANTIN VII PORPHYROGÉNÈTE

LE LIVRE DES CÉRÉMONIES

COLLECTION BYZANTINE
publiée sous le patronage de l'ASSOCIATION GUILLAUME BUDÉ

CONSTANTIN VII PORPHYROGÉNÈTE

LE LIVRE DES CÉRÉMONIES

COMMENTAIRE
(Livre I. — Chapitre 1-46 (37)

PAR
ALBERT VOGT



PARIS
SOCIÉTÉ D'ÉDITION « *LES BELLES LETTRES* »
95, BOULEVARD RASPAIL
1935

PRÉFACE

Ce commentaire qui accompagne l'édition des 46 (37) premiers chapitres du *Livre des Cérémonies* n'a pas d'autre prétention que celle d'expliquer le texte que nous publions. Nous avons essayé de mieux faire comprendre l'œuvre touffue de Constantin VII telle qu'elle nous est parvenue, de rendre intelligible, au public qui n'est pas spécialisé dans les études byzantines, le sens d'expressions, par ailleurs courantes, comme de lui montrer, à l'aide de ces chapitres, ce que fut l'Empire, la Cour et l'Eglise de Byzance à l'une des belles périodes de sa longue histoire. Evidemment — on le constatera sans peine — pour commenter de façon complète et pleinement satisfaisante le *Livre des Cérémonies,* il faudrait, non le travail d'un seul homme, mais celui d'une équipe d'érudits. Philologie grecque et orientale, histoire, littérature, musique, archéologie, liturgie, institutions, topographie affleurent tout au long de ces lignes et se présentent pour nous comme autant de questions souvent délicates à résoudre. Choses connues, vivantes et ordinaires, appartenant toutes à la vie quotidienne, pour l'auteur ; choses inconnues, mortes et difficiles à ressusciter pour nous parce qu'elles représentent un passé depuis dix siècles disparu.

Les « byzantinistes » ne trouveront donc, peut-être, pas grand'chose de nouveau à glaner dans notre commentaire ; mais, par contre, sans doute, beaucoup de choses

à critiquer. Nous osons espérer, du moins, que notre travail n'aura pas été tout à fait vain, même pour eux, s'il suscite des études techniques plus fouillées et des recherches scientifiques plus approfondies sur l'un ou l'autre point.

Quant au public cultivé, mais moins spécialisé en la matière, nous croyons qu'il trouvera, par contre, quelque profit à lire ce commentaire. C'est à ce public, du reste, que nous avons particulièrement pensé. Il nous a semblé, à nous, comme à nos maîtres, que, sans commentaire, le texte que nous publions risquait de rester, pour les uns, assez difficile à comprendre, pour les autres, quelque peu rebutant. Le rendre lisible, clair, autant que possible et, par conséquent, utile, tel a été notre but.

Certes, nous aurions désiré pouvoir faire notre profit de quelques grands travaux annoncés depuis longtemps, comme l'*Histoire des institutions byzantines* de M. E. Stein, comme le commentaire que prépare M. Wiegand sur les fouilles entreprises par lui et M. Mamboury au Grand Palais ; nous aurions désiré avoir sous la main les textes scientifiquement établis des chroniqueurs, tels que nous les promet le *Corpus Bruxellense*. Faute de mieux, nous avons dû utiliser les travaux de nos prédécesseurs avec l'espoir que les volumes qui feront suite à ceux que nous publions actuellement s'enrichiront de nouveaux et importants apports dus à l'impeccable érudition des historiens actuels de l'antique Byzance.

Nous serions plus qu'ingrat si nous ne remercions ici, d'une façon que nous ne saurions dire, M. Ch. Diehl, membre de l'Institut, du constant appui qu'il a bien voulu nous donner au cours de notre travail. Il a mis sans réserve à notre disposition, non seulement son admirable connaissance des choses de Byzance, mais son

temps et aussi ses loisirs. Ses lucides et précis conseils comme ses savantes remarques ont jalonné notre route et l'ont plus d'une fois éclairée. Aussi, est-ce à lui que nous nous faisons un devoir et une joie d'offrir ce volume comme témoignage de notre respectueuse reconnaissance.

Nous voulons aussi dire notre gratitude à tous ceux qui, sur un point ou sur un autre, nous ont apporté l'aide de leur savoir : à M. E. Mamboury, le parfait connaisseur de la topographie du Grand Palais, que des circonstances indépendantes de notre désir et de notre volonté, ne nous ont pas donné la possibilité de mettre à contribution autant que nous l'eussions voulu ; aux R R. P P. Janin et Grumel, de l'Institut byzantin de Kadikoÿ, qui se sont dépensés sans compter pour nous fournir tous les renseignements et les documents dont nous pouvions avoir besoin ; au R. P. Hausherr, professeur à l'Institut oriental pontifical à Rome, qui nous a fourni nombre de suggestions fort heureuses ; à notre frère, ensuite, M. Ch. Vogt, architecte diplômé de l'École des Beaux-Arts de Paris, qui par sa collaboration quotidienne, nous a évité plus d'une méprise et a dressé, bénévolement, les plans ci-joints qui, en tout cas, croyons-nous, sont conformes à tous les textes connus. Comme on le verra, sans peine, ces plans diffèrent assez sensiblement de ceux de Labarte et d'Ebersolt. La place du Kathisma, entre autres, étonnera, peut-être, quelques savants. Seule, cependant, cette place semble être conforme aux textes ainsi que nous essayerons de le prouver prochainement dans un article que nous préparons. Nous n'avons garde enfin d'oublier Madame Baudier-Girard qui nous a apporté, en relisant notre travail et en corrigeant nos épreuves, sa plus amicale et dévouée collaboration.

PRINCIPAUX OUVRAGES CITÉS

I. Textes.

Codinus, *Patrologie grecque*, t. 157.
Constantin VII, De Administrando Imperio, *Patrologie grecque*, t. 113.
Constantin le Rhodien, éd. Reinach, *Revue des Études grecques*, IX, 1896.
Ducange, *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis*, Paris, 1688, 2 v.
Estienne, *Thesaurus graecae linguae*, Paris, 1831 et seq. 7 vol.
Georges le Moine, *Chronique*, éd. de Boor, Leipzig, 1904, 2 vol. et *Patrologie grecque*, t. 110.
Genesios, Historia, *Patrologie grecque*, t. 109.
Gédéon, *Heortologion*, Constantinople, 1899.
Harun-ibn-Jahja, éd. Marquart, dans : Osteuropäische und ostasiastiche Streifzüge, Leipzig, 1903.
Hegemonius, *Acta Archelai*, Leipzig, 1906 (Griech. christ. Schriftsteller, t. 16).
Itinéraires russes en Orient, éd. Khitrowo, Société de l'Orient latin, série géographique, t. V, Genève, 1889.
Liudprand, *Antapodosis et Legatio*, éd. Becker, Leipzig, 1915 (Scriptores Rerum Germanicarum in usum scholarum).
Livre du Préfet, éd. Nicole, Genève, 1893.
Ménologe de Basile II, éd. Franchi de Cavalieri, Turin, 1907.
Monumenta Germania historica, Auctores Antiquissimi, t. III, Pars post., Berlin, 1878.
Patria, éd. Preger (Scriptores originum Constantinopolitarum), Leipzig, 1901.

Procope, *Opera omnia : de Aedificiis*, éd. Haury, Leipzig, s. d. t. III/2.
Sophoclès, *Greek Lexicon*, New-York, 1888,
— *Synaxarium ecclesiae Constantinopolitanae*, éd. Delehaye, Bruxelles, 1902.
Théodore Studite, *Patrologie grecque*, t. 99.
Théophane, *Chronique*, éd. de Boor, Leipzig, 1883-1885, 2 v.
Théophane Continué, *Patrologie grecque*, t. 109.
Théophylacte Simocatta, *Histoires*, éd. de Boor, Leipzig, 1887.
Vie de saint Euthyme, éd. de Boor, Berlin, 1888.
Vie de saint Jean le Psichaïte, éd. Van den Ven, Museon, N. S. III, 1902.
Vie de sainte Théophano, éd. Kurtz, Zwei griechische Texte... Petersbourg, 1898.

II. Travaux.

Antoniadès, Ἔκφρασις τῆς ἁγίας Σοφίας, Athènes, 1907-1909, 3 vol.
Baynes, *Journal of hellen. Studies*, 1910 (compte rendu de l'ouvrage de M. Ebersolt, Le Grand Palais).
Benay, Le monastère de la Source, *Echos d'Orient*, 1899-1900.
Beneševic, Die byzantinischen Ranglisten, *Byzant. Neugriechische Jahrbücher*, Athènes, 1920.
Beylié (de), *L'Habitation byzantine*, Grenoble-Paris, 1902.
Bjeljajev, *Byzantina*, Petersbourg, 1892, 1893, 1907, 3 vol.
Bury, The Ceremonial Book of Constantine Porphyrogennetos, *The English Historical Review*, 1907.
— The Great Palace, *Byzan. Zeitschrift*, 1912.
— *The Imperial Administrative System in the Ninth Century*, Londres, 1911.
Chartraire, Les tissus anciens du trésor de la cathédrale de Sens, *Revue de l'Art chrétien*, 1911.
Clugnet, *Dictionnaire grec-français des noms liturgiques en usage dans l'Eglise grecque*, Paris, 1895.
Deglane, Le Palais des Césars au Palatin, *Gazette archéologique*, 1888.

Diehl, *Etudes byzantines,* Paris, 1905.
— *Manuel d'art byzantin,* Paris, 1925-1926, 2 v.
— *Justinien et la civilisation byzantine au VIe s.* Paris, 1901.
— *La peinture byzantine,* Paris, 1933.
— *Mélanges Charles Diehl,* Paris. 1930, 2 v.
Dmitrievski, *Opicanie,* Typika, Kiev, 1895.
Dölger, *Beiträge zur Geschichte des byzantinischen Finanzver waltung,* Leipzig, 1927.
— Der Kodikellos des Christodoulos in Palermo, *Archiv für Urkendenforschung,* XI, 1929.
Ducange. *Constantinopolis christiana,* Paris, 1680.
Ebersolt, *Le Grand Palais de Constantinople, et le Livre des Cérémonies,* Paris, 1910.
— Fonctions et dignités du Vestiarium byzantin, *Mélanges Diehl,* t. I.
— *Les arts somptuaires de Byzance,* Paris, 1923.
— *Les sanctuaires de Byzance,* Paris, 1921.
— *Sainte-Sophie,* Paris, 1910.
— *Mélanges d'histoire et d'archéologie byzantine,* Paris, 1917.
— *Mission archéologique de Constantinople,* Paris, 1921.
— *Constantinople byzantine et les voyageurs du Levant,* Paris, 1919.
Errera, *Collection d'anciennes étoffes.* Catalogue, Bruxelles, 1901.
Gaïsser, *Le système musical de l'Eglise grecque,* Maredesous, 1901.
Gastoué, L'importance musicale, liturgique et philologique du ms. Hagiopolites, *Byzantion,* V, 1929.
Göll, Über des processus consularis der Kaiserzeit, *Philologus,* XIV, 1885.
Heisenberg, *Grabeskirche und Apostelkirche,* Leipzig, 1908, t. II.
Janin, Les églises Sainte-Euphémie à Constantinople, *Echos d'Orient,* 1932.
— Les églises byzantines Saint-Nicolas à Constantinople, *Echos d'Orient,* 1932.
— Monastères byzantins. Les couvents secondaires de Psamathia, *Echos d'Orient,* 1933.
— Les monastères nationaux et provinciaux à Byzance, *Echos d'Orient,* 1933.

— Les sanctuaires byzantins de Saint-Michel, *Echos d'Orient*, 1934.
— Les églises de saints militaires : Eglises de Saint-Demetrius, *Echos d'Orient*, 1934.
Jerphanion (de), Le Thorakion, caractéristique iconographique du XIe s., *Mélanges Diehl*, t. II.
Jullian, Processus consularis, *Revue de philologie*, VII, 1883.
Kondakov, *Recueil d'études, dédiées à la mémoire de N. P. Kondakov*, Prague, 1926.
Kondakov-Grégoire, Les costumes orientaux à la cour de Byzance, *Byzantion*, t. I, 1924.
Koukoulès, Γεύματα, δεῖπνα... Ἐπετηρὶς Ἑταιρείας, 1933.
Krumbacher, *Geschichte der byzant. Litteratur*, Munich, 1897.
Labarte, *Le Palais impérial de Constantinople*, Paris, 1861.
Labourt, *Le christianisme dans l'Empire perse sous la dynastie Sassanide*, Paris, 1904.
Lake, *The early days of monasticism on Mounts Athos*, Oxford, 1909.
Lathoud, Le sanctuaire de la Vierge aux Chalespratia, *Échos d'Orient*, 1924.
Leclercq-Héfelé, *Histoire des Conciles*, t. III, Paris, 1909.
Mamboury et Wiegand, *Kaiserpaläste von Konstantinople*, Berlin, 1934.
Martin, *Recherches sur la vie et les ouvrages d'Héron d'Alexandrie*. Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1re série, IV, 1854.
Millingen (van), *Byzantine Constantinople*. The Walls of the City, Londres, 1899.
— *Byzantine Churches in Constantinople*, Londres, 1912.
Millet, *Monuments byzantins de Mistra* (Monuments de l'art byzantin), Paris, 1910, t. II.
— Les noms des auriges dans les acclamations de l'Hippodrome, *Recueil Kondakov.*, Prague, 1926.
Moravcsik, *L'origine du mot* « Tzitzakion », Seminarium Kondakov., IV, Prague, 1931.
Mordtmann, *Esquisse topographique de Constantinople*, Lille, 1892.
Omont, *Miniatures des plus anciens mss. grecs de la Bibliothèque nationale de Paris*, Paris, 1929.
Ostrogorsky, *Zum Reisenbericht des Harun-ibn-Jahja*, Seminarium Kondakov. V, Prague, 1932.

Ostrogorsky et Stein, Die Krönungsurkunden des Zeremonienbuches. *Byzantion*, VII, 1932.
Papadopoulos, *Le palais et les églises des Blachernes*, Athènes, 1928.
Pargoire, *L'Eglise byzantine de 527-847*, Paris, 1923.
— Les Saints-Mamas de Constantinople, *Bulletin de l'Institut archéologique russe de Constantinople*, t. IX, 1904.
Paspati, Τὰ βυζαντινὰ Ἀνάκτορα καὶ τὰ πέριξ αὐτῶν ἱδρύματα, Athènes, 1885.
— Βυζαντιναὶ μελέται, Constantinople, 1877.
Petit, Composition et consécration du saint Chrême, *Echos d'Orient*, 1899-1900.
Phourikès, Σκαραμάγγιον, καβάδιον, σκαράνικον. Λεξικογραφικὸν ἀρχεῖον τῆς μέσης καὶ νέας ἑλληνικῆς, Athènes, VI, 1923.
Pitra, *Analecta sacra Spicilegio Solesmense*, t. I, Paris, 1876.
Preger, Die Erzählung vom Bau des Hagia Sophia, *Byzan. Zeitschrift*, 1901.
Rambaud, *L'Empire grec au Xe s.*, Paris, 1870.
Rebours, *Traité de psaltique théorique et pratique du chant dans l'Eglise grecque*, Paris, 1906.
Regel, *Analecta byzantina-russica*, Petersbourg, 1891.
Reinach, La reconstitution des murs de Cavalla au xe s., *Bulletin de correspondance hellénique*, t. VI, 1882.
Richter, *Quellen der byzantinischen Kunstgeschichte*, Vienne, 1897.
Rouillard, Les archives de Lavra, *Byzantion*, t. III, 1927.
— Le préposite Jean ἐπὶ τοῦ κοιτῶνος et ἐπὶ τοῦ κανικλείου, *Echos d'Orient*, 1933.
Note prosopographique et chronologique, *Byzantion*, 1933.
Runciman, *The Emperor Romanus Lecapenus*, Cambridge 1929.
Salaville, *Liturgies orientales*, Paris, 1932.
Schlumberger, *Sigillographie byzantine*, Paris, 1884.
— *Nicéphore Phocas*, Paris, 1890.
Stein, Ἀνθύπατος, *Byzant-Neugriechische Jahrbücher*, I, 1920.
— Ordinarii et campidoctores, *Byzantion*, VIII, 1933.
Thalbot Rice et Casson, *Preliminary report upon the excavations carried out in the Hippodrome of Constantinople in 1927*. Second report... in 1928. Londres, 1928, 1929, 2 vol.

Unger, *Quellen der byzantinischen Kunstgeschichte*, Vienne, 1870.

Vasiliev, *Harun-ibn-Yahya and his description of Constantinople*, Seminarium Kondakov., V, Prague, 1932.

— Pero Tafur..... and his visit to Constantinople, *Byzantion*, VII, 1932.

Viollet, *Un palais musulman du IXe s.* Fouilles de Samara en Mésopotamie. Description du palais de Al-Moutasim, fils de Haroun-al-Raschid à Samara. Mémoire présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. XII, 2e partie, 1913.

Vincent, *Notes et extraits des mss. de la Bibliothèque nationale de Paris*, t. XVI, 1847.

Vogt, *Basile I*, Paris, 1908.

Wäschke, *Studien zu den Ceremonien des Konstantinos Porphyrogennetos*, Zerbst, 1884.

Wittemore, *The mosaics of St. Sophia at Istanbul*, Oxford-Paris, 1933.

Wulzinger, Die Apostelkirche und die Mehmedije zu Konstantinopel, *Byzantion*, VII, 1932.

Zanotti, *Autour des murs de Constantinople*, t. I, Tchatladi-Kapou, Paris, 1911.

INTRODUCTION

LE LIVRE DES CÉRÉMONIES

I. Le genre littéraire : la compilation.

Le xe siècle a été l'âge d'or des compilations. La mode en est due à Photius et à son école. Pour garder le trésor de l'héritage antique dont ils étaient, de par leur langue, dépositaires, les écrivains byzantins, dès le renouveau littéraire qui marqua de son impérissable empreinte le milieu du ixe siècle, se mirent à étudier et à recopier avec un zèle, tout fait de fierté nationale, les œuvres anciennes parvenues jusqu'à eux. Le présent leur paraissant, sans doute, peu digne d'intérêt, c'est vers le passé qu'ils tournèrent leurs regards et concentrèrent leurs efforts, d'abord pour le mieux connaître et le mieux faire admirer, ensuite pour s'en servir. Byzance, sous leur impulsion, devint comme une grande université qui s'efforça beaucoup moins d'aiguiller les esprits sur des routes nouvelles et de faire éclore des œuvres jeunes et vivantes que d'apprendre à ses disciples ce que le passé lui avait légué afin qu'ils l'imitassent. Le grand idéal des écrivains byzantins fut, dès lors, dans la mesure du possible, de modeler la langue qu'ils parlaient tous les jours et qui, comme tout être doué de vie, était en perpétuelle transformation, sur celle qu'avaient écrite les derniers grands auteurs des iiie et ive siècles. La suprême marque de culture fut de pouvoir citer Homère ou Pindare, de jouer avec les histoires de la mythologie, de réintégrer dans tout écrit — fût-ce une vie de Saint — des mots depuis longtemps oubliés, des tournures de phrases, bientôt aussi obscures que prétentieuses, et de copier servilement les règles de rhétorique puisées dans les œuvres des grammairiens du temps passé. Pas plus en

théologie ou en philosophie qu'en littérature profane, l'originalité ne fut de mise et si la poésie, la religieuse surtout, a transmis à la postérité quelques œuvres admirables, — il en est de fort belles dues aux mélodes des IXe et Xe siècles, — c'est plus au sentiment profond qui les anime qu'elles le doivent qu'à l'originalité qui les caractérise. Les grands coups d'ailes du génie sont absents chez les poètes comme chez les orateurs. Seule reste la technique apprise dans les écoles. Pourquoi, malgré Digénis Akritas, Byzance n'a-t-elle pas eu son poème épique? Pourquoi n'a-t-elle pas connu un théâtre renouvelé? Pourquoi, malgré les Psellos et les Italos, n'a-t-elle pas compté de philosophes véritablement grands? Tout simplement parce que son génie propre s'était rendu l'esclave volontaire d'une culture périmée et s'était attaché tout entier, en élève appliqué de l'Université, à colliger les œuvres d'autrefois, à les recopier et à les commenter. Service inappréciable, certes, pour l'avenir, mais qui stérilisa, pendant la longueur des siècles qu'elle vécut, la Byzance intellectuelle et même artistique.

Le *Livre des Cérémonies* de Constantin VII Porphyrogénète en est un exemple entre beaucoup d'autres. Comme son père, Léon le Sage, comme cet Aréthas de Césarée, une des lumières de son temps, comme les historiens et les chroniqueurs du Xe siècle, Constantin VII, en publiant le code des cérémonies de la cour, a fait œuvre de compilateur. Non seulement il a pris son bien partout où il le trouvait, dans les cérémoniaux anciens comme dans la tradition orale ou écrite, essayant de faire cadrer les usages d'autrefois avec ceux en vigueur de son temps, essayant aussi, très probablement, de remettre en honneur une étiquette depuis longtemps tombée en désuétude, mais, antiquaire passionné, archéologue épris d'un glorieux passé, il a inséré tels quels, dans son texte, d'abord des cérémoniaux d'époques précédentes — si bien que plus d'un chapitre de son livre a pu être daté avec certitude — et, ensuite, peut-être, des morceaux adventices qui n'ont rien à voir avec un *Livre des Cérémonies* de la Cour. Constantin VII l'a fait, le sachant et le voulant, uniquement pour ne pas laisser s'égarer et se perdre des récits qu'il jugeait, lui, à un point de vue ou à un autre, du plus haut intérêt. Ces chapitres adventices tout à fait étrangers à un cérémonial, il faut le reconnaître du reste, se

rencontrent surtout à la fin du premier et du deuxième *Livre des Cérémonies*. Aussi n'est-il pas sûr qu'ils faisaient partie intégrante de l'œuvre originale de Constantin VII. L'unique manuscrit parvenu jusqu'à nous n'est pas un témoin de la compilation première. Ecrit vers la fin XIIe siècle ou au début du XIIIe, il est le résultat de compilations nombreuses et postérieures. Sous forme de gloses, les unes marginales, les autres, plus nombreuses, introduites, souvent assez maladroitement, dans le texte, le *Livre des Cérémonies* tel qu'il sortit des mains de Constantin VII s'est considérablement amplifié au cours du Xe siècle, jusque sous Jean Tzimiscès. Il n'est pas prouvé qu'à diverses époques un scribe n'y ait point, pour une raison ou pour une autre, faufilé divers documents qu'il avait sous la main et qu'il voulait conserver. Il n'est pas impossible, par exemple, que les chapitres de Pierre Magistros qui représentent un cérémonial du VIe siècle ne soient une adjonction postérieure trouvée dans les papiers de Constantin VII[1]; il n'est pas impossible non plus, que le scribe qui nous a conservé la proclamation au trône de Nicéphore Phocas n'ait pas, du même coup, ajouté celle de cinq anciens empereurs, simplement parce qu'il avait sous les yeux des taktika ou des pièces d'archives qu'il voulait utiliser. Bien plus, il ne serait pas étonnant qu'un scribe ayant à sa portée divers taktika militaires, dus à Léon le Sage et à Constantin lui-même, les ait fait entrer dans un ouvrage qui portait la signature de Constantin VII[2]. Ces taktika, certes, n'ont rien à voir — apparemment du moins — avec le cérémonial de la Cour, pas plus d'ailleurs qu'une vie d'Alexandre (qui manque dans le manuscrit et n'est signalée que dans la table des chapitres) ou un traité de physique sur « l'admirable instinct des animaux » ; mais il fallait, peut-être, écrire jusqu'à sa dernière page le volume de parchemin ; il fallait conserver d'anciens et précieux documents ; il fallait être, aussi, bon compilateur, toutes raisons qui expliquent bien que le « *De Ceremoniis* » de Constantin VII, soit devenu pour

1. S'ils ont été colligés par Constantin lui-même, c'est, sans doute, à titre de curiosité qu'il l'a fait et sans avoir, peut-être, l'intention de les faire paraître tels quels dans son cérémonial.

2. Cette question assez complexe sera étudiée plus à fond quand nous donnerons le commentaire des Appendices.

nous, dans le manuscrit de Leipzig, une sorte de pandémonium où, à côté des cérémonies religieuses et civiles de la Cour au xe siècle, on pourra trouver des cérémonies d'époques très diverses et des pièces de toute nature n'ayant aucune connexion apparente avec le but que voulait atteindre l'empereur lorsqu'il publia son travail authentique et original.

II. L'œuvre primitive de Constantin VII[1].

Ceci dit, une question se pose. Pourrait-on, sous les couches successives, retrouver l'œuvre primitive ? Dans l'état actuel de nos ressourees, avec un seul manuscrit, il ne le paraît pas. Sans doute, il serait aisé d'élaguer totalement un certain nombre de chapitres qui, de toute évidence, n'ont aucun rapport avec les cérémonies de la Cour et de dépouiller nombre d'autres chapitres de leurs gloses postérieures au règne de Constantin VII. Mais, ce travail achevé, il n'en demeurerait pas moins que le résultat pourrait, de prime abord, paraître chose assez conjecturale et que vouloir départager avec certitude ce qui fut authentiquement l'œuvre de Constantin de ce qui ne l'est pas, risquerait fort d'être travail parfaitement subjectif.

Le manuscrit de Leipzig lui-même nous invite à la plus extrême prudence. Pourquoi, par exemple, le scribe a-t-il placé les deux Appendices au Livre I, non à la place que leur assigne Reiske, mais, en tête de son volume, avant le commencement même de l'ouvrage ? Les folios 1-4 r., de Leipzig, en effet, correspondent au premier appendice : « Ὑπόθεσις τῶν βασιλικῶν ταξειδιων... Εἰσὶ τὰ ἄπληκτα... »

Les folios 4 v.-21 r. renferment un traité de Constantin VII, adressé à son fils Romain : « Ἄκουε υἱέ... » touchant une série de règles, de coutumes, de droits et de devoirs à observer en temps de guerre et se terminent par le récit des rentrées triomphales, de Basile d'abord, de Théophile ensuite, à Byzance, après leurs victoires. Or, tout nous prouve que ces Appendices, en effet, ne devaient pas faire partie, origi-

1. Sur le *Livre des Cérémonies*, cf. Bury, *English Historical Review*, avril, juillet, 1907. Diehl, *Etudes byzantines*. Bjeljajev, *Byzantina*, I-III.

nellement, du *Livre des Cérémonies*, à commencer par cette remarque de l'empereur que son travail a pour base un manuscrit trouvé par lui au monastère de Sigrianes et écrit, sur l'ordre de Léon VI, par le magistros Léon. N'ayant rien trouvé dans la bibliothèque du palais sur le sujet qu'il voulait traiter, il finit pourtant, après de nombreuses recherches, par mettre la main sur le document dont il va se servir ; mais, écrit en très mauvais grec par un homme aussi pieux que peu lettré[1], il dut remettre sur le métier ce travail déjà ancien (L. I, *Append.* II, p. 456). Remarque intéressante qui contredit ici, formellement, l'intention nettement avouée de Constantin au début du *Livre des Cérémonies*, lorsqu'il nous dit que dans ce dernier ouvrage il s'est appliqué à écrire, pour être bien compris, en un style simple et populaire, gardant les mots usuels et quotidiens en usage de son temps. Il y a donc là deux œuvres bien distinctes et de fond et de forme. L'appendice a été ajouté après coup au *Livre des Cérémonies*, et le scribe du manuscrit de Leipzig ne s'y est pas trompé puisqu'il a fait précéder son texte des cérémonies de ces deux morceaux adventices. Il est bien probable aussi que, malgré la table des matières qu'il nous donne en tête de son second Livre et qu'il copia sur un plus ancien texte, texte qui, lui, contenait une liste des empereurs, une vie d'Alexandre et un traité de physique, il ne jugea pas utile de retranscrire ces pages qu'il remarquait, comme nous, sans rapport avec le sujet.

Dès lors, tenant compte de ces observations et du fait que Constantin a voulu remettre en usage le cérémonial de la Cour tel qu'il existait autrefois, il semble que son œuvre devient moins chaotique qu'on veut bien le dire et que, peut-être, il n'est plus tout à fait impossible et chimérique de retrouver, à quelques chapitres près, l'œuvre première de l'empereur.

Car voici : Dans le second Appendice, Constantin dit à son fils Romain quel travail il a dû entreprendre pour les affaires militaires dont il lui parle. Il est remonté dans le passé afin d'y trouver des exemples et des leçons (c'est le

1. Il s'agit du magistros Léon Katakylas et non de Léon le Philosophe, ambassadeur de Léon VI, le lettré et savant bien connu de la fin du IXe siècle (cf. Krumbacher, *Byz. Litter.*, p. 723).

même principe qui le guida dans la rédaction du *Livre des Cérémonies*). Mais ce passé n'est pas celui d'un temps très éloigné, c'est un passé relativement assez proche. Dans son traité militaire, Constantin nous dit qu'il n'est pas allé au delà de la dynastie isaurienne et, sans qu'il le désigne par son propre nom, nous pouvons dire qu'il n'est pas allé au delà de Constantin V « l'Iconoclaste » (741-775) recueillant, du reste, sur sa route, les traditions laissées par Théophile, Michel, Bardas, Basile et Léon VI (L. I, *Append.*, p. 457-459.) Si cette donnée historique, en vérité précieuse, vaut avec certitude pour tout le *Livre des Cérémonies*, nous pouvons alors reconstituer, à peu près, l'œuvre de Constantin telle qu'il la publia. Plusieurs chapitres ne contenant ni dates ni noms apparents ont déjà pu être, cependant, datés avec certitude par MM. Diehl, Stein et Ostrogorsky. Or, précisément, ces chapitres ne remontent pas au delà du règne de Constantin V et le plus grand nombre appartient aux règnes de Théophile et de Michel. D'autres, plus explicites, nous reportent à l'époque de Basile et de Léon VI. C'est donc bien que Constantin a adopté dans son cérémonial, comme pour les affaires militaires, les mêmes limites chronologiques. Il s'en suit par conséquent, que nous pouvons dire, sans grande chance d'erreur :

1° Que le *Livre des Cérémonies* tel qu'il sortit des mains de Constantin était, à l'origine, exclusivement un cérémonial de la Cour, rédigé d'après les us et coutumes des deux derniers siècles et des cinquante premières années du xe siècle. Tout ce qui a trait aux cérémonies religieuses et civiles — ou leur est plus ou moins subordonné — et existe dans l'intervalle de ces deux siècles, fait partie de l'œuvre de Constantin.

2° Tout ce qui est manifestement antérieur au VIIIe siècle ou postérieur à la mort de l'empereur, en 959, est, soit adjonctions de copistes, soit travaux préliminaires de l'empereur (tels les morceaux de Pierre Magistros et d'autres se rapportant au temps d'Héraclius).

3° Tout ce qui n'a pas trait au cérémonial de la Cour, comme le récit des campagnes militaires, l'énumération et la description des tombeaux conservés aux Saints-Apôtres, par exemple, à plus forte raison, tout ce qui est absolument étranger à un cérémonial, peut être écarté sans incertitude.

4° Enfin, quelques chapitres doivent rester en suspens parce que, en réalité, ils pouvaient se rattacher indirectement au cérémonial de la Cour et avaient, pour les grands officiers de la couronne, leur véritable utilité. Tel est le cas du fameux Clétorologe de Philothée, écrit en 899, sous Léon VI et Alexandre. Les *Novelles* de Romain Lécapène et de Constantin nous prouvent que sous le règne, direct ou indirect, de l'empereur, de nombreuses questions d'ordre budgétaire furent remises à l'étude et que les traitements furent réajustés. Il est bien possible que Constantin VII ait fait une étude, indépendante du *Livre des Cérémonies*, pour savoir ce qui se passait sous le règne de son père Léon et auparavant. Mais il n'est pas certain que cette étude était destinée à prendre place dans le *Livre des Cérémonies* ; pourtant, comme il y avait là tout un protocole touchant les dignitaires de l'empire, il n'est pas exclu non plus, que Constantin n'ait pas inséré le Clétorologe de Philothée dans l'ouvrage qu'il voulait mettre entre les mains des artoclines de son temps [1]. En tout cas, même si le Clétorologe ne figura pas, en fait, dans l'œuvre primitive, on peut le considérer, cependant, comme se rattachant, par plus d'un point, au cérémonial de la Cour et donc au *Livre des Cérémonies*. C'est un document qui rejoint les chapitres sur la promotion de certains hauts dignitaires, chapitres qui contiennent, eux aussi, des prescriptions d'ordre financier.

Si, maintenant, faisant abstraction des chapitres qui ne sont, ou certainement, ou probablement pas, du Porphyrogénète, on essaie de chercher un plan dans cette confuse compilation telle que le manuscrit de Leipzig nous l'a transmise, il ne sera pas très difficile, malgré les cahiers ou feuilles perdus et le bouleversement du texte en certains

1. Comme nous avons plusieurs textes du Clétorologe, l'un du IXe siècle, les autres du Xe, que le premier paraît ignorer un certain nombre de dignitaires et qu'entre le rang donné à ces dignitaires par les textes, il y a des différences assez notables, il est plus que probable que Constantin VII s'est servi du Clétorologe de Philothée, lequel reposait lui-même sur des Clétorologes antérieurs et il est bien possible qu'il ait trouvé utile de le faire figurer dans son cérémonial, vu qu'indépendamment de la question des traitements affectés à chaque dignitaire, il y avait un ordre de préséance établi lors des festins impériaux.

endroits, de le retrouver sous sa forme originale et authentique.

Il peut s'établir ainsi :

LIVRE I

Ce livre compte, dans le manuscrit de Leipzig, cent cinq chapitres numérotés plus un chapitre sans numéro (promotion du proèdre)[1]. Ce chapitre vient tout de suite après la perte du folio 171 r. et 171 v., perte qui a subitement mis fin, après le mot ὁμοίως, au chapitre 105 où il est question de la proclamation de Nicéphore Phocas à l'empire.

L'édition de Reiske ne compte, elle, que quatre-vingt-dix-sept chapitres, l'éditeur n'ayant pas tenu compte de la numérotation des chapitres telle que la donne le manuscrit ni de la perte de certains cahiers. Sa numérotation est donc absolument gratuite, toute personnelle, et ne répond en aucune façon à la réalité. C'est pourquoi nous conservons les chiffres donnés par le manuscrit de Leipzig, mettant entre parenthèses, pour la facilité des recherches, les chiffres de Reiske. Comme nous l'avons dit déjà, les quatre-vingt-dix-sept chapitres de l'édition de Reiske sont suivis des deux Appendices alors qu'en réalité ces deux Appendices se trouvent en tête du manuscrit et avant l'introduction de Constantin VII expliquant l'objet et le but de sa compilation cérémonielle. Pour être tout à fait logique avec lui-même, le scribe aurait dû, ce semble, faire commencer les Appendices avec le chapitre 93 (84) car, à partir de ce chapitre et jusqu'au début du Livre II, les textes qui nous sont donnés n'entraient probablement pas dans l'œuvre même de Constantin VII. Le cérémonial de l'empereur s'arrête effectivement au chapitre 92 (83). A partir de ce chapitre, nous avons, en effet, le traité de Pierre Magistros, cérémonial du VIe siècle, divers morceaux détachés, puis les proclamations à l'empire d'un certain nombre de souverains, soit très antérieurs à Constantin, soit postérieurs à lui, enfin

1. La pagination du recto de chaque feuillet dans le mss. de Leipzig est d'une main récente. Les chiffres sont écrits en caractères arabes. La perte des feuillets 171 r. et 171 v. n'est pas ancienne. Le lecteur qui numérota les feuillets du mss. avait encore sous les yeux les deux pages aujourd'hui perdues. Le mss. de Leipzig passe, en effet, du feuillet 170 v. à 172 r.

l'ordre prescrit pour la promotion du proèdre, ou président du sénat, création postérieure, elle aussi, au règne de Constantin et qui constitue dans le manuscrit un chapitre sans numéro. C'est donc toute la fin du premier Livre, depuis le chapitre 93 (84) plus les Appendices, qui doivent être éliminés du *Livre des Cérémonies* proprement dit. Restent donc, pour ce premier Livre, quatre-vingt-douze chapitres qui semblent bien avoir appartenu au cérémonial primitif. Ces chapitres — en réalité, ils n'en font pour nous que quatre-vingt-deux (cf. infra) — se peuvent grouper sous trois rubriques qui se suivent dans le manuscrit.

A. *Cérémonies religieuses*, 1-46 (1-37).

Ce sont les cérémonies religieuses auxquelles l'empereur et la Cour participent et les acclamations officielles qui les accompagnent. Cette partie de l'ouvrage n'est pas complète et a subi, semble-t-il, d'assez graves bouleversements (cf. *Commentaire* au L. I, Préambule). Nous avons, d'abord, une sorte de cérémonial général à l'usage de toutes les sorties officielles du souverain; puis, un cérémonial particulier propre à chaque grande fête liturgique de l'année. Or, ce protocole n'est pas complet par suite de la perte certaine de quelques feuillets du manuscrit et, peut-être, pour d'autres raisons aussi. Il manque le début de la fête de Pâques, toute la fête de la Pentecôte et toutes les solennités estivales. Il en va de même des acclamations. Nous n'avons que les chants concernant un certain nombre de fêtes qui s'échelonnent de la Nativité du Christ, soit Noël, à la Pentecôte. La perte de dix chapitres est authentiquée par la numérotation même du manuscrit qui, du numéro 9, tombe au numéro 20. Il faut, toutefois, remarquer que le protocole concernant le lundi de Pâques n'a pas de numéro. Le chapitre 9 correspond aux acclamations de la Pentecôte et au milieu des fêtes pascales. Le chapitre 20 correspond au mardi après Pâques. En outre, ce que d'aucuns appellent le « Cérémonial abrégé », chap. 32 et suivant (23 et suiv.), n'est, en réalité, que le début de l'ouvrage transposé pour une raison quelconque à une place qui n'est pas la sienne. En replaçant les chapitres dans l'ordre qui devait être le primitif, nous avons donc pour cette partie du « *De Ceremoniis* » toutes les fêtes de l'année allant de Noël à la Pentecôte — sauf le début de Pâques et le protocole de la Pentecôte qui manquent — plus un certain nombre de solen-

nités particulières : saint Elie, saint Démétrius, etc. Le reste a disparu ou n'a peut-être jamais existé.

B. *Cérémonies civiles*, chapitres 47-72 (38-63).

Couronnement et mariage d'empereurs et d'impératrices, promotions à diverses dignités, obsèques des souverains. Ici, il est assez difficile de dire si l'original n'était pas plus complet. Il est étrange, en effet, qu'à côté des très grandes charges ou dignités dont il est parlé, le manuscrit qui nous donne diverses indications sur la nomination de titulaires de second ordre, ne nous dise rien touchant plusieurs officiers de haute importance. Il semble qu'entre les promotions de l'éparque et du questeur et celle des démarques et de leur second, il y a une marge considérable qui devait être remplie par la promotion de fonctionnaires dont nous connaissons les noms par le *Livre des Cérémonies*, le Clétorologe et les autres sources[1]. En second lieu, les chapitres 83-91 (74-82) nous donnent toute une série d'acclamations, qui n'ont guère leur place là où le scribe les a mises : après les jeux de l'Hippodrome. C'est ainsi que nous retrouvons, par exemple, des acclamations pour le mariage de l'impératrice aux chapitres 90 et 91 (81-82) alors qu'il a déjà été question du cérémonial religieux et civil de cette solennité aux chapitres 49 et 50 (40-41). Enfin, il serait étonnant que Constantin eût vraiment placé à l'endroit où le scribe les met les chapitres 69 (60), funérailles de l'empereur, 70 (61) repas offert par l'empereur au jour de son anniversaire, 71 et 72 (62-63) acclamations et cérémonial suivi lors de cette solennité.

C. *Cérémonies profanes :* chapitres 73-82 (64-73).

Courses à l'Hippodrome, jeux, danses, chants et réceptions des factions du cirque, fête des vendanges à Hiéria. A partir du chapitre 93 (84) nous avons, comme nous l'avons dit, des Appendices au Livre premier.

1. Il faut noter toutefois que nous trouvons pour certaines dignités, le patriciat, par exemple, deux formules de promotion : ce qui indique, manifestement, deux époques diverses. L'une d'elles pouvait, peut-être, se rapporter à ce Livre I.

LIVRE II

Le Livre II, dans sa partie cérémonielle, est d'abord une sorte de supplément au Livre I et complète le protocole décrit dans ce Livre. Il le modifie, ensuite, par endroits. Comme toute chose vivante, un cérémonial, qu'il soit de cour ou d'église, n'est pas une œuvre hiératique immuable. Constantin le dit lui-même : le temps agit sur les mœurs et les usages. Que le fond demeure toujours identique à travers plusieurs siècles, oui ; mais que des circonstances nouvelles apparaissent, que des précédents, purement fortuits à l'origine, deviennent coutume par la suite et passent dès lors dans les règles établies, c'est là aussi chose évidente. C'est ce que nous fait toucher du doigt le deuxième Livre du *de Ceremoniis* et c'est pourquoi, sans doute, à plusieurs années de distance, Constantin VII a complété son œuvre première. Mais comme nous allons le constater, ce second Livre est plutôt, sauf pour quelques chapitres, une sorte de brouillon et c'est aussi pourquoi les chapitres chevauchent les uns sur les autres quel que soit le sujet qu'ils traitent. C'est pourquoi, enfin, la numérotation reprend, dans le manuscrit, avec un chapitre premier.

A. *Cérémonies religieuses :* chapitres 6-9, 11-14, 38, fêtes liturgiques et sacre des patriarches.

B. *Cérémonies civiles ;* chapitres 1-5, 10, 15, 21-25, 33-34, 36-37, Promotions aux dignités, naissance, baptême, tonsure des jeunes Porphyrogénètes, ambassades.

C. *Cérémonies profanes :* Jeux de l'Hippodrome, danses, acclamations, triomphes (Le chapitre 16-18 n'en fait qu'un par suite, sans doute, d'une lacune ; il s'agit d'abord de l'Hippodrome et ensuite des Broumalia), 19, 20, 35, 43, 47.

Le Livre I contient, en outre, un chapitre 46 (37) sur les habits impériaux et les circonstances en lesquelles les empereurs les revêtent. Le Livre II est, à ce sujet, plus complet. Les chapitres 40 et 41, qui servent en quelque sorte de répondant au chapitre 46 (37) du Livre I, nous donnent des détails sur les écharpes en usage le jour de Pâques et une nomenclature de ce qui se conservait au trésor impérial.

On le voit donc. C'est sur un plan général, simple, mais clair et précis, que Constantin VII a élaboré son *Livre des Céré-*

monies. Seulement, une chose distingue les deux parties de ce travail. Il semble que la première, malgré ses lacunes, d'une part, ses adjonctions de l'autre, soit une œuvre mieux agencée, plus mûrie et plus achevée. La seconde, au contraire, fait davantage l'impression d'une ébauche. Les chapitres se suivent sans ordre et paraissent avoir été jetés hâtivement sur le papier. Si quelques-uns d'entre eux forment un tout précis, étudié et achevé, d'autres ne sont que de simples notes qui, sans doute, n'étaient prises qu'en vue d'une rédaction définitive. En outre, il semble bien qu'on ait inséré, dans ce second Livre, des travaux préparatoires de Constantin VII qui ne devaient pas paraître tels quels dans son œuvre ou étaient destinés à d'autres ouvrages. Les deux chapitres de Diplomatique et les six chapitres (y compris le Clétorologe) traitant des taxes et des largesses impériales (chap. 46, 48-53, 55) sont, si l'on peut dire, des chapitres passe-partout, qui entrèrent, probablement tels quels, dans le *Livre des Cérémonies*, sans avoir été refondus et agencés en vue d'une œuvre définitive. Tels qu'ils nous sont présentés, ils relèvent, en effet, plutôt d'un travail sur les finances impériales et font penser à une œuvre préparatoire faite pour une collection de Novelles qui ne vit pas le jour. Enfin, les deux chapitres sur les expéditions de Crète, sous Léon VI et Constantin VII, appartiennent de toute évidence aux taktika. Quant au chapitre 42, sur les tombes impériales, il est postérieur à Constantin lui-même. C'est donc une adjonction qui n'a rien à voir avec le *Livre des Cérémonies* primitif.

III. Dates du Livre des Cérémonies.

Ceci nous amène à une autre question : A quelle date Constantin VII écrivit-il le *Livre des Cérémonies ?* Mises à part les adjonctions du temps qui suivit sa mort, on peut dire que le premier Livre date de l'époque où, empereur sans pouvoir, Constantin vivait sous la tutelle de Romain Lécapène. C'est pendant cette longue minorité morale que, pour s'occuper, il compila pas mal de travaux anciens et particulièrement ce *Livre des Cérémonies* bien fait pour le consoler dans sa solitude et intéresser son esprit d'historien et d'antiquaire. Ce travail est donc certainement antérieur à 944, date où il prit en mains, personnellement, le pouvoir. Lors-

qu'il le composa, il y avait autour de lui, outre sa femme, Hélène, couronnée en 919 et peut-être déjà, son fils, Romain, né en 938, Romain Lécapène et toute sa famille: Christophore, couronné en 921, Etienne, couronné en 924 et Constantin, couronné également la même année, plus leurs épouses respectives, dont deux étaient couronnées, Sophie et Anne. C'est ce qui explique les acclamations lancées par les factions en l'honneur des souverains, des souveraines et des porphyrogénètes. Comme héritiers du trône, les fils de Romain Lécapène ne pouvaient, en fait, présenter que des filles. De garçon il n'y avait que Romain II. Peut-être bien est-ce, se rattachant à ce suprême espoir et en pensant à son fils que Constantin mit au net le premier *Livre des Cérémonies*, entre 938 et 944. S'il est presque toujours question des « souverains », plus d'une fois, pourtant, Constantin parle du « grand » et du « petit » empereur, anticipant ainsi sur l'avenir et préparant l'heure de sa revanche personnelle [1]. Mais les gloses du texte nous sont un témoin que le cas s'était présenté où, indépendamment de l'empereur — et c'était alors Lécapène — il pouvait y avoir deux ou trois souverains. Ce dut être le cas après la mort de Christophore, en 931. Avec Constantin VII, deux souverains couronnés, Étienne et Constantin, pouvaient figurer dans les cérémonies.

Le second Livre, lui, date de l'époque où Constantin VII, étant au pouvoir, travaille à l'instruction de son fils Romain. Il fut écrit ou ébauché entre 958 et 959, car nous avons tout au long (chap. 15) le récit de la réception que Byzance fit à la princesse Olga de Russie à l'automne de l'an 957. Comme Constantin mourut le 9 novembre 959, nous comprenons fort bien que ce second Livre soit resté inachevé. Si quelques morceaux se rapportant à une date antérieure, comme le sacre de Théophylacte qui eut lieu en février 933, n'ont pas trouvé place dans le premier Livre, c'est que Constantin n'y traitait pas des dignités ecclésiastiques, ce qu'il fait au Livre second. La mort du patriarche, en février 956, et le sacre de

1. Il est assez difficile d'admettre que Constantin ait voulu parler en ces passages de Romain Ier Lécapène et de lui-même. Quand il écrivit son ouvrage il n'était plus « petit » ayant dépassé la trentaine. Son orgueil, assez légitime en l'espèce, ne pouvait guère, d'autre part, lui permettre de s'appeler « petit » en face de l'usurpateur.

Polyeucte auquel il assista en cette même année, lui donnèrent l'occasion de fixer le protocole de la cérémonie[1]. Enfin, le chapitre, aujourd'hui manquant, de la proclamation de Romain II comme empereur, en 945, nous prouve bien que tout ce second livre date du règne personnel de Constantin VII.

IV. Importance historique du Livre des Cérémonies.

Telle quelle, malgré ses adjonctions tardives ou sans rapport avec un cérémonial, malgré ses lacunes actuelles et les négligences du scribe auquel nous devons le manuscrit de Leipzig, l'œuvre de Constantin VII est, à divers points de vue, le plus précieux document qui soit parvenu jusqu'à nous, touchant Byzance et son histoire à l'un des grands siècles de sa longue existence. Sans lui, ce serait bien peu de chose ce que nous connaîtrions de la vie intérieure de l'empire entre le VIIIe et le Xe siècle. Les illustres érudits du XVIIe siècle, les Ducange et les Banduri, l'ont ignoré et il ne fallut rien de moins que toute leur merveilleuse sagacité pour édifier, avec les matériaux dont ils disposaient en leur temps, les œuvres qu'ils nous ont laissées, qui font encore leur gloire et demeurent pour nous de première utilité. Mais, entre ce qu'ils pouvaient savoir par les sources littéraires et historiques qu'ils exhumaient, étudiaient et comparaient et ce que nous savons aujourd'hui, grâce au *Livre des Cérémonies*, la marge est grande. Si la compilation de Constantin VII ne nous apprend pas tout, elle jalonne pour nous, cependant, de façon très appréciable la route de nos actuelles connaissances.

Au point de vue administratif, elle nous donne sur les institutions byzantines de précieuses lumières. Certes, nous sommes loin encore d'être parfaitement documentés sur ce point comme sur beaucoup d'autres. Le mécanisme de la plupart des grandes institutions : la composition, le recrutement,

1. Le Livre premier (chap. 37 (28), p. 148, ad finem) contient une glose concernant Théophylacte. Elle a pu être ajoutée par Constantin lui-même lorsqu'il s'occupa de la mort du patriarche, car elle semble nous laisser entendre que le pontificat de Théophylacte n'était pas encore chose très lointaine.

le rôle du sénat, par exemple, nous échappent. Du moins, savons-nous le nom d'une multitude de hauts et moyens fonctionnaires, le rang qu'ils occupaient dans la hiérarchie et souvent les emplois qui étaient les leurs. Nous pouvons distinguer clairement, entre tant de vocables divers, les deux grandes classes qui formaient comme l'armature du gouvernement impérial : la classe nobiliaire et la classe administrative, les titres et les fonctions. Nous nous rendons compte de la façon dont étaient promus les uns et les autres, quelles étaient les charges financières qui pesaient sur ceux-là et les émoluments que recevaient ceux-ci. Nous nous rendons compte de l'organisation des bureaux, nous dirions des ministères, et quels fonctionnaires en dépendaient, depuis leur chef suprême jusqu'aux employés subalternes.

La vie publique et privée de Byzance nous apparaît sous un jour un peu moins obscur. Les grandes cérémonies religieuses et civiles, comme les fêtes profanes, nous permettent d'entrevoir ce qu'était cette Cour byzantine, ce gouvernement, cette ville qui n'étaient pas seulement « romain » de nom, mais se rattachaient effectivement, par d'antiques et multiples liens, à la Rome de Constantin. Sans doute, l'empire s'était orientalisé avec les temps et beaucoup d'usages, de coutumes, de goûts, de façons de voir et de juger lui étaient venus, comme un héritage postérieur se superposant à l'héritage antique, sans toujours le beaucoup modifier, de Perse et d'Arménie, de Syrie, de Bagdad et de Khazarie. Cette civilisation complexe faite d'apports successifs, nous en avons comme une image composite dans le *Livre des Cérémonies*.

Au point de vue philologique, l'ouvrage de Constantin VII est loin d'être négligeable. Beaucoup d'expressions, en vérité, nous échappent. Des mots, en grand nombre, restent pour nous des énigmes dont aucun lexique ne nous donne la clé. Tel, par exemple, le jargon des courses ou les termes spéciaux concernant coiffures et vêtements. Mais, précisément, pour la raison que ces mots avaient un sens, que tout le livre est écrit en langue populaire, nous avons là un témoin de premier ordre du développement et de la transformation du grec qui, malgré les constants efforts des lettrés, s'enrichit de mots étrangers tout en gardant, sous des formes parfois extraordinairement défigurées, d'antiques et beaux vocables. La syntaxe se fait de plus en plus flottante, l'usage des cas et des

modes est en voie de se perdre. La construction des phrases apparaît souvent nouvelle, tel, par exemple, l'usage de nominatifs absolus. De synthétique qu'elle était, la langue devient analytique et les mots prennent fréquemment une orthographe purement phonétique. On sent très bien qu'à ce moment de l'histoire, si un grand écrivain était survenu, jetant résolument par-dessus bord les enseignements surannés de l'Ecole et ouvrant de main d'artiste cette argile encore amorphe, il eût pu modeler, comme en Occident, une langue nouvelle, vivante et prête à redire, sur des pensers anciens, des chants vraiment nouveaux. Car, on le remarquera sans peine, ce peuple byzantin possédait à un rare degré, avec une culture littéraire très supérieure à celle de l'Occident, une âme de grand poète. Qu'on lise, sans préjugé, ces longues acclamations que d'inconnus auteurs composaient à l'occasion des fêtes religieuses et civiles de l'année, que l'on parcoure les chants magnifiques que l'Eglise grecque nous a conservés jusqu'à ce jour dans sa liturgie et l'on constatera sans peine les merveilleuses ressources artistiques que Byzance tenait en réserve pour le jour, qui ne vint pas, où un puissant génie se serait levé et avec l'instrument linguistique qui lui était offert aurait doté la littérature néo-grecque d'une œuvre comparable à nos chansons de geste et à la Divine Comédie elle-même. Cette œuvre, Byzance ne la vit pas éclore ; mais les éléments dont elle se fût servie sont toujours là, jonchant, comme ses ruines, un sol qui fut inépuisablement fertile. Le *Livre des Cérémonies* nous en fait voir certains qu'il serait injuste de ne pas reconnaître et de ne pas étudier *.

Enfin, et c'est peut-être bien pour nous le point capital de l'œuvre constantinienne : par le *Livre des Cérémonies* nous pouvons nous faire une idée de ce qu'était la topographie du Grand Palais et celle de Constantinople au xe siècle [1]. Evidemment, à une reconstitution sûre des demeures impériales, de leur emplacement certain et de leurs dépendances réciproques, il ne faut pas songer. Plusieurs savants s'y sont essayé, s'y essaient, s'y essaieront encore et, sans doute, bien en vain. Les uns, jusqu'à ce jour, n'ont pas suffisamment

1. Cf. à ce sujet, Ebersolt, *Le Grand Palais de Constantinople*, Bury, The Greet Palace, *Byz. Zeit.* 1912. Mamboury et Wiegand, *Kaiserpaläste von Kple.*

tenu compte du terrain tel qu'il était autrefois, tel qu'il est encore aujourd'hui. Des murs et des terrasses byzantines existent, que de récents incendies ont dégagés et qui circonscrivent le champ sur lequel étaient édifiés les palais impériaux et desquels il ne faut pas sortir. D'autres, se contentant de fouilles partielles et faites au hasard des événements, n'ont pas jugé utile de se référer directement aux textes, parfois très précis, que nous possédons ; d'autres, enfin, n'ont voulu connaître que les textes sans se soucier ni de la topographie des lieux, ni des fouilles exécutées de-ci de-là : d'où de nombreuses et graves erreurs. Le *Livre des Cérémonies* nous donne beaucoup d'indications d'une importance considérable ; mais ces indications, écrites en vue d'un protocole déterminé, n'ont pas eu d'arrière-pensée archéologique. Ne demandons pas à un cérémonial d'être un guide touristique. La dimension des divers palais nous reste inconnue, leur liaison entre eux est, souvent, chose très conjecturale, leur place, même, est parfois sujette à discussion, bien que les textes donnent, fréquemment, mais de façon combien approximative, l'orientation des lieux.

Et pourtant, malgré ces lacunes et ces déficiences, pourrait-on peut-être aboutir à d'heureux résultats si, avec en mains le texte du *Livre des Cérémonies*, avec d'autres documents aussi que nous possédons, des fouilles méthodiques étaient pratiquées sur ces vastes espaces, libres encore aujourd'hui ! Le jour où la pioche nous donnerait, par exemple, l'emplacement certain du Chrysotriclinos, nous aurions un point fixe qui permettrait quelques sûres déductions. A l'heure présente, nous n'avons rien de semblable.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que la Chalcé et Daphné s'étendaient sur toute la surface comprise entre le milieu de la place qui sépare actuellement Sainte-Sophie de la Mosquée de Sultan Achmet, touchant l'Hippodrome à l'ouest et se terminant à l'est par les hautes terrasses sur lesquelles était construite l'ancienne école vétérinaire. C'est sur ces terrasses que furent, en partie, édifiés, au cours des siècles, les palais, les pavillons, les galeries, les escaliers qui agrandirent successivement les palais impériaux du premier Constantin. Le Chrysotriclinos bâti, ou terminé, par Justin II devint le centre des nouvelles demeures impériales. Pour le faire communiquer directement avec l'Hippodrome et la porte

des Skyles, Justinien II construisit le Lausiakos et la galerie qui porta son nom ; pour le relier au palais de Daphné et, par là, à la Chalcé, Théophile construisit le Sigma et le Triconque. Tout cet ensemble d'édifices avait une superficie d'environ cent mille mètres carrés. Au-dessous des terrasses, le terrain était plan, comme aujourd'hui encore, et s'étendait de la muraille nord-est du palais à la muraille sud, le long de la mer, au bord de laquelle d'autres et de plus anciens palais avaient été construits aux premiers temps de l'histoire de Byzance. C'est sur cette partie plane, aujourd'hui traversée par la ligne du chemin de fer, que se trouvait le Tzikanisterion, le champ de courses et de jeux du palais. Au bas des terrasses, venant de la place de l'Augusteon, un chemin en pente douce, toujours existant, allait à la mer et séparait le Grand Palais des vastes terrains sur lesquels, au milieu de jardins, s'élevaient d'autres édifices dont le plus célèbre était la Magnaure. Des galeries, des portiques, des escaliers monumentaux, reliaient, du reste, le grand palais à la Magnaure. Sur des terrasses encore visibles, tout ce quartier impérial, qui comprenait le Sénat, s'étendait, en contre-bas, le long de l'Augusteon pour se terminer derrière Sainte-Sophie ; la « descente » de Saint-Lazare l'enfermait jusqu'à la porte d'Ackor Kapou [1], la porte des Ecuries. Sur ces grands espaces, contigus, vers le nord et vers le sud, aux quartiers de la ville, Basile put construire, sous les terrasses du Chrysotriclinos, la Nouvelle Grande Eglise, la Néa. Mais il dut prendre, pour élever cet édifice d'une inouïe magnificence du terrain sur le Tzikanisterion, au sud-est, et acheter au nord-est des propriétés privées afin de rendre à l'emplacement des jeux une longueur suffisante. C'est, du reste, ce qui explique que n'ayant plus assez de place dans l'enceinte des palais impériaux pour de nouvelles constructions il dut aller au-delà de Saint-Lazare, vers la pointe du Sérail, entre l'église de l'Hodegitria et le Saint-Sauveur, édifier cet immense palais des Manganes que les fouilles du corps d'occupation française pendant la guerre ont pu mettre à jour.

Ces diverses données topographiques et celles que nous fournissent les chroniqueurs et les « patriographes », le *Livre des Cérémonies* vient, non seulement les confirmer, mais les

1. Aujourd'hui : Akirkapi.

compléter et les préciser. Avec lui, nous suivons les cortèges impériaux partant du Chrysotriclinos, traversant édifices, salles, portiques, terrasses et cours pour se rendre soit à Sainte-Sophie, soit aux sanctuaires vénérés de Byzance. Avec lui nous refaisons l'itinéraire prescrit aux grands dignitaires de l'empire, voire au patriarche, pour se rendre de l'Hippodrome, lieu habituel des rendez-vous quotidiens, ou de Sainte-Sophie, au Chrysotriclinos. Avec lui nous assistons aux diverses cérémonies religieuses et profanes qui se déroulaient dans l'enceinte ou en dehors du palais « gardé de Dieu ». Aujourd'hui, où le peu qui nous est resté de ces fastueuses demeures est enfoui à plusieurs mètres sous terre, quand leurs ruines ne servent pas de dépotoir aux détritus de la ville et du quartier, aujourd'hui où Sainte-Sophie, par des adjonctions, des transformations et des destructions successives n'est plus ce qu'elle était au temps de sa splendeur, le *Livre des Cérémonies* reste comme un témoin, parfois, hélas ! trop souvent énigmatique, mais quand même d'une importance primordiale, de ce qu'était le centre, l'âme et le cerveau de la ville impériale et de l'empire tout entier.

Ces transformations et ces adaptations périodiques eurent leur répercussion dans le domaine des arts. Il est assurément regrettable que Constantin VII ne nous fournisse pas beaucoup de détails précis sur l'architecture et l'ornementation des palais impériaux, mais encore une fois, ce n'était pas là son but. Pour se rendre compte — et très relativement — de la structure et de la richesse des demeures dont parle le *Livre des Cérémonies*, il faut aller chercher renseignements et narrations chez les historiens et chez les chroniqueurs. Toutefois, si l'apport fourni aux arts majeurs n'est pas grand, celui donné aux arts mineurs l'est beaucoup plus. Par lui toute une histoire du costume peut être, au moins, ébauchée, bien que le sens exact de nombre de mots propres nous échappe souvent ; par lui aussi, l'histoire de l'orfèvrerie s'enrichit de la description d'œuvres aujourd'hui disparues ou fait mieux comprendre les monuments conservés dans nos musées. Il en va de même pour les étoffes, les bijoux, le mobilier, par exemple. Tout le luxe byzantin se reflète dans ce miroir, dépourvu d'élégance mais fidèle, et, avec les arts, c'est une grande page d'histoire de la civilisation qui passe sous nos yeux.

CHAPITRE I

PREAMBULE

Dans les pages qui précèdent, nous avons essayé de montrer ce qu'est le *Livre des Cérémonies*, sa place dans l'histoire littéraire, sa structure générale et son importance historique. Avant de commenter en détail chaque partie de cette vaste compilation, nous devons examiner avec attention, d'après le manuscrit, l'ordre des chapitres qui font l'objet du présent travail.

Les trente-sept chapitres dont nous publions une nouvelle édition, contiennent les « cérémonies religieuses » auxquelles la Cour prenait part. On s'accorde, généralement, à admettre que nous avons là, d'abord un cérémonial général, chapitres 1-32 (23) et un cérémonial abrégé, chapitres 32-45 (23-36) ; ensuite qu'à partir du chapitre 9, p. 56, il y a un bouleversement dans le texte, c'est-à-dire que, par suite d'une lacune, perte de cahiers ou autre accident, tout à coup les acclamations concernant la fête de la Pentecôte cessent et un cérémonial de Pâques reprend au milieu même d'une phrase inachevée.

Cette conception, que nous avions nous même acceptée, ne semble pas résister à un examen plus approfondi de l'ordonnance générale de cette partie de l'œuvre. En réalité, ce n'est pas un passage isolé qui se trouve bouleversé par le copiste, c'est tout l'ensemble des chapitres que nous étudions.

1° Sans doute, le *Livre des Cérémonies* commence, si l'on veut, par un cérémonial général propre à certaines grandes fêtes religieuses auxquelles la Cour prend part. Mais ce cérémonial s'arrête à la p. 18 du chapitre premier où le rédacteur énumère quelques-unes de ces solennités. Dès la p. 17 et jusqu'au chapitre 2, il n'est plus question d'un

cérémonial général, mais de trois fêtes particulières : Pâques, la Nativité de la Vierge et l'Annonciation. Or, à y regarder de près, on s'aperçoit que ce sont là des gloses ajoutées au texte primitif ou des portions de cérémonial appartenant à d'autres chapitres. Et cela est si vrai que le copiste a eu soin, dans son manuscrit, au folio 28 r. de mettre en marge, devant χρὴ γινώσκειν, un sigle : ⁓. En le faisant, il avait, certainement, une intention. Du reste, ces trois scolies introduites dans le texte le sont fortuitement et très maladroitement. Le manuscrit original devait sûrement, comme le nôtre le fait, distinguer chaque fête par un titre spécial.

2° Le bouleversement, non seulement d'un passage, mais de tous les chapitres, s'accuse au chapitre 9, p. 56 concernant les fêtes de Pâques, là où, précisément, tout le monde est d'accord — et la chose saute aux yeux — pour admettre soit une lacune soit un accident. L'auteur renvoie formellement, et par deux fois, au cérémonial de Noël lequel n'est donné nulle part ou l'est au chapitre 32 (23).

3° Les chapitres 2-9 (jusqu'à la page 56) reproduisent les acclamations et les chants en usage à chaque fête. Or, il est bien évident que, logiquement, ces chapitres devaient accompagner le cérémonial établi pour chaque solennité. En outre, fait à retenir, ces chants correspondent à un cycle chronologique parfaitement déterminé : Noël, Epiphanie, Pâques, lundi de Pâques, dimanche après Pâques, Mésopentecôte, Ascension, Pentecôte. Certaines acclamations propres à plusieurs fêtes manquent. C'est le cas pour toutes les fêtes d'été depuis la Toussaint, qui se célébrait le dimanche après la Pentecôte, jusqu'à Noël. Ainsi les fêtes des saints Apôtres (30 juin), de la Transfiguration (6 août), de l'Assomption (15 août), de la Nativité de Marie (8 septembre) ne sont rappelées par aucun chant. Or, ces fêtes se célébraient pourtant ; mais probablement — et encore pas toujours — sans la présence de la Cour ; c'est aussi, peut-être, la raison pour laquelle nous n'avons point, dans le Livre I, de protocole touchant ces solennités.

Le Livre II y remédiera, en vérité, pour l'une ou l'autre fête (Toussaint, Assomption), mais sans nous donner le texte des acclamations qui accompagnaient ces processions impériales. S'il y a une exception pour les fêtes d'été et si le *Livre des Cérémonies* nous fait connaître le protocole en

usage aux jours de saint Elie, de saint Démétrius et de l'Exaltation de la Sainte Croix, c'est que ces trois fêtes estivales avaient un caractère tellement particulier que la Cour y prenait part. Les deux premières célébraient — mais à l'intérieur du palais — des saints particulièrement en honneur dans la famille macédonienne; la troisième était, soit dans l'empire, soit dans la capitale, la fête populaire par excellence et la plus chère à la piété byzantine.

4° A partir du chapitre 9, p. 56, jusqu'au chapitre 27 (18) inclusivement, nous avons le cérémonial du temps pascal, cérémonial qui correspond exactement aux acclamations données dans les chapitres 4-9. Il manque donc ici tout le cycle liturgique qui va de Noël à Pâques, à l'exception des deux gloses du chapitre 1 qui contiennent des bribes du cérémonial de Pâques et du Samedi saint.

5° Ce protocole existe pourtant et très détaillé, à partir du chapitre 32 (23). Il commence à Noël et finit exactement au Samedi saint. Il semble que l'on peut conclure dès lors que les chapitres 32-44 (23-35) devaient régulièrement se placer à la suite du chapitre 1, p. 17 et être suivis des chapitres 9, p. 56, à 27 (18). Seul manque, en réalité, le protocole observé pour la fête de la Pentecôte. A chaque chapitre concernant les fêtes liturgiques était joint, vraisemblablement, le texte des acclamations relatives à chaque cérémonie, acclamations qui, dans notre manuscrit, se trouvent être restées dans l'ordre régulier de la chronologie ecclésiastique comme l'est, du reste, au Clétorologe, la liste des fêtes à banquets. Cette liste commence à Noël et s'arrête à la Pentecôte. Après quoi viennent les fêtes d'été. Cette partie du cérémonial se terminait, sans doute, par le protocole en usage pour les fêtes isolées et extra-liturgiques auxquelles la Cour prenait part, tel qu'il nous est donné dans le *Livre des Cérémonies*.

6° Enfin, la numérotation elle-même des chapitres, dans le manuscrit, trahit tout ce bouleversement. Le chapitre 9 a été mutilé et amplifié tout à la fois. Le chapitre 10, lundi de Pâques, n'est pas numéroté, tandis que le chapitre concernant les cérémonies du mardi de Pâques porte le chiffre 20. D'où il appert avec évidence qu'en tout cas neuf chapitres manquent.

Cela étant, il n'y a plus de raison de parler d'un cérémonial général et d'un cérémonial abrégé : doublet qui se

comprendrait assez mal et au surplus ne répond pas à la réalité. Nous n'avons, en fait, qu'un seul cérémonial qui, par suite d'une transposition des textes, s'est trouvé bouleversé dans son ordonnance générale. Peut-être — ce n'est là, du reste, qu'une hypothèse — est-il arrivé ceci : primitivement le cérémonial de Constantin commençait, sans doute, à Noël, première grande fête liturgique de l'année byzantine qui débutait alors le premier septembre, avec la nouvelle indiction. Plus tard, à l'époque où le manuscrit de Leipzig fut copié, on préféra, peut-être, mais à titre privé, faire pivoter l'année liturgique autour des fêtes pascales [1].

1. Il pourrait se faire que ces changements se produisirent quand les empereurs, ayant abandonné le Grand Palais, allèrent fixer leur demeure aux Blachernes. A partir de ce moment, ils désertèrent aussi quelque peu Sainte-Sophie où ils se rendirent moins souvent que leurs prédécesseurs. Le copiste du *Livre des Cérémonies*, contemporain de ce nouvel état de choses, a, peut-être, tout en copiant un manuscrit d'un âge antérieur, été influencé par le nouveau cérémonial qu'il avait sous les yeux et qui n'était plus celui du xe siècle. Les erreurs ou distractions que nous relevons dans le manuscrit de Leipzig, écrit vraisemblablement dans le premier quart du xiiie siècle, peuvent provenir du fait que le copiste ne connaissait plus très bien et les lieux d'abord, les usages et les institutions ensuite de l'époque antérieure à la prise de Constantinople par les Latins. Entre ce qui existait avant 1204 et ce qui exista après 1261, il y a un monde. Peut-être est-ce là la raison historique d'un certain nombre de difficultés que soulève le *Livre des Cérémonies*. Peut-être, est-ce là aussi la raison pour laquelle aucun autre manuscrit de l'œuvre de Constantin VII n'est arrivé jusqu'à nous. Il ne serait pas impossible que ce manuscrit de Leipzig ait été écrit au début de l'occupation latine, cela pour conserver des traditions qui pouvaient se perdre par suite de l'effondrement momentané de l'empire byzantin et permettre ainsi de relier le passé à un avenir que Byzance ne désespérait pas de saluer comme prochain. Le travail du scribe que plus personne n'eut motif de reprendre après 1261 fut, du reste, du point de vue utilitaire, assez vain comme on peut s'en rendre compte par un protocole en langue vulgaire de la fête de Noël publié dans le Γρεγόριος ὁ Παλαμᾶς, juin 1933, p. 240-247 d'après le mss. M. 26 de la Grande Laure à l'Athos. Je dois à l'obligeance du R. P. Grumel communication de ce texte qui me semble un protocole pouvant dater du xive siècle. Du protocole de Constantin VII, tel qu'il nous est donné au ch. 32 (23) il ne reste rien. Cérémonies, titres et charges des dignitaires, tout est différent.

Pour mettre d'accord cet usage, nouveau dans les habitudes, avec les anciennes coutumes, le copiste aura voulu remanier son texte et, comme on peut le voir, il le fit assez mal. De là les gloses, les coupures, les adjonctions et les raccords que nous observons au cours de ces trente-six chapitres.

Ce qui peut faire croire que notre hypothèse n'est pas sans fondement, c'est donc, d'une part, que les acclamations — et au chapitre 83 (74) les chants latins dits par les chanceliers du questeur — commencent à Noël et se poursuivent par les fêtes de Pâques jusqu'à la Pentecôte ; c'est de l'autre que le chapitre 46 (37), en concordance avec la liste des fêtes donnée au chapitre 1, p. 17, en nous faisant connaître les costumes que l'empereur devait porter aux principales fêtes de l'année, commence par la solennité de Pâques pour finir avec le Carême de l'année suivante. Dans l'un et l'autre cas, nous n'avons qu'un cycle liturgique : l'un commençant à Noël et l'autre à Pâques. Nulle part, nous n'avons, pour la même fête, un double protocole, l'un général et l'autre abrégé.

CHAPITRE 1

Le mot πρόκενσος, πρόκεσσος, τὰ πρόκενσα possède, au xe siècle, le même sens à peu près que celui de προέλευσις, avec cette différence que le mot πρόκενσος est exclusivement réservé à un cortège solennel et officiel auquel l'empereur prend part. Venu du latin *processus*, le πρόκενσος ou mieux πρόκεσσος a pour origine le *processus consularis* : le cortège solennel qui accompagnait les consuls au Capitole lors de leur entrée en charge. Or, chose à remarquer, entre le *processus consularis* et le πρόκενσος impérial, il y a des analogies frappantes que nous retrouvons jusque dans la composition, l'organisation et la marche des cortèges byzantins[1]. Le mot est fréquent encore dans le lexique des ixe et xe siècles. Si Liutprand ne paraît pas le connaître et ne parle que de προέλευσις, *Is tin proeleusin, hoc est ad publicum processum,*

1. Cf. C. Jullian. Processus consularis, *Rev. de philol.*, VII, 1883, p. 145 et seq. et Göll, Über d. processus consularis d. Kaiserzeit, *Philologus*, XIV, 1885, p. 586 et seq.

le *Livre des Cérémonies* l'emploie en maints endroits, surtout quand il insère dans son texte des documents du IXe siècle ou des siècles antérieurs. Toutefois, il semble qu'il ait, au Xe siècle, une tendance à se perdre dans la langue courante. C'est, sans doute, la raison pour laquelle Constantin a soin de dire : πρόκενσον ἤτοι προέλευσιν. Les chroniqueurs du Xe siècle emploient également le mot parce qu'ils l'ont trouvé dans des chroniques antérieures, tel Théophane Continué, par exemple, parlant du règne de Théophile. Le *Livre du Préfet* (ch. I, 4) se sert aussi de ce terme, sans doute pour une raison analogue. Mais tous, et toujours, n'usent de ce vocable que lorsqu'il s'agit d'une pompe impériale officielle et tous savent faire nettement la distinction entre le πρόκενσος et la προέλευσις. Théophane Continué (*P. G.* CIX, III, p. 101) nous dit que Théophile sortait rarement εἰς πρόκενσον. Il ne le faisait qu'en de rares circonstances, comme lors de son retour à Byzance après sa campagne de Cilicie (*De Cerem.*, App. II, p. 504). D'autre part, Romain Lécapène fit couronner son fils Christophore le jour de la Pentecôte, et μόνοι προῆλθον ἐν τῇ αὐτῇ προελεύσει. Or, l'auteur de la vie de Romain connaît si bien la différence qu'il y a entre le πρόκενσος et la προέλευσις que quelques lignes plus bas, il dit que le même empereur fit un πρόκενσος au Tribunal « συνηγμένων ἁπάντων μεθ' ὅπλων ἐκεῖσε ».

Par extension, le mot de πρόκενσος, cortège solennel et officiel auquel l'empereur prend part, s'employait pour désigner de grandes sorties d'apparat, quand le souverain se rendait en un endroit déterminé, pour un laps de temps plus ou moins long. Alors le πρόκενσος n'était plus une simple sortie de quelques heures. Dans ce cas, le mot prenait un sens plus général que nous pouvons traduire par « la Cour ». Nous en avons des exemples dans Procope, Malalas et la Chronique Pascale. Le *Livre des Cérémonies* (App. II, p. 493) parlant du séjour de Michel III au palais de Saint-Mamas nous dit également ; « ὄντος δὲ αὐτοῦ (Michel) ποτε ἐν τῷ τοῦ ἁγίου Μάμαντος προκένσῳ ». Enfin, il faut noter que de même qu'il y avait de grandes et de petites προελεύσεις, il y avait, sous Léon VI, de longs et proches πρόκενσα (cf. *De Adm. Imp.*, *P. G.* CXIII, 51, p. 388 et, sur le mot, Ducange, *Gloss.* et *Constantinop. Christ.*, IV, p. 370).

Enfin, il importe de remarquer, dès maintenant, que si le mot προέλευσις, comme le mot πρόκενσος, a le sens de « sortie solennelle et officielle », il a surtout le sens de « cortège » et donc, selon l'étymologie même du mot français, celui de réunion des grands dignitaires de la couronne, autrement dit « la Cour ». On le verra à la lecture des chapitres qui vont suivre : au chapitre 33 (24), il est parlé du « cortège habituel et quotidien (καθημερινῆς προελεύσεως) étant au palais » ; au chapitre 38 (29) « du grand triclinos du cortège » ; au chapitre 41 (32), de l'entrée de l'orphanotrophe au cortège. Dans tous ces cas, il s'agit évidemment de la réunion des grands dignitaires : en un mot de la Cour. On retrouvera au Livre II, chapitres 1 et 11 le mot προέλευσις employé dans le même sens. C'est du reste l'origine de l'adjectif προελευσιμαῖος qualificatif indiquant un titre nobiliaire, mais inférieur à celui de συγκλητικός (cf. *infra*, p. 11). Enfin, le mot προέλευσις était communément employé pour indiquer la « suite » ou « l'entourage » d'un certain nombre de hauts fonctionnaires.

La grande Eglise. — Lorsque Basile construisit, dans l'enceinte du palais, sous l'Eglise du Phare, le sanctuaire dont Photius et les historiens nous ont laissé la description, il l'appela la Nouvelle Grande Eglise, la Néa, comme on disait dans le langage courant, par abréviation et pour la distinguer de l'ancienne Grande Eglise, qui était toujours Sainte-Sophie.

Τάξις et ἀκολουθία. — C'est là, en réalité, une simple figure de rhétorique. celle que les grammairiens appellent hendiadyn. Théoriquement, il faudrait donc traduire tout simplement « ordre de la cérémonie ». Nous avons maintenu les deux termes « ordre et cérémonial » pour rester, matériellement, plus près du texte, quoique le mot de « cérémonial » puisse, peut-être, paraître un peu trop technique. Le mot τάξις a des sens multiples, tant dans la langue courante que dans la langue administrative, et ce flottement se reflète plus d'une fois dans le *Livre des Cérémonies*. Τάξις signifie ici, évidemment, « ordre, arrangement » ; mais, au cours de son travail, Constantin emploie généralement le mot, comme le demandait l'usage des bureaux, pour désigner soit la

« classe », en parlant des fonctionnaires et des magistrats, soit le « rang » en parlant des dignités, par opposition au mot τάγμα qui signifie un ordre déterminé et fermé de dignitaires. On disait, par exemple, le τάγμα des évêques, des chambellans, etc. Par extension, le mot τάξις désigne, parfois, l'ensemble des dignitaires et fonctionnaires qui entourent l'empereur, c'est l'ordre des dignitaires. On peut lui donner en ce cas, comme équivalent, notre mot moderne : « la Cour ». Dans le langage ecclésiastique, le mot τάξις signifie « ordre prescrit dans une cérémonie ». Il a comme synonyme le mot « τύπος » que nous rencontrons souvent dans le *Livre des Cérémonies*.

Quant au mot ἀκολουθία, s'il signifie très souvent les prières mêmes de l'Office, il a cependant, généralement, le sens d'« ordre relatif aux formes extérieures du service divin », c'est-à-dire « cérémonial » ou plus simplement « cérémonie, office ». Ce mot, inutile de le dire, a complètement perdu, au xe siècle, le sens qu'il avait dans l'Antiquité classique, celui de « suite, conséquence ». Le mot ἀκολουθία est aussi, parfois, employé pour désigner une cérémonie purement laïque.

Le *Livre des Cérémonies* débute par ce qu'il convient de faire la veille du jour où les souverains ont décidé d'aller solennellement, en cortège officiel, à Sainte-Sophie. Quand Constantin composa ce chapitre il supposait que l'empereur n'était pas seul, mais qu'il avait au moins un fils, le « petit empereur » et une épouse l'« Augusta » et c'est pourquoi il est toujours question, dans cette partie du cérémonial « des souverains ».

Le Chrysotriclinos. — Comme on le voit ici, comme on le verra au cours de tout le *Livre des Cérémonies*, le Chrysotriclinos est, au xe siècle, le centre des palais impériaux. Cet édifice, salle d'apparat ou triclinos, par la richesse de sa décoration avait pris le nom de triclinos d'or ou Chrysotriclinos. Construit, ou achevé, par Justin II et embelli par Tibère, cette grande salle du trône avait la forme d'un octogone recouvert d'une coupole percée de seize fenêtres et devait être probablement assez semblable, en architecture, à Saint-Vital de Ravenne et à Saints-Serge-et-Bacchus de Constan-

tinople. Comme dans les églises où l'autel est placé dans l'abside, ici c'était le trône qui tenait lieu d'autel. La voûte en forme de conque était décorée d'une mosaïque célèbre, représentant le Christ assis sur un trône. Tout autour de la salle se trouvaient des bas-côtés voûtés qui faisaient communiquer, par des portes, le Chrysotriclinos, soit avec les appartements privés de l'empereur, soit avec les vestibules, les galeries, les portiques et les terrasses qui réunissaient entre eux les divers édifices construits autour de ce palais central, comme l'oratoire de Saint-Théodore, le Panthéon, le Phylax, par exemple.

Nous ne connaissons par aucun texte les dimensions du Chrysotriclinos. Peut-être, cependant, pouvons-nous arriver, par comparaison, à une approximation relative. Au milieu du Chrysotriclinos pendait un grand lustre. En certaines circonstances, on enlevait les trois lustres qui se trouvaient dans l'abside où était placé le trône. Ceci nous permet de conclure que cette abside devait avoir, en tout cas, sept mètres d'ouverture. Or, c'est à peu près la dimension de l'abside de Saint-Vital et des Saints-Serge-et-Bacchus. Comme les autres parties voûtées étaient de moindre importance et probablement égales entre elles, ainsi que dans les deux églises précitées qui ont chacune cinq mètres, nous aurions pour le Chrysotriclinos un diamètre de trente cinq mètres environ, peut-être plus. La coupole pouvait avoir environ seize mètres de diamètre. Le lustre central, comme celui de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle, avait probablement cinq mètres; mais tout cela, évidemment, faute de documents, est on ne peut plus relatif. Une tribune faisait le tour du Chrysotriclinos et courait sous les fenêtres. Il serait intéressant de savoir si le Chrysotriclinos avait un sous-sol ; mais sur ce point encore, nous n'avons aucun renseignement. Le seul fait certain, c'est que du Chrysotriclinos on accédait, d'une part, au premier étage du Triconque et, de l'autre, à la terrasse du Phare. A cette grande salle d'apparat, des serviteurs ou chambellans spéciaux étaient affectés : c'était le personnel du Chrysotriclinos.

Καμάρα. — Pour éviter toute confusion et justifier ce que nous venons de dire, il importe de préciser tout de suite le sens du mot καμάρα que nous allons retrouver maintes fois dans les

chapitres suivants. L'auteur du *Livre des Cérémonies* emploie assez indifféremment ce terme, et d'autres que nous aurons l'occasion d'expliquer, quand il parle des divers édifices par lesquels passe l'empereur; mais il ne se sert jamais d'un autre terme que celui de καμάρα quand il parle du Chrysotriclinos. C'est donc que pour lui le mot a un sens précis. Et, en effet, le mot καμάρα signifie d'abord une voûte en berceau avec ou sans pénétrations. C'est ainsi que nous avons la καμάρα du narthex de Sainte-Sophie ou la καμάρα du Milion. Si Constantin a soin de ne pas employer d'autre terme que celui-là pour le Chrysotriclinos, c'est que ces espaces voûtés se trouvaient distincts les uns des autres et formaient comme autant de « chambres voûtées » communiquant probablement entre elles. L'ouverture de chaque chambre donnant sur le centre de la salle, soit sous la coupole, était fermée par une portière ; à l'opposé, c'était le mur du triclinos dans lequel étaient percées des portes donnant sur les édifices extérieurs. Aucun texte, en vérité, ne nous dit que les parties latérales étaient, elles aussi, fermées, mais c'est assez probable. En tout cas, une de ces « chambres », l'oratoire de Saint-Théodore, était certainement clos de tous côtés. C'est pourquoi, l'auteur parle toujours de καμάρα quand il est question du Chrysotriclinos. Il veut parler de pièces voûtées rayonnant autour de la coupole. C'est aussi ce qui explique que, dans les grands festins, on pouvait placer, comme on le verra, par exemple, au chapitre 9, deux tables dans la chambre voûtée donnant sur le Tripéton et une table dans chacune des salles situées à droite et à gauche.

Classification des titres et des offices. — Dès maintenant, et pour guider plus facilement le lecteur dans le labyrinthe des titres. fonctions et dignités de la Cour, nous donnerons ici, sans autre détail pour le moment, les grandes divisions dont se composait l'armature générale de l'empire.

Les titres. — Les titres, pures dignités honorifiques, conférés par la remise d'un insigne, avec ou sans diplôme, d'où leur nom : αἱ διὰ βραβείων ἀξίαι, se divisaient en deux grandes catégories : ceux réservés à des « barbus » et ceux réservés à des eunuques. Les premiers étaient au nombre de dix-huit. C'étaient, en commençant par le bas, les titres de :

stratélate ou apoéparque, silentiaire, vestiteur, mandator, candidat, strator, consul, spathaire, spatharocandidat, disypatos (deux fois consul), protospathaire, patrice, patrice et proconsul (anthypatos), magistros, patricienne à ceinture, curopalate, nobilissime, césar. Les seconds étaient au nombre de huit : nipsistiarios, cubiculaire, spatharocubiculaire, ostiaire, primicier, protospathaire, préposite et patrice. Pour les eunuques, toutefois, le titre n'était pas toujours simplement une dignité mais aussi un office. Tel le cas des nipsistiarioi et surtout des préposites.

Les dix-huit titres réservés aux non eunuques partageaient eux-mêmes leurs détenteurs en deux catégories ; ceux qui avaient droit au titre de sénateur, les συγκλητικοί et ceux qui n'avaient droit qu'à faire partie des cortèges officiels, les προελευσιμαῖοι (L. II, 52, p. 707). Un fait rapporté par Constantin VII dans le *De Administrando* (ch. 50, p. 384), et arrivé sous le règne de Léon VI, est significatif en ce qui concerne l'octroi des titres et leur hiérarchie. Il y avait à la Néa un clerc extrêmement riche du nom de Kténas. Clerc, ce Kténas n'avait pas droit à un titre laïque et, par conséquent, de faire partie des cortèges officiels. Il pria Samonas d'intercéder en sa faveur et, par corruption, finit par obtenir le titre de protospathaire lequel lui permettait d'accéder au Lausiakos, c'est-à-dire, d'une part, d'entrer à la Cour et, de l'autre, de faire partie du cortège impérial.

Ces divers titres nobiliaires n'étaient pas, à Byzance, héréditaires, mais uniquement personnels. Cependant, une fois octroyés, ils ne pouvaient plus être enlevés. C'est pourquoi, même après un crime de lèse-majesté, on pouvait confisquer les biens du criminel et l'envoyer finir ses jours au couvent : il n'en restait pas moins patrice ou magistros. On voit ainsi des moines d'occasion continuant à porter leur titre, même dans leurs lettres privées : tel Nicétas magistros, par exemple.

Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y avait point d'aristocratie à Byzance. Les familles « illustres » étaient, au contraire, nombreuses et puissantes. Si l'ancienneté d'une famille ou sa richesse la mettait déjà très au-dessus du peuple et de la bourgeoisie, dirions-nous, les dignités et les fonctions qu'avaient revêtues les ancêtres lui donnaient, en outre, un lustre particulier. Ce qui fait que, bien que les titres nobiliaires ne fussent pas héréditaires, ils créaient cependant une classe privi-

légiée dont les membres — mais chacun en son particulier — recevaient tout naturellement titres et dignités, soit par leur entrée dans l'administration, soit par leurs services, soit par le bon vouloir de l'empereur[1].

Les offices. — Les offices se partageaient également en deux grandes classes, étaient conférés par édit αἱ διὰ λόγου ἀξίαι et n'étaient pas à vie[1]. On avait les offices confiés indifféremment — sauf quelques rares exceptions — aux barbus et aux eunuques et ceux strictement réservés aux eunuques. A la première classe appartenaient : l'armée avec les *stratèges* ou grands chefs militaires, à la tête des principaux commandements de troupes dans les provinces et les *domestiques* qui commandaient les troupes de parade résidant habituellement à Constantinople, troupes qui, cependant, prenaient part aux guerres de l'empire et pouvaient alors quitter la capitale, sauf celles qui étaient particulièrement chargées de protéger la Ville. Faisaient partie de ce cadre : le domestique des Scholes, le domestique des Excubites, le drongaire de l'Arithmos, le domestique des Hicanates, le domestique des Noumeri, le domestique des Optimates et le comte des murs. Naturellement, stratèges et domestiques avaient sous leurs ordres un nombreux personnel.

Puis, seconde classe, les fonctionnaires civils groupés d'après leurs charges. C'étaient les *juges* : l'éparque de la Ville, le questeur, le préposé aux pétitions ; les *secretikoi* : le sacellaire, le logothète τοῦ γενικοῦ, ou trésorier-général de l'empire ; le logothète τοῦ στρατιωτικοῦ, ou contrôleur-général de l'armée, le logothète du drome, le chartulaire du Sakellion, le chartu-

1. Si Byzance ne connut jamais l'hérédité des titres et des charges, les grandes familles, surtout dans les provinces, se dédommagèrent en accaparant les places autant qu'elles le purent. Ces δυνατοί n'étaient pas seulement puissants par les terres qu'ils possédaient, ou prenaient, par tous moyens, à plus petits qu'eux, mais par les fonctions qu'ils savaient se réserver. A Thessalonique, par exemple, à la fin du IX[e] siècle et au début du X[e] siècle nous voyons les Kaspax tenir une grande partie des charges. Nous comptons sept Kaspax en fonction lors du procès des moines de Kolobos, à l'Athos, contre les habitants de Hierissos (Cf. Lake, *The early days of monasticism on Mounts Athos*. A condition toutefois que la lecture des pièces soit exacte (cf. sur ce point : G. Rouillard, *Byzantion* 1933, p. 107).

laire du vestiaire, le protoasecretis, le préfet de l'Eidikon, le grand curateur, le curateur des Manganes et l'orphanotrophe; les *démocrates* : le démarque des Bleus et le démarque des Verts; enfin les *stratarques* dont le caractère était mi-militaire, mi-civil, mais palatin : l'hétériarque, le drongaire de la flotte, le logothète τῶν ἀγελῶν c'est-à-dire du ravitaillement en bêtes et en vivres, le protospathaire des soldats de la garde au palais, le comte de l'étable.

Indépendamment de ces offices et chevauchant sur les titres et les offices, il faut placer ce que le Clétérologe de Philothée appelle les αἱ ἀξίαι εἰδικαί ou dignités particulières. Les trois premières n'eurent, qu'une illustration passagère : le basiléopator, le recteur, le syncelle.

Le basiléopator, dignité créée par Léon VI pour Stylien et qui fut aussi conférée à Romain Lécapène après le mariage de sa fille, Hélène, avec Constantin. Après lui, ce titre semble avoir pratiquement disparu. Cependant, Pachymère (1.74) y fait encore allusion.

Les autres eurent une durée plus longue : le préfet du caniclée ou de l'encrier, le protostrator et le maître des cérémonies. On le voit, il y a ici confusion entre titres et offices.

Aux eunuques étaient réservées les charges essentiellement auliques, celles qui touchaient directement au service de l'empereur et de la famille impériale. Ces charges étaient au nombre de dix : le parakimomène, le protovestiaire, le préfet de la table de l'empereur, le préfet de la table de l'impératrice, le portier du Grand Palais, le second du grand portier, l'échanson de l'empereur, l'échanson de l'impératrice, le portier de la Magnaure, le portier de Daphné.

Tons ces grands officiers de la couronne, tous ces grands chefs de l'administration impériale avaient, sous leurs ordres, un personnel plus ou moins nombreux et dont l'importance et le rang variaient suivant grade et fonction. C'est tout ce personnel qui formait l'ensemble des bureaux, nous dirions ministères, de l'empire.

Les préposites. — En tête des fonctionnaires auliques venaient les préposites. Au xe siècle, ils détenaient encore les premières charges de la cour. Toujours eunuques, ils servaient de premier chambellan aux souverains et avaient autorité sur toute une classe d'officiers. Ils portaient, au

moins, le titre de protospathaire et, généralement, celui de patrice, quand ce n'était pas, parfois, celui de magistros. Un souverain n'avait auprès de lui qu'un seul préposite. S'il est question, ici, des préposites, c'est que Constantin suppose qu'il a un fils qui a, lui, son préposite, ainsi que l'impératrice qui a elle aussi le sien. Seul, à part le patriarche, le préposite avait le droit de mettre la couronne sur la tête de l'empereur ; seul, il avait le droit de donner directement aux souverains cierges et insignes impériaux que d'autres serviteurs lui présentaient d'abord. Cette fonction était à la fois une charge et une dignité « ἡ τῶν λαμπροτάτων πραιποσίτων ἀξία [1] » Le préposite était nommé par brevet et l'empereur lui remettait, au jour de sa promotion, une plaque de patrice, mais sans codicilles. Outre leur charge aulique, les préposites pouvaient parvenir à toutes les grandes fonctions de l'empire, sauf celles d'éparque, de questeur et de domestique. De plus, certaines grandes charges du palais leur étaient généralement réservées. Sous Basile Ier, Baanès, par exemple, fut préposite et sacellaire [2]. Un passage du *Livre des Cérémonies* (L. II, 3, p. 527) nous permet de conjecturer qu'il y avait un protopréposite lorsque plusieurs préposites étaient en fonction. Il est possible que le protopréposite était le préposite du souverain.

Heures de réception. — Lors des sorties officielles de l'empereur, ce sont les préposites qui donnent à tous, de la part du souverain, les ordres nécessaires pour l'organisa-

1. Il est étrange que cette charge du préposite dont l'importance, du reste, diminuera au cours des siècles, soit donnée dans la liste des dignités et non dans celle des offices conférés aux eunuques. Il y a, peut-être, là une erreur de transcription venant du fait que plusieurs hautes charges en vigueur au xe siècle — telle par exemple la charge du logothète, trésorier général de l'empire — deviendront avec le temps de pures dignités honorifiques. Il semble, au surplus, que ce ne soit pas la seule erreur que l'on puisse relever dans la classification des titres et dignités fournie par le Clétorologe de Philothée.

2. Nous avons même la mention d'un préposite, chef de la garderobe et vestarque qui fut stratège de Samos (cf. Schlumberger, *Sigil.*, p. 257) et celle de Jean, sous Constantin Monomaque, qui fut préposite, ἐπὶ τοῦ κοιτῶνος et ἐπὶ τοῦ κανικλείου (cf. Rouillard, *Échos d'Orient*, 1933, p. 445).

tion de la cérémonie. La veille, à l'heure des réceptions matinales, ils se présentent auprès des souverains pour leur rappeler la fête du lendemain et recevoir leurs instructions. Chaque matin, en effet, l'empereur recevait en petit apparat un certain nombre de fonctionnaires, dont le logothète du drome. Cette réception avait lieu tout de suite après la fin du chant des Laudes, une heure environ après l'aurore. Les anciens comptaient les heures à partir de six heures du matin jusqu'à six heures du soir et de six heures du soir jusqu'à six heures du matin, divisant ainsi le temps en heures du jour et heures de la nuit. Il n'est pas sûr que cette façon de compter, qui était en usage dans la vie civile, le fût dans la vie ecclésiastique. Comme aujourd'hui encore dans certains couvents, comme chez les Turcs, autrefois, on comptait les heures d'après le lever et le coucher du soleil. L'heure de la réception matinale à la Cour (comme probablement l'indication des heures qui revient souvent dans le *Livre des Cérémonies*) se réglait, vraisemblablement, d'après l'usage ecclésiastique et donc d'après les saisons. Nous lisons au chapitre I du Livre II, p. 518, que les fonctionnaires du palais commençaient à ouvrir les portes intérieures et extérieures des demeures impériales après le chant des Laudes et qu'une heure plus tard le primicier des diétaires venait frapper à la porte de la chambre à coucher de l'empereur.

Ceci étant, on comprendra facilement que les heures de réception devaient changer perpétuellement. Ce serait la raison pour laquelle, très fréquemment, le *Livre des Cérémonies* nous dit que la cour arrive « de nuit » au palais, et que la veille de la fête de saint Elie, les Vêpres se chantaient, le soir, à sept heures. « De nuit » voudrait donc dire du coucher au lever du soleil ; le « soir » indiquerait les heures de l'après-midi jusqu'au coucher du soleil. Si, comme il le semble bien, la vie du palais était réglée sur les heures de l'office liturgique, c'était avec la fin de l'ὄρθρος, heure canoniale se disant immédiatement avant le lever du soleil, que cette vie commençait*.

Le personnel de la chambre. — Les premiers fonctionnaires avertis par les préposites sont les gens de la chambre. Répartis en divers services, selon leurs attributions individuelles, ces personnages que l'on peut souvent qualifier de

chambellans, surtout lorsqu'il est parlé des ἄρχοντες τοῦ κουβουκλίου, formaient l'entourage immédiat du souverain, le κουβούκλιον.

Simples serviteurs du souverain, à l'origine, les gens de la chambre avaient vu, dès le Bas Empire, leur situation aller grandissant ; ils n'en restèrent pas moins à Byzance des serviteurs effectifs. Mais, tandis que les uns, ceux qui formaient le κουβούκλιον, demeuraient auprès du souverain, remplissant leur emploi : kitonites, vestiteurs, préposés à la garde-robe, etc., et étaient ses « familiers », οἱ οἰκειακοί, d'autres pouvaient recevoir le même titre mais sans remplir aucune charge effective. C'est ainsi que nous avons, d'une part, par exemple, des vestiteurs et des silentiaires qui font partie du koubouklion et appartiennent au personnel du service et de l'autre des vestiteurs ou des silentiaires honorifiques qui, non seulement ne remplissent pas leur emploi, mais souvent ont une charge, soit dans les bureaux, soit dans les provinces. Les sceaux nous donnent maintes mentions de fonctionnaires divers portant un titre attaché au koubouklion, mais occupés de toute autre chose que du service impérial. A la tête de chacun des offices dont l'ensemble composait le koubouklion, il y avait plusieurs chefs ou dignitaires de rang social plus élevé que les simples « familiers », tels le grand portier du palais et son second, le préposé à la table impériale, ceux-là grands seigneurs dont nous trouvons les noms au cours des diverses cérémonies du palais. Une différence essentielle entre les gens de la chambre et les fonctionnaires, civils ou militaires, portant le même titre honorifique est à noter : c'est que les premiers étaient toujours eunuques tandis que les seconds pouvaient ne pas l'être.

Tout le personnel du koubouklion était placé sous la haute autorité du préposite.

Le catépan. Le domestique des officiers de garde au palais. — Le catépan et le domestique des officiers de garde au palais, οἱ ἄνθρωποι βασιλικοί étaient les chefs de ce que nous pourrions appeler en langage moderne « la maison militaire » du souverain. Le premier portait aussi le titre de protospathaire des officiers de garde au palais. Son second était le domestique. Ces deux officiers supérieurs avaient sous leurs ordres des spathaires qui portaient les armes impé-

riales, des candidats et des mandatores. Ils formaient la garde personnelle de l'empereur et étaient dictincts des corps militaires qui assuraient la surveillance du palais et des grands corps de parade. Dans la nomenclature générale des charges et dignités de la cour, ils étaient rangés dans la classe des stratarques, classe distincte des autres divisions militaires : celle des stratèges et celle des domestiques.

Les démarques. — Les deux démarques des Bleus et des Verts étaient à la tête des deux factions politiques ou urbaines de Constantinople, la Blanche et la Rouge. Tandis que les deux grandes factions, celle des Bleus et celle des Verts, qui se divisaient, chacune, en factions pératique et urbaine semblent avoir eu une organisation plus ou moins militaire, ayant à leur tête un grand chef militaire : le domestique des Scholes et le domestique des Excubites, les deux factions urbaines, composées d'éléments purement civils, avaient pour chef les deux démarques, personnages sans titre militaire et paraissant jouer un rôle simplement honorifique. On remarquera que ces démarques devaient se trouver habituellement au palais puisque les préposites les avertissent directement, comme ils le font pour les gens de la chambre, et ne leur envoient pas des instructions comme aux officiers résidant à l'extérieur du palais. A la différence des chefs des deux grandes factions, la « suite » ou le bureau de chaque démarque était composé d'un personnel exclusivement administratif, souvenir, peut-être, des fonctions réelles qui, autrefois, étaient les leurs. C'est à la survivance, dans les mots et dans les groupements, d'un état de choses plus ancien qu'il faut attribuer le fait que nous voyons le démarque des Bleus et le démarque des Verts commander l'un le dème Blanc et l'autre le dème Rouge alors que, cependant, ils sont désignés comme *démocrates* dans la liste de Philothée. Cette liste, en effet, connaît sous le nom de démocrates, deux seuls personnages : le démarque des Bleus et le démarque des Verts. Si le domestique des Scholes et le domestique des Excubites sont appelés également « démocrates », ce n'est pas parce qu'ils appartenaient à cette classe de fonctionnaires, c'est parce qu'ils commandaient les factions pératiques des Bleus et des Verts à titre militaire. Il y avait autrefois, dès le temps de l'empire romain et donc au

IV[e] siècle et jusqu'au VI[e] siècle, une dépendance effective des dèmes urbains à l'endroit des dèmes pératiques, dépendance qui, au X[e] siècle, n'était plus qu'un souvenir.

Si le démarque était devenu un personnage purement honorifique, il avait, pour le remplacer dans ses fonctions, un deutéros ou second, qui, probablement, dirigeait en fait ses bureaux. Ce deutéros avait sous ses ordres le « geitonarque » ou chef de quartier, un chartulaire, un notaire et d'autres directeurs de dicastères, les ἄρχοντες τοῦ μέρους, puis les τὰ πρωτεῖα représentants des principales familles du dème et chefs, par conséquent, du « peuple blanc ou rouge ».

Les deux démarques, chefs de ces factions urbaines, avaient naturellement, leur place marquée dans l'organisation des jeux de l'Hippodrome. Aussi, un personnel spécial se trouvait-il sous leur contrôle immédiat : le poète, le chef de chœur, le chanteur, les cochers.

Par leur situation qui, sans être, de loin, l'égale de celle du domestique des Scholes ou du domestique des Excubites, était pourtant encore importante — les démarques pouvaient avoir le titre d'ἀνθύπατος, mais arrivaient parmi les derniers sur les listes officielles — ils prenaient part, avec les représentants de leurs factions, aux cérémonies impériales et accomplissaient les rites symboliques qui rappelaient le temps où les dèmes acclamaient déjà les souverains, mais où, porte-voix de l'opinion publique, ils remettaient au Maître les vœux et les pétitions des habitants, comme ils prenaient part aux fêtes civiles de l'Hippodrome et participaient directement à toute la pompe officielle qui accompagnait ces manifestations.

Le domestique des Noumeri[1]. — Il est probable que les préposites avaient à leur service des « mandatores » chargés de transmettre les ordres que le souverain donnait. Ce sont ces messagers que, la veille de toute fête, les préposites dépêchaient à tous les personnages qui devaient, sous une

1. Si l'expression, « les Arithmi » *οἱ ἀριθμοί* est certaine (cf. Théophane, 233, 17) celle de « Noumeri » l'est moins (*Ibid.*, 219, 16), mais a passé dans l'usage (Cf. Bury, *The Imperial Administrative System*, p. 65).

forme ou sous une autre, prendre part aux cérémonies du lendemain et qui ne résidaient pas habituellement au palais. Ils faisaient avertir d'abord le domestique des Noumeri. Ce grand chef militaire commandait le corps d'infanterie qui était caserné au lieu dit τὰ Νούμερα, près de la Chalcé, à droite en sortant du palais, d'où le nom de ce corps. Les Noumera, servaient, en outre, de prison au palais. Les troupes qui composaient ce corps avaient pour spéciale mission de protéger la ville et ses habitants. Même en temps de guerre, les Noumeri ne quittaient pas la capitale. Le domestique était un des grands officiers de l'empire et avait sous ses ordres tout un état-major.

Le comte des murs. — Avec le domestique des Noumeri, c'était le comte ou domestique des murs qui était immédiatement averti. Cet officier supérieur avait la charge de défendre les Longs Murs d'Anastase et non les murs mêmes de la ville. Sa cohorte était organisée comme celle du domestique des Noumeri, avec quelques différences pourtant. Il est arrivé, du reste, comme au temps de Michel III, par exemple, que le même chef militaire eût les deux charges à la fois. Tel Théophilitzès qui était à la fois comte des Noumeri et des murs. Cette fonction, qui se confondait donc assez facilement avec celle du domestique des Noumeri, rentrait, de ce fait, dans la catégorie des domestiques et paraît avoir été la dernière dans la liste. Son détenteur avait le rang de protospathaire.

Ordres et bureaux. — Nous allons voir, au cours du cortège impérial, défiler, chacun au rang que lui donne le cérémonial, tous les grands dignitaires de la couronne, tous les chefs militaires et tous les détenteurs des principales charges civiles et administratives avec la « suite » qui leur est propre. Ici le mot τάξις répond au mot d'ordre, le mot σέκρετον à celui de bureau. Ces σέκρετα étaient nombreux. Là se traitaient toutes les affaires politiques, financières et autres de l'empire. Un haut dignitaire dirigeait chaque bureau. Le mot σέκρετον avait aussi parfois le sens de tribunal parce que les affaires qui s'y traitaient étaient d'ordre judiciaire.

Chaque ordre, chaque chef de bureau et sa suite, portait soit un costume, soit des insignes qui les différenciaient les

uns des autres. Un protocole ou cérémonial particulier, τύπος, propre à chaque ordre et à chaque bureau. réglait toutes les questions de tenue et de préséance. Si les préséances étaient fixées de façon immuable, il n'en allait pas de même de la tenue. Le costume différait de forme ou de couleur selon les fêtes. Suivant les circonstances, on allait à la Cour avec une chlamyde de couleur déterminée et ornée, ou pas, d'insignes nettement précisés, une tunique brodée de pourpre ou une robe brodée d'or ; on avait droit, ou pas, à une chaîne d'or, à un collier de pierres précieuses, à une agrafe. Tout ce cérémonial compliqué, ce protocole, demandait une grande attention et un « coutumier » rappelait, en chaque bureau, l'usage adopté pour la fête annoncée [1]. On comprend qu'il fallait, de toute nécessité, que, dès la veille d'une cérémonie, le personnel au complet fût alerté afin qu'il eût le temps de préparer ce dont il avait besoin pour le lendemain.

L'éparque. — L'éparque, ou hyparque, comme l'appelle très fréquemment le *Livre des Cérémonies*, était un des premiers personnages de l'empire. Il était, après l'empereur, le premier juge et le premier magistrat de la cité. Ici, c'est comme chef suprême de la police qu'il est de service commandé. Déjà, au VIe siècle, faire nettoyer et orner les rues [2] par lesquelles doivent passer les souverains lors des grandes sorties officielles, étaient attributions à lui dévolues. Corippus nous a laissé une description du cortège triomphal de Justin II (In laudem Iustini, *M. G. H. Auctores Antiquiss.*, T. III, L. IV, p. 148-149) qui mit toute la ville en liesse. Or, ce qui se faisait au VIe siècle se faisait encore aux IXe et Xe s., témoins Liutprand et le *Livre des Cérémonies* qui nous donne le récit du retour de Théophile à Constantinople. Les rues étaient soigneusement nettoyées avec de la sciure de bois et des décorations florales ; croix, couronnes, arcs de triomphe, barrières, balustrades, banderoles, les embellissaient tandis que grands seigneurs et simples parti-

1. On le voit, par exemple, pour la fête de Noël, ou pour le lundi de Pâques.

2. Le terme de λεωφόρος s'appliquait à toutes les grandes avenues de la capitale. La Mésé était une λεωφόρος coupé de carrefours (L. II, 21, p. 619).

culiers suspendaient aux murs de leurs palais ou de leurs demeures privées des tapisseries et des étoffes aux couleurs variées et illuminaient brillamment leurs habitations.

Ce paragraphe concerne les préparatifs immédiats qui doivent être faits avant que l'empereur ne sorte de ses appartements sacrés. Le jour même de la fête, de grand matin, c'est-à-dire après la fin de l'office des Laudes, les prépositos arrivaient au palais avec toute la maison impériale par le Caballarios.

Le Caballarios. — Le Caballarios était, au dire du *Livre des Cérémonies* (L. II, 13, p. 577) une des cinq sorties que l'empereur avait coutume de franchir lorsqu'il voulait sortir à cheval pour aller en quelque endroit de la ville ou de la banlieue. Si l'on en croit les *Patria*, le Caballarios datait du temps de Constantin (*Patria*, p. 145). Mais nous ne savons où il se trouvait. On pourrait le placer à l'extrémité de la muraille est du palais, près de la porte maritime et publique appelée aujourd'hui Ackor Kapou ou porte des Ecuries, à l'extrémité de la descente de Saint-Lazare qui, de la ville, passe derrière Sainte-Sophie, longe la muraille et aboutit à la mer. En faveur de cette hypothèse, nous avons le texte des *Patria* qui semble placer le Caballarios dans la partie basse du palais et le cite en même temps que la porte du Tzikanisterion. Et, de fait, il est plus que probable que le palais avait une issue sur la ville de l'un et l'autre côté. S'il en était autrement, pour aller au palais de Manganes ou à l'extrémité de la pointe du Sérail, soit à l'antique Acropole, par exemple, le souverain aurait dû faire un immense trajet et passer par la Chalcé, l'Augusteon et Sainte-Sophie. En cas de troubles, ce trajet eût été impossible. Par ailleurs, le récit de la prise de possession du palais par Basile, après l'assassinat de Michel III, nous prouve qu'il y avait tout près de la mer, dans la muraille, une issue fermée par une porte, probablement de marbre. Or, il ne peut être question ici que d'une porte donnant sur les quartiers urbains, puisque Eulogios, le Perse, qui reçut Basile avant qu'il n'entrât au palais, avait sa maison à proximité du palais de Marina, Τὰ Μαρίνης, donc en ville[1]. Mais que

1. Georges Moine, *Chronique*, L. V, p. 1069. P. G. 110.

cette porte soit celle qui donnait sur le Caballarios, sorte de place, sans doute, à portiques, où se trouvaient les écuries, c'est ce que semblent contredire d'autres données. Les préposites, d'après le texte, s'asseoient, en attendant l'ouverture des portes du palais. Or, les portes du palais qui s'ouvraient, le matin, étaient les Skyles et l'Hippodrome. C'est qu'en effet, c'était toujours par là que, d'ordinaire, les dignitaires passaient pour se rendre au Justinianos et de là au Chrysotriclinos. Les préposites ne prenaient pas, non plus, un autre chemin, comme le prouve leur entrée au palais le jour des Rameaux (L. I, 41 (32), p. 160). Mais il y avait d'autres portes, précisément celles que pouvait prendre l'empereur pour sortir à cheval du palais : c'étaient les portes du Caballarios, de l'église du Seigneur, de l'Hippodrome, de Daphné et du Tzikanisterion. Cette énumération semble placer le Caballarios sur les terrasses et à proximité des anciens palais. Ce qui peut, du reste, mettre fin à toute discussion c'est cette remarque du *Livre des Cérémonies* (L. II, 21, p. 614), qu'autrefois, l'empereur, à la naissance d'un fils, recevait le sénat dans le triclinos de Justinien et puis que tous s'en allaient au Caballarios. Le cortège se formait alors pour se diriger vers Sainte-Sophie, selon le cérémonial des grandes processions. D'où il faut conclure que, très probablement, le Caballarios devait se trouver du côté du Justinianos et des Skyles et que c'était, sans doute, un emplacement qu'il faut chercher soit devant les Skyles, soit tout près, et qui permettait à l'empereur de partir de là, à cheval ou en voiture, comme l'usage semblait l'exiger, précisément pour les baptêmes impériaux. Il ne serait pas impossible que le Caballarios fût à identifier avec l'hippodrome « couvert » sorte de manège, contigu au grand hippodrome : c'est, du reste, à cette hypothèse que nous nous sommes ralliés.

Le grand portier. — Le grand portier, le παπίας, était un eunuque qui avait, généralement, le rang de protospathaire. Il possédait les clés du palais et, avec l'hétériarque, était chargé d'ouvrir et de fermer les portes intérieures des demeures impériales. En certaines circonstances, comme lorsque l'on sortait la Croix pour l'exposer à la vénération de la Cour et des fidèles, le 1er août, c'était lui qui la portait

(L. II, 8, p. 539). La veille de la fête de saint Elie, c'était lui qui remettait aux dignitaires le cierge impérial. Il est souvent qualifié d'οἰκειακός pour le distinguer des autres portiers qui avaient la charge des palais de Daphné et de la Magnaure. Le grand portier avait sous ses ordres d'abord un second, le deutéros, qui lui-même avait des subordonnés et tout un personnel destiné aux divers services du palais, dont les diétaires, avec leur primicier, étaient les premiers et les plus importants. Leur service s'effectuait au moyen d'un roulement hebdomadaire, d'où leur nom d'ἑβδομάριοι. Il faut distinguer ces diétaires relevant du grand portier, des diétaires dépendant du deutéros comme nous l'allons voir.

Le Panthéon. — Comme nous l'avons déjà dit, le Chrysotriclinos avait la forme d'un octogone dessiné par huit « chambres » voûtées. Chacune de ces « chambres » donnait accès à des salles diverses. Le Panthéon était une de ces salles. Elle se trouvait sur le côté nord du Chrysotriclinos et servait lors de certaines promotions.

Les vestiteurs. — Les vestiteurs étaient des serviteurs eunuques relevant du deutéros du grand portier. Ils étaient chargés du vestiaire impérial. Lors des cortèges solennels, ils portaient la Croix qui marchait en tête du défilé. Indépendamment de ces vestiteurs de service, il y avait — nous l'avons dit — des dignitaires revêtus de ce titre. Ces vestiteurs avaient le rang honorifique de sénateur et n'étaient pas forcément eunuques (cf. Ebersolt, Fonctions et dignités du Vestiarium byzantin, *Mélanges Diehl,* I, p. 82-83).

La Verge de Moïse. — C'était, soi-disant, une relique apportée à Constantinople par Constantin et qu'on portait dans les grandes processions impériales avec la croix du même empereur (cf. Ebersolt, *Sanct. de Byzance,* p. 22). On la conservait dans l'oratoire de Saint-Théodore, avec d'autres objets d'apparat, à l'usage de l'empereur. Cette verge n'était, du reste, qu'un symbole de l'autorité de celui devant lequel elle était portée. Il y avait, au demeurant, plusieurs verges.

Oratoire de Saint-Théodore. — Cet oratoire était contigu au Chrysotriclinos et se trouvait dans la partie gauche du

palais, au nord-est. C'était une véritable chapelle intérieure ayant son autel et ses grilles. De précieuses reliques y étaient déposées. Entre le Chrysotriclinos proprement dit et l'oratoire, il y avait une « camara » devant laquelle était suspendue une portière. C'est dans cette chambre que les souverains allaient, parfois, revêtir leurs habits de parade et que certains dignitaires, au jour de leur promotion, revêtaient également les insignes que l'empereur venait de leur remettre.

Officiers préposés à la garde-robe et diétaires. — Les serviteurs préposés à la garde-robe, οἱ ἐπὶ τῶν ἀλλαξίμων faisaient partie de la « maison impériale », du koubouklion, et relevaient du deutéros, ou second du grand portier. Comme ce dernier, le deutéros avait sous ses ordres, outre les vestiteurs et les officiers préposés à la garde-robe, des diétaires particuliers. C'est pourquoi le *Livre des Cérémonies* a soin de spécifier qu'il s'agit ici des diétaires attachés à cette section de la maison impériale pour les distinguer des diétaires appartenant au service du grand portier.

Le nom des premiers a pour origine le verbe ἀλλάσσω employé pour indiquer les changements qu'exigeait le cérémonial touchant les costumes impériaux. Le mot ἀλλάξιμον : livrée, uniforme, vêtement de parade (cf. Kondakov, *Byz.*, I, p. 10) se forma tout naturellement quand le verbe ἀλλάσσω, ἐξαλλάσσω prit le sens de revêtir un vêtement de cérémonie et qu'on eut, par suite, les composés ἀπαλλάσσω et ὑπαλλάσσω avec le sens d'enlever et de mettre ses habits de Cour.

Le nom des seconds venait du mot δίαιτα qui, du sens général de « séjour, habitation », avait pris le sens restreint d' « appartement ». Quand on ne spécifiait pas de quel appartement, en particulier, on voulait parler : κοιτών, τρίκλινος, on disait δίαιται. Les diétaires des deux classes, probablement, avaient un local qui leur était réservé, le diétarikion, situé près du Panthéon (cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 92.)

Ταβλίον, ταβλίν. — Le mot ταβλίον, ταβλίν, a des acceptions différentes. Inconnu du grec classique, il vient du latin *tabula*. Tertullien emploie ce mot pour désigner les plis d'un vêtement, puis, le mot devint synonyme du mot *clavus*, carré

d'étoffe, pourpre ou or, placé sur la tunique ou la chlamyde (cf. Ducange au mot ταβλία). Du contenu au contenant, le pas était aisé à franchir et c'est ainsi que ταβλίον devint aussi le coffret dans lequel on conservait les vêtements impériaux.

Κορνίκλια. — Les κορνίκλια étaient des boîtes de forme cylindrique contenant les couronnes impériales. Ce mot appartenait, probablement, au langage vulgaire et ne se rencontre pas, à ma connaissance, chez les auteurs des IX[e] et X[e] siècles. Peut-être, s'était-il formé sur le latin *corona*. Il signifiait bien, en tout cas, la boîte ou l'écrin dans lequel on enfermait une couronne.

Στέμματα. — Les Byzantins faisaient une distinction entre les στέμματα et les στέφανοι. En général, les chroniqueurs ne parlent que de στέμματα. Toutefois, Constantin VII, dans la *Vie de Basile*, emploie le mot στέφανος. Le στέμμα était, en effet, la couronne impériale, signe de puissance et d'autorité. D'où le mot στέψιμον pour désigner le couronnement impérial. Si le mot de στέφανος n'était pas complètement tombé en désuétude quand il s'agissait de couronne impériale de l'empereur, il était, cependant, surtout en usage pour désigner la couronne nuptiale que les souverains, lors de leur mariage, recevaient du patriarche et qu'ils allaient ensuite déposer sur le lit de parade de la Magnaure (pour les στέμματα et les στέφανοι, cf. Ebersolt, *Les arts somptuaires à Byzance*, p. 22 et 32 ; Ducange, *Const. christ.* (les planches) et Regel, *An. byz.-russ.*, p. 75 et seq.). Au chapitre 46 (37) le protocole n'emploie que le mot στέμμα tout en faisant observer que cette couronne pouvait être rouge, blanche ou verte, ce qui veut dire que le στέμμα était composé d'un double cercle d'or ornementé d'un ruban d'étoffe précieuse de couleurs interchangeables. C'était une sorte de turban.

Spathaires impériaux. — Les spathaires impériaux dont il est ici question étaient des serviteurs qui possédaient le titre de spathaire. Comme on avait les σπαθαροκουβικουλάριοι, on avait de même des σπαθαροκανδιδάτοι, c'est-à-dire des candidats ayant le titre de spathaire. Ils n'avaient rien de militaire et leur nom ne désignait pas, à proprement par-

ler, une fonction ou office. Tout leur rôle, rôle de parade, consistait à porter les armes de l'empereur, le bouclier, la lance, l'épée, et, sans doute, le fanion impérial, le φλάμμουλον.

Toût le cérémonial qui suit est, peut-être, un souvenir du *processus consularis*. Le nouveau consul ne s'habillait pas dans sa demeure. L'empereur, de même, va revêtir les insignes impériaux dans le palais de ses lointains prédécesseurs.

Le Palais de Daphné. — Le palais de Daphné était la partie la plus ancienne du Grand Palais. Il avait été construit par Constantin en même temps que la Chalcé et les Scholes et servit longtemps de demeure aux souverains. Ce palais communiquait avec l'Hippodrome, l'Augusteon et la Magnaure, par de grandes portes d'où l'empereur pouvait sortir directement à cheval : porte de l'Hippodrome, de l'église du Seigneur et de Daphné. Il communiquait avec le Chrysotriclinos par le Lausiakos, le Triconque et le Sigma. Il ne formait pas à lui seul un édifice unique, mais tout un ensemble de constructions, séparées les unes des autres par des terrasses, des portiques et, peut-être, des jardins. La partie centrale de Daphné était l'Augusteus, salle principale de réception du palais, au plafond de laquelle resplendissait une grande croix d'or ornée de pierres précieuses, et meublée de divans (de lits) courant le long des parois. Autour de l'Augusteus rayonnaient diverses dépendances qui communiquaient, soit directement, soit par des portiques, avec lui ; divers monuments, civils et religieux, aussi, dont mention sera faite au cours du cortège impérial.

L'Octogone. — L'Octogone était un de ces monuments. Il se trouvait, quand on venait du Chrysotriclinos, devant l'église Saint-Étienne. Il tirait son nom de la forme qui lui avait été donnée par les architectes. C'est là que l'on apportait les vêtements impériaux, parce que c'était là que l'empereur entouré de sa maison seule, loin des regards de la foule, revêtait les insignes de la royauté : la chlamyde et la couronne. C'était, encore, un souvenir de l'antique *processus*. Sous l'empire, le nouveau consul revêtait les insignes de sa charge à huis clos, sous la protection du foyer domestique. Cette prise d'habit avait quelque chose de sacré (cf. Jul-

lian, *op. cit.*, p. 146). L'Octogone, outre la salle réservée à l'empereur pour s'habiller, devait compter d'autres appartements. Nous ne connaissons que le kiton de l'Octogone, appelé aussi kiton de Daphné, salon de repos où l'empereur se retirait un instant, attendant de continuer sa marche vers Sainte-Sophie. Il n'est pas impossible que l'Octogone ait été, au temps de Constantin, la demeure privée de l'empereur, l'endroit où il avait ses appartements particuliers. L'Augusteus jouait alors un peu le rôle du futur Chrysotriclinos. De l'Augusteus partaient l'Octogone, l'église de Saint-Etienne, le Consistoire ou salle du trône, le Delphax ou salle à manger, d'autres salles encore, dont le nom n'est pas arrivé jusqu'à nous.

Saint-Etienne de Daphné. — Saint-Etienne était la principale église de l'ancien palais. Ce sanctuaire, qu'il ne faut pas confondre avec Saint-Etienne de l'Hippodrome, fut construit soit par Constantin, soit, après lui, par Pulchérie en 428 (cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 52) ; sa forme en est inconnue, mais, vraisemblablement, il devait être construit sur le plan des églises du IVe et du Ve siècle, c'est-à-dire en forme basilicale. Ce fut longtemps l'église officielle du palais. Là se faisaient alors les grandes fonctions publiques. Au IXe siècle, les mariages impériaux avaient toujours lieu à Saint-Etienne. Ce n'est qu'au Xe siècle qu'ils commençèrent à être célébrés à Sainte-Marie-du-Phare (L. I, 48 (39), p. 201) ; c'est là aussi que se déployait la solennité du couronnement de l'impératrice. Il en allait de même des fiançailles impériales et de multiples autres cérémonies, telle que l'élection du César et cette bénédiction des eaux, la veille de l'Epiphanie, qui va être décrite plus loin. Avant que la Théotokos du Phare ne fût construite, on peut dire que Saint-Etienne était l'église « paroissiale » de l'empereur. Elle le resta même toujours pour les dignitaires de la Cour. C'est dans ce sanctuaire que l'on conservait la grande Croix de Constantin.

L'Onopodion. — Nul texte ne nous dit que l'Onopodion était une terrasse ; tout au contraire. Si l'on examine avec attention les divers passages du *Livre des Cérémonies* où il est question de cet endroit, on se convainc que ce devait être, en réalité, le grand vestibule de Daphné. D'abord, entre

l'Augusteus et l'Onopodion, il n'y a que le portique et l'étroit passage de la Main d'Or. Les grands dignitaires de l'empire ne peuvent que défiler devant l'empereur.

Deuxièmement, la véritable réception et la cérémonie de la grande révérence de Cour consistant à tomber à genoux devant les souverains ont lieu à l'Onopodion. Or, pour cette cérémonie, il faut de la place et un lieu à l'abri des intempéries. On ne voit pas bien la Cour, en habits de parade, accomplissant ce geste rituel sur une terrasse ouverte à la pluie et à tous les vents et dont le sol pouvait être mouillé et boueux. Il faut donc penser que l'Onopodion était un local fermé.

Troisièmement, trois portes, en tout cas, faisaient communiquer l'Onopodion avec les édifices qui l'avoisinaient : le Tribunal des Dix-neuf Lits, vaste cour, elle ouverte, et sur laquelle s'élevait une terrasse — on y accédait par des marches —, le Consistoire et la salle d'apparat des Dix-neuf Lits. Malgré les portiques qui pouvaient entourer l'Onopodion, il n'est guère possible d'imaginer ces portes donnant sur le Tribunal des Dix-neuf Lits, sur le Consistoire et sur la salle de réception, si nous avions affaire à une terrasse ouverte.

Quatrièmement, certaines promotions qui avaient lieu à la porte de l'Onopodion et au Consistoire ne peuvent s'expliquer logiquement que si l'Onopodion était un vaste vestibule fermé faisant communiquer l'Augusteus et la Main d'Or, à la terrasse des Dix-neuf Lits, à la salle d'apparat et au Consistoire. Il semble qu'une porte monumentale flanquée de deux grandes colonnes dont il est fait souvent mention dans le *Livre des Cérémonies*, se trouvait dans l'axe de la Main d'Or et de l'Augusteus et ouvrait sur le Tribunal des Dix-neuf Lits. De chaque côté, à droite et à gauche, une porte donnait sur le Consistoire, une autre sur la salle des Dix-neuf Lits.

Pourquoi maintenant les chambellans portant les armes impériales se plaçaient-ils en cet endroit ? Probablement parce que c'était encore un souvenir de l'ancien processus impérial. À Rome, au IVe siècle, l'inauguration du nouveau consul se faisait fréquemment au palais du prince. C'est de là qu'il se rendait au Capitole et c'est alors seulement que commençait la marche triomphale. Le consul était, à partir du moment où il portait les insignes de sa charge, précédé des licteurs, la hache dans leurs faisceaux. Ainsi à Byzance. La première

partie du trajet impérial se faisait en forme relativement privée. Le grand déploiement de faste ne commençait que lorsque le souverain apparaissait avec la chlamyde et la couronne, sortant de l'Augusteus. A partir de cet instant, les troupes vont le précéder et tout d'abord ses hommes d'armes, les spathaires et les gens préposés à son service personnel.

Sortie de l'empereur. Le scaramange. — C'est, en effet, ce qui nous est décrit à la fin de ce paragraphe. Les souverains sortaient de leurs appartements privés, contigus au Chrysotriclinos, situés à droite sur le côté sud et que des portes d'argent séparaient de cette salle du trône [1]. Ils se rendaient dans la niche ou abside est, dont la conque était décorée d'une grande mosaïque, pour y faire leur prière avant que de quitter leur habituelle demeure (cf. sur cette mosaïque célèbre, Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 81). Ils portaient le scaramange qui était, primitivement, un vêtement de sortie.

Le scaramange, par la suite, devint un habit de Cour et en eut toute la richesse et la variété. A l'époque où fut rédigé ce chapitre, le scaramange était une tunique étroite, serrée à la taille par une ceinture ou un ceinturon et tombant jusqu'aux pieds. Fait de diverses coupes et de diverses couleurs, il servait aux empereurs de vêtement de dessous comme le chiton. Suivant les fêtes et les circonstances, le scaramange des souverains pouvait être blanc, pourpre, or, etc. Sur cette tunique, les empereurs revêtaient le divitision et la chlamyde (cf. Kondakov, Trad. Grégoire, *Byzantion*, 1924, I : Les costumes orientaux à la cour de Byzance. Et Phourikès : περὶ τοῦ ἐτύμου τῶν λέξεων· σκαραμάγγιον, καβάδιον, σκαπάνικον, p. 445 et seq., cf. le divitision, infra, p. 67).

Προσκύνησις. — Le mot προσκύνησις a des sens assez variés. Il signifie bien quelquefois « adoration », mais, le plus souvent, il désigne la révérence profonde qui consiste à incliner la tête et les épaules jusqu'à mi-corps. Aujourd'hui, dans le grec moderne, il a encore ces divers sens. Il y avait

1. Il est probable que ces appartements impériaux étaient ceux de Lécapène et de sa famille. Il semble, d'après certains textes, du reste assez confus, que Constantin VII, au moins durant le règne de l'usurpateur, continua à habiter les anciens appartements de Théophile, de Michel et de Basile.

plusieurs formes de révérences, σχῆμα τῆς προσκυνέσεως : la simple inclination de tête, l'inclination profonde, enfin, la révérence faite en tombant à genoux. C'est cette dernière qu'on voit souvent représentée sur les documents iconographiques. Le souverain, aux pieds du Christ — Léon VI dans la mosaïque de Sainte-Sophie —, de grands dignitaires devant le basileus, sont figurés presque à plat ventre. Ici, il s'agit simplement de la révérence profonde. Quand le cérémonial exige une autre forme de προσκύνησις, l'auteur l'indique toujours.

Le sagion. — Le sagion que l'empereur revêtait sur le scaramange était un vêtement de demi-gala, plus court que la chlamyde. Il était de pourpre et brodé d'or, parfois enrichi de perles. Certains dignitaires avaient droit au sagion (cf. Ebersolt, *Mél. d'hist. et d'archéol.*, p. 50 et seq.).

Nous traduisons le composé χρυσοπερίκλειστος par « cerné d'or » ce qui est bien le sens étymologique et vrai, mais aussi peut-être, un peu vague. En réalité, les vêtements ainsi qualifiés étaient probablement brodés d'or, que la broderie fût dans des cercles ou placée aux extrémités du vêtement, plutôt que « tissés à fils d'or ». Nous avons, dans le *Livre des Cérémonies*, de multiples substantifs ou adjectifs, tous ayant trait aux vêtements de Cour, composés avec χρυσός sans que nous puissions toujours saisir avec exactitude la nuance de sens que ces divers vocables représentent. Voici ceux que nous relevons pour le moment : χρυσοκέντητος, brodé d'or, piqué d'or (cf. *Byzantion*, I, p. 13) ; χρυσόκλαβος, mot qui s'applique spécialement à la chlamyde et qu'il ne faut pas confondre, je crois, avec χρυσόταβλον. Le premier veut indiquer une chlamyde à bande ou bordure d'or cousue sur le costume ; le second, une chlamyde avec tablion d'or. C'est ainsi que nous avons aussi l'adjectif χρυσοκλαβαρικός et le mot χρυσόκλαβον atelier situé dans le Grand Palais où l'on confectionnait les bandes d'or destinées aux costumes d'apparat (cf. Ebersolt, *Arts Sompt.*, p. 5) ; χρυσοσωληνοκέντητος (L. I, 10, p. 72) que nous avons traduit simplement « à fils d'or », mais qui indique une ornementation brodée en fils d'or et imitant des cannelures (cf. Ebersolt, *op. cit.*, p. 46) ; χρυσοϋφής, χρυσοΰφαντος étoffes tissées de fils d'or ; χρυσοφεγγής, étoffe ayant des reflets d'or.

Le Phylax. — Le Phylax était attenant au Chrysotriclinos avec lequel il communiquait sans doute, par une des chambres voûtées. Il était construit sur le côté nord-est du Chrysotriclinos. Le cortège traversait la galerie des Quarante-Saints pour arriver du Chrysotriclinos, par le Phylax, au Triconque. Le Phylax servait de trésor et l'on y conservait diverses œuvres d'art (L. II, 15, p. 580). Sans que nous puissions l'affirmer avec certitude, il semble que ce local devait servir — ou avait dû servir — de vestiaire pour les impératrices. On y conservait, en tout cas, des vêtements appartenant à ces dernières. C'est aussi au Phylax qu'allait, avant sa promotion, la patricienne à ceinture. Il se pourrait que le Phylax et le Panthéon fussent des constructions appartenant déjà, au moins avant l'époque des Lécapènes, au gynécée impérial.

Le Sigma était une construction de l'empereur Théophile qui se trouvait à l'ouest du Triconque, autre construction du même empereur. Le nom de Sigma lui venait de sa ressemblance avec la lettre grecque du même nom qui formait une sorte de demi-lune. Cette construction était à deux étages. Le cortège impérial passait par la salle supérieure de l'édifice qui devait être un peu plus haut que le niveau du Chrysotriclinos. L'étage inférieur du Sigma auquel on accédait par un escalier formait une galerie circulaire avec dix-neuf colonnes. Le Sigma en avait quinze et faisait fonction de péristyle pour le Triconque. C'était en somme un portique demi-circulaire. On l'appelait aussi parfois le péridrome du Sigma. Cette galerie communiquait avec le Triconque, lui aussi à deux étages, par une porte d'argent flanquée de deux porte de bronze[1].

C'est l'ordonnance de ces deux édifices à deux étages qui fait qu'il serait intéressant de savoir avec certitude si le Chrysotriclinos ne possédait pas, — ce qui est bien vraisemblable — lui aussi, un rez-de-chaussée.

1. Ces constructions de Théophile furent, probablement, édifiées d'après des données architecturales arabes. On peut s'en rendre compte en examinant les fouilles de Samara, en Mésopotamie. Le Palais d'Al-Moutasim, fils d'Haroun-al-Raschid, à Samara, rappelle ce que nous disent les chroniqueurs touchant les constructions de Théophile (cf. H. Viollet, *Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* XII, II, 1913, p. 567 et seq. ; 685 et seq.).

Les manglavites. — Le corps des manglavites, μαγκλάβιον, μαγκλαβῖται, μαγγλαβῖται, μαγλαβῖται était un corps de la garde du palais. Il était composé de dignitaires, οἱ τῇ τοῦ μαγγλαβίτου ἀξίᾳ τετιμημένοι, portant, au moins en certaines circonstances, le scaramange et l'épée (L. II, 15, p. 576). Ils précédaient l'empereur avec l'hétérie. A eux, chaque matin, incombait le soin d'ouvrir certaines portes du palais. Ils se tenaient au Lausiakos où ils avaient leur banc. Leur chef, qui avait rang de protospathaire, semble avoir été un assez haut personnage. Il portait le titre de protomanglavite, de primicier, ou, tout simplement, de manglavite et pouvait atteindre aux plus hautes dignités, tel ce Constance, patrice et drongaire de la flotte qui, d'abord, avait été protospathaire et manglavite et fut ambassadeur de Romain I[er] en Ibérie (cf. *De Admin. Imper.*, ch. 46, p. 360).

Les listes données par le *Livre des Cérémonies* ainsi que celles données soit par Uspenski, soit par Beneševic, signalent les spathaires et οἱ πρωτοσπαθάριοι τοῦ μαγ(κ)λαβίου, les spatharocandidats et les manglavites, les manglavites. En outre, la liste d'Uspenski signale les manglavites ayant le titre sans la fonction. C'étaient probablement des manglavites ayant achevé leur temps de service, οἱ ἄπρατοι. (cf. Schlumberger, *Sigillographie,* p. 537 et Beneševic, Die byz. Ranglisten, *Byz. Neugr. Jahrb.* V, 1926-1927, p. 142).

Comme tous les autres dignitaires ou fonctionnaires du palais, leur chef était parfois employé à d'autres missions : comme ce manglavite Morothéodore que Michel et Basile envoyèrent tuer le moine qui les insulta après le meurtre de Bardas ; comme ce Bartzapedon que Basile chargea d'aller capturer les fils d'Apostyppis, Bardas et David, meurtriers de Baianos (*Vit. Basili,* p. 324). Par ailleurs, la situation du manglavite le mettait à même de favoriser singulièrement conjurations et meurtres. Ce fut grâce à la connivence des manglavites que Léon V fut assassiné. Sous Romain Lécapène, Arsène et Paul, le manglavite, firent une conjuration qui, dénoncée par un certain Léon, leur valut d'être aveuglés et exilés.

L'hétérie. — L'hétérie, comme le μαγκλάβιον, était un corps militaire chargé de la surveillance du palais, mais plus spécialement attaché, semble-il, à la personne même de l'empereur. Son chef, le grand hétériarque, était un des

hauts dignitaires de la couronne et se rattachait à la classe des stratarques. Sa fonction et celle du corps qu'il commandait était d'abord palatine. Avec les chefs qu'il avait directement sous ses ordres, les ἄρχοντες τῆς ἑταιρείας, et le personnel dont se composait ce corps et qui, comme les diétaires du Grand Palais, faisaient leur service, chaque semaine, par tour de rotation, d'où le nom d'hebdomadaires et de parhebdomadaires de l'hétérie, l'hétériarque ouvrait, ainsi que le grand portier, au premier matin, les portes du palais. Mais ce n'est pas lui qui avait les clés des demeures impériales. Son corps fonctionnait pour la garde immédiate et extérieure du Chrysotriclinos et de ses dépendances. Quand Basile, voulant, après l'assassinat de Michel, s'emparer du palais, arriva devant les portes intérieures, il fit avertir l'hétériarque Artavasdos qui s'en alla chez le grand portier, lui arracha les clés et ouvrit au nouveau basileus la porte qui lui permit d'entrer au palais même. C'est dire que si l'hétérie avait la garde des édifices, cette garde était plutôt extérieure qu'intérieure et cela pour cette raison que l'hétérie paraît surtout avoir été attachée plus à la personne du souverain qu'à son palais, d'où, peut-être, son nom. C'était la garde auxiliaire et privée du basileus. L'hétérie se divisait en deux groupes : la grande et la moyenne hétérie, chacune ayant ses chefs propres. La moyenne hétérie avait son quartier général à la porte des Skyles ; la grande ou, en tout cas, l'hétériarque, se tenait au Lausiakos, près de la porte de bronze donnant sur les cuisines. Si l'hétérie n'était pas, à proprement parler, un corps militaire, elle était pourtant armée, à la différence des officiers commandés par le grand portier. Son recrutement, lui aussi, semble avoir été différent. D'après le *Livre des Cérémonies* (L. II, 15, p. 576) la grande hétérie comptait, dans son corps, des Macédoniens ; la moyenne, des Phargans et des Khazares. Les uns et les autres portaient des épées et des boucliers. La grande hétérie avait, en outre, avec un riche costume, la hache à un et à deux tranchants. C'est ce recrutement qui explique que Basile, macédonien de naissance, fut confié par l'empereur Michel à l'hétériarque André ; que Stylien Zaoutzès, macédonien, eut, un temps, la dignité d'hétériarque et que ce fut un Phargan de l'hétérie qui blessa Basile en voulant le sauver (*Vit. Eutym.*, 1, p. 2) et c'est aussi pourquoi Bury (*The*

Imperial Administrative System., p. 107) incline à penser que l'hétérie ou les φοιδεράτοι ne faisaient en réalité qu'un seul et unique corps (sur les φοιδεράτοι, à une époque antérieure, cf. Maspéro, *B. Z.* XXI, 1912, p. 97).

Les textes ne nous parlent que de l'hétérie ou, quand ils veulent faire une distinction : de la grande et de la moyenne hétérie. Ceci laisse supposer qu'il y avait — ou qu'il y avait eu — une petite hétérie car, une fois pourtant (Georges Moine, *Chronique*, p. 1085), Stylien est indiqué comme chef de la « petite hétérie » et la *Vie de sainte Théophano* le donne comme ayant la dignité de protospathaire, alors que peu d'années plus tard, nous voyons Romain Lécapène, avant son accession au trône, créé hétériarque et magistros. Il se pourrait, peut-être, qu'il y ait bien eu, en réalité, trois corps d'hétériarques : le premier, composé en majorité de Macédoniens, chrétiens et sujets de l'empire ; le second, composé de Phargans et de Khazares, étrangers chrétiens, soldats, les uns appartenant à des pays alliés de l'empire, les autres, non ; le troisième, composé de soldats non chrétiens : Turcs, Hongrois, Sarrasins, passés au service de l'empire. Il est curieux, en effet, que le *Livre des Cérémonies* fasse souvent, d'une part, la distinction entre les ἐθνικοί et les βαπτισμένοι (p. ex. II, 15, p. 579, à propos des Russes ; II, 52, p. 576, 772, à propos des Turcs, Khazares et autres) et, de l'autre, qu'après nous avoir dit au L. II, chapitre 15, que les Phargans et les Khazares appartenaient à la moyenne hétérie, il sépare au L. II, chapitres 18, p. 607 ; 44, p. 660 et 50 p. 698, les Phargans, de la grande et moyenne hétérie. Ceci n'est pourtant qu'une conjecture. Bury incline à penser que la petite hétérie fut supprimée, soit vers la fin du IXe siècle, soit au Xe.

Le logothète. — De quel logothète est-il ici question ? Il y avait quatre logothètes dans la haute administration : le logothète τοῦ γενικοῦ, le logothète τοῦ στρατιωτικοῦ, le logothète τοῦ δρόμου, le logothète τῶν ἀγελῶν. Reiske estime qu'il s'agit du logothète du drome et il a, peut-être, raison. Au Xe siècle, en effet, ce haut fonctionnaire a vu sa situation grandir. Il est quelque chose comme un premier ministre. On l'appelle donc le logothète tout court. Néanmoins, dans les quatre listes qui nous sont parvenues, il est toujours désigné par son titre complet : logothète du drome. Ce logo-

thète appartenait à la classe des « sekretikoi », grands fonctionnaires civils ayant la direction des bureaux d'ordre administratif de l'empire et dont le logothète semble même avoir été le chef. Bury (*The Imp. Adm. System.*, p. 91) cite pour le VIIIe siècle, un logothète, Nicétas, qui est qualifié de : τοῦ ἐνδοξοτάτου ἀπὸ ὑπάτων πατρικίου καὶ μαγίστρου τῶν βασιλικῶν ὀφφικίων.

Comme Théoctiste, sous le règne de Théodora, le logothète pouvait cumuler plusieurs charges ou dignités à la fois.

A titre de premier ministre il était reçu chaque matin par l'empereur au Chrysotriclinos. A titre de chef des grands offices, il présentait au souverain fonctionnaires civils et militaires; à titre de ministre des affaires étrangères, il servait d'intermédiaire entre les ambassadeurs étrangers et le basileus. Cette haute situation du logothète lui valait les premières dignités de l'empire. Tandis qu'au VIIIe siècle, il n'était guère encore — généralement du moins — que protospathaire, aux IXe et Xe siècles, il est patrice et même magistros. Il faut enfin remarquer qu'à la différence des autres hauts fonctionnaires de l'empire, lui et les trois fonctionnaires qui vont suivre, paraissent attachés d'une façon plus particulière à la personne de l'empereur, en ce sens que, plus que les autres, ils font partie de l'entourage immédiat du souverain.

Ce n'est sans doute pas pour rien que Théoctiste était à la fois logothète et préfet du caniclée et qu'à sa mort Bardas garda pour lui le second office et donna le premier à son beau-fils, Symbatios.

Pourtant, un doute peut surgir. Dans le *processus consularis,* au IVe siècle, c'est le *comes sacrarum largitionum* qui se trouvait à cette place. Or, le *comes largitionum* était devenu, à Byzance, le logothète τοῦ γενικοῦ, sorte de ministre des finances qu'on appelait, en général, sous une forme abrégée, ὁ γενικός, mais aussi le logothète tout court. De plus, chose à noter, au IVe siècle, le *comes largitionum* était accompagné du *magister officiorum* sous les ordres duquel se trouvaient précisément les employés des bureaux de la chancellerie impériale, ces mêmes personnages qui apparaissent ici à côté du logothète. Malgré ce doute, qu'il fallait, ce semble, indiquer, il paraît bien qu'il s'agit ici du logothète du drome puisque nous le retrouvons, avec le

préfet du caniclée, à l'Augusteus lorsque l'empereur sort, et au L. I, 30 (21), p. 114, avec le chef de la chancellerie et le protonotaire.

Le préfet ou chartulaire du caniclée. — Le préfet du caniclée ne se rattachait à aucune classe de fonctionnaires ayant des bureaux propres. Son nom représentait tout à la fois un titre et une fonction ; un titre, comme le recteur ou le syncelle ; une fonction, comme le maître des cérémonies ou le protostrator. Le préfet du caniclée était le préposé à la signature impériale, le mot κανίκλειον ayant le sens d'encrier. Sous ce rapport, son titre était purement honorifique. Mais, parce qu'il était préposé à la signature impériale et vivait dans l'intimité du souverain, son influence politique était, indépendamment des fonctions qu'il pouvait remplir, grande par elle-même. C'est ainsi que nous savons, d'après les archives de Lavra, que les moines de ce couvent étaient sous le patronage du préfet du caniclée (cf. Rouillard, *Byz.* III, p. 260 et *Ech. d'Or.*, 1933, p. 444 ; Dölger, Der Kodikellos des Christodoulos in Palermo, *Arch. f. Urkundenforschr.*, XI, 1929, p. 44) et que ce grand dignitaire de la couronne qui pouvait porter les plus hauts titres, comme celui de magistros, était compté parmi les familiers de l'empereur. Suivant qu'il était eunuque ou non, le préfet du caniclée pouvait être chargé d'une autre fonction que celle attachée à son titre, mais une fonction conforme à sa situation particulière.

Le protoasecretis. — Le protoasecretis, ou chef de la chancellerie, était un des grands fonctionnaires de la classe des secretikoi. Il avait sous ses ordres les scribes et notaires chargés de dresser les actes publics que l'empereur signait. Nous savons que Photius était protoasecretis au moment où il fut choisi par Bardas pour succéder au patriarche Ignace.

Le protonotaire. — Sur le protonotaire, chef évidemment des notaires, nous sommes mal renseignés. Il paraît être ici un personnage d'importance faisant partie de l'entourage immédiat du souverain. Et cependant, comme tel, il n'apparaît dans aucune liste. Il y avait des protonotaires dans divers bureaux et dans l'armée. Il ne s'agit pas de ceux-là. Mais le logothète du drome avait sous ses ordres un premier

officier, le protonotaire du drome, qui, lui, est indiqué, quoique en un rang secondaire, dans les listes, avec le titre de spathaire. Il est donc possible que ce soit ce second du logothète que l'on désigne ici. De même que Constantin a écrit le logothète tout court, il aura écrit aussi « le protonotaire » sous-entendant dans les deux cas le terme de « drome »[1]. Peut-être, pourrait-on par ailleurs apparenter le protonotaire au personnage que dans les Cours modernes on appelle le « secrétaire des commandements », personnage de confiance accompagnant habituellement le souverain. Le protonotaire serait alors un haut fonctionnaire que les listes ont oublié pour une raison qui nous échappe.

De la terrasse sur laquelle était édifié le Chrysotriclinos, les souverains s'en allaient au palais de Daphné. Les textes ne parlent ici, ni de montée, ni de descente; il faut donc supposer que, dans cet itinéraire, pour eux, le chemin était plan. S'il y avait des rez-de-chaussée à certains monuments, le cortège n'y passait pas, mais traversait les étages supérieurs qui étaient tous au même niveau, ou à peu près.

L'itinéraire que suivaient les souverains, du Chrysotriclinos à Daphné, est maintes fois décrit dans le *Livre des Cérémonies*. Il n'est pas toujours invariablement le même. Suivant les circonstances ou le protocole, les souverains pouvaient passer par des édifices différents. Ici, partant du Phylax qui se trouvait au nord-est du Chrysotriclinos, ils suivent la galerie des Quarante-Saints et passent par le Triconque pour se rendre au Sigma où les attendaient les premiers dignitaires dont nous avons parlé[2]. Du Sigma, ils entraient dans le palais de Daphné. Là, les premiers édifices qu'ils rencontraient sur leur route, avant d'arriver à l'Augusteus, étaient des oratoires. Il est assez probable qu'ils n'entraient pas réellement dans chacun de ces sanctuaires. Comme on le fait aujourd'hui encore, ils devaient se contenter de s'arrêter un instant devant la porte vraisemblablement ouverte. Ils s'inclinaient profondément, par trois fois, prenant, à chaque

1. Au L. I, ch. 33 (24) le titre de ce fonctionnaire est donné au complet : ὁ πρωτονοτάριος τοῦ δρόμου.

2. En certaines fêtes, patrices, stratèges, domestiques recevaient là l'empereur.

station, de la main de leur préposite, le cierge qu'un serviteur remettait tout allumé à ce dernier. Ce cierge ressemblait, sans doute, à celui que nous voyons sur maintes miniatures.

Le sanctuaire de la Mère de Dieu. — Le sanctuaire de la Mère de Dieu, le « premier construit », pas plus que le sanctuaire de la Sainte-Trinité qui était contigu au premier, ne nous est autrement connu. Le qualificatif qui lui est ici donné de πρωτόκτιστος ne se retrouve dans aucun autre passage du *Livre des Cérémonies.* Quand l'auteur parle, ailleurs, de ce sanctuaire de la Mère de Dieu, il se contente de préciser qu'il s'agit de celui de Daphné. Ces oratoires situés derrière l'Augusteus se trouvaient donc les premiers que le cortège impérial rencontrait lorsqu'il pénétrait à Daphné en venant du Chrysotriclinos. Mais, pourquoi, disait-on que le sanctuaire de la Mère de Dieu était le « premier construit » ? Probablement parce qu'il ne le fut que longtemps après la mort de Constantin et lorsqu'à la suite du Concile d'Ephèse, en 431, toute la chrétienté orientale se mit à dédier des églises à la Mère de Dieu. Auparavant, les églises étaient toujours consacrées à Dieu ou aux martyrs dont, soit les corps, soit les reliques, reposaient sous l'autel. Quand l'usage s'établit de dédier des églises à Marie, on s'empressa, au palais impérial, d'édifier, sans doute à côté du sanctuaire de la Sainte-Trinité déjà existant, cet oratoire qui devint le premier sanctuaire consacré à la Vierge : d'où son nom. Si tout le palais de Daphné était, vu son antiquité et le souvenir de Constantin, comme des premiers empereurs qui l'habitèrent, en grande vénération à la Cour, on comprend que ces antiques oratoires devaient l'être plus encore et c'est pourquoi le cortège impérial prend ici presque forme de pélerinage.

Stenakion. — Du sanctuaire de la Sainte-Trinité que les souverains ne saluaient qu'en passant, ils entraient alors véritablement dans le στενάκιον qui reliait la Trinité au Baptistère. Nous devons être ici en présence d'édifices constantiniens. Ce stenakion, « couloir, lieu ou passage resserré », était, sans doute, ou un petit bâtiment ou une étroite chapelle dans laquelle on avait déposé un certain nombre de reliques apportées à Byzance d'un peu partout,

mais surtout de Jérusalem. Il semble que le stenakion devait être adjacent à l'oratoire de la Sainte-Trinité, du côté de l'autel. En tout cas, soit au stenakion, soit au Baptistère, les empereurs entraient.

Le Baptistère. — C'est qu'au Baptistère qui ne servait plus, comme tel, depuis longtemps déjà, on avait déposé, à une époque indéterminée, trois grandes et belles croix qui, sans doute, étaient un héritage des temps anciens. L'une de ces croix, la plus grande, datait peut-être — on le croyait du moins — du règne de Constantin et ne sortait pas du Baptistère. Les deux autres étaient transportées, lors des cortèges officiels, l'une dans la rotonde aux huit colonnes et l'autre aux Lychni. A la croix du Baptistère, les gens de la chambre fixaient les cierges qui, jusque-là, avaient servi aux souverains. C'était un acte de dévotion. Comme nous l'apprend une scolie, ajoutée au texte, vers 945, probablement, (cf. Rambaud, *L'empire grec au X*[e] *siècle*, p. 106) depuis que Byzance posséda la fameuse image d'Edesse, on suspendit à la croix exposée aux Lychni « la peinture de Perse », c'est-à-dire, très vraisemblablement, ou l'image elle-même ou, plus probablement, une copie de l'image miraculeuse [1].

1. Cette scolie n'est pas sans faire de difficultés. La ἡ περσικὸς γραμμή est, selon toute apparence, une erreur de copiste. Peut-être faut-il lire περσίδος ou ἐκ περσίδος au lieu de περσικός. Il faut remarquer toutefois que le *Codex* accentue sur le premier ε : πέρσικος. Constantin le Rhodien dit : ἤ περσικῆς τιάρας εὔγυρον λόφον (Cf. *Rev. Et. grecq.*, IX, 1896, p. 41, v. 183. Quant au mot γραμμή il signifie bien, ce semble, peinture. Théophane (*Chronique*, 294, 20, 22) emploie le mot de γραμμιστής dans le sens de peintre et Constantin Porphyrogénète lui-même, le mot γραμμή dans le sens de peinture (L. II, 15, p 586). Reste qu'on pourrait discuter sur le fait qu'Edesse n'était pas en Perse, mais en terre syrienne, ce qui est indiscutable. Il ne faut cependant pas oublier que, pratiquement, depuis que Jovien eut cédé Nisibe à la Perse, en 363, une partie de la population émigra vers l'ouest et vint s'établir, entre autres endroits, à Edesse et l'on commença à parler d'Edesse « Perse ». La fameuse Ecole de Nisibe se réfugia à Edesse et ce fut l'Ecole des Perses. D'autres et très nombreux liens rattachaient Edesse à la Perse (Cf. Labourt, *Le Christ. dans l'Empire Perse*, passim) ce qui explique suffisamment que le scoliaste ait pu parler de l'image perse au lieu de l'image d'Edesse, d'autant plus qu'Edesse était depuis le VII[e] siècle, terre

Du Baptistère, le cortège passait dans le palais même de Constantin dont la salle centrale, nous l'avons vu, portait le nom d'Augusteus.

Jusqu'à l'Augusteus, les souverains n'avaient été accompagnés que des prépósites, des serviteurs privés et de service, de leur garde personnelle et des personnages formant leur entourage immédiat. A partir du moment où ils sortent, ce ne sont plus, protocolairement, des particuliers qui agissent : ce sont les souverains, comme tels, qui paraissent. Il en allait de même, autrefois, pour les consuls. Aussi, le premier acte de la grande féerie commence-t-il ici. Le personnel attaché au Chrysotriclinos et les officiers de garde au palais sont là en grand costume pour recevoir les souverains. C'est, en effet, le moment solennel où les empereurs vont revêtir les insignes de leur dignité dont la couronne est la marque par excellence. Cette cérémonie avait un cachet nettement religieux. Avec les préposites, les souverains, avant toute chose, allaient faire leurs dévotions à l'église de Saint-Etienne, attenante à la chambre octogonale et, successeurs de Constantin, vénérer la précieuse croix du premier basileus byzantin.

Les kitonites étaient des chambellans spécialement attachés à la chambre à coucher de l'empereur. Ils relevaient du parakimomène, quand il y en avait un, et constituaient un groupe à part au sein du personnel de la chambre, groupe qui semble, vu les fonctions de confiance qu'il remplissait, avoir eu le pas sur le reste des serviteurs.

Daphné se composait, comme nous l'avons dit, de divers édifices communiquant tous, probablement, les uns avec les autres. Chaque édifice avait plusieurs pièces, les unes d'apparat, les autres destinées à la vie privée. L'appartement de Daphné était, théoriquement, une chambre à coucher, pratiquement, un salon de repos dont les portes donnaient sur la chambre octogonale et sur l'Augusteus.

Le référendaire. — C'est là qu'avant de s'habiller les empereurs, un instant seuls, attendaient que le référendaire vînt les avertir, de la part du patriarche, des cérémonies particulières à chaque fête telles que les exigeait la liturgie

musulmane. En outre, les Byzantins donnent souvent à ces terres le nom général de « Perse » et aux Arabes le nom de οἱ Πέρσαι.

du jour. Le référendaire détenait une des hautes dignités de l'Eglise. Elle existait déjà au IVe siècle. Le référendaire était le représentant officiel du patriarche auprès de l'empereur et c'était par lui, ce semble, que les deux pouvoirs communiquaient. Il remplissait, en outre, le rôle de cérémoniaire et semble avoir été, au religieux, l'équivalent de l'ἐπὶ τῆς καταστάσεως au civil. Au temps de Codin, les charges ecclésiastiques se répartissaient en neuf groupes de cinq dignitaires chacun. Le référendaire appartenait au second groupe et avait le quatrième rang dans cet ordre. A l'époque de la rédaction du *Livre des Cérémonies*, du moins si l'on se fie aux diverses listes données, soit dans le Livre lui-même, soit dans les taktika, le référendaire est un personnage purement ecclésiastique. Il n'y a plus de référendaire civil comme par le passé. La liste publiée par Beneševic, d'après le manuscrit de Jérusalem, lui donne le septième rang parmi les officiers du patriarche. Les autres listes ne le nomment pas personnellement, preuve qu'il n'y avait plus de référendaire laïque au Xe siècle.

Le μανδάτον. — Le μανδάτον est, habituellement, un avis, une instruction orale ou écrite.

Ici, le référendaire, maître des cérémonies de Sainte-Sophie, se présente aux souverains pour leur indiquer l'ordre dans lequel doit se dérouler l'office. D'autres passages du *Livre des Cérémonies* nous font savoir — ce que le rédacteur ne dit pas dans ce passage — que parfois c'est l'empereur qui fixe, lui-même, l'ordre de la cérémonie, non pas, évidemment, au point de vue liturgique, mais au point de vue de l'organisation extérieure.

Les empereurs, avisés par les préposites de l'ordre que le référendaire leur avait fait connaître, passaient dans la chambre octogonale où, entourés de tous les serviteurs appartenant à la maison impériale, ils étaient revêtus par les vestiteurs de la chlamyde qu'ils devaient porter selon le cérémonial de la fête.

Ces vestiteurs n'avaient pas droit d'assister au couronnement. C'est pourquoi nous les voyons entrer à l'appel des préposites et sortir aussitôt, leur mission achevée.

Le couronnement se faisait toujours à huis clos, même en dehors du palais ou de Sainte-Sophie. On le voit, par exem-

ple, lorsque l'empereur s'en va en pèlerinage à la « Source », le jour de l'Ascension (L. I, 27 (18), p. 101). Le cérémonial a soin de nous décrire le protocole adopté et de nous informer que jamais l'empereur ne doit être couronné devant d'autres que les eunuques.

Une fois couronnés par les prépositės, les souverains rentraient dans l'Augusteus pour, de là, partir, cette fois en grande pompe, dans la direction de Sainte-Sophie.

La « Main d'Or ». — L'Augusteus était précédé d'un portique, étroit passage appelé, tantôt la « Main d'Or », tantôt le « stenon ». Nous ne savons pourquoi ce portique portait le premier de ces deux vocables. Aux hypothèses mises en avant par Ebersolt, et qui sont possibles, on peut en ajouter, peut-être, une autre, à savoir que le portique avait ce nom du fait que, de tout temps, en entrant au palais de Daphné, selon l'usage oriental, on présentait aux souverains et autres dignitaires l'eau pour se laver les mains, au moment où ils franchissaient le Palais Sacré. La « Main d'Or » pourrait être comme un symbole indiquant que c'est en cet endroit qu'on devait se laver les mains. Quant au second vocable, il avait été donné au portique de la Main d'Or parce qu'il formait un passage assez étroit. Στενόν et στενάκιον avaient sensiblement le même sens*.

Les νιψηστιάριοι. — Lorsque les souverains passaient la grande porte de bronze qui fermait l'Augusteus, les νιψηστιάριοι, en effet, se trouvaient là pour verser, geste évidemment symbolique, quelques gouttes d'eau sur les doigts de l'empereur. Les νιψηστιάριοι étaient les moins importants des serviteurs du palais. Ils étaient eunuques et recevaient leur office de l'empereur par la remise d'un insigne. Comme costume, ils portaient une tunique de lin appelée καμίσιον avec broderies de pourpre et une sorte de manteau de soie, le φιάλιον. Leur fonction consistait principalement à présenter à l'empereur l'eau et le bassin lors des cérémonies officielles. Le continuateur de Théophane fait remarquer que le mot χερνιβόξεστα appartenait à la langue vulgaire et que l'aiguière, comme le bassin, étaient d'or et enrichis de pierres précieuses (cf. Théoph. Cont., III, ch. 9, 110).

La cérémonie du lavement des mains accomplie derrière la

portière suspendue à la porte de bronze de l'Augusteus, les réceptions officielles commençaient. L'ostiaire de service, sur un signe du préposite, sortait de la portière, qu'on levait probablement à ce moment, et introduisait auprès des souverains les grands dignitaires de la couronne qui venaient à tour de rôle, et suivant leur rang, présenter leurs hommages aux souverains en s'inclinant profondément devant eux.

Les ostiaires. — Les ostiaires étaient des eunuques de rang assez élevé. Ils recevaient leur dignité de l'empereur par la remise d'un insigne ; ils avaient au palais un local à eux, l'ὀστιαρίκιον, et portaient, dans les cérémonies, la baguette dont il est ici question. C'étaient eux qui introduisaient, selon leur rang, les différentes classes de dignitaires et de fonctionnaires.

Sur chacune de ces dignités ou fonctions nous aurons l'occasion de revenir quand il sera question d'elles en particulier.

Les ὀφφικιάλιοι. — Nous traduisons ce terme, en soi assez général, par les « titulaires des grands offices ». Ces titulaires occupaient, en effet, les plus hautes charges de l'empire. Le *Livre des Cérémonies* les désigne parfois par l'expression : « οἱ τὰ πρῶτα ὀφφίκια κατέχοντες ». Ils étaient toujours patrices ou, au moins, protospathaires et, avec les stratèges et autres, constituaient la classe privilégiée des συγκλητικοί. Ces ὀφφικιάλιοι étaient, entre autres, le domestique des Scholes, l'excubite, l'éparque, le logothète du trésor, le sacellaire, le questeur, le drongaire de la veille, le chef du vestiaire impérial, le préfet de la table, le grand portier et l'hétériarque. Il ne faut pas confondre ces titulaires des grands offices avec les ὀφφικιάλιοι, d'ordre secondaire, qui appartenaient à des bureaux de l'administration. C'est ainsi que l'éparque avait dans son département des ὀφφικιάλιοι qui n'ont de commun avec les titulaires des grands offices que le nom (L. I, 1, p. 9)

Les clisourarques. — Les clisourarques étaient les chefs militaires des circonscriptions provinciales, appelées clisoures (κλεισοῦρα), qui n'étaient pas élevées au rang de « thème ». Comme le thème a son stratège à sa tête, la clisoure a son

clisourarque. Ces officiers militaires supérieurs pouvaient avoir les mêmes titres que les stratèges et leur étaient assimilés, sauf qu'ils marchaient après eux lors des « entrées » officielles au palais. On disait très bien, sous Léon VI, par exemple : « le stratège » de Lycandos alors clisourarque (L. II, 50, p. 697).

Les premiers dignitaires de la Cour recevaient solennellement les souverains dans le grand vestibule de l'Onopodion qui s'étendait devant le portique de la « Main d'Or ». Sur l'ordre de l'ostiaire ils passaient devant les souverains pour les saluer et, après avoir défilé, allaient prendre leur place respective à l'Onopodion où avait lieu la véritable cérémonie de la « révérence » de Cour.

Le maître des cérémonies. — A l'Onopodion se trouvaient, au moment de l'arrivée du cortège, le drongaire de la veille et celui de la flotte, les spathaires avec les armes impériales et, personnage nouveau, qui va désormais prendre une part effective à toute l'ordonnance de la solennité, le maître des cérémonies (ὁ ἐπὶ τῆς καταστάσεως). Ce maître des cérémonies n'était pas attaché personnellement à l'empereur et ne faisait pas partie de la « famille impériale ». Il était attaché à la Cour et dirigeait les mouvements des grands fonctionnaires et dignitaires. Il ne paraissait donc en présence des souverains que lorsque la Cour, *in corpore*, prenait part à une solennité. C'est pourquoi nous le voyons ici, se trouvant au milieu des magistri, des patrices et des autres. Il recevait, étant en fonction, ses ordres du préposite qui, lui-même, les recevait de l'empereur. Sa charge était de celles qu'on appelait les ἀξίαι εἰδικαί, comme celles du syncelle ou du préfet du caniclée. Elle était surtout honorifique en ce sens que son titulaire ne l'exerçait qu'en certaines circonstances, comme lors des sorties impériales. Il avait sous ses ordres les silentiaires dont il était, vraisemblablement, le chef (cf. Stein, *Byz.*, 1932, VIII, p. 208-210).

Le drongaire de la veille. — Le drongaire de la veille ou domestique des Arithmi[1] était le chef du corps de cava-

1. Cf. sur la forme du mot, p. 18.

lerie que les Byzantins appelaient les « Arithmi » (Ἀριθμοί). Il pouvait être proconsul et patrice, mais était de rang inférieur aux grands chefs militaires. Il passait après eux et même après des magistrats civils, comme le logothète et le questeur. Ses fonctions consistaient essentiellement à avoir la surveillance du palais à l'extérieur. Les rondes de nuit étaient, en temps de paix, sa principale occupation. En temps de guerre il accompagnait l'empereur partout où il allait et ne devait jamais s'éloigner du camp impérial. Il appartenait à la classe des domestiques et commandait un des quatre grands corps d'élite de l'armée byzantine.

Le drongaire de la flotte. — Le drongaire de la flotte était le chef de la flotte impériale, par opposition aux flottes provinciales. Tandis que ces dernières étaient organisées comme les thèmes, la flotte impériale était organisée comme les corps de la garde du palais. Aussi, de même que pour le drongaire de la veille, les stratèges des thèmes maritimes avaient-ils le pas sur lui. Néanmoins le drongaire de la flotte était encore un très haut fonctionnaire au IXe siècle. Il ne faisait pourtant pas partie du groupe des domestiques, mais bien de celui des stratarques. Entre le règne de Michel III et celui de Constantin VII, son importance, du reste, grandit singulièrement. C'est, sans doute, sous le règne de Léon VI que le drongaire de la flotte devint un personnage considérable (cf. Bury, *The Imp. Adm. Syst.*, p. 108).

Le grand Consistoire. — Le grand Consistoire ou Consistoire d'été, par opposition au petit Consistoire ou Consistoire d'hiver, était un édifice déjà signalé au Ve siècle et qui fut probablement construit par Constantin. C'était une des grandes salles de réception du palais de Daphné. Là, s'élevait le trône impérial, placé sous un baldaquin. Devant le trône, il y avait une plaque de porphyre. Le trône lui-même était dressé sur une estrade. Le Consistoire se trouvait immédiatement au sud du triclinos des Candidats (cf. Bury, The great Palace, *Byz. Zeitschr.*, 1912, p. 210 et seq.).

Πούλπιτον. — Le mot πούλπιτον a, parfois, dans le *Livre des Cérémonies*, le sens d'estrade ; mais, très souvent aussi, il signifie seuil et, par analogie, gradin. Il n'est pas sans im-

portance de distinguer nettement ces deux sens. Ici, évidemment, on peut traduire indifléremment πούλπιτον par : estrade, seuil, gradin. Le baldaquin, sorte de ciborium, est placé au-dessus de l'estrade et recouvre le trône impérial. L'empereur se place au sommet de l'estrade, soit sur la marche ou palier supérieur. Mais, le plus souvent, le sens de πούλπιτον est uniquement celui de seuil. Nous savons qu'il y avait des seuils aux portes d'argent du Chrysotriclinos, à l'Onopodion, à la porte des Excubites, ailleurs encore. Quand donc, parfois, le *Livre des Cérémonies* parle de « monter » ou « descendre », il ne faut pas nécessairement admettre une déclivité du sol. Il s'agit simplement de « passer », de « franchir le seuil » d'un endroit déterminé. Au surplus, ces seuils, sur lesquels plusieurs personnages pouvaient prendre place et sur lesquels avaient lieu l'une ou l'autre réception, ne ressemblaient que de loin à nos seuils actuels de portes. C'étaient des marches de longueur et de largeur souvent considérables. On sait, par exemple, qu'à Rome, au palais impérial, le seuil de la porte du Tablinum était un morceau de marbre si grand qu'on en pût faire la table du maître-autel de l'église du Panthéon (cf. Deglane, Le Palais des Césars au Palatin, *Gaz. archéol.*, 1888, p. 161). Le manuscrit 510 de la Bibliothèque nationale (cf. fac-similé, p. LVII) nous montre également une porte précédée de deux larges seuils.

Le καμελαύκιον. — Le καμελαύκιον, sorte de baldaquin, surmontait et recouvrait l'estrade sur laquelle le trône impérial était placé. Le mot de καμελαύκιον s'entendait d'une coiffure particulière qui, au VII[e] siècle, était portée par les Césars. Comme elle avait la forme d'un panier arrondi, on aura, sans doute, donné ce nom au baldaquin, par analogie (cf. Ebersolt, *Les arts somptuaires*, p. 96). Il semble, du reste, que ce terme ne soit employé que pour le trône que l'on plaçait au Consistoire, ce qui tendrait à prouver que c'est bien de la forme du baldaquin que lui est venu ce nom.

Les silentiaires. — Les silentiaires étaient choisis parmi les jeunes gens des premières familles de l'empire, quelquefois parmi les fils des rois vassaux. Déjà, au V[e] siècle, ils avaient les titres et les honneurs réservés aux membres de la

Curie (cf. Jullian, *op. cit.*, p. 154). S'ils appartenaient à la « maison civile » de l'empereur, c'était à titre honorifique. Ce titre représentait pour les uns une dignité et pour les autres une charge. Ils recevaient du souverain, lors de leur nomination, un bâton d'or. Leur nom leur venait du mot latin resté dans la langue byzantine: *silentium*, σιλέντιον, qui signifiait toute assemblée solennelle présidée par l'empereur. Les silentiaires devaient diriger l'ordonnance de la réception et demander le silence en temps voulu. Le premier d'entre eux portait le titre de « maître des cérémonies ».

Les candidats. — Il semble qu'à partir d'ici, l'empereur entre dans le quartier des Scholes occupé par les troupes de parade qui avaient, cependant, la garde du palais. Les candidats, ainsi appelés parce qu'ils portaient des vêtements blancs, n'étaient pas à proprement parler des soldats. Leur service était surtout un service d'honneur; il semble bien qu'ils se trouvaient groupés eux-mêmes en deux Scholes, les jeunes et les vieux (cf. Baynes, *Journ. of Hellen. stud.*, 1910, p. 367). Leur salle d'apparat était le triclinos des candidats qui doit vraisemblablement s'identifier avec le mâcron des candidats dont il est parfois question dans le *Livre des Cérémonies*. Ce quartier se trouvait, au dire de Bury contre Ebersolt, à l'est des autres Scholes (Cf. Bury, op. cit., *B. Z.*, 1919, p. 212). Pour M. Baynes, la coupole aux huit colonnes que nous allons rencontrer et qui est assimilée à la première Schole, appartenait au quartier des candidats.

L'église du Seigneur. — L'église du Seigneur dépendait, en tout cas, du quartier des candidats, car la grande porte du triclinos des candidats donnait sur le narthex de l'église et faisait face aux portes du Consistoire. Les deux monuments étaient donc contigus. La tradition attribuait l'église du Seigneur à Constantin. C'était le centre religieux de ce groupe de constructions. Nombre de cérémonies officielles avaient lieu dans ce sanctuaire. C'est, sans doute, la raison pour laquelle elle avait son clergé propre, dont le skevophylax ou gardien du trésor de l'église.

La première Schole. — Au delà de l'église du Seigneur, le cortège rencontrait un édifice circulaire, sorte de rotonde surmontée d'une coupole soutenue par huit colonnes et dans

laquelle on avait placé, pour la circonstance, une croix d'argent appartenant au Baptistère. Le rédacteur du cérémonial l'appelle la première Schole. M. Baynes l'identifie avec la première Schole des candidats, identification qui semble assez naturelle ; mais il ne croit pas que cet édifice ait fait partie du quartier des Scholes. En réalité, nous pensons que, sous des noms divers, pris aux différents corps de troupes, on devait entendre par quartier des Scholes tous les édifices qui abritaient les candidats, les scholaires, les excubites et, peut-être aussi les corps dont il n'est pas fait mention ici, comme les Arithmi et les Hicanates. L'église des Saints-Apôtres s'élevait dans cette partie du palais, en face du triclinos des Scholes.

Θόλος. — Il importe de préciser tout de suite le mot de θόλος qui peut prêter à confusion. Nous avons traduit dans ce passage θόλος par rotonde; mais ce n'est pas toujours le sens de ce terme dans la langue du xe siècle. A l'époque antique, le θόλος est un édifice à plan circulaire et c'est bien un édifice de cette sorte que nous avons ici. Mais, en général, au xe siècle, le mot θόλος signifiait tout simplement voûte. Je ne pense par que lorsqu'il s'agit, par exemple, du θόλος de la Chalcé, Constantin VII veuille parler d'un édifice circulaire. La Chalcé, que nous sachions, avait une voûte ; mais la forme du palais n'était pas circulaire : elle était rectangulaire, en tout cas depuis Justinien. En outre, le passage que nous allons rencontrer plus bas s'expliquerait difficilement s'il fallait traduire θόλος autrement que par voûte. Néanmoins, chez les Byzantins, le θόλος pouvait signifier tantôt voûte, tantôt coupole. On avait la voûte en berceau reposant sur des murs pleins. On avait même des σκαφικαὶ ἀψίδες. On avait la voûte à arêtes, les σταυροθόλια ; enfin la voûte-coupole hémisphérique appelée aussi parfois φουρνικός ou φορνικός, bien que le mot de φουρνικός, et son équivalent εἴλημα, signifie, en réalité, « l'arc soutenant la coupole ». Nous retrouvons ces divers termes au Livre I, chapitre 1er, p. 15, comme au chapitre 2, p. 21..

Restent les mots ἀψίς et λῶρος. Le premier peut signifier indifféremment arc ou abside ; le second semble avoir été plus particulièrement appliqué au grand arc formant l'ouverture d'une abside.

Quant au mot τροῦλλος, il désignait généralement la coupole proprement dite.

Les Excubites. — Chaque partie du quartier des Scholes portait, probablement, le nom du corps de troupes qui l'occupait. Ici ce sont les excubites. Comme les candidats et les scholaires, ce corps avait la garde du palais et servait de milice de parade. Ainsi que les deux autres corps, les excubites étaient composés de gens appartenant à la haute aristocratie byzantine. C'était, en outre, un corps de cavalerie. Son chef, le domestique des Excubites, était un des très hauts personnages de la Cour. Il était, cependant, de rang un peu inférieur au domestique des Scholes qui était à la tête de la faction pératique des Bleus.

Une haute porte à laquelle on accédait par un « grand seuil » ouvrait sur le triclinos ou salle d'apparat des Excubites. En certaines circonstances, peut-être lors de tous les cortèges officiels, on plaçait un trône dans cette salle.

Les insignes. — Les divers insignes dont il est ici question appartenaient aux corps de troupes dont il vient d'être fait mention. Nous les retrouvons, dans des textes d'âges assez différents, accompagnant les empereurs lors de leurs sorties officielles. Les *Acta Archelai* (Hegemonius, *Acta Archelai*, p. 61) nous disent que le souverain, lorsqu'il entre dans sa ville, est précédé de ses protecteurs, des enseignes (signa), des dragons (dracones), des labarums, etc. De son côté, saint Théodore Studite nous dit que lorsque l'empereur sort, comme empereur, il a pour l'accompagner, les « ῥαβδούχους τινὰς καὶ σκηπτροφόρους », ensuite les consuls, les éparques, les taxiarques et, enfin, « τινὰ ἀξιωματικώτερον » (*P. G.*, 99, p. 749-752). Or ces insignes sont précisément ceux des quatre tagmes ou corps de troupes montés qui faisaient le service du palais et servaient de troupes de parade. Les sceptres, portés par les sceptrophores, étaient un des emblèmes des Scholes. Ce devait être un bâton portant à son sommet une image, peut-être encore, l'aigle. Vopiscus dans son triomphe de Gallien, parle des *hastae auratae* et des *vexilla* (cf. Jullian, *op. cit.*, p. 153). Dans toutes les grandes circonstances, comme au couronnement d'un empereur, par exemple, les sceptres s'abaissent en signe de respect. Le fait que le rédacteur distingue soigneusement les

sceptres « romains » des autres sceptres, semble bien nous apprendre que ces bâtons étaient une survivance des anciens insignes des consuls lors de leur cortège triomphal : le sceptre d'ivoire avec l'aigle à son sommet. D'autre part, le fait qu'on les appelait aussi *vela* semble indiquer qu'ils portaient en outre, comme le labarum, une sorte de voile de pourpre. Les eutychia étaient, de même, des bâtons surmontés d'une image de la Fortune [1]. Ils étaient portés par les eutychophores qui appartenaient également aux Scholes. Il est probable que les autres sceptres dont il est ici question correspondaient aux ἀξιωματικοί, emblèmes aussi des Scholes. Les σκεύη, à la différence des sceptres, étaient des drapeaux. Les protictores, autre division des Scholes, avaient leur drapeau particulier ainsi que les σινάτορες et les δρακονάριοι qui appartenaient, eux, au corps des Excubites. Les labarums étaient des drapeaux ou étendards d'un corps de la garde de même espèce que les Scholes et les Excubites, les Arithmi (Bury, *The Imp. Admin. System*, p. 56). Ce corps de la garde n'est pas mentionné ici spécialement, sans doute, parce que l'empereur ne passait pas dans le quartier qui lui était affecté. Mais nous savons qu'avec les Hicanates, c'était un corps de cavalerie dont le service ne différait pas essentiellement des autres. Les labara étaient portés par les λαβουρίσιοι. Les « bandes » appartenaient à ces deux derniers corps. Les Arithmi et les Hicanates avaient chacun des bandophores. Quant aux καμπηδηκτόρια, nous ne savons ce qu'étaient ces étendards. Bury pense qu'ils pouvaient être les emblèmes des ἀξιωματικοί, division des Scholes (cf. Bury, *op. cit.*, p. 56). Il faut noter toutefois que ces divers insignes n'étaient pas, ce semble, les étendards et drapeaux ordinaires. D'après le chapitre 40 du Livre II des Cérémonies, ils étaient considérés comme des reliques et déposés avec d'autres reliques dans l'église du Seigneur (cf. Stein, Ordinarii et campidoctores, *Byzant.* VIII, 1933, p. 379).

On remarquera qu'il n'est ici question que des fonctionnaires sulbalternes. Ni le questeur, ni l'éparque, n'apparaissent, car ils font partie de la haute administration. Ce sont leurs officiers qui acclament les empereurs.

1. Bjeljajev, II, p. 70, pense que l'image de saint Michel avait remplacé celle de la Fortune sur les eutychia.

Le domestique des chanceliers. — Il est probable que le « domestique des chanceliers » est le même que le protochancelier attaché au tribunal du questeur. Les fonctions du questeur comme celles de l'éparque étaient, on le sait, de deux ordres : judiciaires d'abord, car ils étaient juges, puis policières. Tous les étrangers en séjour à Byzance dépendaient du questeur. Il est curieux de remarquer que c'est au moment où les dèmes vont recevoir les souverains et où les étrangers de marque vont être admis à saluer l'empereur sur son passage que le cérémonial fait intervenir des fonctionnaires qui, précisément, sont chargés des uns ou des autres. On trouvera au L. I, chapitre 83 (74), p. 369, les chants latins que ces chanceliers du questeur faisaient retentir aux diverses fêtes.

Les dipanites. — Nous ne trouvons ce terme que deux fois dans le *Livre des Cérémonies* et les deux fois dans ce premier chapitre. Nous connaissons les micropanites à l'Hippodrome. Ce sont les cochers des deux factions secondaires, les Blancs et les Rouges. D'où, sans doute, leur nom par opposition aux cochers des deux grandes factions. Bien qu'on n'en sache rien avec certitude, il semble probable que les dipanites représentent ici un terme générique. Le mot peut venir soit de leur costume παννίον, πανίον, soit de la bannière de la faction qu'ils portaient (*pannus* = *vexillum*, cf. Ducange, *Gloss. lat.*). Au L. I, chapitre 78 (69), p. 310, le mot πανίον signifie l'étoffe qu'on suspendait à l'Hippodrome pour indiquer à la population qu'il y aurait, le lendemain, des courses.

Les nomiki. — Les nomiki étaient des fonctionnaires subalternes relevant de l'éparque. Leur présence s'explique par le fait que, comme les chanceliers du questeur, ils avaient à s'occuper des affaires d'ordre policier de la ville. Il faut noter, cependant, qu'on appelait aussi « nomiki » les compositeurs de musique, les musiciens qui mettaient en musique les chants composés par les poètes des factions.

Lychni et Tribunal. — Les Lychni et le Tribunal, situés sur une terrasse qui s'appelait elle-même le Tribunal, étaient, le premier, un édifice circulaire à coupole, d'où son nom de

στρογγύλου : le second, un vaste atrium fermé communiquant avec le premier. Il est possible, sinon probable, que les Lychni *doivent être identifiés* avec la *coupole* de l'Heptalychnos. Outre la croix d'argent devant laquelle pendaient des lampes et l' « image de Perse », il y avait le chandelier à sept branches (cf. *Patria*, p. 144). La première réception avait lieu sous cette coupole tandis qu'au Tribunal même, divers groupes de personnages attendaient les souverains. Tribunal et Lychni se trouvaient après les Candidats et les Excubites, en venant du Chrysotriclinos et précédaient le triclinos des Scholes et l'église des Saints-Apôtres.

Λιβελλάριον. — Le livret était, sans doute, un rouleau que le démocrate présentait au souverain et qui contenait les morceaux que les dèmes devaient chanter et les acclamations propres à la fête. Le démocrate remettait de même un livret à chacun des patrices lors de leur promotion. Il est assez peu probable que le livret ait contenu aussi des pétitions, du moins à l'époque qui nous occupe. Mais il est très possible que ce geste soit une survivance de l'époque où les dèmes jouaient un rôle politique et présentaient à l'empereur suppliques et pétitions.

Κατασφραγίζειν. — Le mot κατασφραγίζω, dans le sens de bénir, n'est pas ici sans étonner au premier moment. Liturgiquement et protocolairement, seul le patriarche bénit officiellement et publiquement dans une cérémonie, comme le font les évêques, dans leur diocèse, ou, à Constantinople, sur l'invitation du patriarche. L'empereur, lui aussi, bénit le peuple assemblé à l'Hippodrome car il se considère comme « isapostolos » et pontifie. Il n'y a que dans la vie privée et dans les offices où l'évêque ne paraît pas que le prêtre bénit. Dans ce dernier cas, un prêtre, un religieux quelconque, même un laïque, peuvent bénir. Ce n'est plus là qu'un simple signe de religion. C'est ainsi que nous trouvons, par exemple, dans la Vie de saint Jean le Psychaïte, § 9, p. 28, le mot de κατασφραγίζειν. Un homme possédé, Anastase, s'incline devant le Saint et κατασφραγίζεται τῇ χειρὶ τοῦ ὁσίου τὴν κεφαλήν.

Ici, nous sommes en pleine cérémonie officielle et c'est

l'empereur qui est bénit par un subordonné. Nous avons même mieux. A l'Hippodrome, les cochers portant leur prix s'en vont κατασφραγίζοντες les souverains. Nous traduisons par « faire des signes de croix » le mot κατασφραγίζω, car son sens vrai est bien celui de faire un signe de croix en guise de salut. C'est une sorte de σχῆμα προσκυνήσεως. Aujourd'hui encore, un laïque, en Orient, lorsqu'il se présente devant un évêque ou un métropolite, fait, parfois, un signe de croix qui pourrait être pris pour une bénédiction et n'est, en fait, autre chose qu'un salut respectueux et religieux. Ainsi, dans le *Livre des Cérémonies,* le démocrate salue l'empereur par un geste en forme de croix tandis que les acclamations retentissent. On voit même qu'en certaines circonstances, le démocrate κατασφραγίζει μόνον, c'est-à-dire salue le souverain sans qu'il y ait d'acclamations. Comme l'explique, du reste, la scolie, le domestique des Scholes fait, trois fois, avec le pan de sa chlamyde, le signe de croix devant le souverain, pendant les acclamations du peuple. Quand ce sont les chantres qui fonctionnent, il a les mains dans sa chlamyde.

Βεστιοπράται et ἀργυροπράται. — Les marchands de soieries et les argentiers ou orfèvres étaient les représentants de deux des plus importantes corporations de Byzance. Ils dépendaient de l'éparque et étaient soumis à des règlements très sévères (cf. *Le Livre du Préfet,* p. 22 et 26).

Βλαττία. — Les βλαττία étaient des étoffes de pourpre, en général de soie : c'est le cas ici ; cependant les βλαττία pouvaient être, parfois, de laine, mais elles étaient toujours teintes en pourpre.

Le passage qui précède doit être interprété en concordance avec le chapitre 15 du Livre II, p. 572. En réalité, le soin d'orner le Tribunal incombait à l'éparque. Il le faisait avec les étoffes et l'orfèvrerie que les marchands de soieries et les argentiers lui procuraient pour la circonstance.

Comme nous l'avons dit, c'est en cet endroit que les étrangers se trouvaient lors du passage de l'empereur. Liutprand confirme cette indication quand il raconte la procession à laquelle il assista sous Nicéphore Phocas (*Legatio,* ch. 8 et 9, p. 180).

Σύστημα. — Quoique le mot σύστημα n'ait pas été, semble-t-il, d'un usage quotidien à Byzance pour désigner les Collèges ou Corporations, nous le trouvons cependant dans un certain nombre de textes dès le VIe s. et, entre autres, au Xe s., dans le *Livre du Préfet* et dans Les *Basiliques*.

Les officiers de l'éparque étaient au nombre de quatorze.

Le σύμπονος. — L'assesseur, le σύμπονος était le premier fonctionnaire après l'éparque. C'était lui qui remplaçait son chef en cas d'absence ou de maladie. Il avait un rang égal à celui du logothète du prétoire, mais passait avant lui. Il avait probablement la charge spéciale des affaires juridiques relevant de l'éparque (cf. sur le σύμπονος et d'autres fonctionnaires portant le même titre, mais sans rapport avec lui, Vogt, *Basile Ier*, p. 140 et Bury, *The Imp. Adm. Syst.*, p. 70).

Le logothète du prétoire. — Le logothète du prétoire formait avec le σύμπονος le conseil de l'éparque. Il s'occupait spécialement des affaires de la ville, police et administration. Il avait, sans doute, la garde de la prison du prétoire, qui relevait de l'éparque, d'où son nom.

Le triclinos des Scholes. — Le triclinos des Scholes était la salle d'apparat de ce corps de la garde qui protégeait l'entrée du palais, et faisait là, sans doute, surtout un service d'honneur. Ses membres se recrutaient dans les grandes familles byzantines et, hors leurs heures de présence au quartier, vivaient chez eux. La salle se trouvait à l'intérieur du palais, vers la grande porte d'entrée, immédiatement avant d'arriver au vestibule de la Chalcé. Les Scholes appartenaient à l'armée active. Tandis que les thèmes formaient l'armée provinciale cantonnée dans les diverses régions de l'empire, les « tagmes », au nombre de quatre, résidaient à Constantinople, dans la petite et la grande banlieue, jusqu'en Thrace et en Macédoine. Peut-être, constituaient-elles les forces militaires de ce petit thème de « Tafra » dont parlent les géographes arabes et dont les Scholes du palais n'étaient probablement qu'un détachement privilégié. En tout cas, outre leur service d'honneur, les scholaires avaient un service effectif : la garde et la surveillance du palais, le

jour et la nuit. Peut-être, ce service s'étendait-il, pour eux, comme pour les excubites, à toute la ville et ses faubourgs. Cela expliquerait les rapports de leurs chefs, le domestique des Scholes et le domestique des Excubites, avec les deux grandes factions, les Bleus et les Verts. Comme nous voyons souvent le domestique des Scholes à la tête de toute une armée, comme nous le voyons marcher dans les cortèges, avant tous les autres chefs de tagmes et nommé de même dans les listes, nous pouvons penser que, souvent, le terme de Scholes, scholaires, englobait les quatre tagmes et que le chef suprême de ces quatre corps d'élite était le domestique des Scholes qui, de ce fait, se trouvait assez naturellement désigné pour commander toute une armée qu'elle soit d'Orient ou d'Occident.

Les Scholes. — Dans l'enceinte du palais, entre la Chalcé et Daphné proprement dit, s'étendaient les quartiers réservés aux troupes de parade. Ces quartiers portaient le nom générique de Scholes; mais chaque Schole prenait aussi le nom du corps qui l'habitait. Le *Livre des Cérémonies* ne nous parle que de la première et de la cinquième Schole. En réalité, il y en avait probablement sept. Nous ne connaissons avec certitude que celles que l'empereur traversait quand il sortait solennellement du palais. Les deux premières étaient occupées par les candidats. Dans ces Scholes se trouvaient, outre le triclinos des candidats, l'ancienne Monnaie ou coupole aux huit colonnes, l'église du Seigneur et une écurie de mulets. D'autres dépendances que nous ignorons devaient, évidemment, compléter ce quartier. La troisième était occupée par les excubites. Là, se trouvaient le triclinos de ce corps, le Tribunal et les Lychni. La quatrième était occupée par le triclinos des Scholes proprement dit, l'église des des Saints-Apôtres et aussi par divers édifices dont le nom ne nous est pas parvenu. Les cinq, six et septième Scholes servaient probablement de quartier aux trois autres corps militaires de service au palais : les Hicanates, les Arithmi et les Noumeri. D'après un passage du *Livre des Cérémonies* (L. II, 15, p. 579) ce dernier corps, qui avait la garde de la prison palatine, devait être logé près de la porte de la Chalcé, à droite en sortant, c'est-à-dire non loin du portique fermé de l'Augusteon conduisant au Puits Sacré.

Les Saints-Apôtres au Palais. — L'église des Saints-Apôtres construite, disait-on, par Constantin le Grand, avait un propylée qui, selon toute vraisemblance, réunissait l'église au triclinos des Scholes. De là partaient des portiques qui entouraient divers édifices et conduisaient à la Chalcé. La seconde réception avait lieu dans le propylée ou narthex de l'église.

La Chalcé. — La Chalcé était un véritable palais servant d'entrée à tous les monuments impériaux qui viennent d'être cités. Construite par Constantin, reconstruite par Justinien, réparée et embellie par plusieurs empereurs, la Chalcé avait la forme d'un grand rectangle flanqué à l'extérieur de quatre gros piliers (cf. Procope, *De aedif.*, T. III/2, p. 40) et surmonté en son centre d'une coupole, tandis que les côtés nord et sud étaient voûtés. Elle était magnifiquement ornée de marbres, de mosaïques, de statues et d'objets d'art divers. De grandes portes de bronze lui donnaient entrée sur le quartier des Scholes. C'est là qu'avait lieu la troisième réception. A droite et à gauche de ces portes, se tenaient le corps médical et les maîtres de la palestre. Face à cette porte de bronze, à l'autre extrémité de l'espace surmonté par la coupole, il y avait une seconde porte : la porte de la Chalcé, où se plaçaient les organistes : puis, venait le cancel, barrière de bronze ou de marbre, auquel on accédait, semble-t-il, par quelques marches, qui se trouvait entre la porte de la Chalcé et le portique de l'Augusteon — au palais de Dioclétien, à Spalato, le cancel était une herse — enfin, le palais se terminait, sur le portique même, par une coupole s'appuyant sur les bras gauche et droit du portique. Ce vestibule donnait sur l'Augusteon par une grande porte. Dans ce vestibule, sur le côté droit du portique, faisant face à Sainte-Sophie, se trouvait la « porte de fer » qui permettait au souverain d'atteindre directement soit à l'aller, soit au retour, le Puits Sacré. L'escalier qui faisait communiquer le portique est de l'Augusteon avec une galerie supérieure allant de la Chalcé à Sainte-Sophie pouvait se trouver soit en cet endroit, soit plus à l'intérieur.

Si l'on en croit le voyageur arabe, Harun-ibn-Jahja, ce palais de la Chalcé aurait eu deux cents pas de long sur cinquante de large, ce qui représenterait, en tout cas, une centaine de mètres de longueur. Cela semble, en vérité,

beaucoup. Par contre, on peut croire davantage ses dires quand il raconte que de chaque côté des murs il y avait des divans sur lesquels prenaient place des Khazares tenant un arc à la main. Ces Khazares, évidemment, servaient de garde militaire au palais, garde plus effective que les grands seigneurs qui se trouvaient aux Scholes et aux Excubites. Peut-être y avait-il, en outre, d'autres troupes de garde dont nous ignorons la composition. Il se pourrait bien, enfin, que les quatre « prisons » ou « troupes » qui se trouvaient, nous dit Harun-ibn-Jahja, à la Chalcé, fussent simplement des corps de garde, tels les Noumera.

Οἱ τῆς παλαίστρας. — Les préposés à la palestre, ou maîtres de gymnastique, devaient, probablement, servir en quelque sorte de « maîtres d'arme » aux empereurs. Ils se produisaient au cirque, à l'endroit désigné sous le nom de Π, de la forme de cette lettre, devant la tribune impériale (L. I, 78 (69), p. 338).

La porte de bronze dont il est ici question, est la porte de la Chalcé. Elle fermait, comme la porte des Scholes, le grand vestibule à coupole. Au delà de cette porte, il y avait un espace libre que le cancel closait. C'est dans cet espace, sorte de première antichambre de la Chalcé, que se tenaient les organistes avec les deux orgues. Quant à la grande porte conduisant à l'Augusteon, c'était une porte monumentale qui se trouvait sur l'Augusteon même.

Horloge de Sainte-Sophie. — L'horloge de Sainte-Sophie, qu'il ne faut pas confondre avec l'horloge du Grand Palais et celles qui existaient au Milion et ailleurs encore, se trouvait au côté ouest de Sainte-Sophie. Harun-ibn-Jahja qui nous a laissé une description de Constantinople au temps d'Alexandre, fils de Basile Ier, nous parle de cette horloge qu'il place lui aussi, à l'ouest, de l'église. Cette horloge était, peut-être, quelque chose comme une tour qui faisait soit proéminence sur le reste de l'édifice, soit se trouvait dans une première cour intérieure. Vingt-quatre petites portes représentaient les heures du jour et de la nuit. Dès qu'une heure était finie, la porte suivante s'ouvrait et le restait tant que durait l'heure. De même qu'elle s'était ouverte seule, elle se refermait automatiquement, l'heure achevée.

Un autre arabe, Quazwini, nous dit que lorsque la porte marquant l'heure s'ouvrait, une figure sortait et restait visible l'heure durant. L'heure achevée, la porte se refermait, la suivante s'ouvrait et une nouvelle figure apparaissait et ainsi de suite (cf. Marquart, *Ost. europ. u. ost. asiat. Streifzüge*, p. 221-222). Sous l'horloge, ou à côté, se trouvait une porte, la porte de l'Horloge, par laquelle passait le cortège pour entrer dans la grande cour de Sainte-Sophie.

La Belle Porte. — Non loin de l'horloge, à droite, se trouvait la « Belle Porte », une des principales entrées donnant directement dans Sainte-Sophie. Le temple de Justinien était précédé d'atriums. L'un se trouvait sur la longueur de l'Augusteon, l'autre sur le côté ouest. Il est probable que l'horloge se trouvait entre ces deux atriums. Comme aujourd'hui encore, pour atteindre la « Belle Porte » qui est, actuellement, l'unique porte par laquelle on entre à Sainte-Sophie, le cortège impérial devait traverser l'atrium sud. Cette « Belle Porte » donnait dans le narthex de l'église. Ainsi que toutes les grandes portes byzantines d'alors, elle formait à elle seule un petit corps de bâtiment, en ce sens que la porte elle-même était précédée d'un vestibule donnant d'un côté sur l'atrium et de l'autre, par un escalier, dans les galeries supérieures de l'église de telle façon qu'on pouvait atteindre l'extérieur sans passer par l'esonarthex; puis on avait la porte elle-même, suivie d'un vestibule conduisant à la porte qui séparait ce vestibule de l'esonarthex lui-même. Le nom de « Belle Porte » lui venait de la magnificence de sa décoration. Des marbres recouvraient — et recouvrent encore — le vestibule; des mosaïques remises en l'état par M. Whittmore, ornaient ses voûtes. Au-dessus du linteau donnant sur l'esonarthex une grande mosaïque que l'on verra, sans doute, prochainement réapparaître, complétait ce très bel ensemble.

L'atrium ouest donnait sur l'esonarthex par trois portes monumentales, aujourd'hui fort mutilées et remaniées. A l'époque de Constantin VII, elles ne servaient plus qu'en des circonstances déterminées. A ces trois portes extérieures correspondent trois portes intérieures qui font communiquer l'exonarthex avec l'esonarthex. Portes extérieures et intérieures sont dans l'axe des trois portes centrales de l'esonar-

thex, dites portes impériales, qui s'ouvrent directement sur la nef.

Il est dès lors très facile de se rendre compte de la marche du cortège et des premières cérémonies qui se déroulaient au seuil même de l'église. A la voûte donnant sur l'esonarthex une portière était suspendue et qui fermait sur le narthex le vestibule dont nous avons parlé. C'étaient les « propylées » du narthex. Dès que l'empereur avait franchi la porte de bronze, on devait probablement fermer cette dernière et dans ce local clos de tous côtés, les préposites enlevaient aux souverains leur couronne. Le patriarche et sa suite attendaient processionnellement, la croix en tête, de l'autre côté de la portière, pour recevoir les empereurs. Dès que ces derniers étaient sortis de la portière, ils vénéraient — c'est-à-dire baisaient — l'Evangile porté par l'archidiacre, saluaient le patriarche et, longeant avec lui le narthex, arrivaient aux portes impériales, c'est-à-dire aux trois grandes portes situées au milieu de l'esonarthex et donnant directement sur la nef.

La suite habituelle du patriarche était composée du clergé de Sainte-Sophie et des officiers du patriarche. L'ordre du clergé indique ici l'ensemble des archevêques, métropolites et évêques qui vivaient à Constantinople ou se trouvaient de passage dans la capitale. C'étaient, sans doute, les membres de la σύνοδος ἐνδημοῦσα, petit synode permanent qui servait de conseil au patriarche et qui était le pendant du « consistoire » qui, à Rome, entourait le Pape.

L'archidiacre. — L'archidiacre, ou premier des diacres, n'était pas un clerc ayant une charge avec juridiction. C'est pourquoi, malgré son importance, il n'est cité dans aucune liste. Il est presque certain que l'archidiacre n'était pas nommé, du moins à Constantinople, par le patriarche. C'était le plus ancien des diacres par rang d'ordination. Il est possible toutefois qu'il ait pu cumuler cette fonction avec une charge ecclésiastique. Sa fonction principale était d'assister le patriarche à l'autel.

La petite entrée. — Ici commence, à proprement parler, l'office liturgique. Il s'agit de la « petite entrée » et des prières que le patriarche faisait à ce moment. C'était la messe des catéchumènes. Elle débutait au narthex où se

groupaient les pénitents et ceux qui n'avaient pas encore reçu le baptême. Elle se terminait par la prière pour le renvoi des catéchumènes, après la lecture de l'Epître et de l'Evangile.

La σωλέα. — La σωλέα était l'espace qui précédait le sanctuaire et qui se trouvait derrière l'ambon. La soléa était surélevée d'une marche au-dessus de la nef.

Le βῆμα. — Le sanctuaire ou βῆμα était séparé de la soléa par une clôture, grille (κιγκλίς) ou cancel, à trois portes — ce que nous appelons aujourd'hui l'iconostase — et à laquelle étaient suspendus des croix, des icones et des cierges. Cette partie de l'église était élevée d'un degré au-dessus de la soléa.

Les saintes Portes. — Les saintes Portes étaient les trois portes de la grille qui séparait le sanctuaire de l'église. Devant ces portes se trouvait une plaque circulaire de porphyre sur laquelle les empereurs s'arrêtaient avant de pénétrer dans le sanctuaire. On trouvera une intéressante reconstitution de la grille, ou clôture, dans Antoniadès, II, p. 87.

Le ταβλίον de la sainte Table. — Le sanctuaire était en forme d'abside. Au centre était placé l'autel, la sainte Table. Le tablion est une image, une représentation en général brodée, d'un sujet. Il existait de ces tablia de pourpre, sur lesquels était brodé, par exemple, le portrait de l'empereur. Il semble qu'ici il s'agisse d'une image se trouvant sur la nappe d'autel. Ce n'est pourtant pas absolument certain. Sur la table même, après sa consécration, l'évêque scellait aux quatre coins un morceau d'étoffe portant l'image de l'un des quatre Evangélistes. Ces morceaux d'étoffe s'appelaient habituellement ὑφάσματα. Sur ces ὑφάσματα on plaçait une première nappe, le κατασάρκιον, puis une seconde, l'ἐνδυτή. De quel tablion est-il ici question? Le texte semble dire que c'est d'une image qui se trouvait sur la deuxième nappe. Il était du reste impossible de soulever les ὑφάσματα qui étaient scellés. Ce qui n'empêche que la phrase est assez amphibologique. Cependant, peut-être, faut-il assimiler la nappe appelée ἐνδυτή à celle que les Grecs, aujourd'hui,

appellent ἀντιμήνσιον, nappe sur laquelle sont figurés les instruments de la passion et de l'ensevelissement du Christ. Au xe siècle, l'ἀντιμήνσιον était bien seulement un autel portatif. Plus tard, l'ἀντιμήνσιον est devenu un linge d'autel. Cette explication serait d'accord avec notre texte et, expliquerait que, directement sur la nappe, les souverains déployaient les deux corporaux.

Ces deux linges d'étoffe très légère — d'où le nom en grec ἀήρ — servaient à couvrir le calice et la patène. Les saints langes, contrairement aux autres objets que l'empereur vénérait en entrant dans le sanctuaire, n'ont rien de liturgique. Ces reliques que l'on croyait être des langes ayant appartenu à Jésus-Christ enfant, étaient conservés dans l'autel de Sainte-Sophie.

Κυκλίν. — Ce mot de κυκλίν, κυκλίον, a reçu divers sens. M. Preger (cf. *Byz. Zeitschr*, 1901, p. 462) voit dans ce mot un « passage » se trouvant sous les stalles du clergé; M. Bjeljajev, un équivalent du mot σύνθρονος, autrement dit la partie occupée par les stalles et le trône du patriarche; M. Ebersolt, d'après un texte de Paul Silentiaire, le passage qui se trouvait sous la voûte en berceau entre l'autel et l'espace réservé au clergé. Plus simplement, c'était l'espace circulaire qui se trouvait derrière la sainte Table, entre cette dernière et le σύνθρονος (cf. Antoniadès, II, p. 125).

Le grand Crucifix d'or dont parle Constantin était encore visible en 1200. Antoine de Novgorod, dans sa description des lieux saints de Constantinople (éd. Khitrowo, p. 94) nous dit que devant ce Crucifix, enrichi de pierres précieuses et de perles, était suspendue une croix en or. Trois lampes en or étaient attachées aux trois bras de la croix. Le dernier bras touchait terre.

Le mitatorion. — Sur le côté droit de l'église, l'empereur avait son salon, μητατώριον où il se rendait pour s'habiller ou se déshabiller comme on va le voir. Devant ce salon se trouvait l'oratoire donnant directement sur l'église et dans lequel l'empereur se tenait pendant le service liturgique. Il est probable que l'oratoire et le salon étaient contigus. Du mitatorion on pouvait sortir directement sans passer par l'église. Un triclinos était également attenant au mitatorion.

Les oblats. — Les oblats ou « saints dons » sont le pain et le vin qui vont être offerts par le célébrant comme matière du sacrifice eucharistique. Au moment où le clergé va apporter le pain et le vin sur l'autel, l'empereur est prévenu par le préposite parce que ce moment est celui qu'on appelle la « grande entrée », par opposition à la « petite entrée » qui a lieu au début de l'office. Cette entrée était très solennelle. L'empereur, ainsi que toute la Cour, faisait partie de la procession. Le souverain, revêtu de sa chlamyde, et accompagné de tous les officiers et dignitaires, se rendait à l'ambon d'où partait la procession.

Le rédacteur a employé ici le mot de λαμπάδες, sans doute, avec intention. C'est pourquoi nous avons cru devoir traduire par « torchères » et non par cierges. Aujourd'hui encore, la grande entrée se fait de la même manière. Le clergé sort du sanctuaire par la porte de gauche et remonte par le milieu de l'église jusque devant les saintes Portes où la procession s'arrête un moment avant d'entrer dans le sanctuaire par la porte du milieu.

Les vases sacrés étaient portés par les diacres, le pain sous un voile et les calices à découvert.

Le baiser de paix avait lieu après la lecture des diptyques ou lecture du nom des vivants et des morts pour lesquels l'église allait prier et avant la lecture ou le chant du symbole, c'est-à-dire, avant la préface.

Pour comprendre toute cette cérémonie du baiser de paix, il faut se souvenir de la structure du bêma et de la sainte Table. Le *Livre des Cérémonies* veut dire que le patriarche va à la porte droite de la grille, celle qui se trouve du côté du mitatorion, et reste au sommet des degrés qui sont devant elle, là où, pour la communion, on place l'autel portatif impérial. L'empereur monte les marches et, au sommet des marches, donne le baiser de paix au patriarche et aux autres, puis, il descend les trois marches et donne le baiser de paix, à même le sol de la nef, aux grands dignitaires et aux membres du sénat.

Le syncelle. — Le syncelle était le premier personnage ecclésiastique après le patriarche. Il remplissait un peu, auprès de ce dernier, le rôle du parakimomène auprès de l'empereur. Ignoré encore au IXe siècle comme personnage

de premier plan puisque la notice publiée par Uspenki ne le signale pas, sa haute position semble dater de la fin du siècle. Chose curieuse : il est nommé par l'empereur et sa nomination est signifiée au patriarche. C'était probablement l'homme de confiance et le représentant du souverain dans le conseil du patriarche. Cette dignité qui fut celle d'Etienne, fils de Basile, avant qu'il ne devint patriarche, ne semble pas avoir subsisté longtemps dans l'empire. S'il y eut toujours des syncelles, ils rentrèrent dans l'ombre assez vite. Codin ne les cite plus.

Pour le détail des cérémonies réglant la communion de l'empereur, cf. L. I, 32 (23), p. 124.

Κραματίζειν. — Sur ce mot de κραματίζω, cf. les notes de Reiske. Il semble, cependant, qu'il faut distinguer les circonstances qui appellent cette collation. Quand l'empereur est venu à Sainte-Sophie pour assister à l'office et qu'il communie, comme il est à jeun, il prend, avant son départ, au mitatorion, ou, plus exactement, au triclinos qui se trouvait derrière le mitatorion, une légère collation qui pouvait bien n'être qu'un peu de vin et d'eau avec quelque chose de solide. Quand, par contre, il assistait à une procession où il ne communiait pas, il invitait le patriarche à sa table. C'était alors un véritable déjeuner. De même quand il allait faire ses dévotions à quelque sanctuaire hors du palais : il déjeunait avant de rentrer ; mais ce déjeuner avait lieu soit en dehors de l'église, par exemple dans un verger (L. II, 13, p. 563) soit dans les annexes du sanctuaire.

Le Puits Sacré. — La petite porte conduisant au Puits Sacré était celle qui reliait directement le mitatorion au portique extérieur dans lequel se trouvait le Puits Sacré. Ce Puits Sacré était une relique, la margelle du Puits sur laquelle s'accouda le Christ tandis qu'il parlait à la Samaritaine. Cette relique, au xe siècle, se trouvait en dehors de l'église, à l'extrémité sud-est de Sainte-Sophie. On disait « la petite porte » par opposition à « la grande porte » qui se trouvait au milieu de la nef de droite, laquelle donnait sur le portique nord de l'Augusteon. Il semble bien, d'après ce passage, que tandis que le cortège impérial avait, à l'aller, suivi le côté ouest de l'Augusteon pour se rendre à Sainte-

Sophie, avec réception à l'horloge, au retour, il prend le côté est et le portique passant devant le sénat.

L'argentier. — L'argentier, sous ce nom d'ἄργυρος, est inconnu des listes officielles. Ce devait être, sans doute, un des hauts fonctionnaires attachés à l'un des bureaux des finances, peut-être le préfet de la curatorie ou le préfet du trésor privé. Les sommes que l'empereur remettait soit aux personnages dont il est fait mention ici, soit au patriarche, ressemblent aux ὑπατεῖαι que les consuls jetaient à la foule lors de leur avènement au consulat, et que les empereurs de Byzance distribuaient au moment de leur accession au trône. Ces sommes d'argent étaient prises sur leur bourse privée.

Les eulogies. — Les eulogies étaient les morceaux du pain offert par les fidèles pour la messe et qui n'avaient pas été consacrés. Dans ce pain offert, on prenait ce qu'il fallait pour l'hostie du prêtre et la communion des fidèles. Le reste était distribué à la sortie de l'église : c'étaient les eulogies. L'huile sainte que le patriarche remettait toujours à l'empereur à la suite de l'office était de l'huile provenant des lampes du sanctuaire ou de tout autre lieu. Le patriarche remettait cette huile à l'empereur dans un petit vase. Elle avait, dit-on, la propriété de guérir les malades.

Les apocombia. — Les apocombia étaient aussi un reste des ὑπατεῖαι consulaires. Toutes les fois que l'empereur se rendait officiellement à Sainte-Sophie ou en d'autres sanctuaires, il remettait au patriarche, ou au supérieur de l'église, une somme d'argent qu'on appelait ἀποκόμβιον. Ce nom venait probablement de ce que l'offrande était remise dans un sac de soie. Le mot κομβίον a, en effet, le sens de « petite bourse ».

La scolie qui explique quel doit être, selon les circonstances, l'apocombion, est de restitution assez difficile. Reiske a certainement mal lu le manuscrit, la glose marginale ayant été coupée en plusieurs endroits quand on relia le codex. Bjeljajev a essayé une autre reconstitution. Nous en avons essayé une troisième en nous appuyant sur le manuscrit même. Cette scolie, comme plusieurs autres, se rap-

porte à l'époque de Romain Lécapène. On sait par une inscription de Cavalla, publiée par Reinach (*Bull. de corresp. hell.*, VI, p. 268) et datée de 926, qu'il y eut à ce moment jusqu'à cinq empereurs.

Reiske a renoncé à reconstituer cette scolie. Encore y a-t-il dans sa transcription des inexactitudes : avant τὸ ποσὸν, il écrit τ⟨οῦτο⟩ ; au lieu de ce τ, il y a pu aussi bien y avoir un π ou rien, peut-être. Il écrit encore συμο... ρουσθ... alors que l'ο n'est rien moins que sûr ; enfin, après τοῦ δὲ et après τῶν Δ... (sans majuscule dans le ms.) les points indiquant des lettres à reconstituer ne se justifient pas d'après le ms.

D. Th. Bjeljajev, dans *Byzantina*, II, p. 184, reconstitue de la façon suivante la scolie

Ἰστέον ὅτι ὀφείλει ἔχειν τὸ ἀ⟨πο⟩
κόμβιον χρυσοῦ λίτρας ι' καὶ ε⟨ἰ μὲν⟩
ἔστιν εἷς βασιλεύς, ⟨δίδωσι⟩
τὰς ι' λίτρας. εἰ δὲ δύ⟨ο⟩
εἰσίν, εἴτε καὶ γ' εἰσίν, ⟨μερί⟩
ζονται αἱ δέκα λίτραι. ε⟨ἰσὶ δ'⟩
εἰ καὶ γ' πλὴν τοῦ ⟨μεγάλου⟩
βασιλέως, ὀφείλει εἶναι τ⟨αὐτὸ⟩
τὸ ποσὸν τοῦ δ⟨ιδομένου⟩
ὑπὲρ τῶν ἄλλων τῶν δ⟨εσποτῶν⟩
ἐξίσης, ὡς συμ⟨πλη⟩
ροῦσθ⟨αι⟩ διὰ τῶν ἀμφοτέρ⟨ων⟩
τὰς δέκα λίτρας.

Aucune difficulté pour les premières lignes ; mais la seconde partie en présente de nombreuses.

1° Elle est, d'abord, bien difficile à entendre et D. Th. Bjeljajev se garde de la traduire. Ensuite : 1. ε⟨ἰσι δ'⟩ εἰ, purement conjectural, pourrait être plus probablement ε⟨ἰ γὰρ δύο⟩ et εἰ = ἢ.

2° ἀμφοτέρων ne saurait désigner trois ou quadre individus à moins qu'ils ne soient distingués en deux catégories.

3° Dans τῶν ἄλλων τῶν δεσποτῶν, la répétition de l'article est bien étrange.

4° τοῦ δὲ que le manuscrit donne très nettement ne saurait représenter διδομένου.

5° Ταὐτὸ et ἐξίσης font une tautologie.

6° Au lieu d'ὑπὲρ, on attendrait plutôt ὑπὸ comme complément de διδομένου.

Tous ces inconvénients disparaissent si l'on s'en tient à la leçon du manuscrit telle que nous la donnons dans le texte. Le sens doit donc être :

« Il faut que la somme de celui-ci soit supérieure à celle des autres et les sommes de ceux-ci égales. »

Il y a donc bien deux catégories et le mot ἀμφοτέρων se justifie pleinement. On comprend aussi, dès lors, la raison de cette scolie. S'il y a deux empereurs en tout, ils offrent chacun la moitié des dix livres ; mais s'il y a deux ou trois empereurs, en plus du grand empereur, c'est-à-dire trois ou quatre en tout, dix n'étant pas divisible exactement par aucun de ces deux chiffres, on partagera de la façon suivante :

$$2 \times 3 + 4 \quad \text{ou} \quad 3 \times 2 + 4 = 10.$$

Si un mot a été coupé avant τὸ ποσόν, ce qui n'est pas certain, ce pourrait être πλέον.

Quant à l'adjectif μεγάλου, ajouté par Reiske et Bjeljajev, il est conforme au sens, mais paléographiquement arbitraire. La scolie, en cet endroit, n'est pas coupée. Le τοῦ βασιλέως est en pleine ligne et il n'y a ni interruption ni signe quelconque entre les deux mots. Il faut donc, ce semble, restituer le texte tel que nous l'avons fait (note du R. P. Hausherr).

Le portique est de l'Augusteon semble n'avoir pas été un portique public comme le portique ouest qui faisait communiquer la Chalcé avec la ville par le Zeuxippe, l'Hippodrome ou l'Augusteon. Ce portique à deux étages se terminait par la porte de fer donnant sur l'étroit corridor de la Chalcé.

La seconde réception correspond à la cinquième réception quand l'empereur allait à Sainte-Sophie. Chaque réception avait lieu au même endroit.

Au retour, il n'y avait que cinq réceptions, contre six à l'aller. La troisième réception avait lieu à la porte des Scholes, les autres aux endroits signalés plus haut quand l'empereur traversait les palais, de Daphné à la Chalcé.

Le divitision. — Le divitision était un vêtement de demi-gala porté par l'empereur et par d'autres dignitaires aussi, comme les protospathaires eunuques. Lors du couronnement de Basile Ier, ce dernier, dans le cortège qui le conduisit à Sainte-Sophie, marchait, revêtu du scaramange, derrière Michel III. Lorsque Photius eut procédé aux cérémonies du couronnement, on revêtit Basile du divitision et on lui mit les chaussures de pourpre, puis la chlamyde. Le divitision était une sorte de dalmatique. Comme il y avait des chlamydes blanches, il y eut des divitisia blancs. Les autres divitisia étaient rouges. C'étaient probablement les τὰ παγανά ou ordinaires. On remarquera que les vestiteurs n'intervenaient que pour revêtir l'empereur de la chlamyde. Celle-ci, en effet, était le vêtement de grande parade (cf. Bjeljajev, *Recueil Kondakov*, p. 218-222 et *Byzantina*, II, p. 50-57).

Aujourd'hui encore, quand ils officient pontificalement, les évêques revêtent, sous la chasuble, plusieurs vêtements légers dont la dalmatique. Les divers costumes que l'empereur portait sous la chlamyde étaient, eux aussi, sans doute, des vêtements de soie qui ne devaient pas être des vêtements très lourds. Une comparaison prise dans la liturgie peut, ce semble, faire comprendre l'habillement de l'empereur et des grands dignitaires. Le scaramange, vêtement de sortie, serait analogue à la soutane ecclésiastique qui peut être de diverses couleurs et plus ou moins ornée ; le sagion serait apparenté à une sorte de rochet, mais en étoffe ; le divitision à une dalmatique, la chlamyde à une chasuble. L'empereur sortait donc de ses appartements revêtu du simple scaramange ; il revêtait le sagion au Chrysotriclinos et le quittait à l'appartement de Daphné pour revêtir le divitision ; dans la chambre octogonale, il prenait la chlamyde et la couronne. Au retour, après la cérémonie, c'était le même protocole. L'empereur quittait la chlamyde dans la chambre octogonale ; entrait dans son appartement avec le divitision qu'il laissait là pour revêtir le sagion ; il quittait le sagion au Chrysotriclinos et rentrait chez lui en scaramange.

Les acclamations qui ont lieu à l'Augusteus avant que les souverains ne rentrent dans leurs appartements, marquent la fin de la cérémonie officielle. Ces acclamations d'aspect gréco-latin sont très anciennes et devaient, primitivement, être dites

quand les souverains habitaient encore Daphné. Aux IVe, V^e ou VIe s. elles étaient déjà dites à l'Augusteus, et avant que l'empereur ne rentrât chez lui. On les retrouve sous des formes légèrement différentes dans plusieurs passage du *Livre des Cérémonies*. Nous avons, en latin, des acclamations analogues : « *Annos vitae. Deus multiplicet feliciter, feliciter, feliciter* (*Patrologie latine*, 138, p. 901). *Annos vitae.* ℟ Dominus multiplicet. Feliciter (ter) (cf. Cabrol, *Dictionn. d'Archéol. chrét.* au mot *Laudes*). Au jour de Pâques, on ajoutait « ἄνω φιλλικήσιμε ». Ce mot ἄνω se retrouve dans le *Livre des Cérémonies*, avec le sens de « *sursum* ». Il n'est pas impossible, cependant, qu'ici le mot n'étant dit que le jour de Pâques, il signifiât « *anno* », non pas que l'année commençât ce jour-là au calendrier, mais simplement parce que, avec Pâques, fête de la résurrection, commençait en un sens mystique une nouvelle année.

A partir d'ici commence, sous forme de gloses, le protocole en usage le jour de Pâques (cf. Préambule du ch. 1 et ch. 9, p. 2 et 90).

Les Dix-neuf Lits. — Cette salle de réception d'une splendeur merveilleuse et d'une grandeur peu commune se trouvait du côté de l'Hippodrome. C'était un vaste rectangle plafonné et couvert par un toit. Des ouvertures octogonales l'éclairaient par le haut. Cette salle, le triclinos, était précédée d'un portique construit sur le côté ouest du Tribunal des Dix-neuf Lits. Quant au triclinos lui-même, il était assez vaste pour qu'on pût disposer seize ou dix-sept lits sur chacun desquels douze personnes pouvaient prendre place pour les repas solennels donnés durant les fêtes de Noël ou à l'occasion des mariages impériaux. Cette salle portait le nom de triclinos des Dix-neuf Lits parce que, en plus des seize ou dix-sept lits dont nous venons de parler, il y en avait deux autres, l'un réservé à l'empereur et l'autre qu'on plaçait derrière le lit de l'empereur et qui était occupé par divers personnages. Du triclinos, on accédait à la grande salle du « grand accoubite » par des marches. Ce salon, sorte d'estrade, dominait le triclinos. Des colonnes d'argent permettaient, au moyen de portières, de l'isoler du triclinos lui-même et de le fermer complètement. Il est probable qu'il avait la forme d'une

grande abside. On pouvait passer directement des appartement de Daphné au grand accoubite sans traverser le triclinos. C'est dans cette salle, qui dominait le triclinos, et n'en était séparée que par quelques marches, que l'empereur, toutes portières fermées, revêtait l'écharpe qu'il portait en ce jour[1] et était couronné. Il est plus que probable que le lit impérial se trouvait sur cette estrade. D'après deux textes du *Livre des Cérémonies*, il semble qu'il y avait tout autour de ce grand accoubite des niches où se tenaient des serviteurs et des officiers de la table. Nous ignorons le nombre de ces niches. Enfin, directement ou indirectement, la salle des Dix-neuf Lits était reliée à la Magnaure par des diabatiques ou passages. Lors des mariages impériaux, les jeunes mariés s'en allaient, en effet, par ces diabatiques, de la Magnaure, où ils avaient déposé leur couronne nuptiale, aux Dix-neuf Lits où le grand dîner avait lieu.

Le Tzitzakion. — Le tzitzakion est un vêtement qui apparaît à la Cour de Byzance au VIIe siècle à la suite du mariage de Constantin V avec la fille du Khan des Khazares, Irène, dont le nom Khazar était Čiček, la fleur. C'était un vêtement de desssus qui n'était porté que rarement, à certaines fêtes (cf. Ebersolt, *Mélanges*, p. 56; Moravcsik, *Byzantion*, VI, p. 662 et *Seminarium Kondakov*, IV, 1931, p. 69-76).

Le recteur. — Le recteur, comme plusieurs autres dignitaires, était de date récente. La liste publiée par Uspenski ne connaît pas encore ce personnage qui fait son apparition sous Léon VI. Il n'est pas impossible que la création du recteur soit contemporaine de celles du basileopator et du syncelle, toutes dignités qui durent leur création à Léon VI et furent assez éphémères. Philothée cite, en effet, ces trois dignités comme étant les premières de l'empire. Dans les préséances des festins, le recteur avait le dixième rang. Par la solennité qui accompagne son élévation, on voit aussi combien grande était sa situation à la Cour. Il recevait des mains de l'empereur un magnifique costume: un himation blanc avec cape tissée d'or et tombant sur les épaules avec des manches bro-

1. L'écharpe (λῶρος) n'était pas un vêtement habituel de l'empereur, comme le sagion, le divitision ou la chlamyde. C'était un ornement propre à la fête de Pâques.

dées d'or, puis un manteau avec bordure d'or, enfin un voile de pourpre semé de roses tissées d'or (cf. Ebersolt, *Mélanges*, p. 73). Bury pense que son autorité s'exerçait sur la maison impériale. Il semble plus vraisemblable que ce n'était qu'une dignité sans fonction déterminée mais qui donnait à celui qui en était revêtu une grande importance. Nous savons, en effet, que le recteur pouvait être un clerc, ce qui ne l'empêchait pas, non seulement d'assumer la direction des affaires comme ce fut le cas pour Jean, à la mort d'Alexandre, frère de Léon VI, mais d'être mis à la tête d'expéditions militaires ou d'être envoyé comme ambassadeur de l'empereur (cf. Bury, *op. cit.*, p. 115).

L'admissionalis. — L'admissionalis, souvent cité dans le *Livre des Cérémonies*, est inconnu des listes de fonctionnaires ou dignitaires de l'empire. Il semble, d'après les divers passages du *Livre des Cérémonies* qui le mettent en scène, que ce soit une sorte de second du maître des cérémonies. Il apparaît notamment dans les promotions des grands dignitaires ou fonctionnaires (cf. Ostrogorsky-Stein, *Byzantion*, VII, 1932, p. 206-208). Le présent passage est une glose insérée dans le texte. Peut-être avons-nous là une bribe d'un cérémonial ancien appartenant à une époque, VIe ou VIIe siècle, où le κόμης τῶν ἀδμησιόνων existait encore comme tel.

Phina. — Sur ce mot, cf. Reiske et Bjeljajev, *Byzantina*, II, p. 201. Ici, nous avons une décoration florale ayant la forme d'un Π ouvert par le milieu. Ce pouvait être soit une sorte de portique, soit, plus probablement, un dessin formé de lignes décorées de fleurs, ayant par l'extérieur, la forme d'un Π. La bande transversale était occupée par les souverains, l'intérieur par le préposite et le cortège. Au fur et à mesure que les divers ordres entraient, ils arrivaient auprès des souverains par l'allée centrale et, après la cérémonie du baiser pascal, allaient se placer à droite et à gauche des souverains. Le cérémonial de la fête suggère l'idée très nette que la barre transversale devait être surélevée comme une estrade. Les souverains se plaçaient au sommet, les dignitaires les entourant à droite et à gauche. La forme d'un T donnée dans le ms. est certainement une faute du scribe. Au Livre II, chapitre 20, p 614, nous lisons... τῆς φίνας, ἤγουν τοῦ Π.

Les vela. — Les vela sont pris ici dans le sens d'ordres, de fonctions et de dignités. Le velum est une portière. Les ostiaires l'ouvrent et la ferment pour laisser entrer et passer chaque ordre, selon son importance hiérarchique. De là, le nom de premier, second velum, etc., mot que nous traduisons habituellement par « entrée », comme on disait au XVII[e] siècle.

Les écharpes, λῶρος. — Douze des plus hauts dignitaires de l'empire portaient, le jour de Pâques, comme l'empereur, cette écharpe d'or. Ils représentaient les douze Apôtres. Les autres dignitaires, proconsuls et patrices, n'ayant pas droit à l'écharpe, portaient la tunique et la chlamyde blanche à tablion d'or.

Ce dernier membre de phrase : « Les grands officiers ainsi que les grands chefs... » a été omis par Reiske, mais se lit en toutes lettres dans le manuscrit. On peut pourtant se demander s'il n'y a pas ici une erreur de copiste. Au Livre I, chapitre 9, p. 57, dans un passage parallèle, on lit, en effet : « S'il se trouve, par hasard, des *députés* d'une grande nation, ils entrent sur un ordre. » Il semble plus logique de penser, à première vue, à des étrangers qu'à des grands officiers de la couronne. Néanmoins, il peut très bien se faire que le cérémonial veuille parler du haut personnel ayant un autre rang que les protospathaires ou des officiers et magistrats résidant habituellement dans leurs provinces et se trouvant occasionnellement à Byzance pour les fêtes de Pâques. Les stratèges, en tout cas, faisaient partie de la troisième entrée.

Les entrées. — Dans ce paragraphe il n'est parlé que de quatre entrées. Les trois premières ne comprennent que les grands dignitaires de la couronne : magistri, proconsuls et patrices, protospathaires. La dernière que des fonctionnaires subalternes. Il faut compléter ces renseignements par ceux qui nous sont donnés au Livre I, chapitre 9, p. 56. Là, pour ce même jour de Pâques, il y a neuf entrées qui sont introduites. Ces neuf entrées comprennent les grands dignitaires et les principaux fonctionnaires militaires et civils de l'empire.

L'ἀκακία. — L'ἀκακία ou ἀνεξικακία était un sachet de soie rempli de la poussière des tombeaux. Harun-ibn-Jahja

n'a pas manqué de remarquer ce sachet d'or renfermant de la poussière. Il prétend que tous les deux pas l'empereur s'arrêtait, que son ministre lui disait : « Souviens-toi de la mort » et qu'aussitôt le souverain regardait la poussière et pleurait (cf. Marquart, *op. cit.*, p. 219). M. Dain émet l'hypothèse, qui n'est pas impossible, qu'ἀνεξικακία a pu être l'altération byzantine du mot ancien ἀλεξικακία, mot qu'on pourrait traduire par « amulette ».

Le cérémonial en usage le jour de la fête de la Nativité de la Vierge (8 septembre) s'explique par le fait que la cérémonie religieuse se déroulait, non à Sainte-Sophie, mais à l'église de la Mère de Dieu des Chalcopratia. Ce jour-là, la procession impériale va d'abord à Sainte-Sophie où elle ne fait que passer rapidement, puis elle se dirige vers le Forum de Constantin et s'arrête à la colonne de porphyre où a lieu une seconde cérémonie. Enfin, elle va à Sainte-Marie des Chalcopratia où a lieu l'office. On remarquera que la procession impériale est tout à fait distincte de la procession patriarcale ou ecclésiastique. Les deux processions ne se rejoignent qu'au lieu où une fonction liturgique est prévue.

Le castrisios. — Le castrisios, qu'il ne faut pas confondre avec le fonctionnaire laïque portant le même nom, était quelque chose comme le cérémoniaire du patriarche. Il était commis à son service personnel, avait la garde des insignes patriarcaux et, lors des cérémonies, était chargé d'aider le patriarche à s'habiller. C'était lui qui présentait l'encensoir au patriarche. Il a, dans la liste publiée par Beneševic, le sixième rang, avant le référendaire et après le protonotaire. Dans la liste donnée par Codin, il appartient à la seconde classe des officiers ecclésiastiques et a le troisième rang dans cette classe.

Λιτή. — Le mot λιτή a une signification très précise. C'est une procession au sens strict, c'est-à-dire un cortège religieux accompagné de prières et de chants. Nous remarquons, en effet, que pour cette fête, le rédacteur commence par nous dire qu'il n'en va pas, ce jour-là, comme pour les cortèges habituels, les autres προελεύσεις. Les empereurs ne portent pas la couronne, signe qu'il s'agit bien d'une procession religieuse. Par ailleurs, les réceptions habituelles des factions

n'ont pas lieu. L'expression λιτή a donc, ce semble, ici sa pleine valeur. Il s'agit d'un office qui se déroule, avec chants et prières, d'abord à Sainte-Sophie, puis à la colonne de porphyre et s'achève, avec la liturgie, à Sainte-Marie des Chalcopratia.

La colonne de porphyre au Forum. — La colonne de porphyre se dressait au milieu du Forum de Constantin. Elle portait à son sommet une statue de l'empereur représenté sous les traits d'un Apollon radié. Elle fut érigée entre 324 et 330 et subsiste encore aujourd'hui, décapitée et revêtue, à sa base, d'un mauvais manteau de maçonnerie. La place, sur laquelle elle s'élevait, avait une forme légèrement ovale. Elle communiquait avec le Milion et l'Augusteon par la Mésé. C'était le centre de la ville, l'omphalos (celui de la ville de Constantin). Ce Forum de Constantin portait aussi le nom de « Plakoton » parce que la place était couverte de dalles de marbre. Grâce aux fouilles pratiquées de 1929 à 1931 par M. K. Vett, avec l'aide technique de M. E. Mamboury, mais dont le rapport n'a pas été publié, on sait aujourd'hui, avec certitude, que le sol de marbre de la place est à plus de deux mètres sous le sol actuel. M. K. Vett a dégagé cinq gradins à peu près intacts conduisant à la plateforme sur laquelle reposait la colonne ; ces gradins en faisaient tout le tour. D'après les travaux opérés, la première marche avait plus de onze mètres de long et la marche supérieure retrouvée plus de huit mètres. De plus, la maçonnerie servant de fondation ne forme qu'un bloc.

Il s'agit maintenant de chercher à expliquer et l'emplacement du sanctuaire et les termes employés par le rédacteur et, par conséquent, si possible, comment se présentait tout l'ensemble. Voici comment je comprends les choses, après une brève conversation que j'ai eue avec M. Mamboury, malheureusement lié vis-à-vis de M. Vett quant aux résultats obtenus. Sur le Forum se trouvait un assez vaste espace entouré de colonnes surélevées au-dessus de gradins que le rédacteur appelle les « petits gradins » et sur lesquels prenaient place les factions. Une portion au sud a été retrouvée. L'espace compris entre ces gradins et les degrés de la colonne était la « kionostasis » ou emplacement de la colonne. Le soubassement visible de la colonne, autrement dit les grands

degrés, au nombre incertain de cinq, six ou sept, s'élevait au milieu de l'espace. Les gradins étaient hauts et assez larges. Sur ces gradins, le piédestal de la colonne s'élevait sur une plateforme ayant encore une assez grande dimension. Tout autour de cette plateforme courait un cancel. L'empereur montait les degrés et s'appuyait au cancel du côté droit de façon à laisser le passage au patriarche. Quand ce dernier montait les degrés et entrait dans le sanctuaire de Saint-Constantin avec son diacre, on plaçait la croix devant la porte et « derrière » l'empereur. Les grands dignitaires se plaçaient dans l'espace qui se trouvait au bas des degrés, dans la kionostasis. Cet emplacement réservé aux grands dignitaires devait être entouré de colonnes, car le cérémonial de l'Annonciation dit formellement que les patrices et le sénat se tenaient au bas des degrés et près des colonnes tandis que les autres se tenaient de chaque côté dans le milieu du Forum. Au dire de Nicéphore Calliste, il y avait, en outre, quatre petites absides. Peut-être, des colonnes placées aux quatre coins, formaient-elles ainsi des arcs sur les quatre faces.

Chapelle de Saint-Constantin. — Quant à la chapelle elle-même, construite à une date inconnue, mais très probablement après l'érection de la colonne, elle pouvait se trouver soit dans la base de la colonne elle-même qui aurait été évidée ainsi que beaucoup d'autres colonnes, comme celles, par exemple, qui possèdent un escalier intérieur par lequel on peut accéder à leur sommet, soit, plus probablement, sur le palier, entre la base du fût et le cancel. Dans ce cas, le sanctuaire était extérieur par rapport à la base, mais intérieur par rapport à l'ensemble de la colonne. En tout état de cause, il était fort petit.

Les ἔκδικοι. — Les ἔκδικοι étaient, en général, des ecclésiastiques faisant partie du tribunal du patriarche. On peut se demander s'il ne s'agit pas ici simplement, vu leur place dans la procession, de personnages semblables à nos massiers ou aux « suisses » de nos églises.

Παρακρατούμενος. — Ce mot παρακρατούμενος a, ici, un sens liturgique et cérémoniel. Le patriarche, comme aussi parfois l'empereur, est soutenu, symboliquement, par ses

officiers qui sont sensés l'aider soit à marcher, soit à s'agenouiller en soutenant ses bras. C'est encore l'usage aujourd'hui dans l'Eglise. Pratiquement, on peut traduire par « accompagner, assister ».

Le mot πλησίον a été, évidemment, omis par distraction dans le manuscrit.

Cierges et torchères. — Il y avait différents cierges suivant les circonstances. Les κηρία étaient des cierges ordinaires ; les λαμπάδες étaient de plus grande dimension ; enfin, il y avait les cierges de procession, τὰ λιτανίκια κηρία. C'est un cierge de procession que l'empereur prenait des mains du préposite, par exemple lors de la cérémonie au Forum, le jour de l'Annonciation (L. I, 39 (30), p. 153).

Dans le cérémonial du lundi de Pâques et de l'Annonciation, il est dit qu'on plaçait la croix sur le palier, devant la porte du sanctuaire, derrière l'empereur. Le patriarche est monté avec la croix et l'Evangile. L'empereur vénère l'un et l'autre et l'on place la croix devant le sanctuaire, derrière l'empereur. Il semble que les deux passages ne peuvent signifier autre chose que ceci : au sommet des degrés et au pied de la colonne, il y a un palier βάσις où l'on place la croix.

Στῆθος. — Le mot στῆθος dans le sens de : barrière à hauteur de poitrine d'homme, en latin : *cancelli, pectoralia,* a été employé d'abord pour indiquer la barrière que l'on construisit sur le podium ou κρηπίς des stades, amphithéâtres, hippodromes, afin de protéger les spectateurs quand on donnait des combats de fauves. Lorsque ces jeux furent abolis, les στήθεα ou στήθη demeurèrent en place. L'Hippodrome de Constantinople avait des barrières portant ce nom. De là, le mot passa dans la langue courante et c'est ainsi que nous avons, s'appliquant à la clôture du chœur de Sainte-Sophie, le mot στῆθος avec le sens de balustre.

La καταβασία. — La καταβασία est le tropaire placé à la suite d'une ode appartenant au canon d'une grande fête (cf. Clugnet, *Dict. des noms litur.*, p. 77).

*L'*ἐκτενής. — L'ἐκτενής était une série d'invocations prononcées à la suite l'une de l'autre. Il y avait deux sortes

d'ἐκτενῆς, la courte et la longue. Ces prières s'appelaient aussi συναπτή et étaient composées d'oraisons se récitant à la suite l'une de l'autre. Quelquefois, on les appelait « diaconales » parce qu'elles étaient récitées par le diacre. Il semble bien qu'ici il s'agisse d'une série d'oraisons diaconales, d'abord parce que c'est, en fait, le diacre qui les récite, ensuite parce que, comme toute oraison liturgique, les dernières paroles de l'oraison dites à voix basse, se terminent à haute voix, ἐκφώνησις, et sont prononcées par le patriarche (cf. Clugnet, au mot : ἐκτενῆς, συναπτή, ἐκφώνησις).

Sainte-Marie des Chalcopratia. — L'église de Sainte-Marie des Chalcopratia se trouvait entre le Forum de Constantin et l'église de Sainte-Sophie à gauche, en allant, par la Mésé, à l'Augusteon. Sur l'origine de cette église célèbre, les auteurs byzantins ne sont pas d'accord. Il est probable qu'elle fut construite vers le milieu du v[e] siècle (cf. Ebersolt, *Les sanctuaires de Byzance*, p. 54). L'itinéraire donné pour la fête de l'Annonciation complète celui qui est donné ici. De la colonne de porphyre, les souverains s'en allaient aux Chalcopratia en passant par l'antiforum et le portique qui se trouvait près du palais de Lausos. Ce palais se trouvait sur la Mésé, tout près du Forum de Constantin (cf. Ducange, *Cplis. Christ.*, l. II, p. 132).

L'église de Sainte-Marie des Chalcopratia possédait, entre autres reliques de prix, une ceinture qui aurait appartenu à la Sainte Vierge. Pour l'abriter, les empereurs firent construire sur le côté gauche de l'église, un sanctuaire spécial qui semble avoir communiqué avec l'église par un arc supporté par deux colonnes. Cette sorte d'annexe était de plain-pied avec l'église elle-même et fut, sans doute, construite après l'église, quand on apporta à Constantinople la relique. Ce sanctuaire possédait son autel sur lequel se trouvait la châsse elle-même. L'itinéraire donné ici par le texte n'est pas très clair. Il semble cependant qu'après avoir fait leur prière près de la sainte châsse, les souverains rentrent dans l'église où, toujours à gauche, c'est-à-dire du même côté que le sanctuaire où se trouvait la châsse et peut-être à sa suite, se trouvait un autre sanctuaire dont on ne dit pas le nom et où ils se rendaient. Là, s'il n'y a pas une contamination du texte, se trouvait une autre châsse

sur laquelle ils déposaient une troisième offrande. Était-ce l'oratoire dédié à saint Jacques, frère du Seigneur, qui, de fait, existait à l'intérieur de l'église ? On ne peut l'affirmer. En tout cas, les souverains semblent bien être passés par le « tropique » pour aller à ce sanctuaire, puisqu'ils repassent sous cet arc et dans le sanctuaire avant de quitter l'église.

Un itinéraire tout semblable a lieu le jour de l'Annonciation (L. I, 30, p. 139). L'empereur dépose aux mêmes lieux ses trois offrandes, mais on ne dit pas que dans l'oratoire de gauche il y avait une châsse. On entend par tropique un arc supporté par deux colonnes. Outre le tropique de Sainte-Marie des Chalcopratia, nous connaissons, par exemple, le tropique du Sigma, celui de la Magnaure, celui du Lausiakos (cf. sur cette église, Lathond, *Ech. d'Or.*, 1924).

Le Kentinarion. — Le chapitre 44 (35) complète et éclaire ce qui est dit ici du cérémonial en usage le Samedi saint. Le kentinarion représentait cent livres d'or. Ces pièces d'or étaient, évidemment, contenues dans un sac. C'était bien une vraie charge, φόρτωμα, que le chambellan portait sur ses épaules.

La θάλασσα. — La piscine qui se trouvait sous l'autel de Sainte-Sophie servait à laver les vases sacrés. On l'appelait θαλασσίδιον, θάλασσα, sans doute en souvenir de la mer de fonte du temple de Jérusalem (cf. Ebersolt, *Sainte-Sophie*, p. 11).

Τριψίδιον. — Le sens du mot τριψίδιον, et mieux τριψείδειον, ne fait pas de doute pour ce qui est du langage médical. Estienne dit : ξυλοκινάμωμον καὶ κινάμωμον, κοινῶς τὸ τριψίδιν. Néanmoins, je me demande si, dans le langage de l'église, ce mot n'aurait pas un sens qui nous échappe. Pourquoi d'abord, ce mot au pluriel ? Ensuite, du moins aujourd'hui, le mot est inconnu du rituel en vigueur. Or, ce rituel est fort ancien et il est bien probable que l'église grecque a gardé jalousement toute une série de rites qu'elle faisait remonter aux temps apostoliques. Pour confectionner le saint Chrême, le Jeudi saint, l'église grecque emploie cinquante-sept substances et essences. Le cinname en est une ; mais de τριψίδιον il n'est pas question. Par

ailleurs, le saint Chrême, qu'on appelle aussi μύρον, est parfois désigné par le mot de nard avant qu'il ne soit consacré. Le mot τριψίδιον pourrait, peut-être, signifier quelques-uns des parfums, le cinname en particulier, qui servaient à la confection du saint Chrême avant qu'ils ne fussent consacrés (cf. Petit, Composition et consécration du saint Chrême, *Ech. d'Or.*, III, 1899-1900, p. 129 et L. I, 42 (33), p. 166).

Diabatiques de Saint-Nicolas. — Ces diabatiques, galeries ou passages de Saint-Nicolas, se trouvaient derrière l'abside de Sainte-Sophie. Le cérémonial du Samedi saint (L. I, 44 (35), p. 171), nous dit de même que l'empereur, après la cérémonie, s'en va au Puits Sacré par « l'étroit diabatique de Saint-Nicolas ».

Reiske pense qu'il serait préférable de traduire ici διὰ par « devant » au lieu de « à travers ». Cependant, certains itinéraires, celui du mercredi de la quatrième semaine après Pâques, par exemple (L. I, 26 (17), p. 99), montrent clairement que l'empereur entrait dans l'église, allait devant les saintes Portes, allumait des cierges et priait avant de rentrer au palais par les galeries de l'église.

CHAPITRE 2

Sans entrer ici dans des détails qui sont du ressort de la musique [1] et n'ont, du reste, qu'une importance secondaire en ce qui concerne le *Livre des Cérémonies*, il suffira de dire que la musique byzantine connaissait, comme aujourd'hui encore, quatre modes authentes et quatre modes plagaux. La prédominance de l'un des sons dans la mélodie donnait son nom à tout l'ensemble. Nous avons donc les 1er, 2e, 3e et 4e tons : ἦχος α', β', γ', δ', correspondant, dans l'état ancien de la musique byzantine, au premier, troisième, cinquième et septième mode du plain-chant romain ou grégorien. Les quatre tons plagaux : ἦχος πλάγιος πρῶτος ou ἦχος

1. Cf. pour la bibliographie de la question, Krumbacher, *Geschichte der byz. Litteratur*, p. 598 et seq.

πλ. α', etc., correspondaient au deuxième, quatrième, sixième, et huitième mode du plain-chant. Le troisième ton plagal portait le nom de ἦχος βαρύς, ton grave.

Sur le conseil de M. Gastoué, auquel nous devons nombre de renseignements utiles touchant les questions musicales, nous avons traduit ἦχος par « ton », plutôt que par « mode ».

Φθογγεῖν. — Ce verbe appartient à la langue parlée. Il a remplacé l'ancien φθέγγομαι. Ducange connaît uniquement cette dernière forme. On ne trouve guère, du reste, la forme φθογγεῖν que dans le *Livre des Cérémonies*.

Tous les chants dont va désormais faire mention le *Livre des Cérémonies* étaient écrits en vers. Nous n'avons, dans le cérémonial, que le début de ces pièces qui pouvaient être plus ou moins longues. Composées par les poètes, mises en musique par les nomiki, exécutées sous la direction du « maïstor », ces pièces de vers se renouvelaient probablement de temps à autre, à la façon de nos cantiques, mais avaient toujours, naturellement, comme thème, l'objet de la fête pour laquelle elles étaient faites. Ces productions sont aujourd'hui perdues ou enfouies, inédites, dans quelque bibliothèque de monastère. Toutefois, vu que le poète n'inventait rien, il arrive fréquemment que nous retrouvons dans ces débuts de poèmes des réminiscences de poésies plus anciennes. Si l'Écriture Sainte et les Apocryphes étaient largement mis à contribution, les mélodes, comme Romanos, l'étaient également. Aussi, tant que nous n'aurons pas une édition complète et scientifique des œuvres composées par les mélodes, tant que nous ne serons pas mieux informés sur leurs noms et le temps où ils vécurent, il sera impossible de savoir ce que les poètes des factions ont pu emprunter aux écrivains religieux et ce qui leur est propre.

Quant à l'époque où les acclamations qui nous ont été conservées par le *Livre des Cérémonies* furent composées, il est, je crois, impossible de la fixer. Il n'est pas sûr que le fait qu'il y ait des acclamations pour un ou plusieurs souverains, pour une ou plusieurs souveraines, voire pour des « porphyrogénètes » soit un point suffisamment assuré pour fixer à ces pièces des dates précises (cf. Millet, *Recueil Kondakow*, p. 281).

Les κράκται. — On remarquera que les chants sont chantés par les seuls κράκται. Le peuple, c'est-à-dire les représentants des factions, se contentaient de répondre par les acclamations, le πολυχρόνιον.

*L'*ἀπελατικός. *Le* δρομικός. — Ici apparaît, pour la première fois, le mot ἀπελατικός, apélatique, qui reviendra assez fréquemment dans les chapitres qui vont suivre ainsi que le mot δρομικός, dromique. Ces adjectifs désignent évidemment des chants poétiques. Au chapitre 80 (71), nous avons en propre terme l'expression τὸ δρομικὸν ποίημα (L. I, 80 (71), p. 357); mais ces chants, quoique composés sur des paroles religieuses, n'étaient pas des chants liturgiques. La remarque de Pitra est, peut-être, à retenir. De même que l'Eglise avait ses κοντάκια, ses καταβασίαι et ses ἀπολυτίκια, la Cour avait ses ἀπελατικά, ses δρομικά, et ses χορευτικά (cf. Pitra, *Anal. Sacra Spicil. Solenn.*, I, p. XXI); elle n'explique pas pour cela le sens des mots. Si nous n'avions que ce seul passage pour fixer le sens du mot ἀπελατικός, nous pourrions dire qu'il est simplement le synonyme de φωνή. Ce n'est pourtant pas le cas. Que le dromique soit un chant de marche qui s'exécutait tandis que la procession impériale se déroulait dans les rues de Byzance, c'est ce qui semble certain. Mais l'apélatique ? Est-ce un genre particulier d'exécution ? Est-ce une indication, comme on pourrait l'inférer de ce passage et de quelques autres, donnée au chef de chœur qui signifierait le début ou la fin d'un morceau déjà chanté et qu'on doit répéter ? C'est possible, mais peu probable. Lors de la quatrième réception, il est vrai, les chantres ont chanté le même morceau dont ici, sous le nom d'apélatique, on ne donne que les premiers mots. Mais si cela était, il n'y aurait plus parité entre apélatique, dromique et choreutique. Or, il semble bien que ce lien existait. Malgré certaines difficultés provenant des textes, que je ne me dissimule pas, je pense, pourtant, que l'apélatique n'était ni un début, ni une clausule de chant, mais bien une sorte de chant qui s'exécutait lors des réceptions quand le souverain, s'étant avancé, s'arrêtait aux endroits fixés par le cérémonial, chant qui se terminait par un πολυχρόνιον. Le dromique était un chant de marche ; le choreutique un chant accompagnant des danses, spécialement à l'Hippodrome. Vouloir faire de ces

trois termes des indications concernant les χειρονομίαι du chant byzantin, ne semble pas, en ce qui concerne le *Livre des Cérémonies*, concorder avec les textes et les expliquer. Mais cela n'exclut pas la possibilité que ces mêmes termes aient eu un sens propre : celui de signe indicatif au point de vue musical.

En outre, le fait qu'un apélatique était peut-être essentiellement chanté au moment des réceptions impériales, n'empêche pas que l'on pouvait moduler des chants appelés apélatiques en d'autres circonstances qu'au cours des cortèges impériaux. On chantait tel apélatique rappelant une fête religieuse : Pâques, Pentecôte, à l'Hippodrome, par exemple. D'autre part, quand l'empereur revenait en procession d'un sanctuaire, il pouvait ordonner qu'on chantât des dromiques et aussi des apélatiques. Au chapitre 78 (69), p. 316, il est vrai, il est question d'un ἀπελατικὸν δρομικὸν ἦχ. π. α'. Mais on peut se demander s'il n'y a pas là simplement erreur du copiste ou si δρομικόν ici ne serait pas un second adjectif. On dit bien, en français, un « chant processionnel » *.

Λέγειν. — Le verbe λέγω employé toujours quand il s'agit des dromiques se dit bien d'un chant, mais d'un chant originairement simple ou récitatif. A Rome, les acclamations du cirque étaient chantées et répétées d'après certaines modulations. Cette habitude se perpétua à Byzance. Elle subsiste même encore en Occident, par exemple : les acclamations au couronnement des Papes ; le *Christus vincit* dans les églises franques, etc.

Φωνή. — Le mot φωνή, dans ce chapitre et les suivants, a, certainement, le sens de « chant ». Ἀπὸ φωνῆς, le sens de « après le chant ». Théoriquement φωνή dans la langue musicale byzantine signifie « voix » (cf. Vincent, *Not. et extr. des mss. de la Bibl. nationale de Paris,* XVI, 1847, 2, p. 259 et seq.). Le mot s'emploie aussi dans le sens de « degré » d'une échelle musicale. Tel caractère musical a deux degrés, deux φωναί. Mais, évidemment, ici le terme est générique. Il ne s'agit que de chants.

Ἡ διακαινήσιμος. — On appelait ainsi les six jours qui suivent la fête de Pâques, soit l'octave de la fête. Le mot venait de καινή, nouvelle, sous-entendu ἑβδομάς, c'est-à-dire : semaine de la rénovation, nouvelle semaine.

Les cérémonies du lundi de Pâques commençaient, comme on le voit au L. I, chapitre 10, à Sainte-Sophie où l'empereur ne faisait que passer, car la véritable cérémonie avait lieu aux Saints-Apôtres. Là, le patriarche se rendait avec son cortège habituel et l'empereur, de son côté, y venait solennellement avec toute la Cour. Aux Saints-Apôtres s'élevait un « palais impérial » qui se trouvait, sans doute, dans l'enclos même de l'église et très probablement contigu à l'étage supérieur du narthex. Les fenêtres devaient donner sur l'atrium. Ce palais n'était, sans doute, pas autre chose que le mitatorion impérial de l'église. Nous voyons, en effet, l'empereur assister à la liturgie dans les catéchuménies et communier là. Aux Saints-Apôtres, comme à Sainte-Sophie, comme à Saints-Serge-et-Bacchus, il y avait dans la tribune située au-dessus du narthex et face au sanctuaire, un espace central où, entre deux colonnes portant des croix et déterminant la place de l'empereur, on plaçait l'autel portatif devant lequel l'empereur communiait. Le souverain se tenait là entouré de sa Cour pendant l'office. La liturgie achevée, il se rendait dans son mitatorion, appelé ici palais, pour y déjeuner avec le patriarche et les invités. Le fait que le patriarche montait par l'escalier qui, de l'église, conduisait dans les catéchuménies, semble bien prouver que le mitatorion était situé dans la galerie du narthex ou tout à côté. C'est ce qui explique que par les fenêtres, l'artocline pouvait jeter aux chantres, qui devaient se trouver dans l'atrium, les dons du souverain.

Ἁγιαχάς. — Le mot ἁγιαχάς, accentué ἅγιαχας (*sic*) au L. I, chapitre 72 (63), p. 281, tel quel, est inconnu et ne présente aucun sens. Peut-être, faut-il lire ἅγια χάρις ou corriger χάρις en χαρά. Il y aurait là une abréviation non résolue et incomprise et l'on pourrait entendre ce mot

comme une acclamation : « Sainte grâce ou sainte joie ». Nous avons d'innombrables exemples de ce genre où, soit le peuple, soit les chantres prononcent ces mots : ἅγιε, ἅγια. Seulement, à cela, il y a une difficulté. Entre ce passage du L. I, chapitre 5 et celui du chapitre 72 (63), p. 281 il existe un certain parallélisme. L'orgue joue, le peuple dit ou chante ἁγιαχάς, les chantres reprennent, dans le premier texte : « Trois fois saint... » et le peuple, par trois fois : « Trois fois saint », tandis que dans le second, les chantres chantent sur le quatrième ton plagal : « τὸ ἰχάδιν ἅγια ». Par ailleurs, au L. I, chapitre 78 (69), p. 319, les chantres chantent : « τὸ ἰχάδιον νανάτα ». D'où l'on peut conclure que nous sommes, peut-être, ici, en présence d'une notation musicale. On sait, en effet, que pour chaque mode il y a une vocalise spéciale composée d'un nombre plus ou moins grand de syllabes formant des mots n'ayant aucun sens : « Ananes, neanes, nana », etc. Ces vocalises ou intonations s'appellent : ἐνήχημα, ἀπήχημα : « Ἐνήχημά ἐστιν ἡ τοῦ ἤχου ἐπιβολή ». Or, précisément, l'ἐνήχημα du quatrième ton est ἅγια (cf. sur tout ceci, Rebours, *Traité de psaltique théorique et pratique du chant dans l'église grecque*, p. 77) et c'est aussi sur ce ton qu'au L. I, chapitre 72 (63), p. 281, on nous dit que les chantres chantent l'ἰχάδιον ἅγια. Si, comme le pense M. Gastoué, ἰχάδιον est l'équivalent d'ἐνήχημα, il faut croire qu'ἁγιαχάς est, peut-être, un de ces mots fabriqués de voyelles et de consonnes destinés à mettre dans le ton. Seulement, une difficulté subsiste. Il semble étrange que ce soit le peuple qui donne le ton au chantre. Logiquement, ce devrait être le contraire. Et puis le mot ἁγιαχάς ne se retrouve que deux fois dans le *Livre des Cérémonies*, ce qui n'est pas le cas pour les autres intonations.

ἒς, οἶ ἒς. — Cette acclamation n'est pas propre au seul *Livre des Cérémonies*. Elle se retrouve jusque dans les acclamations conciliaires des IV[e] et V[e] siècles. C'était une sorte de πολυχρόνιον. Dans les assemblées, on devait, en réalité, dire probablement : ἐσαεί, à toujours. Mais en écrivant, et peut-être en parlant, on se servait de l'abréviation ἒς, οἶ ἒς. Il ne semble pas qu'il faille chercher une autre signification à ces deux lettres qui, par elles-mêmes, n'avaient aucun sens spécial.

Les artoclines. — Les artoclines, ou mieux les atriclines — on trouve les trois formes : ἀτρικλίνης, ἀρτικλίνης, ἀρτοκλίνης — étaient de grands dignitaires de la Cour, sorte de maîtres des cérémonies, chargés spécialement et uniquement de l'organisation des festins impériaux. C'est à eux qu'incombait la lourde et délicate mission de placer à table, par ordre hiérarchique, les personnages invités par les souverains. Le plus fameux de ces artoclines fut le protospathaire Philothée qui composa, pour faciliter la tâche des artoclines, le Clétorologe inséré au IIe *Livre des Cérémonies* Ce Philothée vivait sous Léon VI. Nous connaissons un autre artocline de date un peu antérieure : c'est Martinos, oncle de sainte Théophano, femme de Léon VI. Ce Martinos mourut patrice. Il exerçait probablement sa charge sous Michel III et Basile (cf. Kurtz, *Zwei griechische Texte*, p. 21).

Les lions de marbre. — Nous n'avons pas de renseignements sur ce groupe de lions de marbre qui devait se trouver non loin de l'entrée principale des Saints-Apôtres et probablement au carrefour de la Mésé avec une autre rue qui ne nous est pas indiquée, mais qui, vraisemblablement, longeait l'aqueduc de Valens. Il ne peut y avoir doute sur le sens du mot. Il s'agit bien de lions, car au L. I, chapitre 10, p. 74, on spécifie que ces lions étaient de marbre.

Saint-Polyeucte. — Saint-Polyeucte se trouvait au quartier de Constantiana et sur la Mésé supérieure. D'après les *Patria*, ce sanctuaire aurait été construit — ou agrandi — par Juliana, fille d'Olybrios et de Placidia. Il ne semble pas avoir joué un rôle considérable dans l'histoire de la ville. Les écrivains n'en parlent pas. Le lundi de Pâques, l'empereur s'arrêtait, un instant, à Saint-Polyeucte en allant aux Saints-Apôtres ; au retour, il ne s'y arrêtait pas. La seconde station avait lieu à Saint-Christophore.

Sainte-Euphémie. — Comme Saint-Polyeucte, Sainte-Euphémie fut construite, agrandie et embellie par la famille d'Olybrios qui avait son palais dans ce quartier de Constantinople, d'où le nom de ἐν τοῖς Ὀλυβρίου, τὰ Ὀλυβρίου, donné au quartier. L'église fut construite entre 462 et 472 (cf. Janin, *Ech. d'Or.*, 1932, p. 276).

Le Philadelphion. — Le Philadelphion était un monument, peut-être un arc de triomphe, qui se trouvait à l'intersection de la Mésé conduisant aux Saints-Apôtres et de là à la porte de Charisios, et de la Mésé allant à la porte Dorée. Un groupe représentait les trois fils de Constantin lors de leur rencontre à Byzance, après la mort de l'empereur. Le groupe avait fait donner ce nom à l'endroit. Son emplacement est assez exactement fixé par la mosquée actuelle de Schekhzadé[1]. C'était le μεσόμφαλος, le milieu de la ville.

Le Taureau. — Le Taureau (le Tauros), aujourd'hui, Seraskiérat, était une des grandes places de Constantinople. Elle se trouvait sur la troisième colline, dans la septième région. C'est là que s'élevait la statue équestre de Théodose II (*Patria*, 170, 38). Tout près se trouvait la colonne de Théodose I et le Capitole où étaient probablement concentrés plusieurs des bureaux administratifs de l'empire (cf. sur la colonne de Théodose, *Dict. Arch. Chrét.*, art: Colonnes historiques, fasc. XXXI, p. 2332).

Les Artopolia. — Toute la ville de Constantinople était sillonnée de rues à portiques, aboutissant, de temps à autre, à une place, ou forum, d'importance plus ou moins grande. Ces places formaient, naturellement, comme le centre du quartier. Chaque quartier appartenait, en général, à une corporation déterminée et semble avoir eu ses fermetures propres pour la nuit. Le quartier des boulangers était un des plus importants de la ville. Il avait son forum et c'est sous la voûte d'un des portiques que passait le cortège impérial. Comme ce quartier se trouvait en bordure de la Mésé, entre le Forum du Taureau et celui de Constantin, il donna, en cet endroit, son nom, à la Mésé. Ce furent les Artopolia ou Artopratia. De toute nécessité, l'empereur devait longer son portique. Les deux autres grands quartiers de Constantinople, celui des argentiers ἀργυροπρατεῖα et celui des fondeurs χαλκοπρατεῖα se trouvaient de l'autre côté du Forum de Constantin. Le cortège impérial n'y allait pas.

Pour le Forum de Constantin, cf. la Colonne de porphyre, ch. 1, p. 73.

1. Aujourd'hui : Şehzade.

Le prétoire. — Le prétoire se trouvait sur la première partie de la Mésé, celle qu'on appelait la « rue royale », la Regia, et qui unissait le Forum de Constantin à l'Augusteon. C'était la demeure du préfet de la Ville. Là, il avait son tribunal, les bureaux de la justice le concernant et la prison. Les prisonniers politiques et les prisonniers de guerre étaient enfermés en ce lieu, tels les Sarrasins.

Le Milion. — Le Milion était un grand arc de triomphe qui donnait accès à l'Augusteon. Là se trouvait le miliaire d'or indiquant les distances séparant Constantinople des principales villes de l'empire. Du Milion partait la Mésé. Sa place exacte nous est totalement inconnue, mais il semble bien qu'il devait se trouver près du narthex extérieur de Sainte-Sophie, du côté de l'atrium ouest et non loin de l'Athyr. Il devait être un peu en retrait de l'Augusteon car nous savons qu'il appartenait à la quatrième région, tandis que l'Augusteon était dans la seconde.

CHAPITRE 6

Le dimanche τοῦ Ἀντίπασχα. — Le dimanche τοῦ Ἀντίπασχα était le dimanche après Pâques, notre dimanche de Quasimodo. On appelait aussi parfois ce jour le dimanche de Thomas, ἡ Κυριακὴ τοῦ Θωμᾶ parce que dans l'une et l'autre Eglise on lit encore à la messe la péricope de l'Evangile de saint Jean, XX, v. 19 et seq. Toutes les acclamations ne sont du reste qu'une périphrase du texte évangélique.

Il y a ici une glose, à la fin du chapitre, qui dénote, à une date indéterminée, un changement dans l'ordre des cérémonies. Cette glose nous dit, en effet, que les souverains vont aux Saints-Apôtres, le dimanche après Pâques, alors que le chapitre 25 (16) qui fixe le cérémonial pour ce même jour, nous dit que les souverains vont à Sainte-Sophie. Il se pourrait que cette glose fût contemporaine du règne de Léon VI.

CHAPITRE 7

Les cérémonies du mercredi de la Mésopentecôte ou mercredi de la quatrième semaine après Pâques avaient lieu à

Saint-Mokios. Tout le protocole de cette fête est fixé au chapitre 26 (17). Cette procession à Saint-Mokios fut supprimée par Léon VI après l'attentat du 11 mai 903 qui eut lieu dans ce sanctuaire contre sa personne (cf. *Vit. Euth.*, p. 35). Elle fut rétablie quelques années plus tard.

CHAPITRE 8

Il semble que ce soit là que commence, en réalité, le bouleversement du texte qui sera totalement mutilé au chapitre suivant. Les acclamations données dans le premier paragraphe n'ont aucun rapport avec la fête de l'Ascension et paraissent se rapporter plutôt à une fête consacrée à la sainte Vierge. D'autre part, le cérémonial nous donne, tout-à-coup, au second paragraphe, le protocole d'un retour de l'empereur, venant d'un sanctuaire dont, ici, on ne nous dit pas le nom. Or, ce sanctuaire était celui de la « Source ».

Le Monastère de la Source, Pighi. — Le jeudi de l'Ascension, en effet, l'empereur allait, généralement, en bateau, à l'église et au monastère de la « Source » auprès desquels il y avait un palais impérial. Depuis le temps de Basile Ier, ce lieu, appelé Pighi, aujourd'hui Baloukli, situé en dehors des murs extérieurs de la ville, à quelques trois cents mètres de la porte de Selymbria, était non seulement un pèlerinage célèbre, mais une maison de campagne des souverains. On peut donc supposer que l'empereur avait l'habitude d'aller, le matin, à la « Source » en bateau et de revenir, le soir, à cheval, au palais. Le second paragraphe nous donnerait ainsi le protocole du retour qui manque au L I, chapitre 27 (18), p. 105, (cf. sur tout ceci : *Vit. Euth.*, p. 9 et Benay, Le Monastère de la Source, *Ech. d'Or*, 1899-1900, p. 223 et 295).

Par contre, le troisième paragraphe de ce chapitre nous fournit le texte des acclamations concernant la fête de l'Ascension et, à l'exception d'une de ces acclamations qui n'est pas claire et peut paraître étrange : « ...comme de la pluie sur une toison de laine, la parole du Père... » les autres se tiennent et se rapportent effectivement à l'Ascension.

Colonne de Pighi. — Cette colonne de Pighi est probablement celle qui servit à un moine stylite à une époque antérieure. Le souvenir de ce moine était demeuré très vivant car Antoine de Novgorod en parle encore, lors de son pèlerinage à Constantinople (cf. *Itinéraires*, éd. Khitrowo, p. 109). Là avait lieu la première réception.

L'aqueduc. — L'aqueduc dont il est fait ici mention n'est pas autrement connu. Il devait être, sans doute, en liaison avec la citerne de Saint-Mokios. L'auteur des *Patria* nous parle d'un aqueduc qui amenait l'eau de Bulgarie (cf. *Patria*, p. 149, *Zonaras*, III, p. 238). Il ne serait pas impossible que ce fût précisément l'aqueduc du *Livre des Cérémonies*. Il pouvait se trouver sur le passage de l'empereur se rendant à Saint-Mokios. Là avait lieu la deuxième réception.

La πύλη τοῦ τρίτου. — Il est probable que l'empereur revenait en ville, comme le fit Théophile, lors de sa rentrée triomphale après sa campagne de Cilicie (L. II, Appendice), en passant par la porte militaire qui se trouvait au Sigma. C'était la πύλη τοῦ τρίτου qui le conduisait directement à Saint-Mokios où avait lieu la troisième réception. Cette porte se trouvait, du reste, en face du sanctuaire (Mordtmann, *Esquisse topographique de Constantinople*, p. 35). De Saint-Mokios, l'empereur descendait, par Saint-Jacques et Saint-Onésime, à l'Exakionion et la quatrième réception se déroulait en cet endroit.

L'Exakionion. — L'Exakionion était une colonne qui marquait l'extrémité des murs de Constantin et se trouvait en dehors de la porte de cette enceinte primitive. De cette colonne aux murailles extérieures c'était déjà la campagne. Les *Patria* nous disent que l'Exakionion était un pilier sur lequel se trouvait une statue de Constantin (p. 180). Colonne ou pilier était sur la Mésé inférieure qui aboutissait à la porte Dorée.

Le Xérolophos. — Le Xérolophos comprenait toute la douzième région et partait des murs de Constantin. La Mésé passait par cette région qui formait la septième colline. Elle

reliait le Forum du Bœuf à la porte Dorée. Le centre de cette colline était le Forum d'Arcadius. Nous savons, par le L. I, chapitre 26 (17), p. 98, que l'empereur, en revenant de Saint-Mokios, le jour de la Mésopentecôte, suivait le même itinéraire, mais, au lieu de s'arrêter en face de Saint-Callinique, il s'arrêtait à la Monnaie. Ces deux édifices se trouvaient donc sur la Mésé, au Xérolophos. Le même chapitre nous dit que le démarque de la faction urbaine des Verts accompagnait le souverain jusqu'au premier arc — ou voûte — du Xérolophos, puis, que les Bleus l'accompagnaient jusqu'au milieu du Xérolophos. Il est bien probable que dans ces divers passages il s'agit du Forum d'Arcadius. Théophane (p. 77) nous dit, en effet, qu'Arcadius éleva la colonne du Xérolophos. Or cette colonne se trouvait au Forum. Le socle est toujours en place et deux de ses tronçons ont été transportés au musée des antiquités d'Istambul (cf. sur la colonne d'Arcadius élevée en 403, Geffroy, Fondation Piot, *Monuments et Mélanges*, II, 1895, p. 99). Sous les portiques qui entouraient la place, il y avait des statues dont il est fait mention sous le règne de Romain Ier Lécapène.

Le Bœuf. — Le Forum du Bœuf, en latin *Forum bovis*, actuellement Ak-Seraï[1], était une des places importantes de Byzance. Située au pied de la septième colline, du Xérolophos, c'est de là que partaient les rues aboutissant aux trois grandes portes de la ville : Saint-Romain, de la Source et de la porte Dorée. La Mésé la reliait au Forum d'Arcadius. Tout auprès se trouvait le palais d'Eleuthère construit par l'impératrice Irène et un bain construit par Nicétas, sous Théophile. Son nom lui venait de ce qu'il y avait eu, en cet endroit, une sorte d'immense four crématoire ayant la forme d'une tête de bœuf où l'on brûlait certains malfaiteurs. Ce four fut détruit au VIIe siècle, sous Héraclius. La place fut transformée et embellie. Comme le Xérolophos, on entoura le Forum du Bœuf d'absides sous lesquelles on plaça des statues (cf. *Patria*, p. 180). Depuis le Milion et le Forum de Constantin jusqu'à cette place et, au delà, jusqu'à l'Exakionion, la Mésé était bordée, de chaque côté, d'un portique surmonté d'un promenoir, probablement à ciel

1. Ajourd'hui : Aksaray.

ouvert. On comprend donc assez bien, dès lors, que les deux places du Xérolophos et du Bœuf pouvaient être flanquées sur leurs deux ou quatre côtés d'une abside qu'un portique reliait entre elles.

L'Amastrianos. — Du Forum du Bœuf, la Mésé remontait vers le nord pour rejoindre le Philadelphion. Avant d'arriver au monument célèbre dont nous avons parlé, elle rencontrait un dernier forum, l'Amastrianos. Là, les deux Mésé se jonctionnaient, celle aboutissant à la porte Dorée et celle aboutissant à la porte de Charisios, pour ne plus former qu'une seule artère jusqu'à l'Augusteon. L'Amastrianos fut, un temps, le lieu où l'on exécutait les condamnés à mort.

Cf. pour les autres réceptions, le chapitre 5.

Les diabatiques de l'Achilleus. — Sur le côté de l'Augusteon, face à Sainte-Sophie, entre l'Hippodrome et le palais de la Chalcé, se trouvaient les antiques bains de Zeuxippe qui étaient contigus au palais. Entre ces bains et la Chalcé s'ouvrait un passage, certainement assez large, qu'on appelait les « diabatiques de l'Achilleus ». Cette voie unissait l'Augusteon à l'Hippodrome. Une porte, la porte de Mélété, située probablement à l'entrée du portique, donnait accès aux diabatiques. Devant, ou tout à côté de la porte, s'élevait une statue, et peut-être un bain : c'était l'Achilleus. Nous connaissons très bien la topographie de l'endroit grâce à la description du cortège triomphal qui, de la Chalcé, amena Théophile, revenant victorieux de Cilicie, au Grand Palais. Après avoir harangué le peuple à la porte de la Chalcé, l'empereur, à cheval, passa par les diabatiques de l'Achilleus, longea la côte du Zeuxippe et entra à l'Hippodrome.

CHAPITRE 9

Comme nous l'avons dit déjà, c'est ici que s'est produite la grande coupure qui a dû amener le bouleversement de toute l'ordonnance des fêtes religieuses décrites dans les trente-six premiers chapitres du Livre I des Cérémonies. Si l'on compare la glose concernant la fête de Pâques et insérée au chapitre 1er avec le protocole beaucoup plus développé

qui va être décrit au cours de ce chapitre, il saute aux yeux :

1° qu'ici le début du protocole en usage, début que nous trouvons dans la glose, manque ;

2° que le dessin général des cérémonies qui se déroule en ce jour est le même dans l'un et l'autre passage ;

3° que la glose donne, cependant, un important détail que le chapitre 9 a omis, à savoir la décoration en forme de Π du triclinos des Dix-neuf Lits pour la réception des dignitaires ;

4° la glose, par ailleurs, a abrégé la liste des « entrées ». Elle n'en compte que quatre, tandis que le protocole en compte huit. Il se pourrait, par conséquent, que glose et protocole n'aient originairement constitué qu'un seul chapitre intitulé : « Ce qu'il faut observer au Saint et Grand Dimanche ». Tout le début se trouverait au L. I, chapitre I, p. 17 et uniquement là. Les souverains vont, comme en toute procession solennelle, revêtir leur divitision à Daphné tandis que les grands dignitaires se placent, comme de coutume, à l'Onopodion et sous le portique des Dix-neuf Lits. Au moment de sortir de leurs appartements, les souverains prennent le tzitzakion, passent par le grand accoubite des Dix-neuf Lits et vont s'asseoir à droite dans le triclinos, sur leur siège d'or, pour recevoir les hommages des serviteurs et officiers qui forment leur escorte habituelle. Cette cérémonie, d'ordre en quelque sorte privé, achevée, les souverains se lèvent et se rendent dans la « Phina » construite au milieu du triclinos, pour la grande réception officielle des dignitaires de la cour. C'est au moment où le protocole va indiquer l'ordre des entrées que se fait la jonction des deux textes qui commencent de même : L. I, chapitre I, p. 18 « les silentiaires tirent les portières de chaque côté », L. I, chapitre 9, p. 56 « les silentiaires tirent les portières de chaque côté... et le préposite introduit les dignitaires ». Il faut noter pourtant que la glose parle de plusieurs souverains tandis que le protocole ne parle que d'un empereur. Quant aux entrées, si les trois premières concordent entre elles, il est assez malaisé d'assimiler la quatrième de la glose avec les cinq dernières du protocole. Au surplus, il se pourrait fort bien que le scribe ait eu, au moins, deux manuscrits sous les yeux et se soit embrouillé en copiant ses textes. Le chapitre 9 qui est, si l'on ose dire, « le point névralgique » de cette partie du *Livre*

des Cérémonies, semble assez corrompu. Le chapitre 10, qui le suit, le prouve clairement.

Les magistri. — Ainsi que l'usage le voulait, la première entrée était celle des magistri. Ces très grands personnages détenaient le plus haut titre nobiliaire de la Cour après ceux réservés à la famille impériale. Les magistri, du reste, tenaient souvent eux-mêmes, par des liens directs ou indirects, à l'empereur, à l'impératrice ou à leurs proches immédiats. Un passage du *Livre des Cérémonies* (L. II, 47, p. 481) semble dire qu'il n'y avait que deux magistri. En tout cas, ils n'étaient que quelques-uns à posséder cette haute dignité. Comme l'empereur, à Pâques, ils revêtaient sur leurs habits de parade une écharpe. Ce jour-là, le souverain figurait le Christ ressuscité, entouré de ses douze disciples. Or, ces disciples d'un moment se distinguaient des autres dignitaires en portant, comme le Maître et les magistri, l'écharpe. Quel qu'ait été le nombre des magistri, ils n'étaient certainement pas douze et c'est pourquoi la glose du chapitre 1er qui, seule, fait les distinctions nécessaires, a soin de dire que la première entrée est composée des « magistri et proconsuls, c'est-à-dire de ceux qui portent les douze écharpes tissées d'or ». Arrivés devant le souverain, ils tombaient à terre, puis, s'étant relevés, baisaient les genoux, la main et la bouche de l'empereur. C'était le cérémonial du jour.

Les proconsuls et patrices. — Les proconsuls et patrices étaient les deux dignités les plus élevées après celle de magistros. Elles étaient conférées à certains membres des familles illustres de Byzance et aux titulaires des premières charges de l'empire. Proconsuls et patrices représentaient la grande aristocratie. Naturellement le nombre des gens portant ces titres nobiliaires était relativement restreint, mais beaucoup plus considérable que celui des magistri. Le jour de Pâques, ils portaient la tunique, la chlamyde blanche et le tablion d'or.

Stratèges. — La troisième entrée était composée des stratèges ayant le titre de patrice. C'étaient les grands chefs militaires qui commandaient les corps d'armées cantonnés dans les provinces. Ces stratèges, dans leurs thèmes respectifs, représentaient l'empereur et jouaient presque le rôle de

vice-roi. C'est pourquoi nous les voyons indiqués en tête de toutes les listes avec, le plus souvent, les titres de proconsul et de patrice et marcher avant les titulaires, militaires et civils, des grands offices de la cour et de la ville.

L'éparque des prétoires. — D'après le L. I, chapitre 9, p. 56, l'éparque « des prétoires », le questeur, les proconsuls des thèmes et les éparques composaient la quatrième entrée. Il est évident que le scribe en parlant de « préfet des prétoires » a eu une distraction, à moins, ce qu'aucun document ne confirme pour l'époque qui nous occupe, que, dans la vie courante, on appelât aussi le préfet de la Ville, préfet des prétoires — ou du prétoire — du nom de son tribunal. En tout cas, il ne s'agit pas ici de l'ancien préfet du prétoire distinct du préfet de la Ville. Ce poste était supprimé depuis longtemps [1]. L'éparque de la ville avait, par contre, sous ses ordres, avec un σύμπονος, un logothète du prétoire. On pourrait supposer, à la rigueur, que le scribe a sauté deux mots et qu'il y avait dans son texte : l'éparque, le σύμπονος, et le logothète des prétoires ; mais c'est peu vraisemblable vu que le questeur vient tout de suite après, qu'il est d'un rang très supérieur aux deux personnages soumis au préfet de la Ville et qu'il n'est, lui, accompagné d'aucun de ses subordonnés.

Le questeur. — Le questeur, titulaire, comme l'éparque, d'une des grandes charges de l'empire avait des attributions judiciaires nettement déterminées. C'était lui, par exemple, qui servait de liaison et de juge entre les colons et paysans et les seigneurs terriens. Mais son importance venait surtout du fait qu'il avait la haute direction de toute la police de la ville. Tous les habitants, résidents, étrangers, moines et laïques relevaient de ses bureaux.

Proconsuls des thèmes. — Quant aux proconsuls des thèmes et aux éparques nous ne savons rien. Que ces personnages aient existé, cela ne fait pas de doute. La notice d'Uspenski les signale au n° 55 « οἱ ἀνθύπατοι καὶ ἔπαρχοι τῶν θεμάτων ». Mais elle est seule à le faire. M. E. Stein pense, peut-être non sans raison, (cf. *Byz-Neugriech-Jahrbücher*,

1. Il faut noter pourtant qu'au Concile de 869, 1re session, il est question d'un Paul, patrice et éparque *des prétoires*.

I, 1920, p. 372), que ces « proconsuls » pouvaient représenter, parfois, autre chose qu'un simple titre aulique et il se réfère à ce passage du *Livre des Cérémonies*. Le fait que ces personnages se trouvent indiqués dans la liste publiée par Uspenski vient à l'appui de sa conjecture. Mais que pouvaient représenter ces titres qui ont dû disparaître après le IXe siècle? Nous l'ignorons. On remarquera pourtant que cette entrée est celle des titulaires des grandes charges judiciaires. Il y manque, en vérité, le préposé aux pétitions « ὁ ἐπὶ τῶν δεήσεων », fonctionnaire de moins haut rang que l'éparque et le questeur, mais faisant, cependant, encore partie de la catégorie des soixante grands fonctionnaires et cette omission est étrange si elle n'est pas fortuite. Néanmoins, il n'est pas impossible de conjecturer que ces proconsuls et éparques des thèmes représentaient, peut-être, avant leur suppression, soit au temps de Basile, soit au temps de Léon VI, le premier juge d'une province et le premier juge de chacune des grandes villes de l'empire. Cette entrée peut encore correspondre approximativement à la troisième entrée du chapitre 1er, p. 19. Mais après cela, la correspondance n'existe plus.

La cinquième entrée est extrêmement confuse et aussi nombreuse qu'elle est disparate.

Logothète τοῦ γενικοῦ. — Nous avons d'abord un grand fonctionnaire civil appartenant à la classe des « secretikoi », le logothète, contrôleur trésorier de l'armée. Comme son titre l'indique, directement ou sous sa surveillance, il avait l'administration générale des finances concernant les armées de terre — thèmes et tagmes — et probablement de mer. Il résidait à Constantinople et avait près de lui ses bureaux. Dans l'ordre hiérarchique, il venait après le questeur et avant les domestiques des Hicanates, des Noumeri, des Optimates et le comte ou domestique des murs. A ce point de vue, la liste donnée ici est très exacte. Les trois grands chefs ou domestiques des tagmes : Scholes, Excubites et Arithmi ne sont pas indiqués parce qu'ils ont fait partie de la deuxième ou troisième entrée, leur situation étant de beaucoup plus élevée que celle des autres domestiques. Par ailleurs, l'ordre dans lequel ces chefs militaires sont cités est conforme aux listes établies pour les réceptions.

Le sacellaire. — Mais, ce qui serait moins normal, c'est que le sacellaire n'apparût qu'après ces dignitaires. Le sacellaire était le premier des secretikoi et marchait immédiatement après les stratèges et avant le logothète général (τοῦ γενικοῦ) et le questeur. Il avait le contrôle général de tous les bureaux civils et militaires et se trouvait ainsi à la tête de l'administration byzantine en son entier. Sa place, par conséquent, devait être avec les dignitaires de la deuxième ou de la troisième entrée. Ce n'est donc pas du sacellaire qu'il est ici question, mais bien du « chartulaire » du Sakellion.

Chartulaire du Sakellion. — Ce personnage appartenait à la classe des secretikoi et venait immédiatement après le comte des murs. Tandis que le sacellaire n'avait pas de bureau propre parce que sa fonction était pratiquement honorifique, le chartulaire du Sakellion, lui, était à la tête d'une administration fort compliquée puisqu'il remplaçait, en fait, le sacellaire et que, ayant la surveillance générale de tous les rouages gouvernementaux, spécialement des rouages financiers, les affaires les plus diverses passaient entre ses mains. On comprend facilement, dès lors, l'importance de sa charge et sa place dans la hiérarchie.

A cette même classe des secretikoi appartenaient également le préfet de l'Eidikon et le grand curateur. C'est ici que pour nous, la liste des noms donnés pour cette entrée se fait confuse.

Le préfet de l'Eidikon. — Les démarques des deux factions n'appartenaient pas aux secretikoi. Ils venaient, sans doute, après le préfet de l'Eidikon ou préfet du trésor impérial et le grand curateur. Le premier avait l'administration du trésor impérial, fortune personnelle du souverain, recettes lui revenant et dépenses lui incombant, telles les manufactures impériales et certaines prestations militaires.

Le grand curateur. — Le second avait l'administration des palais impériaux, leur surveillance et leur soin, la gérance des propriétés appartenant à chacun, rendement des terres et charges pieuses ou autres dont elles étaient grevées. Certains hauts fonctionnaires de la classe des secretikoi ne sont

pas signalés dans cette entrée : c'est le cas, par exemple, pour le logothète du drome, le chartulaire du vestiaire, le protoasecretis. La raison en est, qu'ils avaient été reçus déjà lors de la première et plus intime réception. Quant aux démarques, ils venaient après la classe des secretikoi et leur place est assez naturelle en cet endroit.

Plus difficile à expliquer se trouve être la place des autres participants à cette entrée. Pourquoi le topotérète des Scholes, ou premier officier de ce tagme, après le domestique, apparaît-il ici et pourquoi les toporètes des Excubites et de l'Arithmos ne sont-ils pas mentionnés? C'est ce qu'il est impossible de dire. Peut-être le scribe a-t-il commis une erreur et, peut-être, faut-il placer la sixième entrée après celle du grand curateur et avant celle du topotérète des Scholes. En fait, comme le dit le protocole du L. I, chapitre 1[er], p. 19, parlant de la troisième entrée, tous les dignitaires de cette troisième entrée, correspondant à la cinquième du chapitre 9, p. 56, ont au moins, le titre de protospathaire. Cette sixième entrée comprendrait le toporète des Scholes qui avait, généralement, le titre de spatharocandidat et tous les fonctionnaires (y compris les comtes des Scholes qui pouvaient être spathaires) ayant le titre de consul pour la seconde fois (δισύπατοι) jusqu'à celui de consul.

Il serait, en effet, assez étrange que les comtes des Scholes aient eu, pour eux seuls, le privilège d'une entrée spéciale et cela concorderait avec la quatrième entrée donnée au chapitre 1[er] sous cette forme : « les secrétaires et les notaires des bureaux ».

La septième entrée était réservée aux candidats impériaux, jeunes gens formant une milice de parade composée de fils des grandes familles byzantines, de fils aussi de rois et de princes des nations alliées.

La huitième entrée, avec les domestiques des Scholes et la neuvième avec les apoéparques ne se comprend plus. Seules les Scholes ont des officiers de grade secondaire qui portent, comme leur grand chef, le nom de domestique. Les autres tagmes ne connaissent pas ce grade que l'on retrouve dans les armées de province. Or, ces domestiques des Scholes qui sont cités dans une liste (cf. Beneševic, *Byz. neugr. Jahrb.*, V, 1926, n° 164, p. 135) n'ont pas de titre. Il est bien peu probable que ces officiers subalternes aient été

appelés à figurer dans les réceptions à l'exclusion d'autres officiers de rang égal ou même supérieur. Quant aux apoéparques, il s'agit probablement ici des dignitaires inscrits au dernier rang de la hiérarchie nobiliaire[1].

Néanmoins, il faut remarquer qu'au L. I, chapitre 57 (48), p. 247 où le rédacteur donne huit entrées, les dernières sont les comtes des Scholes qui manquent au chapitre 9 (cinquième entrée), les candidats (sixième entrée), les domestiques (septième entrée) et les apoéparques (huitième entrée).

Ce paragraphe, en son ensemble, correspond à celui du chapitre premier (p. 18), sauf qu'étant le protocole complet de la solennité, il est plus détaillé que la glose. Si cette glose était, à l'origine, le début du chapitre 9, il est probable qu'elle s'arrêtait à la fin de la ligne et que le reste n'est qu'une superfétation due au copiste. Du reste, le paragraphe du chapitre 1, p. 20 tourne court après la réception à l'Onopodion, tandis que le chapitre 9 poursuit sa marche normale et logique. Seulement, le paragraphe de ce chapitre se ressent encore du bouleversement qui s'est produit dans le manuscrit et le texte, à certains moments, semble assez corrompu. Une fois terminée la grande réception de Pâques, et tout le monde étant sorti, l'empereur va revêtir, dans le grand accoubite des Dix-neuf Lits, son écharpe. Les préposites lui placent la couronne sur la tête et tenant, d'une main, la bourse de pourpre et, de l'autre, le sceptre, l'empereur descend par le triclinos qu'il traverse en son milieu pour se rendre à l'Onopodion où se trouvent les grands dignitaires qui l'accompagnent lors de chaque cortège.

Pour comprendre la marche des cérémonies qui précèdent et de celles qui vont suivre, il importe de donner ici quelques explications topographiques, telles, du moins, que nous les comprenons en accord avec les textes. Toute cette partie du palais datait de l'époque de Constantin et fut construite sur le modèle des palais de Rome. Daphné et Onopodion, qui précédaient le portique de l'Augusteus, étaient surélevés par rapport au triclinos des Dix-neuf Lits, qui se trouvait du côté de l'Hippodrome, au Consistoire qui lui faisait face et à

1. Il faut, évidemment, distinguer ces apoéparques des anciens éparques de la ville qui avaient rang au moins de protospathaire.

la terrasse à ciel ouvert qui séparait ces deux édifices. L'Onopodion unissait par le haut Dix-neuf Lits et Consistoire. Trois portes monumentales faisaient communiquer, comme nous l'avons déjà dit, à gauche, au centre et à droite, l'Onopodion aux deux salles et à la terrasse. Chacune de ces portes, comme presque partout au Grand Palais, et même ailleurs, était composée d'une porte centrale, flanquée à droite et à gauche d'une porte latérale plus basse et moins large que la porte centrale. Par la grande porte passaient l'empereur et sa suite immédiate ; par les portes latérales, le reste du cortège. Les portes de l'Onopodion donnaient d'un côté sur la haute salle des Dix-neuf Lits, le grand accoubite, et de l'autre aboutissaient au sommet de l'emmarchement fait de pierres de porphyre qui, au Consistoire, supportait le baldaquin couvrant le trône impérial. Il est bien probable — mais nous n'en savons rien avec certitude — que le grand accoubite et, probablement, l'espace au milieu duquel était élevée l'estrade supportant le trône au Consistoire étaient surélevés par rapport à chacune de leur salle respective. L'empereur n'avait donc qu'une ou deux marches à descendre pour passer de l'Onopodion au grand accoubite ou arriver à son trône. Mais ces salles, Dix-neuf Lits et Consistoire, étant plus bas que l'Onopodion, il fallait, si l'on ne traversait pas le lieu réservé à l'empereur, descendre pour y parvenir. C'est ce qui explique qu'au Consistoire, tandis que l'empereur n'a, de la porte centrale, qu'une ou deux marches à franchir pour se trouver devant son trône, la Cour, elle, doit descendre un véritable escalier pour, des portes latérales, arriver au sol, c'est-à-dire au pied de l'estrade et dans la salle ; c'est aussi ce qui explique qu'aux Dix-neuf Lits les dignitaires se rangeaient sous le portique, de façon à entrer, de plain-pied, dans le grand triclinos alors que l'empereur, du grand accoubite, doit descendre des marches quand il passe par le triclinos pour atteindre la porte du portique. Nous avons donc, en résumé, deux salles, séparées par une terrasse, salles parallèles entre elles et perpendiculaires à l'Onopodion, construites en contre-bas de ce dernier, mais que l'abside impériale relie à niveau presque égal à l'Onopodion. Cette façon de comprendre la topographie des lieux est en concordance avec les textes et garde à tout l'ensemble des palais constantiniens son caractère architectural

propre, tous les édifices étant, comme à Rome, dans le même axe. Autour de la terrasse centrale courait un portique, appelé ici, tout naturellement, le portique des Dix-neuf Lits, puisqu'il longeait de ce côté la salle de ce nom. Indépendamment des portes donnant du grand accoubite sur l'Onopodion, le grand triclinos avait lui-même des portes à l'occident (L. I, 92 (83), p. 381, 384) et d'autres donnant, soit sous le portique, soit au nord. La symétrie extérieure de ces deux édifices était donc identique ou, en tout cas, fort semblable. Si le Consistoire avait été construit sur le même plan que les Dix-neuf Lits, nous aurions ainsi deux édifices de forme basilicale, basilique avec abside dans le fond, charpente apparente et bas-côtés, pour les Dix-neuf Lits ; basilique avec abside pour le Consistoire, mais sans que nous puissions dire si l'édifice était voûté ou non et possédait colonnes et bas-côtés.

Ceci dit, le cortège de Pâques s'explique fort bien. Descendu du grand accoubite, l'empereur passe par le triclinos des Dix-neuf Lits et sort par la porte centrale donnant sous le portique. Là, attenant d'une part au portique et donnant probablement, d'autre part, dans le palais, se trouvait une salle où l'on conservait la vaisselle d'or qui servait aux grands dîners d'apparat. Cette salle — ce trésor — le protocole l'appelle ἔκθεσις, comme Théophane Continué (p. 188). Ayant donc franchi la porte du triclinos, porte encadrée de deux colonnes auxquelles on suspendait une portière, le souverain, avec son cortège, longeait le portique pour, par l'Onopodion, descendre au Consistoire. Arrivé à la porte centrale de l'Onopodion, celle donnant sur la terrasse à ciel ouvert, il s'arrêtait, se plaçait au milieu des deux colonnes et recevait les hommages de la Cour. Puis, le cortège descendait au Consistoire et tout le reste se passait comme en chaque sortie solennelle, selon le protocole général et celui de Noël (L. I, 32 (23) p. 121).

Il ne semble pas douteux que ces mots : « le milieu du Milion et de l'Augusteon » ne soient une erreur du copiste. Jamais l'empereur ne passe par le Milion pour aller, de la Chalcé, à Sainte-Sophie. Nous verrons, à propos du protocole de Noël, qu'en ce dernier endroit aussi le scribe ou a

oublié des mots ou s'est embrouillé. On ne peut donc pas se référer à ce protocole pour corriger le présent passage. Il faut s'en tenir, ce semble, aux indications données au chapitre 1er, p. 10 et penser — ce qui est normal — que l'empereur sort de la Chalcé et traverse l'Augusteon, en passant par la porte de Mélété, pour gagner la porte de l'Horloge.

Par deux fois, nous l'avons dit, le rédacteur se réfère en ce chapitre au protocole de Noël. C'est donc bien que ce protocole précédait celui de Pâques. Ici, il le fait pour amener une simple remarque de détail : à savoir qu'à Pâques, contrairement à Noël, le démarque ne donnait pas le livret à l'empereur, lorsque ce dernier arrivait à l'horloge et était reçu par les Bleus ; mais, quand il se reporte à la fête de Noël pour indiquer le cérémonial de la communion impériale, la chose est de plus grande importance. Nous avons, en effet, au L. I, chapitre 32 (23), p. 124, l'ordre détaillé de la cérémonie qu'évidemment le rédacteur n'avait pas à répéter au chapitre 9, l'ayant donné auparavant. Il se contente d'y renvoyer et c'est aussi ce que nous faisons présentement.

Quant aux quelques lignes de gloses se rapportant encore à Pâques et qui commencent à la page 20 du chapitre 1er, elles devaient vraisemblablement se placer, en forme de rubrique à la page 59 du chapitre 9. Là, en effet, le rédacteur nous dit que l'empereur dépose son écharpe en arrivant au mitatorion et il continue, sans autre explication, qu'à l'entrée des oblats, l'empereur revêt sa chlamyde. Pour éviter toute erreur possible, la glose précise qu'à ce moment, aussi bien qu'au baiser de paix et à la communion, l'empereur ne revêt pas son écharpe. Il ne le fait que pour la collation qui a lieu à l'issue de l'office.

Le baiser pascal. — Le baiser pascal, qu'il ne faut pas confondre avec le baiser liturgique en usage, dans l'Eglise, dès les temps primitifs, était une cérémonie particulière aux fêtes de Pâques, encore pratiquée en Orient, et qui n'avait rien de spécifiquement ecclésiastique. C'était un geste mi-religieux, mi-profane, symbole de joie, que toute la population accomplissait en disant : « Χριστὸς ἀνέστη, le Christ est ressuscité ». Nous ignorons la raison pour laquelle, tandis que l'empereur recevait la Cour aux Dix-neuf Lits et donnait là le baiser pascal, l'impératrice, elle, attendait d'être à

Sainte-Sophie pour, à son tour, donner le baiser pascal aux épouses des dignitaires et officiers qui, déjà, l'avaient reçu du souverain. Le fait est que c'est à Sainte-Sophie et au début de l'office liturgique que, pour l'impératrice, se déroulait ce rite. Entourée des serviteurs eunuques de l'empereur qui montaient auprès d'elle dans les catéchuménies, l'impératrice recevait, comme son époux, par « entrées » successives.

La patricienne à ceinture. — La première entrée était celle « des patriciennes » à ceinture. Cette dignité, la plus haute de la Cour, pour les femmes, n'avait pas son pendant dans l'ordre hiérarchique des hommes. Un peu comme la dignité de César ou de Nobilissime, réservée à quelques personnages appartenant à la famille impériale, celle de « patricienne à ceinture » n'était donnée qu'aux femmes touchant de près aux souverains. C'est ainsi que Théoctiste, mère de Théodora, au IXe siècle, reçut cette dignité, mais nul ne nous dit que les sœurs de Théodora ou la mère de Basile, par exemple, furent créées patriciennes à ceinture. Vu l'extrême rareté de cette mention chez les auteurs et plus encore sur les sceaux, on peut conclure que, très vraisemblablement, il n'y avait pas toujours à la Cour de patriciennes à ceinture et, qu'en tout cas, il n'y en avait jamais qu'une, quand cette dignité était pourvue, puisque nous savons qu'il n'exista longtemps que deux magistri et donc deux magistrisai et que le nombre de ces superdignitaires ne dépassa jamais quatre ou cinq.

Pour les autres entrées, si l'on compare la liste donnée plus haut, lors de la réception de l'empereur aux Dix-neuf Lits, avec la présente liste, on remarquera qu'il devrait y avoir dix entrées au lieu de neuf, l'entrée de la patricienne à ceinture n'existant que pour l'impératrice. Or, nous n'avons en fait que sept entrées. Plusieurs femmes de dignitaires manquent sur cette liste, d'autres s'y trouvent, comme la femme du drongaire de la Veille, dont le mari n'a pas été nommé précédemment ; enfin, on a bloqué en une et deux entrées plusieurs dignitaires d'ordre secondaire, ce qui explique probablement le nombre plus restreint des réceptions.

A la fin du paragraphe et à la première ligne du suivant, il est question du grand et du petit empereur et des souverains, ce qui n'empêche pas le cérémonial adopté pour le retour de la Cour au palais de ne plus parler que de l'empereur seul,

preuve, semble-t-il, qu'il ne faut pas attacher une importance exagérée à ces changements de nombre quand on cherche à dater tel ou tel passage du *Livre des Cérémonies*. Il est assez compréhensible que, pratiquement, même quand il y a un grand et un petit empereur (Constantin VII et son fils Romain, par exemple) le rédacteur ne parle que de l'empereur, le seul qui, en réalité, tient le principal rôle dans les cérémonies de la Cour.

Ἡ μέση. — Cette expression de διὰ τῆς μέσης ne peut, en aucune manière, signifier la Mésé, rue principale de Byzance qui partait du Milion pour aboutir au Forum de Constantin. Ἡ μέση a souvent le sens d'un neutre (cf. Théophane, *Chronique*, p. 450/23, 457/25). Il faut, sans doute, entendre ici, comme plus haut, chapitre 1er, p. 15 et chapitre 9, p. 58 et plus bas, chapitre 44 (35), p. 172 l'expression en ce sens que lorsque l'empereur était sorti de Sainte-Sophie il gagnait son palais par « le milieu » de l'Augusteon, comme à l'aller, ou « le milieu » du portique qui le conduisait en petit apparat à la Chalcé.

Le dîner de Pâques avait lieu, comme ceux que donnait l'empereur pendant les fêtes de Pâques, au Chrysotriclinos (L. I, 23 (14), p. 87). Une table d'or séparée, élevée sur une estrade, ἡ τράπεζα ἀποκοπτή, était réservée au souverain, la deuxième table d'or et les autres tables, si besoin était, étaient dressées à même le sol, dans le Chrysotriclinos et, le cas échéant, dans les espaces voûtés qui entouraient la partie centrale de la salle. Les invités arrivaient en habits d'apparat, portant la chlamyde qu'ils déposaient pour manger et qu'ils reprenaient au dessert[1].

Le παραστάσιμον. — Les dignitaires, pendant la semaine de Pâques, faisaient double cercle, παραστάσιμον, autour de la table impériale. Comme l'étymologie même l'indique, le παραστάσιμον consistait essentiellement à se tenir près de la table impériale. Le mot n'avait pas en soi un sens spécifiquement aulique. Sophoclès cite une phrase de Théodore Studite dans laquelle le Saint emploie cette expression pour

1. Sur tout le détail du dîner, cf. L. II, ch. 52, Clétorologe, p. 768.

désigner la punition infligée à un moine qui avait commis quelque faute. Il devait rester debout, devant, ou à côté de la table où d'autres mangeaient. Le mot παραστάσιμον désignait, du reste, d'une façon générale, la position des dignitaires au côté de l'empereur pendant les réceptions. Ebersolt fait remarquer (*Mélanges*, p. 35) que, par extension, παραστάσιμον finit par signifier « audience, réception ».

Le pentapyrgion. — Le pentapyrgion joue un grand rôle dans la décoration mobilière du Chrysotriclinos. Toutes les fois qu'il y a réception ou fête, ce meuble est signalé avec les trônes, les fauteuils, les tables d'or qu'on apportait du vestiaire impérial. C'était une sorte de vaste armoire — un trésor — composée de cinq tours séparées les unes des autres par des panneaux (μεσοκάρδιον) à l'intérieur desquels étaient exposés des couronnes, des vases et autres œuvres de prix. Ce genre de meuble était connu à Byzance et ceux du Chrysotriclinos et de la Magnaure n'étaient pas chose d'une extraordinaire rareté. L'un de ces meubles était en or, ou, tout au moins, doré. Généralement, ces armoires à tours se plaçaient dans l'atrium des palais. Ici, il semble qu'on le plaçait ailleurs. Tout ce passage est, du reste, fort obscur et peut se trouver corrompu. En l'absence de données positives et certaines, il est donc difficile de faire des conjectures vraiment plausibles. Voici pourtant, ce que nous pouvons imaginer à l'aide des documents iconographiques qui nous sont parvenus. Le pentapyrgion avait probablement une base à laquelle on accédait par quelques marches. Aux fêtes, on plaçait ce grand meuble au fond de la conque impériale du Chrysotriclinos et devant lui se trouvait, sur une petite estrade, la table impériale. L'empereur atteignait sa place par un escalier qui se trouvait devant le podium et par lequel nul autre que lui et sa famille ne passaient. Pour le service de la table, il y avait, sur le côté gauche, un marchepied de quelques degrés arrivant à la hauteur de l'estrade. C'est là que se tenait le préfet de la table. Les autres serviteurs restaient au bas de l'estrade, à proximité du préfet de la table, passant à ce dernier les plats qu'il présentait au souverain. L'échanson, pour verser les vins, passait, comme de nos jours, derrière l'empereur et montait, pour son service, par les marches du pentapyrgion

qui se trouvaient en retrait par rapport au marchepied du préfet de la table (cf. outre les miniatures du Skylitzès, par exemple, et dont le général de Beylié a reproduit un grand nombre, les fresques très curieuses, quoique plus tardives, de Saint-Marc (Diehl, *Manuel,* II, p. 2805) et de la Péribleptos, à Mistra, où l'on voit à la gauche de la table impériale un escalier (Millet, Monuments de Mistra, *Monuments byzantins*, II, pl. 120).

La glose qui termine ce chapitre 9 se rapporte à la fête de l'Annonciation, 25 mars, et est, de tout point, inintelligible. D'abord, sa place véritable ne devait pas se trouver en cet endroit. Ensuite, la grande cérémonie de l'Annonciation se déroulait au Forum de Constantin dont on ne dit pas un mot dans cette glose. De plus, on peut se demander pourquoi, quand l'Annonciation tombait le même jour que Pâques — ce fut le cas, entre autres, en 848, 927, 1011, 1022, — le cortège impérial faisait un long crochet en allant passer par la terrasse du Phare au lieu de suivre le trajet habituel puisque, d'une part, que nous sachions, aucune cérémonie ne se déroulait à l'église du Phare et, de l'autre, que le parcours était exactement le même qu'aux autres solennités. Enfin, que faisait-on de spécial à Saint-Etienne avant la cérémonie du baiser de paix ? La glose nous dit que l'empereur y accomplissait les rites habituels et que le clergé seul rentrait en procession au palais. Or, le protocole de Pâques ne nous parle d'aucune cérémonie particulière à Saint-Etienne ce jour-là. Il est probable que cette glose ne concernait pas, en vérité, le dimanche de Pâques, mais bien celui des Rameaux et que sa place était au chapitre 41 (32), p. 164. Ce dimanche-là, en effet, les cérémonies se déroulaient au Phare et à Saint-Etienne. Si l'Annonciation tombait donc le dimanche des Rameaux, tout s'accomplissait au palais comme de coutume et, ensuite la procession montait au Forum.

L'Eglise du Phare. — L'église du Phare fut construite par Constantin V sur la terrasse qui s'ouvrait à l'est du Chrysotriclinos. Des portes, partant de ce palais, donnaient directement sur la terrasse. Une galerie rejoignait également les appartements impériaux au narthex de cette église qui devint

assez vite l'église paroissiale de l'empereur. Au xe siècle, on finit même par y célébrer les mariages impériaux.

Sur Saint-Etienne de Daphné, distinct de Saint-Etienne de l'Hippodrome, cf. p. 27.

CHAPITRE (10)

Ce chapitre nous donne le cérémonial du lundi de Pâques tel qu'il se déroula jusqu'au règne de Léon VI. Cet empereur, ainsi que nous l'apprend la glose finale, le fit modifier en partie. A la fin du ixe siècle, l'empereur, en effet, passait encore à Sainte-Sophie avant d'aller aux Saints-Apôtres. Ce n'était, en vérité, qu'une courte station qu'aucun office n'accompagnait et, par conséquent, constituait un allongement, sans but défini, de la cérémonie. Léon VI supprima cette partie du protocole et décida de partir à cheval, du palais pour les Saints-Apôtres. Toute une partie du trajet se trouva ainsi abrogée. Du Chrysotriclinos, l'empereur atteignait directement l'église du Seigneur et, à la porte, montait à cheval pour se rendre à destination. Un point reste douteux, que le cérémonial n'éclaire pas, c'est celui de savoir si, à partir de Léon VI, l'empereur allait tout droit aux Saints-Apôtres ou s'il s'arrêtait encore au Forum de Constantin comme par le passé ; mais étant donné que le rédacteur ne dit rien à ce sujet et que, pratiquement, l'empereur ne pouvait pas passer par une autre voie que celle de la Mésé et par le Forum, on peut conjecturer que Léon VI ne supprima que le cérémonial habituel contenu ici dans les deux premiers paragraphes.

La porte γανωτή. — Comme à l'ordinaire, lorsqu'il se rendait au palais de Daphné, l'empereur passait par les portiques des Quarante-Saints et entrait au Triconque par la porte dite γανωτή (L. I, 75 (66); p. 298, 77 (68), p. 310. Cette porte « brillante » ou « faite d'un métal poli » était probablement une porte plaquée de lames d'argent et était monothyre, c'est-à-dire qu'à cet endroit, au lieu d'une grande porte monumentale à trois ouvertures, il n'y avait qu'une seule grande porte sans accompagnement des deux portes latérales. Cette porte faisait communiquer l'hémicycle du

Triconque avec la galerie des Quarante-Saints et devait, probablement, faire face aux trois grandes portes d'argent qui, du Triconque, donnaient sur le Sigma.

Les σπαθοβάκλια. — Les σπαθοβάκλια étaient de longs bâtons terminés par une pointe de fer et que les protospathaires à barbe portaient généralement sur l'épaule. De nombreux monuments figurés nous montrent, entourant le souverain, ces dignitaires tenant d'une main leur σπαθοβάκλιον et de l'autre leur bouclier.

Les διστράλια. — Les διστράλια que nous avons traduit par « haches d'armes » — on pourrait peut-être traduire par « massue » — étaient aussi en fer. Théophylacte Simocatta parle de δίστρια et il a soin de nous dire que c'est l'équivalent de κορύνη (p. 291/14); mais Ducange, en proposant δεστράλια pour δίστρια et, à plus forte raison, pour διστράλια, voit dans ce mot l'équivalent du mot latin *dextralia* ou *dextrales*, « hache » dans la langue du Moyen-Age. Cependant, tous les documents iconographiques représentent, en général, les soldats de la garde impériale tenant le bouclier d'une main et de l'autre un long bâton muni d'un fer, très semblable à une lance.

Le geste du maître des cérémonies disant à l'empereur : « Avancez Seigneur », est ici très compréhensible. La main cachée dans le pan de sa chlamyde, il soutient le souverain et l'aide à descendre les marches du trône. C'est un geste de respect, rendu, en outre, nécessaire du fait que l'empereur dans son costume de cérémonie, la couronne en tête, ne pouvait guère être libre de ses mouvements.

Comme on le voit, dans l'ancien protocole, l'empereur ne faisait que passer à Sainte-Sophie où il allumait des cierges. Ses dévotions achevées, il traversait l'église, passait par les grandes portes impériales et arrivait dans l'atrium, la grande cour, au centre de laquelle il y avait une phiale, atrium qui se trouvait sur le côté ouest de l'édifice et de là, par l'Athyr, arrivait au Milion, puis au Forum, par cette partie de la Mésé qui s'appelait la Regia ou rue Royale. Comme on le remarquera plus d'une fois encore (*Commentaire*, p. 173), il semble que du Puits Sacré, pour gagner le Milion et le Forum, l'empereur est obligé de rentrer dans l'église et, par la nef et le narthex, de passer par l'atrium et l'Athyr.

L'Athyr. — Nous ne savons ce qu'était exactement l'Athyr. L'atrium de Sainte-Sophie était entouré d'un portique dont il subsiste des vestiges. Il devait y avoir là des passages, évidemment sans portes, coupant le portique et qui permettaient d'atteindre directement l'Augusteon. Seulement, pour autant que nous le sachions, Sainte-Sophie était au même niveau que la place. A moins qu'il ne s'agisse d'une simple construction architecturale, il n'y avait pas, du côté de l'Augusteon, de « marches » à descendre pour se rendre au Milion. Si, véritablement, le souverain devait descendre un escalier pour atteindre le Milion, il faut supposer que l'Athyr faisait face, de l'autre côté de l'atrium, aux portes impériales. Là, en effet, la déclivité du sol est relativement considérable. La rue actuelle qui suit le flanc de la colline est en contre-bas de plusieurs mètres par rapport à l'extrémité de l'atrium où l'on a trouvé des restes du portique. Il ne serait pas étonnant qu'un escalier se fût trouvé en cet endroit, à mi-chemin entre les Chalcopratia et l'Augusteon et permettant d'atteindre Sainte-Sophie sans faire un détour relativement assez considérable. Cet escalier partait de la rue par laquelle passe aujourd'hui le tramway, et aboutissait à l'atrium de Sainte-Sophie, face aux portes extérieures du narthex. Qu'au haut de cet escalier il y ait eu une sorte d'entrée monumentale au milieu du portique, rien d'extraordinaire. Tout au contraire. C'était, peut-être, l'Athyr. L'empereur devait descendre l'escalier au bas duquel il trouvait son cheval et de là, suivant la rue dont il est plusieurs fois parlé dans le *Livre des Cérémonies*, il aboutissait au Milion. Il faut, cependant, remarquer que si cette hypothèse topographique répond à une réalité, aujourd'hui disparue, de toute nécessité, l'Augusteon devait s'étendre un peu plus loin que la place actuelle dans la direction de la Mésé et que le Milion se trouvait sensiblement plus à droite que certains archéologues ne le placent habituellement. On sait, en effet, que l'emplacement exact du Milion est aujourd'hui inconnu. Seules, peut-être, des fouilles pourraient nous dire où il se trouvait exactement.

Une fois terminée, la cérémonie qui se déroulait au Forum de Constantin, l'empereur, au lieu de se rendre, comme il le faisait le jour de la Nativité de la Vierge ou de l'Annonciation, à Sainte-Marie des Chalcopratia, s'en allait, le lundi

de Pâques aux Saints-Apôtres. Pour atteindre cette antique et vénérée église, il continuait, tout comme aujourd'hui, à suivre la Mésé jusqu'au Forum du Taureau. Là, laissant la Mésé du bas, il traversait le Forum et arrivait à Sainte-Marie-de-la-Diaconissa.

Sainte-Marie-de-la-Diaconissa. — Sainte-Marie-de-la-Diaconissa est assez généralement identifiée avec la mosquée de Kalender-Hané-Djami[1] située sur la droite, en allant aux Saints-Apôtres, à côté de l'aqueduc de Valens, bien que l'identification reste fort douteuse. Cette église datait de la fin du VI[e] siècle et du début du VII[e], mais elle fut remaniée au IX[e]. Kalender-Hané-Djami a conservé jusqu'à nos jours son plan primitif, celui d'une croix surmontée d'une coupole. Au dire de l'Anonyme de Banduri, son nom lui vint du fait que le patriarche Kyriakos habitait sur l'emplacement de la future église quand il n'était encore que simple diacre et du fait que, lorsque le sanctuaire fut construit, sa sœur y vécut comme diaconesse (cf. Richter, *Quellen*, II, p. 209; Diehl, *Manuel d'art byz.*, I, p. 331; Van Millingen, *Byz. Churches*, p. 183). Cette église de la Diaconissa pourrait bien avoir été aussi soit l'église paroissiale des Verts, soit, du moins, le sanctuaire qui leur était affecté (L. I, ch. 80 (71), p. 357).

De la Diaconissa, l'empereur passait au Philadelphion et là, prenait la Mésé du haut, qui, par les quartiers connus d'Olybrios et de Constantiana, arrivait aux Saints-Apôtres.

Les Saints-Apôtres. — L'église des Saints-Apôtres n'existe plus aujourd'hui et l'on ne connaît pas son emplacement exact, en ce sens que le sanctuaire ayant été détruit tout de suite après la conquête de Constantinople par les Turcs, en 1453, Mehmed Fatih construisit, à sa place, ou non loin, la mosquée qui porte encore son nom. De nombreux vestiges byzantins jonchent toujours le sol autour de l'édifice. Il est pourtant probable qu'à peu de chose près, la mosquée de Fatih est sur l'emplacement des Saints-Apôtres. Les Turcs ont toujours volontiers construit leurs mosquées sur d'anciennes églises chrétiennes, ayant comme principe que le lieu se trouvait, par là, deux fois sanctifié. Il est même bien pro-

1. Aujourd'hui : Kalendarhanecami.

bable que beaucoup de matériaux de l'ancien sanctuaire et, particulièrement, les admirables colonnes qui ornent encore et l'atrium et la mosquée de Fatih proviennent de l'église byzantine (sur les Saints-Apôtres, on pourra consulter l'article de Wulzinger, *Byzantion*, 1932, I, p. 1-37 avec de nombreux plans et Ebersolt, *Sanctuaires byzantins*, p. 31). C'est dans ce vénérable sanctuaire, on le sait, et nous allons le voir, que beaucoup d'empereurs furent ensevelis. Ce Saint-Denys byzantin était, avec Sainte-Sophie, le vrai centre religieux de la capitale. Aussi, l'empereur y allait-il plusieurs fois l'an. Le lundi de Pâques semble avoir été le jour où le pèlerinage impérial était le plus solennel. Le patriarche y officiait ; l'empereur communiait de ses mains avec toute la Cour, et le recevait à sa table. Le retour au Palais s'accomplissait en grande pompe.

Les orphelins. — Il est fait mention dans ce paragraphe — et ailleurs, — des « orphelins ». Qu'étaient ces orphelins ? On sait qu'à Byzance, il y avait des orphelinats ayant à leur tête le grand orphanotrophe, dignitaire de très haut rang. Un orphelinat spécial existait pour les enfants de la grande aristocratie et dont le souverain s'occupait très particulièrement. Il est bien possible que ce soient ces enfants de l'orphelinat impérial qui prenaient une part directe aux solennités de Sainte-Sophie, des Saints-Apôtres ou du palais. Ils s'habituaient par là, dès leur jeune âge, à être en contact avec la Cour et avec l'Eglise comme à en connaître le protocole. Peut-être servaient-ils à l'autel, à l'instar de nos enfants de chœur, peut-être aussi formaient-ils une sorte de maîtrise, pépinière destinée à pourvoir aux successifs besoins des deux grandes chorales auliques de Byzance : celle de Sainte-Sophie et celle des Saints-Apôtres, les ψάλται dits ἁγιοσοφῖται et les ἀποστολῖται. Car il est bien certain que ces orphelins de marque passaient, avec l'âge, soit au palais, soit dans les rangs du clergé.

Le tour de phrase qui commence ce paragraphe est très significatif. L'office dit de la petite entrée vient de prendre fin. L'empereur est entré dans le sanctuaire, l'a, sans doute, comme de coutume, encensé et a déposé son offrande sur l'autel. Ceci fait, il prie « sur la tombe » de saint Jean

Chrysostome et de saint Grégoire de Naziance avant de sortir, avec le patriarche, pour aller au sarcophage de saint Constantin. Si, en effet, le protocole nous dit, d'une part, que l'empereur prie auprès des reliques des deux anciens archevêques de Byzance et, de l'autre, qu'il sort avec le patriarche pour se rendre auprès des restes de Constantin, c'est que saint Jean Chrysostome et saint Grégoire étaient enterrés dans le sanctuaire, soit sous l'autel même des Saints-Apôtres, comme Antoine de Novgorod nous le dit formellement (cf. *Itinéraires*, p, 101) soit l'un, sur le côté nord, l'autre, sur le côté sud de l'autel, comme le dit, au VII[e] siècle, saint Willibald (cf. Ebersolt, *Sanctuaires de Byzance*, p. 38, n. 4). C'est pourquoi seul l'empereur prie sur la tombe, comme seul il accomplit les autres rites habituels. Mais, sa prière finie, c'est avec le patriarche qu'il sort pour se rendre dans la chapelle qui renfermait la châsse de saint Constantin. Cette chapelle se trouvait à l'est de l'église. D'après le chapitre 42 du Livre II, il devait y avoir, en effet, derrière et à côté du chœur de l'église, deux nécropoles distinctes : celle de Constantin et celle de Justinien. Ces deux nécropoles se composaient de chapelles plus ou moins magnifiquement ornées, au centre de chacune desquelles se trouvait un sarcophage impérial. Dans la nécropole de Constantin se trouvait la chapelle du premier empereur de Byzance et de plusieurs autres souverains ou membres de leur famille comme celles de Basile, de Léon, de Constantin VII. Dans la seconde nécropole, construite à côté de la première, s'élevaient les chapelles de Justinien et d'un grand nombre d'empereurs jusque, et y compris, Théophile. La splendeur de tous ces monuments était telle que Michel et Théodora ayant fait brûler les restes abhorrés de Constantin Caballinos, détruisirent sa chapelle et se servirent des grandes plaques de marbre (ἀβάκκια) pour orner l'église du Phare. Il est probable que le pèlerinage des souverains, le lundi de Pâques, se bornait à ces deux nécropoles. Sous les portiques ouest et nord d'autres tombes avaient été creusées ; mais elles ne semblent pas avoir eu l'importance des premières. Du reste, sauf quelques cas, ce n'étaient pas des empereurs qui avaient là leur dernière demeure, mais des membres de leur famille : femmes, mères, sœurs, frères ou parents. Quant aux deux patriarches, Nicéphore et Méthode, c'est par exception qu'ils furent

enterrés aux Saints-Apôtres. La plupart des patriarches l'étaient, soit dans un des monastères qu'ils avaient fondés, soit dans un monastère quelconque. On sait l'opposition que firent les Studites au transfert des restes de Nicéphore aux Saints-Apôtres.

Après avoir fait ainsi leurs dévotions, les empereurs passaient par le côté gauche de l'église, celui qui, dans toute église, était réservé aux femmes et, par le narthex et l'atrium, montaient dans les catéchuménies. Un escalier en colimaçon, construit sur le côté droit, y conduisait. La disposition des catéchuménies était celle en usage dans toutes les grandes églises de Constantinople. Dans la tribune située au-dessus du narthex et faisant face au sanctuaire, se trouvait l'endroit où l'on plaçait l'autel portatif devant lequel l'empereur communiait. Sur le côté droit, à la hauteur de la sainte Table, il y avait la loge impériale d'où le souverain assistait à la liturgie avec le personnel de la chambre, tandis que patrices et stratèges se plaçaient dans la tribune transversale au-dessus du narthex. Le lundi de Pâques, toute la Cour communiait des mains du patriarche. Après quoi avait lieu le déjeuner dans le triclinos donnant, comme nous l'avons dit, sur l'atrium.

Toutes les fois que l'empereur et le patriarche mangeaient ensemble, le protocole voulait que, et avant et après le repas, les deux chefs, le politique et le religieux, restassent un instant seuls ensemble et vidassent une coupe de vin. C'était là une forme de salutation et de respect mutuel qu'ils accomplissaient et qui était purement cérémonielle ; au début du repas c'était une sorte de signe de bienvenue, après le repas un signe de congé.

Avant que ne soient reçus les invités, une autre cérémonie avait lieu. Les prêtres qui étaient de service auprès du patriarche entraient dans la salle du festin pour réciter la prière qu'en Occident nous appelons le « Benedicite » ou plus exactement la « Benedictio mensae ». Cette prière, comme aujourd'hui encore dans les monastères de l'une et l'autre Eglise, se composait de versets et d'oraisons à la fin desquelles le patriarche bénissait la table. C'est cette prière que l'auteur du *Livre des Cérémonies* indique par l'expression : ποιεῖν τὸν στίχον, le mot στίχος ayant précisément le

sens de verset. Puis, après avoir bénit la table, le patriarche se retirait un peu à l'écart et enlevait son ὠμοφόριον que les prêtres emportaient. Ils le rapportaient à la fin du repas pour que le patriarche s'en revêtit avant qu'eux-mêmes ne récitassent les prières qui, selon le cérémonial de la table, l'ἀκολουθία τῆς τραπέζης, se disaient ou se psalmodiaient, le dîner achevé. C'est ce que nous appelons en langue vulgaire « les grâces ».

L'omophorion était autrefois l'insigne distinctif du patriarche et des métropolites. C'était une longue et large écharpe de laine qui se portait autour du cou. Les extrémités de cette bande retombaient l'une par derrière sur les épaules et l'autre par devant jusqu'aux genoux ou jusqu'à terre. Telle était encore l'omophorion au temps de Syméon de Thessalonique (1410-1429). Depuis, cette écharpe est devenue une étoffe de soie sur laquelle sont brodés des croix grecques et un agneau ou l'image du Christ (Cf. Salaville, *Liturgies orientales*, p. 166).

Les derniers paragraphes de ce chapitre sont particulièrement intéressants parce que seuls ces deux passages du *Livre des Cérémonies* nous donnent la description complète et assez détaillée d'un grand cortège impérial se déroulant dans les rues de Byzance, en dehors des rentrées triomphales et à l'occasion d'une campagne militaire heureuse.

Après la cérémonie religieuse, la cérémonie civile. Tandis que pour aller aux Saints-Apôtres, l'empereur était sorti revêtu du scaramange blanc, l'épée au côté et la couronne verte sur la tête et qu'à l'église il avait pris le divitision et la chlamyde, pour le retour, il revêt le colobion de pourpre enrichi de pierres précieuses, celui qu'on appelait « la grappe », et porte la fameuse toufa qui faisait l'étonnement des étrangers.

Ces deux dénominations, la « grappe » et les « béliers » (L. I, 46(37), p. 176) pour indiquer le colobion que portait l'empereur, le lundi de Pâques, sont curieuses. Elles le sont d'autant plus que Mlle Anna Apostolaki a publié une pièce d'étoffe montrant des béliers et des bouquetins se jouant dans les rameaux d'une vigne. L'étoffe du musée d'Athènes est du IVe ou Ve siècle. Ce même motif, plus ou moins modifié, a, peut-être, subsisté à travers les siècles, ce qui aura pu faire

appeler indifféremment le colobion du xe siècle « la grappe » ou « les béliers ». On sait, d'autre part, qu'on donnait volontiers à un vêtement le nom des dessins qui l'ornementaient. Les chlamydes λεοντάρια, par exemple, désignent les chlamydes faites d'une étoffe sur laquelle étaient représentés des lions. Nous retrouverons d'autres termes de ce genre au cours du *Livre des Cérémonies*.

Le colobion. — Le colobion était un vêtement court, sans manches ou avec des manches courtes. Au dire de Genesios (I, p. 996) c'était un terme du langage courant qui désignait un vêtement tissé d'or ou brodé d'aigles de couleur rose. Il est probable que les aigles n'étaient pas la caractéristique du colobion puisque nous avons un colobion dit « la grappe » nom lui venant sans doute des dessins dont il était orné et qu'au L. I, chapitre 46(37), p. 176, nous avons la mention de ce colobion orné de béliers. En tout cas, à la différence du scaramange, c'était une tunique courte. Ce jour-là, elle était de soie pourpre à fils d'or et ornée de pierres précieuses.

Le toufa. — La toufa ou tiare nous est connue par les dessins. C'était une coiffure en forme de tiare, composée d'un cercle surmonté d'un haut panache de plumes. Importée de Perse, probablement au vie siècle, elle servait déjà à l'époque de Justinien, comme nous le prouve la reproduction de la statue de cet empereur qui se trouvait sur l'Augusteon (Cf. Diehl, *Justinien*, p. 27). Le mot τοῦφα a, pour synonyme, les mots τόγα et τιάρα. Le mot τόγα lui-même, est d'origine perse. Il a pris au cours des siècles, la forme toca, tocca, d'où notre mot français de toque.

Arrivé dans l'atrium, l'empereur montait sur un cheval richement caparaçonné. Nous connaissons le détail de ce harnachement par deux précieuses étoffes de soie conservées, l'une à la cathédrale de Bamberg (cf. *Byzantion* I, p. 30 et Schlumberger, *Nicéphore Phocas*, p. 365) et l'autre provenant de Mozac, actuellement au musée des soieries de Lyon (cf. Ebersolt, *Arts sompt.*, p. 55). Le rédacteur se sert pour désigner ce harnachement du composé σελλοχάλινον qui signifie en même temps les mors et la selle. Mais, comme le montrent les étoffes de Bamberg et de Lyon, le harnache-

ment du cheval impérial était beaucoup plus complet. Outre les rubans de soie attachés à la queue et aux pieds, des bandes d'étoffes somptueuses et toutes semblables servaient d'avaloires, d'anneaux d'attelage et de couvre-crinière.

Autour de l'empereur et, sans doute, le précédant, tous les grands dignitaires de la Cour revêtus du sagion de pourpre, montaient des chevaux caparaçonnés d'une cotte de maille. Les troupes de parade du palais étaient également à cheval. Chaque ordre, portant son insigne distinctif, épée, bouclier, hache, entourait les gens de la Cour.

Le μανιάκιον. — Le collier (μανιάκιον) — ou peut-être mieux la collerette — autour du cou était l'insigne propre des spatharocandidats. Le leur arracher équivalait à une dégradation. Nous lisons dans la Passion des saints Serge et Bacchus que l'empereur ordonna de dépouiller les deux saints de leur costume militaire et de leur enlever : τὰ μανιάκια τὰ χρυσᾶ ἐπὶ τοῖς τραχήλοις αὐτῶν (cf. *Ann. Boll.*, XIV, 1895, p. 380 et *De Adm.*, ch. 25, p. 228). D'autre part, cet insigne pouvait facilement se transformer en une sorte de diadème. C'est ainsi que nous voyons, lors de la proclamation d'Anastase (L. I, ch. 101 (92), p. 423) le campiductor des lanciers détacher de son cou son collier pour le placer sur la tête du nouveau souverain. Le manuscrit 510 de la Bibliothèque nationale, qui date, on le sait, du règne de Basile Ier, nous montre des dignitaires portant au cou le collier (cf. Omont, *Miniatures des plus anciens mss. grecs*, pl. 41 et 53). Devant ce cortège à cheval, marchaient à pied, un certain nombre de dignitaires : le maître des cérémonies avec les silentiaires, le protostrator et le comte de l'écurie, puis les écuyers de service.

Le protostrator. — Le protostrator était le grand chef des écuries impériales et son office était indépendant de toute charge déterminée parce que purement aulique. Il se tenait toujours auprès de l'empereur. De grands seigneurs ayant écuries, palefreniers et serviteurs attachés à ce service avaient aussi des « stratores » ou écuyers. C'est que bien souvent ces écuries impériales ou seigneuriales étaient en même temps des haras. Sous les ordres du protostrator se trouvaient un certain nombre d'employés, dont les stratores.

Le comte de l'écurie. — Le comte de l'écurie, par contre, était inscrit parmi les stratarques. Ses attributions étaient fort étendues, surtout en temps de guerre. Aussi avait-il un bureau très important. Tout ce qui concernait le service des chevaux réservés aux souverains, soit à Constantinople, soit à divers relais, était de sa compétence. Les grandes écuries de Malagines, entre autres, véritable lieu de concentration des chevaux venus de Cappadoce et d'ailleurs, l'avaient comme chef suprême. C'est pourquoi, sous ses ordres, nous voyons travailler, entre beaucoup d'autres employés, un chartulaire et quatre comtes de Malagines.

Candidats, scribones, mandatores, courriers et doyens marchaient devant les deux dignitaires qui entouraient l'empereur. Ce personnel formait une sorte de garde du corps.

Les scribones. — Les scribones étaient des officiers relevant, en effet, du domestique des Excubites.

Les mandatores. — Les mandatores se retrouvent dans tous les corps de parade du palais sous les ordres du drongaire de la veille, du domestique de l'Arithmos, etc.

Les courriers. — Les courriers ne se rencontrent pas dans les listes, mais nous les voyons mentionnés dans les Taktika et parmi le personnel de l'Hippodrome. D'après la composition même de cette partie du cortège, on peut conjecturer que c'étaient des officiers chargés de transmettre les ordres de l'empereur.

Les doyens. — Les doyens, *decani*, étaient, peut-être, les mêmes que ceux qui relevaient du protoasecretis. On signale la présence des doyens à la promotion des patrices et lors des expéditions militaires de l'empereur. Nous ne pouvons savoir exactement quelles fonctions, palatines, militaires ou administratives, se cachent sous ce nom de doyen[1]. Comme tout ce personnel semble, dans les cortèges, relever plus ou moins

1. Le ms. Coislin 79 de la Bibliothèque nationale nous donne une peinture représentant Nicéphore Botoniate entouré du protovestiaire, du préfet du caniclée, du *doyen* et du grand primicier (cf. Diehl, la Peinture byzantine, p. 95, fol. LXXXIV).

du protostrator ou du comte de l'écurie, il faut penser qu'il avait un rapport quelconque avec le service hippique de l'Empereur et servait au souverain de garde d'honneur et de corps, d'autant qu'il est entouré lui-même par des écuyers et des soldats portant leur bouclier.

Tout de suite après l'empereur, chevauchait son entourage immédiat.

Le σπέκιον. — Le protocole nous dit ici — et le dira plusieurs fois dans le *Livre des Cérémonies* — que les protospathaires eunuques portaient le σπέκιον de pourpre à bandes d'or et les barbus le σαβάνιον. Nous ne savons pas exactement ce qu'était cet attribut des protospathaires eunuques et barbus. Que ce soit une pièce de leur uniforme, c'est ce qui est certain. Mais il n'est pas facile de dire en quoi elle consistait. Peut-être, cependant, une conjecture est-elle possible. Par le chapitre 15 du Livre II, nous apprenons que le spékion était réservé à certains protospathaires — non à tous — attachés au Chrysotriclinos; les autres protospathaires eunuques, pas tous eux non plus, portaient sur leur tunique le sabanion.

Le σαβάνιον. — Il semble donc que σαβάνιον et σπέκιον sont des marques distinctives des protospathaires d'un rang particulier. Or, σαβάνιον est un adjectif. Le substantif σάβανα désigne un vêtement de lin. Au L. I, chapitre 26(17) p. 94, il est question des protospathaires eunuques qui portent des divitisia blancs et σαβάνια, c'est-à-dire, probablement, des divitisia blancs et de lin. Il semble donc que lorsque nous avons, ce qui est fréquent, le mot σαβάνια, sans autre, il s'agit de divitisia de lin. Dès lors, il peut en aller de même pour le mot σπέκιον qui serait un adjectif qualifiant lui aussi le substantif divitision. Nous pourrions comprendre, par conséquent, ces deux termes, σπέκια et σαβάνια, employés dans ces passages, en ce sens qu'il y avait des protospathaires (ceux du Chrysotriclinos) qui portaient un divitision de pourpre à bandes d'or : le σπέκιον et des protospathaires à barbe qui portaient un divitision de lin : le σαβάνιον.

Le cortège se terminait avec la suite habituelle de l'empereur : sa maison civile et sa maison militaire, les officiers des

corps de parade et, finalement, le topotérète de l'Arithmos ou premier chef de ce corps après le domestique.

Le retour au palais de l'empereur, le lundi de Pâques, s'effectuait selon le même itinéraire qu'à l'aller. Les noms des lieux où l'empereur avait coutume de s'arrêter ont pu changer, être omis ou ajoutés par un scribe, mais ces lieux se trouvaient exactement dans les divers quartiers de la ville par lesquels passait toujours le cortège impérial et que la Mésé traversait. Au chapitre 5, p. 43 et suivantes, le rédacteur du protocole nous a donné le texte de quelques-unes des acclamations que les factions adressaient à l'empereur et le nom des lieux où le souverain était reçu. Nous avons vu qu'en ce passage, le scribe avait commis une omission certaine. Ici, il s'est de même embrouillé au milieu et à la fin de son énumération. Il faut pourtant noter que, dans l'un et l'autre passage, qui devaient être en tous points semblables puisqu'il s'agit de la même fête et du même itinéraire, le nombre des réceptions est demeuré identique malgré les erreurs de plume ou les distractions du copiste. Le tableau suivant va, du reste, rendre clair le parcours impérial tel qu'il devait être réellement au sortir des Saints-Apôtres. L'empereur s'arrêtait :

CHAPITRE 5	CHAPITRE 10
1. Aux Lions de marbre. Réception par les Bleus.	1. Aux Lions de marbre. Réception par les Bleus.
2. Saint-Polyeucte (au quartier de Constantiana ; à l'aller, l'empereur s'est arrêté au même endroit). Réception par les Blancs.	2. Saint-Chrystophore (au quartier de Constantiana). Réception par les Blancs.
3. Sainte-Euphémie d'Olybrios. Réception par les Verts.	3. L'Olybrios. Réception par les Verts.
4. Philadelphion. Réception par les Bleus.	4. Philadelphion. Réception par les Bleus.
5. Taureau. Réception par les Rouges.	5. Modion. Réception par les Rouges (pour la Diaconissa).

CHAPITRE 5	CHAPITRE 10
6. Boulangers. Réception par les Rouges.	6. Taureau. Réception par les Blancs.
7. Forum. Réception par les Verts.	7. Boulangers. Réception par les Rouges.
8. Prétoire. Réception par les Blancs.	8. Forum. Réception par les Verts.
9. Milion. Réception par les Blancs.	9. Milion. Réception par les Rouges.
10. X (Zeuxippe). Réception par les Verts.	10. Zeuxippe. Réception par les Rouges (?)
11. La Chalcé. Réception par les Bleus.	11. La Chalcé. Réception par les Bleus.

On le voit donc. Au chapitre 5, le rédacteur n'a pas parlé du Modion. Par contre, il cite le Prétoire. Au chapitre 10, le scribe cite le Modion parce que, probablement, voisin de la Diaconissa où, à l'aller, l'empereur faisait une halte. Il est vrai qu'au chapitre 26 (17), p. 98-99, nous lisons qu'en revenant de Saint-Mokios, l'empereur s'arrête et au Modion et au Prétoire ; mais, ce jour-là, les réceptions sont plus nombreuses que le lundi de Pâques et, de plus, il n'est pas impossible que le scribe n'ait pas, de nouveau, écrit Modion pour Diaconissa. Quant aux noms des factions qui recevaient l'empereur, il est clair qu'ici le scribe a commis des confusions. Ayant fait recevoir le souverain au Zeuxippe par les Bleus, ce qui est une erreur certaine, il a laissé en suspens la dernière réception à la Chalcé qui, partout et toujours, est faite par les Bleus. Il semble donc qu'on ne s'écartera pas beaucoup de la réalité, en prenant comme base la liste donnée au chapitre 5 et en corrigeant la liste du chapitre 10 par celle du chapitre 5. Il suffira d'ajouter à la première liste le nom de Zeuxippe comme lieu de la dixième réception pour avoir un itinéraire régulier.

Ce paragraphe nous fait connaître un point du protocole concernant les divers habits que devait porter l'empereur lorsque le lundi de Pâques tombait le 25 mars. Si le lundi de Pâques ne coïncidait pas avec la fête de l'Annonciation, l'empereur revêtait le scaramange blanc et le sagion d'or

pour aller aux Saints-Apôtres. Si, au contraire, les deux fêtes se célébraient le même jour, l'empereur revêtait d'abord le divitision de pourpre et la chlamyde et c'est, dans ce costume, qu'il allait au Forum et jusqu'à la Diaconissa. Là, il quittait divitision de pourpre et chlamyde et prenait le scaramange blanc et le sagion d'or pour se rendre aux Saints-Apôtres. Sous Léon, l'empereur montant à cheval dès la sortie du palais, devait forcément être revêtu du scaramange, vêtement de sortie et non plus du divitision.

Τὸ προκείμενον. — Le τὸ προκείμενον, τὸν ἀπόστολον qu'il faut, probablement, corriger par τὸ προκείμενον τοῦ Ἀποστόλου, comme on le dit encore aujourd'hui dans la liturgie grecque, était un verset suivi d'un ou de plusieurs autres versets récités avant la lecture de l'Epître comme l'ἀλληλουϊάριον était le προκείμενον, le ou les versets récités avant la lecture de l'Evangile. Dans l'Eglise latine, le terme liturgique est celui de Graduel. Et c'est pourquoi nous l'avons adopté ici. Il faut donc comprendre ce passage ainsi : qu'arrivé à la Diaconissa, l'empereur, devant l'autel et entouré du clergé de cette église, disait, en guise de prière, les versets qui précèdent l'Epître et l'Evangile qu'en ce jour on chantait, lorsqu'il y avait liturgie, avant l'Epître et l'Evangile.

CHAPITRE 20 (11)

Saints-Serge-et-Bacchus. — Le mardi de Pâques, l'empereur se rendait solennellement à l'église Saint-Serge, la mosquée connue sous le nom de « Petite Sainte-Sophie », Kutchuk Aya-Sophia [1]. Cette église dédiée aux saints Serge et Bacchus datait du règne de Justinien et se trouvait contiguë au palais d'Hormisdas et, par conséquent, au Grand Palais. Par suite de circonstances que l'histoire ne dit pas, cette église était accolée à celle des Saints-Pierre-et-Paul. Une même porte donnait accès, du dehors, à l'atrium, qui paraît avoir été commun aux deux sanctuaires. Cette seconde église appartenait à l'évêque de Rome et, il y a lieu de penser que les offices s'y déroulèrent longtemps selon le

1. Aujourd'hui Küçük Aya-Sophia.

rite latin. Aujourd'hui, Saints-Pierre-et-Paul n'est plus. Seule demeure presque intacte Saints-Serge-et-Bacchus, avec son portique et l'antique atrium qui le précédait.

Le protocole de la sortie impériale nous montre que pour atteindre Saint-Serge, l'empereur suivait un chemin à peu près identique à celui que l'on doit prendre encore de nos jours pour se rendre dans le quartier qui s'étend sous la sphendoné de l'Hippodrome et en bordure de la mer. Sur le côté ouest de l'Hippodrome, il y avait certainement une porte construite à la naissance de la sphendoné, probablement celle qui portait le nom d'Antiochus. Cette porte devait faire face aux Skyles, vaste édifice construit aux abords du Grand Palais et où, du Chrysotriclinos, on accédait par la grande galerie construite sous Justinien II et qu'on appelait indifféremment le triclinos de Justinien ou le Justinianos. Le cortège impérial, autrement dit la cour, se réunissait dans ce vaste hall qui communiquait avec le Lausiakos. L'empereur sortait par le Tripeton, portique qui précédait le Chrysotriclinos et où se trouvait l'horloge. Le Tripeton communiquait avec le Lausiakos. On le voit donc, tout cet ensemble de constructions se tenait, ne formant qu'un tout. Une porte mettait en communication le Tripeton et le Chrysotriclinos avec le Lausiakos ; une autre le Lausiakos avec le Justinianos ; une dernière le Justinianos avec les Skyles et l'Hippodrome.

L'ἱπποδρόμιον. — On remarquera que l'auteur, en ce chapitre, comme une fois ou l'autre encore au cours du *Livre des Cérémonies*, semble faire une distinction très nette entre l'Hippodrome et un autre lieu qu'il appelle l'Ἱπποδρόμιον. Sans vouloir préjuger ici la question qui demanderait, pour être élucidée, des développements trop considérables, nous pensons, cependant, que l'*Hippodromion* était, en effet, distinct du grand Hippodrome et n'était autre que l'hippodrome couvert τὸν σκεπαστὸν ἱππόδρομον dont il est parlé, par exemple, à l'Appendice II, p. 507, du Livre I, à l'occasion du retour de Théophile au palais après ses victoires de Cilicie. L'itinéraire décrit en ce passage paraît, du reste, le prouver.

Les anciens bureaux. — L'empereur ayant traversé l'Hippodrome s'en allait à Saint-Serge en passant par les anciens

bureaux. Ces bureaux étaient des édifices construits à une époque ancienne pour y abriter l'administration byzantine. Ils furent abandonnés, en tout ou en partie, lorsque de nouveaux et plus spacieux palais, comme la Thermastra, s'élevèrent pour recevoir les innombrables services qu'exigeait le fonctionnement compliqué de l'immense machine impériale. Ce qui ne veut pas dire qu'au xe siècle rien ne subsistait plus de l'ancienne organisation. Autour de l'Hippodrome tout un quartier s'était développé qu'on appelait simplement « l'Hippodrome », quartier d'affaires où des juges avaient leur tribunal et peut-être aussi certaines administrations leur centre. Néanmoins, de l'ancien état de choses, il ne subsistait probablement plus que de rares et peu importants débris et c'est pourquoi le protocole peut parler des anciens édifices toujours debout qui abritaient autrefois les bureaux de l'administration publique.

Le protocole adopté pour la cérémonie religieuse est semblable à celui qui était partout en usage. L'antique escalier par lequel l'empereur montait dans les catéchuménies est resté tel quel et des traces de croix montrent encore l'emplacement où l'on dressait l'autel portatif. Ce qui a totalement disparu, outre les magnifiques mosaïques qui faisaient resplendir l'église d'un éclat comparable au soleil, c'est l'oratoire impérial, le mitatorion et le triclinos. Ce triclinos devait probablement se trouver sur la droite du sanctuaire et au rez-de-chaussée. Des catéchuménies, l'empereur descendait directement dans la salle à manger puis remontait, sa collation achevée, dans les catéchuménies pour passer, de nouveau, par le grand escalier de l'église et rentrer au palais comme il était venu.

CHAPITRE 21 (12)

La cérémonie du mercredi après Pâques et la réception des six nouveaux baptisés est assez curieuse. Ces nouveaux baptisés l'ont été le Samedi saint. Pourquoi en amène-t-on six, accompagnés de l'orphanotrophe et de six autres orphelins, à l'empereur ? Il faut penser qu'il n'y avait pas là qu'un geste purement religieux, mais bien surtout politique. Ces six

nouveaux baptisés, des adultes évidemment, appartenaient vraisemblablement à de grandes familles étrangères et païennes : russes, musulmanes ou autres. Venus à Byzance pour y être élevés et servir, un jour, de lien entre l'Empire et leur pays d'origine, ces nobles étrangers relevaient, sans doute, du grand orphanotrophe, supérieur de l'orphelinat ou maison d'éducation qui recevait les fils de l'aristocratie indigène ou étrangère. Avec l'instruction qu'on donnait dans cet établissement aux orphelins de grands seigneurs byzantins, on inculquait aux étrangers le goût des choses de Byzance et on les attachait par là à l'Empire. Or, le baptême était non seulement une adhésion à la foi chrétienne, c'était aussi, pour ces jeunes gens, un lien religieux et politique qu'ils nouaient avec l'église et l'état byzantins. Après avoir été reçus liturgiquement dans l'église par le patriarche le Samedi saint, ils étaient officiellement et politiquement reçus dans l'Empire, le mercredi de Pâques, par l'empereur.

CHAPITRE 23 (14)

Ce chapitre, pendant du chapitre 9 au point de vue religieux, nous fait connaître le protocole du cérémonial en usage pour le baiser pascal que l'empereur donnait, cette semaine-là, à son clergé. Tandis qu'au chapitre 9, nous voyons l'empereur recevoir à cette occasion les grands officiers de l'Empire aux Dix-neuf Lits, ici nous le voyons recevoir, pour la même circonstance, au Chrysotriclinos, le patriarche, les métropolites, les évêques et les higoumènes des principaux monastères de la capitale. La Cour étant assemblée au Justinianos, le patriarche accompagné de tout son personnel et entouré de tous les hauts dignitaires ecclésiastiques vivant ou en séjour à Byzance, arrive au palais par l'Abside et passe par les passages du Triconque. A l'instar des dignitaires laïques, il ne prend pas le chemin que suit l'empereur pour venir du Chrysotriclinos au Triconque, ce chemin étant réservé au souverain seul ; mais, après avoir franchi la porte de l'Eidikon, il descend dans le Lausiakos d'où il arrive au Tripeton et là attend d'être reçu. Il est introduit par le préposite ; le souverain et le patriarche se saluent et la cérémonie commence.

Le Chrysotriclinos, nous le savons déjà, était orné pendant toute la semaine pascale avec une magnificence particulière. La table d'or est placée sous le grand lustre, au milieu du triclinos, prête à recevoir les invités qui doivent participer au dîner d'apparat que l'empereur offre en ces jours de fête. De l'un et l'autre côté de la table centrale et à une certaine distance, une table secondaire a été dressée et sur ces deux tables, comme probablement sur la table principale, se trouvent les vases d'or qui servent à l'embellissement du triclinos ou serviront au dîner qui va suivre la réception. Les dignitaires de la chambre entourent la table d'or. Un espace assez large reste ouvert entre leurs rangs et les tables secondaires. Derrière ces dernières se tiennent les chambellans et les spatharocandidats. L'empereur s'asseoit sur son trône placé devant le pentapyrgion. Le patriarche se place à sa gauche, une ou deux marches plus bas ou, peut-être, tout simplement, un peu en retrait de l'empereur, sur l'estrade même. Derrière le souverain, autour du trône, les protospathaires eunuques forment, sans doute, un demi-cercle. Quand tout est prêt, l'ostiaire se place sur le seuil des portes d'argent qui donnent sur le Tripeton et au signal donné, les silentiaires lèvent la portière. Les métropolites et les évêques groupés sous le portique du Chrysotriclinos font alors leur entrée par le côté gauche, selon l'ordre de dignité de leur métropole ou évêché, le plus digne — en l'espèce le métropolite de Césarée, s'il est présent — venant le dernier. Chacun fait deux prosternations, la première après avoir franchi la portière, la seconde au milieu du triclinos. Après quoi chacun va prendre sa place autour de la table d'or. Lorsque, enfin, arrive, au milieu du triclinos, le plus digne parmi les métropolites, au moment où, à son tour, il va se prosterner, tous les métropolites et évêques tombent ensemble, une troisième fois, à genoux. Cette cérémonie achevée, le maître des cérémonies et le référendaire vont chercher le métropolite resté à sa place au milieu du Chrysotriclinos et le conduisent à l'empereur qui lui donne le baiser de paix ; le dit métropolite passe alors à droite, du côté du patriarche, et va prendre son rang auprès des dignitaires de la chambre. Puis, défilent, par ordre inverse de l'entrée, tous les évêques, les moins élevés en dignité recevant les derniers le baiser impérial. Au fur et à mesure qu'ils

ont salué le souverain, ils passent également à droite et se placent d'affilée à leur rang, à la suite du premier métropolite, le long de la table d'or.

La seconde entrée était composée du clergé de la grande église. A l'inverse des évêques, ils étaient introduits par le côté droit du Chrysotriclinos et, génuflexion faite, baiser de paix reçu, ils allaient se ranger sur le côté gauche, face à leurs supérieurs hiérarchiques.

La troisième entrée était celle des higoumènes. Après avoir embrassé l'empereur, ils passaient à droite, du côté des évêques.

Bien que le protocole emploie pour ces deux dernières entrées, le terme προσκύνησις, au lieu du verbe πίπτω dont il s'est servi lors de la première entrée, il faut certainement comprendre que le cérémonial était le même pour les uns et pour les autres. Tous faisaient la triple profonde révérence qui consistait à tomber à terre.

Le référendaire qui, selon l'usage, avait assisté chacun des membres du clergé des deux ordres au moment où il se présentait devant l'empereur, clôturait la cérémonie en recevant à son tour le baiser pascal, puis, allait prendre sa place, à gauche, avec ses confrères de Sainte-Sophie. Alors, tandis que l'empereur et le patriarche se levaient tournant le dos à l'assemblée, métropolites, évêques, prêtres de Sainte-Sophie et higoumènes se retiraient et s'en allaient vers le bas du Chrysotriclinos, près des portes. Le patriarche en haut, du côté de la conque impériale, récitait une dernière prière et tout le clergé s'en allait acclamant l'empereur. Bien que le protocole ne le dise pas, il est à peu près certain que le clergé ne sortait du Chrysotriclinos que pour se rendre, par le chemin qui était celui des dignitaires, à la terrasse et à l'église du Phare tandis que l'empereur et le patriarche, eux, sortaient par les portes orientales réservées au souverain.

La liturgie achevée avait lieu le dîner. Ceux qui n'étaient pas invités rentraient chez eux, non sans avoir reçu un don en argent de l'empereur ; ceux qui étaient invités attendaient le moment de prendre leur place aux tables, selon le rang que leur assignait le cérémonial.

Στοιχεῖν τὸ κλητώριον. — L'expression στοιχεῖν τὸ κλητώριον qui revient souvent dans le *Livre des Cérémonies* est

intraduisible en français. Elle indique généralement le fait soit de lire les noms des personnes invitées au dîner impérial, soit d'assigner la place qui revient à chacun (cf. Ebersolt, *Mélanges*, p. 81). Nous avons traduit aussi, parfois, cette expression par « organiser » le dîner, faute de mieux.

Les κουκουμάρια. — A la table séparée, placée sur une estrade, montaient l'empereur et le patriarche. Ils venaient s'y asseoir avant que les invités n'eussent pénétré dans le triclinos. Comme de coutume, seuls ils buvaient une fois ensemble d'un vin que les gens de la chambre apportaient dans des vases assez semblables à nos aiguières et que les Byzantins appelaient κουκουμάρια (cf. Koukoulès, Γεύματα, δεῖπνα, Ἐπετηρὶς Ἑταιρείας, 1933, p. 121). Métropolites, évêques, higoumènes, invités divers, entraient alors et s'asseyaient à la place qui leur était indiquée. Ainsi qu'au jour de Pâques, il y avait, outre la table impériale et la table d'or, dressée au centre du triclinos, les deux tables secondaires, à droite et à gauche de la table centrale et des tables placées dans les parties voûtées du Chrysotriclinos, voisines des cuisines et des offices. On sait qu'une porte de bronze se trouvait dans le Lausiakos qui faisait communiquer cette galerie avec les cuisines. C'est de ce côté donc qu'on plaçait les tables supplémentaires pour les invités de moindre importance. Le patriarche bénit les tables ; puis à chaque service, comme marque d'honneur, il prie chaque métropolite, à commencer par le plus élevé en dignité, de bénir les mets qu'on apporte. Le dîner achevé et les dernières prières dites, l'empereur et le patriarche se séparent. Le patriarche rentre en son palais par la porte du Spatharikion. Nous ignorons où se trouvait cette porte. C'était probablement une des entrées des dépendances du Chrysotriclinos.

CHAPITRE 25 (16)

Ce chapitre semble être d'une époque antérieure à Constantin VII. Il y est question de deux souverains, ce qui ne serait pas en soi une preuve très probante ; mais le début est assez embarrassant, à moins qu'il n'y ait là une faute due au copiste. Le congé est donné aux gens qui se

trouvent au palais, mais ne font pas partie du cortège. C'est la règle. Seulement pourquoi la Cour qui s'est réunie au Justinianos, s'en va-t-elle directement de son côté au Consistoire — c'est, du moins, ce que semble dire le textes[1] — alors cependant que la première réception a lieu à l'Onopodion ? Serait-ce qu'à l'époque où ce chapitre fut écrit le Triconque, construit par Théophile, n'existait pas encore ? Serait-ce que, jusqu'au milieu du IXe siècle, le Consistoire était resté le centre des grandes réceptions ? Ce qui rend assez plausible l'hypothèse que ce chapitre est antérieur au règne de Constantin et a été copié tel quel par l'impérial compilateur, c'est la mention des consuls, « du consistoire » et des autres membres du sénat réunis au grand Consistoire pour recevoir les souverains.

Κονσιστώριον. — Ce terme de κονσιστώριον est déjà, pour le Xe siècle, archaïque ainsi que la présence, spécialement signalée, des consuls. En outre, il n'est pas évident qu'il faille traduire comme nous l'avons fait : « les consuls, le Consistoire... ». Le mot κονσιστόριον pourrait signifier « en forme de consistoire », le manuscrit portant, en effet, κονσιστορι. Tout ceci nous reporte déjà à une date indéterminée, mais antérieure au règne de Théophile. Mais il y a plus. Déjà au chapitre 24 (15), p. 89, où, cependant, il n'est question que d'un empereur, le protocole nous parle du Justinianos comme d'un édifice de date relativement récente. « Le nouveau triclinos, appelé le Justinianos » ce qui pourrait bien signifier que le chapitre 24 (15) et probablement aussi le chapitre 25 (16) appartiennent au VIIIe ou au début du IXe siècle. Par ailleurs, le fait que les empereurs portent le τζιτζάκιον ne permet pas de descendre au delà du règne de Constantin V (741-775). Enfin, la glose semble bien prouver un changement d'époque. Autrefois, les souverains, le dimanche de Pâques, allaient à Sainte-Sophie. Depuis un certain temps, mais un temps proche, νεωστί — peut-être depuis Léon VI —, l'empereur (la glose ne parle que d'un empereur) allait à cheval et en cortège solennel aux Saints-Apôtres. On remarquera que les acclamations en usage ce dimanche après

1. Peut-être pourtant faut-il entendre tout simplement que le départ a lieu en forme de consistoire.

Pâques (cf. ch. 6) sont conformes au nouveau protocole énoncé par la glose.

CHAPITRE 26 (17)

Ici, nous sommes plus au clair, du point de vue chronologique. La procession du mercredi de la Mésopentecôte fut supprimée par Léon VI après l'attentat qui eut lieu dans cette église de Saint-Mokios contre son auguste personne. Nous pouvons donc dire avec certitude que ce chapitre appartient au IXe siècle et que le long protocole qui l'enregistre était celui en usage jusqu'au 11 mai 903.

Malheureusement, si long soit-il, ce protocole ne nous apprend pas grand chose de nouveau, à part quelques détails. Il est, en tout, semblable au protocole général du lundi de Pâques et à celui du jour de l'Ascension. Ici, cependant, le détail du cortège est abrégé et paraît, en quelques points, modifié. Ainsi les spathaires vont à pied, tandis qu'au retour ils sont à cheval. Il en va de même pour l'itinéraire suivi par l'empereur qui est identique dans l'une et l'autre sortie jusqu'à l'Exakionion. Mais, arrivé en cet endroit, le cortège au lieu de continuer sa route comme s'il voulait aller au sanctuaire de Pighi ou à la porte Dorée, abandonnait la Mésé au carrefour où se trouvait l'église de Saint-Onésime, obliquait à droite, passait devant Saint-Jacques-le-Perse et arrivait à Saint-Mokios. De nos jours, la topographie des lieux n'a pas beaucoup changé. Le carrefour existe encore et la mosquée moderne d'Hekim Oglou[1] peut se trouver sur l'emplacement de Saint-Jacques-le-Perse, comme il ne serait pas impossible que la petite mosquée Daoud Pacha[2] ait succédé à Saint-Onésime. Quant à la « vénérable » église de Saint-Mokios, il n'en reste plus trace. Moins heureuse que sa voisine, Saint-André in Crisi, demeurée un petit joyau du VIIe siècle, ses fondations gisent sous terre, ignorées, aux abords des quartiers incendiés. Seuls subsistent, à quelque distance, les restes de la grande citerne à ciel ouvert de Saint-Mokios devenus aujourd'hui emplacement de jardins maraîchers.

1. Aujourd'hui : Hekimoglu.
2. Aujourd'hui : Davutpaşa.

Construite, dit-on, par Constantin, l'église de Saint-Mokios fut restaurée une première fois par Justinien, sans doute sur le modèle des églises du VIe siècle, et une seconde fois par Basile. La description que nous donne Constantin VII de Saint-Mokios, est donc, certainement, conforme à l'église réparée par son grand-père. Antoine de Novgorod, en 1200, alla faire ses dévotions au tombeau de Saint-Mokios, et nous savons qu'en 1390 le grand sanctuaire existait encore, mais qu'on le dépouillait déjà pour la défense de la ville.

Comme en toute solennité à laquelle le patriarche assistait, deux processions distinctes se rendaient au lieu où devait se célébrer la liturgie ; c'était, d'une part, le cortège impérial et de l'autre la procession ecclésiastique. L'empereur, arrivé le premier à Saint-Mokios, attendait le patriarche, et lorsque ce dernier était annoncé, le souverain allait à sa rencontre sur la Mésé, vénérait la croix et l'Évangile, saluait le chef de l'église, et directement, s'en retournait au sanctuaire pour y recevoir le patriarche. La procession ecclésiastique étant arrivée, la liturgie commençait, selon l'usage, et tout s'accomplissait comme d'ordinaire à Sainte-Sophie, quand l'empereur assistait à l'office du haut des catéchuménies. Après la liturgie, l'empereur offrait une collation au patriarche et ensuite tous deux rentraient, l'un au palais patriarcal, l'autre au palais impérial. Le retour de l'empereur se déroulait comme au lundi de Pâques et au jour de l'Ascension. Le protocole, ici, avait fixé dix-sept réceptions, les stations étant un peu plus nombreuses que de coutume. C'est ainsi qu'après l'Exakionion il y avait un arrêt à la Monnaie, deux au Xérolophos, et deux au Milion, arrêts que nous ne retrouvons pas ailleurs. Le protocole de ce jour indique, en effet, une station spéciale au « Marmarotos ». Cette station venait après celle qui avait lieu sous la voûte du Milion et avant celle qui se faisait au Zeuxippe. Ce Marmarotos était un espace dallé de marbre. Il se pourrait que ce fût l'emplacement sur lequel Justinien avait élevé une des statues de l'Augusteon (cf. *Patria*, p. 159). Le reste du protocole est, en tout, semblable à celui du lundi de Pâques.

CHAPITRE 27 (18)

Ce chapitre, comme le précédent, recueilli par Constantin, semble, lui aussi, appartenir au IXe siècle. M. Bury incline à penser qu'il date du règne de Michel III. Peut-être, cependant, le protocole a-t-il plutôt été composé à l'époque de Basile Ier, quand cet empereur rendit au pèlerinage de la Source son ancienne vogue, et quand, à côté du sanctuaire, il était en train de faire construire une sorte de château de plaisance.

Pighi, ou la Source, se trouvait, nous l'avons vu, en dehors des murs extérieurs de la ville. Le matin de l'Ascension, l'empereur partait volontiers en bateau pour se rendre au sanctuaire de la Vierge. Il abordait un petit port, le brachialion, proche de la porte Dorée, situé au bord d'une prairie. Peut-être son nom venait-il du fait que la prairie formait là comme une petite anse à l'abri des vents et où il était facile d'amarrer les bateaux et aussi parfois de se battre (cf. Théophane, *Chron.*, p. 353).

Sitôt à terre, l'empereur était couronné. Or, à cette cérémonie, seuls les dignitaires eunuques de la chambre assistaient. Comme il n'y avait pas de portière derrière laquelle le souverain pût se dissimuler, le préposite donnait à tous le « silention », l'ordre de se taire et de s'écarter. Les eunuques entouraient alors le souverain, formant cercle autour de lui pour le cacher aux regards des profanes et c'est, couronne en tête, qu'il montait à cheval et s'en allait à la porte de la Source, une des portes construites dans la grande muraille et dont le nom lui venait de sa proximité avec le sanctuaire.

S'il n'est pas étrange de trouver à la porte de Pighi, le domestique des Noumeri recevant l'empereur, puisque le corps de fantassins que ce domestique commandait était spécialement affecté à la défense des murs et à la garde de la ville, il serait plus extraordinaire de voir ce grand officier faire fonction d'higoumène en tenant en main un encensoir. Je pense qu'il faut entendre ici le mot θυμιατόν non dans le sens ecclésiastique d'encensoir, mais dans celui de brûle-parfum, cassolette suspendue à de petites chaînes. Encens ou parfum, autrefois comme aujourd'hui encore en Orient,

servait non seulement au culte, mais aussi à des usages privés et domestiques. C'était, du reste, toujours une marque d'honneur qu'on donnait à quelque personnage d'importance quand, par exemple, il entrait dans une maison pour rendre visite au maître du lieu, que de faire brûler des parfums.

Plus particulière est la cérémonie qui consistait à remettre au souverain des croix faites de roses et des aromates. Les roses avaient un sens symbolique : celui de triomphe, de victoire. Dans les processions, on portait sur un plateau une relique, surtout une relique de la vraie Croix, entourée de fleurs où les roses dominaient.

Au chapitre 7 du Livre II, p. 536, le protocole nous dit qu'on remettait au souverain, le jour de la fête de tous les Saints, des bouquets de roses et des aromates. En cette fête de l'Ascension, on voulait, probablement, célébrer, par ce don symbolique, le triomphe définitif de la Croix concomitant avec l'ascension du Christ dans les cieux, comme à la fête de la Toussaint le triomphe des élus. Chacune de ces croix était offerte par une des quatre factions.

La liturgie se déroulait ensuite comme à l'ordinaire jusqu'à la communion. Mais ici, on peut se demander si le scribe n'a pas eu une distraction. Toute sa phrase est assez embrouillée et, peut-être, faut-il la restituer d'après l'usage habituel. A prendre le texte tel qu'il nous est donné, nous devons supposer deux autels portatifs : l'un placé en face du sanctuaire au-dessus des portes impériales du narthex et où l'empereur communie ; l'autre, devant la porte du triclinos et où les dignitaires communient Si cela était, nous aurions une anomalie que rien n'expliquerait. Je crois qu'il faut plutôt transformer la phrase ainsi : l'empereur communie au lieu habituel où est placé l'autel portatif. Cela fait, c'est lui qui s'éloigne. Les dignitaires se groupent devant la porte du triclinos pendant que l'empereur communie, et quand le souverain a quitté sa place, les dignitaires s'avancent devant l'autel portatif et le patriarche les communie.

CHAPITRE 28 (19)

La fête de saint Elie fut instituée, en tant que solennité impériale, par Basile Ier ; elle se célébrait le 20 juillet en

très grand apparat, mais à l'intérieur du palais. Il est inutile de faire remarquer que ce chapitre et celui qui va suivre sont certainement dûs à la plume de Constantin VII. Basile et Léon VI sont morts ; il y a un grand empereur Constantin VII, et un petit, Romain.

Les cérémonies commençaient, la veille au soir, par l'office des vêpres. Les grands dignitaires de la Cour, — le « Sénat » — ayant suivi l'itinéraire qui leur était propre, arrivaient sur la terrasse de l'église du Phare où le grand portier remettait à chacun un cierge impérial. La conque est du Chrysotriclinos avait ses portes d'argent que seul, en général, l'empereur, et parfois le patriarche, franchissait et qui ouvraient directement sur la terrasse. Ce sont les portes orientales dont il est ici question. Devant ces portes s'étendait une dalle de marbre de porphyre sur laquelle le souverain s'arrêtait, quand il devait le faire, sur laquelle aussi on plaçait, si besoin était, le siège impérial. Il est assez probable que le scribe a sauté, par inadvertance, le mot κηρία dans sa phrase. Le grand portier ne pouvait guère, ce semble, remettre autre chose que des « cierges » impériaux aux dignitaires. Ces τὰ βασιλικά ne sont sûrement pas des habits puisque le sénat était déjà en costume de parade. Ce ne sont pas des ἀποκόμβια, des dons, car lorsque l'empereur voulait faire des gratifications aux personnages qui l'entouraient, c'était toujours, sauf pour les présents qu'il remettait à l'église, à la fin d'une cérémonie. Comme il s'agit d'un office du soir, il semble donc que les τὰ βασιλικά doivent s'entendre plutôt de cierges ou de torchères.

Le λυχνικόν. — Le λυχνικόν, dans la liturgie grecque, est la première partie de l'office des vêpres. Son nom lui vient de ce que les vêpres ne doivent commencer que lorsque tous les cierges et toutes les lampes sont allumés (cf. Clugnet, *Dict. lit. grec-français*, p. 93).

*L'*ἀπόλυσις. — L'ἀπόλυσις est la prière finale que le prêtre prononce lorsqu'il congédie le peuple, l'office étant terminé. Le mot s'emploie aussi pour indiquer la fin d'une cérémonie quelconque. Il y a deux sortes d'apolysis, la grande et la petite (cf. Petridès, *Dict. d'archéol.*, I, 2601).

L'ἀπολυτίκιον. — Quant à l'ἀπολυτίκιον c'est spécifiquement le tropaire qui se chante à la fin de l'office du soir et du matin, avant la prière dite ἀπόλυσις (*ibid.*, 2602). Ce tropaire, au dire de certains liturgistes, était le plus ancien de ceux qui se chantaient le jour d'une fête. Léon VI voulut composer pour l'office de saint Elie, qu'il avait quelques raisons personnelles de vénérer particulièrement, un ἀπολυτίκιον. Il le fit, en prenant comme modèle-type de son œuvre, un très ancien ἀπολυτίκιον qui commençait par ces mots : « Ensevelis ensemble avec toi » et le fit chanter alternativement par le personnel de la chambre et le clergé impérial. C'est du moins ainsi que nous comprenons la phrase : λέγεται ἀπολυτίκιον πρὸς τὸ... bien qu'au chapitre 52 du Livre II, p. 776, à l'occasion de cette même fête de saint Elie, le rédacteur dise simplement : ᾄδεται...

A la fin des vêpres, on remettait à tous les grands dignitaires présents une petite croix d'argent. Ce don était, évidemment, un symbole, mais son sens nous échappe.

Le lendemain, à l'aube, c'est-à-dire entre quatre et cinq heures du matin, le sénat arrivait au palais et vers sept heures les souverains faisaient leur apparition au Chrysotriclinos. Ici, le rédacteur renvoie au cérémonial des Rameaux, nouvelle preuve que le manuscrit original commençait avec la fête de Noël et se terminait avec celle de la Pentecôte, les fêtes d'été venant à la suite

De nouveau, ce matin-là, comme la veille, avait lieu une distribution de croix d'or « damasquinées », ainsi que cela se faisait le jour des Rameaux (L. II, 52, p. 763), aux dignitaires présents, avant le commencement de la cérémonie.

Χρυσοστοιβάστος. — Le mot χρυσοστοιβάστος « damasquiné d'or » n'est qu'une conjecture comme traduction. Le mot στοιβή en grec classique a le sens de « bourre » ; στοίβα en grec moderne, celui de « tas, monceau, amas » d'où le verbe στοιβάζω. Il pourrait se faire que le terme de χρυσοστοιβάστος voulût dire, tout simplement, des « croix d'or massif » par opposition à d'autres en or plaqué, comme il pourrait se faire que cet adjectif signifiât, sans autre, « croix en or ». Ebersolt (*Arts somptuaires*, p. 60) traduit le mot par : croix damasquinée d'or.

Pour comprendre la marche de la cérémonie qui va se dérouler, il faut remarquer tout d'abord qu'elle se fait en deux endroits distincts : à l'oratoire de Saint-Elie, au Phare, et à la Néa et ne pas oublier ensuite que si Basile construisit, à l'orient du Chrysotriclinos, un sanctuaire à saint Elie, il dédia la Néa au Christ, à la Vierge, à saint Elie, à saint Nicolas et à l'archange saint Michel. C'est cette dualité d'oratoires ou d'églises qui explique le protocole établi, sans doute, par Basile puisque c'est lui qui institua la fête. Mais, on peut le remarquer sans peine, ces deux stations ont un caractère très différent. La première est privée, la seconde est officielle. Du Chrysotriclinos, la Cour s'en va directement à la Néa où elle attend dans le narthex de l'église l'arrivée des souverains et du patriarche. Pendant ce temps, ces derniers, sans cortège officiel, passent du Chrysotriclinos par la galerie des appartements impériaux, à l'église du Phare et de là vont à l'oratoire de Saint-Elie. Il faut penser que ce sanctuaire était contigu à l'église. En tout cas, pour entrer à Saint-Elie et pour en sortir, on devait passer par la Vierge du Phare. C'est ce que font les souverains et le patriarche. Seul ce dernier, nous le voyons, pénètre dans le sanctuaire pour y faire une prière, tandis que les empereurs restent dans le narthex près des portes impériales ; puis, tous quittent Saint-Elie, traversent l'église du Phare intérieurement, par la nef, et franchissent la porte donnant sur la terrasse, c'est-à-dire, vraisemblablement, la porte du narthex de la Vierge de Phare. La procession coupe alors la terrasse et aboutit à un passage resserré conduisant aux marches du Boukoleon.

S'appuyant sur un texte de Nicolas Mésarite, M. Ebersolt fait de cet oratoire de Saint-Elie une rotonde entourée de sept autels. Peut-être ; mais Nicolas Mésarite écrivait au XIIIe siècle. L'édifice a pu être reconstruit ou transformé entre le Xe et le XIIIe siècle, car nous savons que certains travaux de Basile semblent avoir été assez peu solides (cf. Théoph. Cont., V, § 87, p. 130).

Tandis que le patriarche entre dans le sanctuaire, les souverains et leur suite restent dans le narthex de Saint-Elie, comme, au 1er mai, ils resteront dans celui de l'église du Phare pendant que le patriarche ira prier dans le sanctuaire. Quant au « passage resserré », il était, évidemment,

sur un des côtés de la terrasse et servait d'entrée publique au palais, tandis que la galerie dont nous allons parler était réservée aux souverains. Ce « passage resserré » aboutissait à une porte donnant sur les escaliers du Boukoléon. Qu'était ce passage resserré? Nous l'ignorons. Tout dépend de l'architecture de la porte. Si, comme nous pouvons l'imaginer, sans preuve du reste, toute documentation manquant, la terrasse du Phare était bordée sur ses quatre côtés par un portique, nous aurions, sur le milieu, du côté ouest, la conque orientale du Chrysotriclinos et ses portes; en face, sur le portique est, la porte de l'église dont il est parlé dans ce chapitre, laquelle donnait dans le narthex; sur le côté nord, une troisième porte aboutissait à l'escalier du Boukoleon, porte, précédée comme c'était l'usage, d'une sorte de vestibule, passage étroit, pris probablement dans le portique; sur le côté sud, enfin, une dernière porte conduisait aux appartements impériaux. Les bras droit et gauche de ce portique se prolongeaient chacun par une galerie. L'une de ces galeries était celle qui partait des appartements impériaux pour aboutir dans le narthex de l'église du Phare; l'autre longeait les édifices contigus au Chrysotriclinos pour, du Panthéon, arriver à la terrasse. C'était la galerie que suivaient toujours les dignitaires de la cour pour se rendre au Phare.

Voilà pour l'Héliakon. Reste la position de la Néa et son architecture possible. Le cortège, ayant descendu l'escalier dit du Boukoleon, s'arrêtait à mi-chemin et, inclinant à droite arrivait dans le narthex de la Néa ou, plus probablement, à l'atrium précédant le narthex. Ceci semble bien nous dire que la Néa était construite en contre-bas, sur une terrasse encore existante et sous l'église du Phare. Si cela était, nous aurions au pied de la terrasse, supportant la Vierge du Phare, l'atrium de la Néa, flanqué au sud (côté de la mer) et au nord (côté du Tzikanisterion) d'un narthex; chacun de ces narthex était perpendiculaire à celui donnant sur l'entrée du sanctuaire.

Les souverains, arrivés là, trouvaient le sénat et les grands dignitaires pour les recevoir. La procession allait aux portes impériales où l'office de la petite entrée avait lieu. Puis les souverains et le patriarche entraient dans l'église, et, directement, se rendaient au sanctuaire de Saint-Élie.

La Néa. — Tout ce que nous savons, c'est que la Néa était un édifice à cinq coupoles dont le plan était, peut-être, en forme de croix grecque, muni d'une abside à l'orient. Où et comment étaient situées les coupoles, nous l'ignorons. La seule chose qui paraît certaine, c'est que la Néa renfermait divers oratoires avec autels et saintes portes ; mais nous ne savons pas non plus quels emplacements leur étaient réservés. Comme la Néa était consacrée à la Vierge, à Elie, à saint Michel et à saint Nicolas (non à saint Gabriel), comme nous savons (L. I, 29 (20), p. 112, qu'au 8 novembre la fête de saint Michel se célébrait en l'oratoire se trouvant dans la Néa, et qu'à la fin des deux solennités dont nous avons le protocole, l'empereur se rendait dans un προσευχάδιον avant d'arriver au narthex situé du côté de la mer, on peut, ce semble, conjecturer que l'oratoire de Saint-Elie était probablement situé sur le côté droit de l'église, dans le bras sud de la croix. On remarquera, du reste, que lorsque les souverains entraient dans une église, après avoir franchi les portes impériales, c'était toujours par le côté droit qu'ils s'en allaient pour atteindre le sanctuaire et que la partie de l'édifice réservée aux femmes était toujours du côté gauche. De l'oratoire de Saint-Elie, les souverains passaient auprès des autres autels, c'est-à-dire qu'ils faisaient le tour de l'église. De Saint-Elie ils se rendaient à l'autel principal situé dans l'abside ; de là, ils passaient par l'oratoire de Saint-Michel, qui faisait pendant à celui de Saint-Elie, et se trouvait ainsi du côté gauche, dans le bras nord de la croix ; puis, par l'espace réservé aux femmes, ils atteignaient les portes impériales accompagnés par le patriarche. Là, à l'entrée, peut-être au-dessus de la grande porte, brillait l'image de Basile, comme à Sainte-Sophie celle de Léon VI. Les souverains allumaient des cierges devant la mosaïque et le patriarche les quittait. Seuls, ils entraient dans « l'oratoire » secondaire de la Néa, dédié à saint Nicolas et qui pouvait, comme à Lavra, avoir été érigé à l'extrémité du narthex, avant que de passer dans le narthex sud, celui qui regardait la mer.

Προσευχάδιον. — Le mot προσευχάδιον signifie certainement ici un « oratoire », et non un simple « prie-Dieu », et un oratoire construit vers la maison de prières ou en

adjonction avec elle, ce qui revient à dire que cet oratoire n'était pas dans l'église même, mais bien dans le narthex. Il est possible que ce mot de προσευχάδιον soit le synonyme de parecclision. En faisant une courte apparition dans cet oratoire, les souverains achevaient leur visite aux autels dédiés aux protecteurs du sanctuaire construit par Basile.

Le portique de la mer, ou portique sud de la Néa, avait à son extrémité un escalier réservé aux souverains, par lequel ils accédaient à une terrasse située au-dessus du narthex. Cette terrasse devait, probablement, servir de pendant à l'escalier dit du Boukoleon. Narthex sud et terrasse d'une part, escalier de l'autre, étaient à la même hauteur par rapport à l'atrium de la Néa et à la terrasse du Phare. Les souverains aboutissaient, par cet escalier, au côté opposé à celui par lequel ils étaient descendus à l'aller. Arrivés sur la terrasse, ils suivaient le même chemin que celui qu'ils avaient pris avec le patriarche, à savoir la galerie, ou portique privé, qui les conduisait dans leurs appartements.

Il est assez curieux de remarquer que, dans ce chapitre et dans les deux suivants, il n'est pas parlé de la communion des empereurs. On ne nous dit pas non plus où se tenaient les souverains, s'il y avait des catéchuménies et un mitatorion. Du protocole tel qu'il nous est donné, il semble que l'on peut inférer que la Néa, si belle qu'on veuille nous la représenter, n'avait ni la grandeur, ni l'importance de Sainte-Sophie. C'était la plus magnifique église du palais, mais une église privée, réservée à l'empereur et à la Cour, non au public.

La dernière phrase de ce chapitre comme celle du suivant — les deux protocoles étant textuellement les mêmes — n'est pas très claire. Il semble qu'il faille comprendre par ces mots εἰσάγει... τὸ κλητώριον et στοιχεῖ αὐτό que le préfet de la table présentait à l'empereur la liste des invités, cette liste étant fixée par un protocole spécial, et que l'empereur en prenait connaissance. Ici, le verbe στοιχεῖ aurait donc le sens de « lire, parcourir » ou un sens analogue. Il est peu vraisemblable de penser que le grand empereur faisait lui-même soit « mettre en ordre » les invités selon leur rang de présence, soit donnait lecture de la liste des personnages invités.

CHAPITRE 29 (20)

Comme pour la fête de saint Elie, le 1er mai, fête de la Dédicace de la Néa, les grands dignitaires de l'empire se rendaient directement dans le narthex de l'église afin d'y attendre et d'y recevoir les souverains; les gens de la chambre, eux, arrivaient d'abord par le Tripeton et l'horloge, dans le Chrysotriclinos ; de là, ils se rendaient au Phare rejoindre les basileis en passant par le Panthéon, le Phylax et la Monothyre qui fermait de ce côté-là le palais sur la terrasse. Quant aux souverains et au patriarche, ils passaient, sans suite, directement, des appartements impériaux dans le narthex de la Vierge du Phare, et de la Vierge du Phare à la Néa selon le même protocole que pour la fête de saint Élie. Il est probable que dans le manuscrit original, ce chapitre 29 venait avant le précédent. Le rédacteur avait dû suivre l'ordre chronologique. L'interversion que nous constatons est, sans nulle doute, imputable au scribe qui a, peut-être, oublié de copier aussi le protocole de la sortie solennelle du 8 mai, jour où la Cour se rendait officiellement au sanctuaire de Saint-Jean le Théologien, à l'Hebdomon (L. II, 52, p. 776 ; Gédéon, *Heortologion*, p. 100). Il va de soi que si la cérémonie du 1er mai se déroulait comme celle du 20 juillet, il y avait pourtant une légère différence entre l'une et l'autre. A la fête de la Dédicace de l'église, les souverains et le patriarche se rendent directement à l'autel principal, et ne passent qu'en second lieu à l'oratoire de Saint-Elie et aux autres autels. A la fête de saint Elie, au contraire, ils allaient d'abord, comme nous l'avons vu, au sanctuaire du prophète, et ensuite, seulement, aux différents sanctuaires.

CHAPITRE 30 (21)

La fête de saint Démétrius était célébrée à Byzance le 26 octobre. Il est possible qu'elle le fût aussi au palais ce jour-là. Cependant une chose paraît étrange, c'est le pèlerinage des souverains à l'oratoire de Saint-Pierre, situé assez

loin de l'église où avait lieu la synaxe. La raison de cette double cérémonie nous échappe. Peut-être la Dédicace de l'oratoire de Saint-Pierre tombait-elle ce 26 octobre? Ce n'est pourtant guère vraisemblable; en tout cas, aucun document ne nous le dit. Peut-être, par contre, la fête de saint Démétrius était-elle célébrée au palais non le 26, mais le 29 octobre. Ce jour-là, en effet, l'église grecque célébrait, avec d'autres saints, le souvenir des saints apôtres Pierre et Paul et la Dédicace de l'oratoire de Saint-Paul, à l'orphelinat du même nom (cf. *Syntax. Ecc. Cpl.*, p. 175). Y aurait-il un rapprochement entre cette solennité et la visite impériale à Saint-Pierre? C'est ce que nous ignorons. Fait en tout cas curieux à noter: l'orphelinat de Saint-Paul paraît avoir été construit dans la partie de la ville avoisinant l'oratoire de Saint-Pierre (cf. *Patria*, p. 267).

Quoi qu'il en soit, le jour de la fête de saint Démétrius ou le jour de la Dédicace de cette église, le patriarche célébrait lui-même les offices au palais. Les souverains le recevaient au Chrysotriclinos et, avec lui, s'en allaient par le Tripeton, le Lausiakos, le Justinianos, les Skyles et les galeries extérieures de Marcien, à l'oratoire de Saint-Pierre.

Les galeries de Marcien. — Ces galeries de Marcien, construites par l'empereur de ce nom, partaient des Skyles, longeaient l'Hippodrome et descendaient vers la mer en suivant les murs du palais. Une sorte de tour dans laquelle se trouvaient, au rez-de-chaussée, l'oratoire de Saint-Pierre et, à l'étage supérieur, un oratoire à la Vierge, terminait la galerie, probablement à la hauteur de la dernière terrasse. Cette galerie devait s'appuyer au mur d'enceinte du palais. Mais, était-elle à deux étages, l'un couvert, aboutissant à l'oratoire de Saint-Pierre, l'autre à ciel ouvert, aboutissant à l'oratoire de la Vierge? C'est probable, car ce genre d'architecture était celui des portiques qui bordaient les principales rues de la ville et, de plus, dans le cas présent, ce devait être nécessaire vu la topographie des lieux. Seulement, nous ne le savons avec exactitude par aucun document. La chose, du reste, n'a pas pour nous grande importance. Ce qu'il serait beaucoup plus intéressant de connaître, c'est le sens exact qu'il faut donner à ces mots τῶν ἔξω διαβατικῶν que Constantin VII, dans sa *Vie de Basile*, appelle des « péridromes ».

Il ne semble pas, d'abord, qu'il faille traduire, comme on le fait parfois, cette expression par « galeries supérieures ». Lorsqu'il s'agit de portiques à deux étages et que le rédacteur veut parler de la partie supérieure de la galerie, ou portique, il emploie toujours, très régulièrement, le comparatif ou le superlatif: ἀνώτερος, ἀνώτατος. S'il se sert ici de l'adverbe ἔξω, c'est que les diabatiques étaient extérieurs à quelque chose. Or, ils pouvaient l'être, en effet, par rapport à l'ensemble des édifices du palais, tout en se trouvant quand même à l'intérieur des murs d'enceinte ; ils pouvaient l'être aussi, et très véritablement, s'ils étaient adossés extérieurement à ce même mur d'enceinte du palais. Dans ce cas, les galeries étaient probablement publiques et pouvaient servir de passage pour descendre dans le quartier de Saint-Serge, arriver au palais ou à l'Hippodrome, sans qu'on fût obligé de faire un incompréhensible détour avant que de parvenir en ces divers lieux. Ces diabatiques faisaient, du côté de la sphendoné, pendant à ceux de l'Achilleus, du côté de l'Augusteon. Ils aboutissaient, nous l'avons dit, à la dernière tour des remparts qui encerclaient le palais. De la tour à la mer, il n'y avait plus — au temps de Constantin VII — que la muraille construite par Justinien pour englober son ancienne demeure dans l'enceinte impériale*.

Ce qui rend fort plausible cette conjecture que les galerie de Marcien étaient extérieures au palais, c'est, d'une façon générale, qu'elle explique bien comment et pourquoi les dignitaires arrivent souvent de la ville au palais, par l'Hipdrome, les Skyles et le Justinianos, comment aussi toute une partie de l'Hippodrome, lors des courses, pouvait être facilement dégagée sur le côté sud, et, d'une façon plus particulière à ce chapitre, pourquoi l'empereur est obligé de sortir des Skyles pour atteindre la galerie qui le conduira à Saint-Pierre et non, comme au mardi après Pâques, de traverser l'Hippodrome pour rejoindre, par un très long détour, l'oratoire où il se rend.

Cependant, à l'encontre de cette hypothèse, il y a une difficulté sérieuse. Constantin VII, dans sa *Vie de Basile*, place nettement l'oratoire de Saint-Pierre, celui de Saint-Paul et celui de la Vierge à l'intérieur de l'enceinte des palais (*Vit. Basili.*, ch. 88, p. 348) ce qui semble exclure la possibilité de situer les galeries de Marcien sur le revers extérieur de la

muraille. Toutefois, il faut remarquer que ces oratoires de Saint-Pierre et de la Vierge étaient dans la dernière tour des remparts. Cette tour, évidemment, faisait partie du palais ; mais les oratoires étaient-ils publics ? Nous l'ignorons. Peut-être leur entrée principale donnait-elle sur la ville, leur sanctuaire étant tourné vers l'est ; peut-être, aussi, y avait-il les diabatiques extérieurs pour la population et les péridromes pour le palais.

Saint-Démétrius. — L'église de Saint-Démétrius était contiguë à la Vierge du Phare et communiquait avec elle. Comme l'oratoire du prophète Elie, elle avait son narthex propre qui s'ouvrait sur la terrasse du Phare. Son plan était celui d'un carré surmonté d'une coupole soutenue par quatre colonnes (cf. Ebersolt, *Grand Palais* p. 145 et Janin, *Échos d'Orient,* 1934, p. 332). Construite par Léon VI, il semble, d'après certains témoignages, que tout en étant de dimensions restreintes, cette église s'élevait plus haut dans les airs que les anciennes constructions de Constantin V et de Basile. C'est probablement grâce à ce fait, grâce aussi à ce qu'elle était de date plus récente, que, dans la langue courante, on finit par donner souvent à l'ensemble de ces églises — Phare, Saint-Elie, Saint-Démétrius — le seul nom de Saint-Démétrius (cf. Ebersolt, *Ibid.*).

Comme à l'ordinaire, le jour de la fête du Saint, ou, plus probablement, le jour de la Dédicace de l'oratoire, les souverains ayant franchi les portes d'argent du Chrysotriclinos situées à l'orient, c'est-à-dire donnant sur la terrasse, arrivaient dans le narthex de l'église et s'arrêtaient devant les portes impériales. Le patriarche récitait les prières de la petite entrée. Après quoi, il traversait la nef et entrait dans le sanctuaire pour y célébrer la liturgie. Les souverains, à sa suite, pénétraient dans l'église. Puis, dit le protocole, ils sortaient et se rendaient dans le Tetraseron.

Il y a, évidemment, ici, une abréviation voulue dans le protocole, abréviation qu'il nous est aisé de compléter. Le rédacteur n'a pas cru utile de répéter une fois de plus ce qu'il a dit si souvent, à savoir que les souverains étant entrés à leur tour dans le sanctuaire après le patriarche, baisent la nappe, encensent l'autel et déposent leur offrande avant que de sortir dans le Tétraseron.

Le Tétraseron. — Ce Tétraseron devait être un petit édicule adossé au côté gauche de l'église et ouvrant sur la partie de l'oratoire où le diacre chantait l'Evangile. Pourquoi ce nom? Nous l'ignorons. A l'est, au-dessus du Triconque, il y avait aussi un Tétraseron. Faut-il voir là deux édifices ainsi nommés parce qu'ils avaient pour les fermer quatre verrous? C'est assez peu probable. Il semble plus naturel de penser que ce nom leur fut donné à cause du plan qui était le leur, plan, du reste, que nous ne connaissons pas.

Après la lecture de l'Evangile, les souverains rentraient dans leurs appartements privés par la galerie qui unissait le narthex du Phare au palais. Là, ils quittaient leur chlamyde et passaient dans le Chrysotriclinos où avait lieu le dîner.

CHAPITRE 31 (22)

La fête que nous appelons, en Occident, l'Exaltation de la Croix, se célébrait à Byzance, comme aujourd'hui encore dans les deux Eglises, le 14 septembre. Il ne faut pas confondre cette solennité avec deux autres cérémonies du même genre : l'une qui avait lieu le troisième dimanche de Carême (L. I, 38 (29), p. 149) et l'autre le 30 ou 31 juillet (L. II, 8, p. 538; *Synax. Ecc. Cpl.,* p. 856 et Gédéon, *Heortologion,* p. 142). La fête du 14 septembre était de beaucoup la plus solennelle et la plus populaire. De tous côtés, on venait en foule à Constantinople vénérer les précieux Bois et les autres reliques de la Passion qui avaient toute une longue histoire (cf. *Bibl. hagio. graeca,* p. 57 et suiv.) et que Byzance conservait jalousement.

Comme on le voit, l'empereur, entouré de toute la Cour, prenait une part effective à cette cérémonie qui se déroulait le soir. C'était une sorte d'ἀγρυπνία ou de παννυχίς, c'est-à-dire un office qui avait lieu pendant la nuit — ou durait toute la nuit — et qui précédait la fête elle-même. En fait, les solennités de l'Exaltation de la Croix commençaient le 10 septembre et se poursuivaient les jours suivants. Le 14 en était le point culminant. Elles se terminaient le dimanche après le 14 (cf. *Dict. archéol. chrét.*, fasc. 34, col. 3119, art. Inv. et Exalt. de la vraie Croix).

Le trajet de l'empereur — on notera qu'ici le protocole

ne fait mention que d'un seul empereur —, se rendant du palais à Sainte-Sophie par la porte du Spatharikion et la Magnaure, s'explique probablement par suite de l'heure nocturne à laquelle il avait lieu. Le lendemain matin, le souverain rentrera, en effet, par la Chalcé et Daphné. En outre, il semble que toute la partie aulique de la cérémonie se passe sans grande pompe extérieure. Les costumes sont ceux des jours ordinaires et les réceptions sont simplifiées.

Nous sommes très mal renseignés, non seulement sur les abords de Sainte-Sophie, mais aussi sur l'agencement des salles, annexes et dépendances intérieures qui entouraient l'édifice et servaient aux besoins du culte. Bien que les ἐκφράσεις ne parlent pas de ces divers locaux, ils existaient. C'étaient des salles de réception, de conseil et d'audience, des tribunaux, des sacristies, des dépôts. Sainte-Sophie avait, en outre, ses bureaux, ses archives, sa bibliothèque qui devaient communiquer avec la demeure du patriarche et les habitations d'un certain nombre de dignitaires ecclésiastiques. Tout a disparu aujourd'hui et il serait chimérique, en vérité, d'essayer une reconstitution de lieux qui n'ont laissé aucune trace.

Les secreta de Sainte-Sophie. — Les deux secreta, le petit et le grand, dont nous parle le protocole de cette fête, étaient deux pièces donnant sur la partie septentrionale des catéchuménies, c'est-à-dire à côté du skevophylakion ou grande sacristie (cf. Ebersolt, *Sanct. de Byzance*, p. 8). Le petit secreton servait probablement de « trésor ». Là étaient déposés tous les objets de prix que possédait l'église : reliques d'abord, puis orfèvrerie, ornements sacrés, livres liturgiques particulièrement somptueux.

La sainte croix, à la fin du VII[e] siècle, et sans doute encore au X[e] siècle, composée de trois fragments reliés entre eux de façon à former une croix à double traverse, était déposée dans un reliquaire de bois lequel était lui-même enfermé dans une grande armoire qui se trouvait précisément dans ce petit secreton. Le grand secreton devait être proche de ce dernier. Ses dimensions étaient certainement plus considérables que celles du petit secreton puisque la Cour pouvait s'y tenir avec le patriarche et sa suite. Il ne serait même pas impossible que le grand secreton qui était, probablement,

ce que nous appellerions une « salle de conseil », ait été composé de plusieurs pièces dont un triclinos (L. I, 37 (28), p. 146). C'est là que l'empereur et tous les dignitaires recevaient des cierges de procession ἄνευ φιαλίου.

Φιάλιον. — Il n'est pas facile de savoir ce que signifie ici le terme de φιάλιον, le mot ayant des sens assez variés. Il pourrait bien se faire — c'est du moins à quoi nous nous sommes arrêtés, — que ce mot de φιάλιον soit ici synonyme de καλύπτρα et signifie qu'il s'agit de cierges de procession sans godet. Il est clair, en effet, que lorsque les processions se déroulaient au dehors, certains cierges, ceux de l'empereur et des grands dignitaires par exemple, devaient être protégés pour éviter qu'ils ne coulassent entre les doigts et sur les vêtements ou s'éteignissent trop fréquemment. Et c'est pourquoi, au chapitre 37 (28), p. 146, il est question de cierges ὑποφίαλα. En ce soir, où la procession ne sortait pas de l'église, cette précaution était superflue et c'est pourquoi sans doute, chacun tenait en main son cierge que rien ne protégeait. Que maintenant le mot « godet » soit la traduction la meilleure du mot φιαλίον, c'est ce que nous ne prétendons pas. Nous n'avons trouvé nulle part, dans les monuments figurés, de cierges enfermés dans un récipient ou couverts d'une façon quelconque. Il est donc assez difficile de dire si notre mot « godet » est bien adéquat à l'objet appelé φιάλιον.

Munis de leur cierge, l'empereur et sa suite s'en allaient, avec le patriarche, en procession dans l'église. Des catéchuménies, quatre escaliers, placés aux quatre angles de l'église, aboutissaient dans les cours entourant l'édifice. Celui qui se trouvait à l'angle est, à côté du skevophylakion paraît avoir eu une dimension plus considérable que les autres (cf. le plan donné par Antoniadès, I, p. 17). C'était certainement « le grand escalier » que prenait la procession puiqu'elle va incliner *à gauche* afin de parvenir dans le narthex (L. I, 37 (28), p. 146).

Le Didascalée. — Du bas de ce grand escalier, pour atteindre l'atrium ouest, il fallait, semble-t-il, passer par le Didascalée, construction qui servait soit d'école proprement dite, comme aux Chalcopratia, soit de lieu d'enseignement reli-

gieux et qui se trouvait sur le côté nord de Sainte-Sophie, peut-être là même où a été bâtie et se trouve encore aujourd'hui la Medrese. Il ne serait pas impossible que le Didascalée ait été les locaux mêmes où se tenait la fameuse école patriarcale, aussi célèbre que la Magnaure, qui se trouvait probablement en face, de l'autre côté de Sainte-Sophie.

Dans cet édifice étaient déposées les tables pascales, plaques de marbres, sans doute, sur lesquelles étaient inscrites, pour chaque année, les dates auxquelles on célébrait la fête de Pâques et les fêtes qui en dépendaient. C'était le pendant des tables pascales imprimées maintenant dans tous les livres liturgiques. Par le Didascalée, la procession descendait des marches qui l'amenaient dans le narthex de Sainte-Sophie, elle arrivait aux portes impériales et entrait dans la nef.

La cérémonie de l' « Ostension » de la sainte Croix est connue, reproduite qu'elle est par les miniatures de plusieurs manuscrits, notamment par le *Ménologe* de Basile II[1]. Il n'y a donc pas lieu de s'y arrêter. La fin de l'office et le retour du souverain au palais n'offrent rien de particulier.

CHAPITRE 32 (23)

Comme nous l'avons dit, ce chapitre donnant le cérémonial de Noël devait ouvrir, à l'origine, le cycle des fêtes liturgiques, puisque c'est à lui que renvoie en plus d'un endroit, le protocole décrit dans les chapitres précédents. S'il est donc identique, en ses grandes lignes, au chapitre 1er, chapitre qu'on est convenu de considérer comme une sorte de cérémonial général, parce que propre à toutes les grandes sorties impériales, il est, cependant, sur quelques points, plus complet et plus particulier. C'est ainsi qu'il nous donne le détail des costumes que les dignitaires doivent porter en ce jour, la façon dont l'empereur élève à diverses dignités, le rite en usage pour la communion du souverain. Malheureusement, il n'est pas exempt d'erreurs et d'omissions évidentes, de fautes aussi probablement, si bien qu'il n'est pas toujours aisé de rétablir le texte et de comprendre avec certitude ce qu'a voulu dire l'auteur.

1. Fac-similé mis en tête de la fête, 14 septembre.

L'Abside. — Dès la première ligne de ce chapitre, nous sommes arrêtés. Le protocole nous dit que les dignitaires arrivent, ce jour-là, dans l'hémicycle de l'Abside et, quand le palais est ouvert, qu'ils entrent dans l'hémicycle de l'Abside, puis, qu'ils reçoivent l'empereur dans l'hémicycle de l'Abside, c'est-à-dire du Triconque. A moins qu'il n'y ait eu deux ou trois endroits distincts appelés indifféremment l'hémicycle de l'Abside, il faut supposer que le scribe a été distrait et a pris — ce qui lui arrive — un mot pour un autre. Le chapitre 1[er], p. 4, nous dit que les préposites et le personnel de la chambre attendaient au Caballarios l'ouverture du palais. Comme il est aussi question de l'hémicycle des Skyles, il est possible que tous ces termes n'aient, en réalité, désigné qu'un seul et même lieu. Les jardins de l'Abside s'étendaient du Lausiakos jusqu'à l'Hippodrome et touchaient Skyles, Caballarios et Daphné. En parlant de l'hémicycle de l'Abside, l'auteur a, peut-être, voulu entendre l'un ou l'autre de ces édifices, et plus vraisemblablement le Caballarios. La chose reste pourtant douteuse car les itinéraires impériaux nous disent que, de Daphné, les souverains rentraient au Chysotriclinos, par l'Abside. Quant à l'hémicycle de l'Abside dans lequel entre la Cour, le palais une fois ouvert, il faut, sans doute, comprendre par là le Sigma. Enfin, puisqu'en dernier lieu l'auteur précise de quel hémicycle il est, cette fois-ci, question, on peut penser que la réception de l'empereur par la Cour se faisait au Triconque même, et c'est aussi ce qui se passait le lundi de Pâques. Seulement, chose curieuse, de tout cela le chapitre 1[er] ne dit rien. Même en admettant l'identité de l'hémicycle et du Caballarios, il reste évident que le cérémonial général, qui nous fait savoir que l'empereur passe par le Phylax et le Sigma pour aller à Daphné a omis de nous parler de la première réception au Triconque. S'il parle, en vérité, d'une réception au Sigma, ce n'est pas de celle à laquelle prennent part patrices et stratèges. En outre, il est assez intéressant de remarquer que ce protocole de Noël ne se retrouve nettement décrit que pour l'Epiphanie et pour le lundi de Pâques. Aux autres fêtes — et y compris les Rameaux — la Cour se réunit au Justinianos ou se trouve assemblée au Lausiakos, sans qu'on nous dise par où elle est venue. A quoi tiennent ces différences ? Nous l'ignorons. Le scribe a pu avoir sous les yeux divers manuscrits, témoins de ces modi-

fications protocolaires de détail ou, conjecture qui n'a rien d'invraisemblable, c'est que les Byzantins désignaient souvent — comme nous le faisons encore nous-même — divers lieux, proches les uns des autres, par un même nom ou inversement.

Une fois le palais ouvert, les dignitaires de la Cour se séparent. Patrices, stratèges, domestiques, restent dans l'hémicycle, tandis que les dignitaires de la chambre, préposites et autres, s'en vont par les Quarante-Saints au Panthéon. Quand l'empereur sort de ses appartements, ils passent dans le Chrysotriclinos pour le recevoir. C'est, du moins, ce que nous dit le cérémonial général et celui du lundi de Pâques et c'est, sans doute, ce que disait aussi le protocole de la Nativité. On voit ici — on le verra encore plus d'une fois dans ce chapitre — que le scribe, en copiant son manuscrit, a eu d'assez nombreuses distractions.

Est-ce à son compte, ou à celui de notre ignorance, qu'il faut mettre une seconde difficulté : les noms qui sont donnés aux habits de parade portés par les dignitaires en ce jour de Noël. Les chlamydes de pourpre de Tyr ne font pas doute ; mais que signifie l'expression μηλινοκάθρυπτα ? On peut penser à des médaillons verts-jaunes, à des bandes jaune-vert cousues dans le bas (μηλινοκατάραπτα ayant fait μηλινοκάθραπτα) ou, enfin, à des bandes coupant, en sens divers, la chlamyde (κάθραπτα venant de κατάθρυπτα). Les monuments figurés nous montrent des chlamydes ayant ce motif. D'autre part, au Livre II, chapitre 41, p. 641, il est parlé des chlamydes portées par les magistri, les proconsuls et les patrices qui étaient φουνδάτα χροακά χρυσόταβλα. Si l'on connaissait exactement le sens de ce mot φουνδάτα peut-être pourrions-nous arriver à une solution ; malheureusement cette signification nous échappe. Ebersolt (*Mél.*, p. 55), à la suite de Ducange, traduit par « glands ». On pourrait aussi traduire par « franges, houppes », etc. ou, tout simplement, par « morceaux d'étoffe ». Encore faut-il lire φοῦντα et non φοῦνδα (Ducange, en effet, dit φοῦντα, *pannicula, apex, floccus*) car φοῦνδα, toujours d'après Ducange, a plutôt le sens de « bourse ». D'autres voient dans ce mot, qui viendrait de *fundatum* une sorte d'étoffe de soie dont on n'a pu déterminer la nature particulière (cf. Labarte, III, p. 422) : ce qui fait qu'il est inutile de vouloir chercher au mot

μηλινοκάθρυπτα une explication décisive. Le plus simple est, jusqu'à nouvel informé, de s'en rapporter aux miniatures qui nous montrent des chlamydes portant, soit des dessins de couleur ayant la forme de cercles, d'où peut-être, l'idée de miroir, soit des bandes aux tons variés cousues sur les bords. Ces chlamydes de soie pourpre à médaillons ou bandes vert-jaune seraient les chlamydes φουνδάτα χροακά dont parle le chapitre 41 du Livre II.

Le personnel de la chambre portait également des chlamydes de pourpre de Tyr, et ceci est conforme à l'énumération que nous donne le chapitre 41. Le trésor possédait pour les gens de la chambre trente-trois chlamydes « φουνδάτα μετὰ ὀξέων ταβλίων τὰ λεγόμενα Τύρεα τοῦ κουβουκλείου ».

Mais, les détenteurs des grands offices? On peut, à la rigueur, comprendre qu'ils revêtaient des chlamydes dans la soie desquelles des paons, soit faisant la roue, soit placés dans une conque, soit, peut-être, de couleur rouge étaient tissés. La cathédrale de Sens possède une étoffe où l'on voit des plumes de paons dans des rosaces, et d'autres où il semble bien que le décorateur a voulu représenter des paons faisant la roue (cf. Chartraire, *Rev. Art. chrét.*, 1911, p. 276-278, 464-465, spéc. les reproductions: numéros 66-67). Peut-être s'agit-il ici d'étoffes de ce genre. On donnait volontiers aux vêtements le nom des dessins qui les ornementaient « la grappe, les béliers ».

Quant aux μαρζαύλια, mieux vaut n'essayer ni conjecture ni correction. L'une et l'autre seraient, croyons-nous, aussi arbitraires que fantaisistes.

La Cour portait ces habits de parade à partir de Noël jusqu'au 4 janvier.

Le δωδεκαήμερον. — Les douze jours de fête compris entre Noël et l'Epiphanie portaient le nom générique de δωδεκαήμερον (L. I, 33 (24), p. 127) ; si le protocole spécifie que les habits de parade exigés pour le jour de Noël se portaient jusqu'au 4 janvier, c'est que, comme on le verra aux chapitres 34 et 35 (25 et 26) du L. I, il y avait changement de costume la veille et le jour de l'Epiphanie. De prime abord, toute la fin de ce paragraphe et une partie du suivant sont conformes au protocole général, à quelques détails près. Cependant, à lire attentivement les passages parallèles du chapi-

tre 1, p. 5 et suiv., et du chapitre 32 (23), p. 119, on s'aperçoit que tout n'est pas très clair dans les renseignements que nous apporte ce présent paragraphe. Si nous apprenons ici, pour la première fois, que les vestiteurs portaient la croix devant les patrices et le sénat qui, eux, marchaient devant l'empereur, il faut, par contre, nous reporter au chapitre 1, p. 8, pour savoir ce que veut dire le protocole quand il parle des « enseignes » et de la place qu'ils doivent occuper aux Excubites. Mais, ce sont là, en vérité, des points de minime importance.

Ce qui est pour nous beaucoup plus intéressant c'est, d'une part, le récit du trajet impérial et de l'autre, celui de l'ordre suivi pour la promotion aux dignités conférées, en ce jour, par l'empereur.

En sortant du Consistoire, la Cour arrivait dans les propylées de l'église du Seigneur, autrement dit dans le quartier des candidats (L. I, ch. 1, p. 7) et de là passait dans le quartier des Excubites. On se souvient que le cérémonial général signale, entre les Candidats et les Excubites, la rotonde aux huit colonnes, dite la première Schole. Ici, il n'en est pas question ; mais il est question, par contre, d'un édifice circulaire (καμάρα τοῦ στρογγύλου), qui se trouvait aux Scholes, dans lequel se rend le souverain, et où se tenaient les officiers du trésor (οἱ τοῦ λογοθεσίου). Or, cet édifice dont parle le protocole de ce jour, ce sont, évidemment, les Lychni. Il faut donc conclure, ce semble, comme nous l'avons déjà fait, que, s'il y avait le quartier des Candidats, des Excubites et des Scholes, en réalité, l'ensemble de ces quartiers à noms divers avait fini, avec le temps, par porter le nom générique de Scholes ; que les Scholes proprement dites n'étaient qu'une partie déterminée des Scholes, et que les Lychni et le Tribunal se trouvaient enclos dans l'enceinte réservée aux troupes de parade. C'est ce qui explique que la première Schole ait été signalée bien avant que l'empereur ne fût arrivé dans le quartier spécifiquement appelé « les Scholes ». Seulement, voici une difficulté pour nous insoluble : le chapitre 1 nous apprend que la première réception — celle des Bleus — avait lieu aux Lychni. Le protocole de la Nativité nous dit qu'elle avait lieu à la cinquième Schole. Si l'on veut suivre le texte à la lettre, il est impossible d'assimiler les Lychni à cette cinquième Schole. Mal-

heureusement, nous ignorons tout de cette cinquième Schole qui n'est mentionnée qu'en cet endroit. Il faut donc ou accepter le texte tel qu'il nous est donné et dire que le scribe s'est trompé en parlant de la première réception à la cinquième Schole, ou modifier le texte et admettre que la cinquième Schole n'est pas autre chose que les Lychni et le Tribunal. Comme, par trois fois, le scribe nous dit que l'empereur passe par les Scholes, comme il a commis une inadvertance à propos du passage de la Cour dans les Excubites, comme, enfin, il en commet une autre en parlant du « dème pératique des Scholes » (*sic*), il n'y aurait rien d'étonnant qu'il ait fait là une nouvelle confusion. On pourrait peut-être songer à assimiler cette cinquième Schole au triclinos des Scholes où l'empereur se rendait après avoir franchi la porte des Excubites. Mais alors, il faudrait recourir à une autre correction, Au triclinos des Scholes c'était le dème pératique des Verts qui faisait la réception. Or, il serait étrange que le scribe se fût trompé sur ce point. Il n'a guère pu confondre les Verts et les Bleus, d'autant qu'il n'avait point parlé des Bleus auparavant. Il y a donc dans tout ce passage quelque chose qui a dû être mal lu par le scribe, à moins — ce serait la seule explication possible — que le Tribunal se soit appelé parfois la cinquième Schole, comme la première Schole était aussi appelée l'ancienne Monnaie. Cette hypothèse ne repose sur aucun texte, mais elle seule pourrait expliquer ce passage, sans lui faire subir de correction et le mettre d'accord avec le trajet impérial décrit au chapitre 1er.

Οἱ τοῦ λογοθεσίου. — Quant à ces οἱ τοῦ λογοθεσίου qui se trouvent aux Lychni, nous avons traduit par « officiers du trésor ». Le λογοθέσιον était le trésor général de l'empire. Ce bureau avait à sa tête le logothète τοῦ γενικοῦ. M. Schlumberger donne plusieurs sceaux de chartulaires du logothesion (*Sigil.*, p. 530). Comme nous savons par le chapitre 1er quels étaient les fonctionnaires qui prenaient place aux Lychni lors de l'arrivée des souverains, fonctionnaires tous dépendant de l'éparque, on peut conjecturer que ces οἱ τοῦ λογοθεσίου appartenaient plutôt aux bureaux du préfet de la Ville qu'à ceux du trésorier général. Peut-être le scribe a-t-il voulu parler ici des argentiers et des marchands de soie dont l'office

était d'orner le Tribunal pour recevoir les souverains. Ces commerçants relevaient de l'éparque qui avait la charge suprême de cette ornementation. Ils prêtaient à cet effet vases d'or et d'argent, soieries et autres étoffes. Peut-être même devaient-ils, simplement, prendre dans les divers trésors impériaux et emprunter aux trésors des églises ce dont ils avaient besoin. On sait, qu'en certaines circonstances, tous les sanctuaires byzantins étaient mis à contribution pour embellir les demeures impériales : lustres, chaînes, tapisseries, plats d'or et d'argent venaient de la Néa, des Saints-Serge-et-Bacchus et de bien autres lieux. En tout cas, les membres des deux corporations, argentiers et marchands de soieries, avaient l'obligation de préparer la décoration du Tribunal. D'où, probablement, le nom que leur donne ici le protocole de Noël.

La fin du trajet impérial, telle qu'elle est décrite à la fin de ce paragraphe, accuse à son tour une assez grande négligence chez le scribe. Non seulement il ne fait mention d'aucun des arrêts ni d'aucune des réceptions que nous connaissons et par le cérémonial et par les acclamations en usage le jour de Noël (L. I, 2, p. 30) puisque, de la cinquième Schole, le scribe saute immédiatement à la sortie de l'empereur par la grande porte de la Chalcé ; mais, de toute évidence, il a omis de copier un certain nombre de phrases ou de lignes qui devaient se trouver dans le manuscrit qu'il avait sous les yeux. De la grande porte de la Chalcé, nous dit-il, l'empereur « passant par le milieu entre par l'Augusteon ». Telle quelle, la phrase ne veut rien dire. Il faut la comprendre à la lumière des chapitres 2 et 9. Ce dernier chapitre renvoie précisément au cérémonial de la Nativité. L'empereur passait par la porte de Mélété et l'Achilleus, où avait lieu la cinquième réception, traversait l'Augusteon et entrait à la porte de l'horloge. De plus, comme on le voit, en lisant le texte grec, le scribe n'a pas achevé sa phrase, preuve bien claire d'une distraction et aussi d'une omission. Cette omission porte très vraisemblablement sur les réceptions. Si le scribe a parlé de la première réception, celle des Bleus, il n'a jamais parlé de celles des Verts, des Blancs ou des Rouges. Or, il termine précisément son paragraphe en faisant allusion à des réceptions dont il n'a pas fait mention et il introduit les deux démarques alors que les factions urbaines n'ont

jamais été signalées. Tout cela témoigne d'un désordre certain dans toute cette partie du chapitre 32, désordre qu'heureusement nous pouvons corriger par les chapitres 1 et 9.

En revanche, nous possédons ici une très brève description de la façon dont étaient promus scribones, comtes, domestiques et protictores, description qui ne se retrouve pas ailleurs.

Comme il est naturel, les scribones relevant du domestique des Excubites, étaient promus dans leur quartier propre. Présentés à l'empereur par leur chef immédiat, ils recevaient, comme marque distinctive de leur dignité, une baguette (cf. également L. I, 26 (17), p. 93).

Les comtes, domestiques et protictores étaient des officiers appartenant au corps de la garde commandé par le domestique des Scholes. Ils étaient, par conséquent, promus dans les Scholes et présentés à l'empereur par leur grand chef. C'était sous la coupole des Lychni qu'avait lieu la promotion des uns et des autres. Les comtes recevaient leur insigne de l'empereur par l'intermédiaire du préposite.

L'ὠρατίων. — Qu'était cet ὠρατίων ? A ma connaissance, le mot, tel quel, est inconnu. Il pourrait venir du latin et signifier « rescrit ». Mais pourquoi, alors, était-ce le préposite qui remettait cet acte de nomination à l'empereur, alors que pour les domestiques et les protictores il en allait tout autrement. On peut se demander s'il n'y a pas là faute de lecture et s'il ne faudrait pas corriger ὠρατίων par un mot se rapprochant d'ὀράριον, sorte de mouchoir ou de voile qu'on plaçait sur sa tête (cf. Ducange, ὀράριον et *Byzantion*, III, p. 492). En tout cas, il semble bien qu'il s'agit ici plutôt d'un vêtement que d'un rescrit. La preuve nous en est fournie par la promotion des domestiques et des protictores.

Χαρτία. — Ceux-ci reçoivent un diplôme (χαρτία) et c'est pourquoi ce n'est plus le préposite qui présente le diplôme à l'empereur, mais bien le préfet du caniclée, c'est-à-dire le préposé à l'encrier et à la signature impériale. Il faut remarquer, en outre, que les comtes des Scholes étaient, hiérarchiquement, supérieurs aux domestiques et aux protictores et que, bien vraisemblablement, les uns et les autres ne devaient pas recevoir, au jour de leur promotion, les mêmes marques distinctives.

Ce paragraphe nous donne quelques détails nouveaux. Au baiser de paix, l'empereur reçoit trois nouveaux baptisés, c'est-à-dire trois adultes de marque ayant reçu le baptême à l'occasion des fêtes de Noël : c'est là, ainsi qu'à Pâques, une particularité propre aux deux grandes solennités de l'année.

Communion de l'empereur. — Le rite décrit pour la communion de l'empereur est beaucoup plus important. D'abord, il n'est donné qu'en cet endroit ; ensuite, il diffère complètement de celui que nous avons vu en usage quand l'empereur communie en d'autres sanctuaires. Ailleurs, le souverain assiste à la liturgie dans les catéchuménies et ne descend jamais dans le sanctuaire pour recevoir la communion. C'est, au contraire, le patriarche qui monte pour accomplir cet office liturgique. A Sainte-Sophie, du moins aux grandes fêtes de l'année, les choses se passent tout différemment. L'empereur prend une part prépondérante aux cérémonies religieuses et c'est ce qui explique qu'après le protocole établi pour la « grande entrée », celle des oblats et le baiser de paix, il y ait un protocole spécial pour la communion impériale, protocole fort simple, en vérité, et qui n'a besoin d'aucun commentaire. L'empereur s'étant rendu du côté droit de l'autel monte les degrés ; deux ostiaires déploient devant lui une nappe (δουμνικάλιον) ; il reçoit dans ses mains le pain consacré, embrasse le patriarche et, descendu au bas des degrés, il se communie lui-même après s'être signé trois fois. Ensuite, il remonte auprès du patriarche et reçoit le vin consacré qu'il boit à même un calice ou, peut-être, à l'aide d'un chalumeau. C'est, on le voit, l'antique usage de l'église qui s'est perpétué pour le souverain quand il communie en grand apparat.

Le reste du chapitre 32 (23) ne présente plus rien de spécial. C'est la réplique, à quelques détails près et qui sont sans importance, du protocole qui finit avec la page 17 du chapitre 1er.

CHAPITRE 33 (24)

L'année byzantine commençait le 1er septembre. Le 1er janvier n'avait alors aucune signification particulière. Comme nous le savons par les Synaxaires, l'Eglise grecque fêtait, ce

jour-là, le souvenir de la mort de saint Basile et la Circoncision du Christ. Cette dernière fête n'avait pas de caractère aulique ; la première, au contraire, en avait un du fait, sans doute, qu'il existait à l'intérieur du palais, un sanctuaire dédié à l'illustre archevêque de Césarée. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les douze jours s'échelonnant entre Noël et l'Epiphanie étaient tous considérés comme des jours de fête. Les dignitaires portaient leurs habits de parade et de grands festins étaient organisés en signe de réjouissance. Le 1er janvier, la Cour allait d'abord à la Vierge du Phare et ensuite à l'oratoire de Saint-Basile construit sur le côté gauche du Lausiakos.

On remarquera que, dans ce chapitre, le scribe a, par inadvertance, inséré une incise qui, primitivement, devait être soit une glose, soit une simple remarque historique. La seule mention de la troisième indiction ne nous apprend pas grand chose de précis. Cependant, comme il est question dans ce chapitre tout à la fois des « souverains » et de l' « empereur », on peut supposer qu'il s'agit d'un fait exceptionnel appartenant au règne de Romain Lécapène. Dans ce cas, la troisième indiction ne pourrait représenter que l'année 929-930 ou 944-945. Sans que nous puissions l'affirmer, même avec quelque chance de probabilité, cette glose, écrite postérieurement à la rédaction du chapitre, ne pourrait-elle rappeler la solennité qui eut, peut-être, lieu tout de suite après l'exil de Romain Lécapène lorsque Constantin VII devint seul empereur (16 décembre 944)? Les souverains seraient alors Romain, fils de Constantin VII, et les deux fils de Lécapène qui n'allaient, du reste, pas tarder à être eux aussi exilés, le 27 janvier 945.

Ce paragraphe qui appartient au chapitre 33 (24) et n'a plus de relation avec la glose dit qu'en ce jour l'empereur recevait, indépendamment des dignitaires appartenant à la Cour, le « magistros et archonte » de Taron et les « amis bulgares ». Cette mention fixe, ce semble, la date approximative du chapitre. Ce ne peut être qu'après 927, c'est-à-dire après la mort de Siméon de Bulgarie et sous le règne de Pierre, qui avait épousé la princesse Marie, que les relations byzantino-bulgares étant redevenues amicales, il put y avoir à Constantinople une colonie bulgare et une aristocratie

reçue au palais. Il est vrai, pourtant, que sous le nom d' « amis bulgares » il peut aussi ne s'agir que d'ambassadeurs envoyés à Byzance par leur souverain.

A la même époque, les relations byzantino-arméniennes étaient excellentes. Déjà sous Léon VI, Grégoire de Taron était venu à la Cour et avait reçu, avec le titre de « magistros et stratège de Taron » (*De Adm.*, p. 337), une demeure dite du « Barbare » qui fut occupée non seulement par lui mais par nombre de princes de sa maison (*Ibid.* et Rambaud, *L'Empire grec*, p. 496) pendant de longues années. Comme il semble que seul de tous les Taronites, Grégoire ait été magistros et que, par ailleurs, nous savons qu'il mourut en 930, nous pouvons donc fixer la date de ce chapitre entre 927 et 930.

Κανίσκιον. — Le mot κανίσκιον est devenu synonyme de δῶρον et de ξενάλια, dons offerts par les étrangers lorsqu'ils étaient reçus par les souverains. Originairement, le mot κανοῦν, κάνης, d'où κανίσκιον et en latin : *canistrum*, signifiait une corbeille ou panier plus ou moins richement décoré contenant les offrandes présentées. La mosaïque de Saint-Vital de Ravenne nous montre Justinien faisant son offrande au moyen d'un *canistrum*. Suivant les dons qu'apportaient les étrangers, ils pouvaient être, encore au xe siècle, présentés dans une corbeille κανίσκιον ; mais, d'une façon générale, la corbeille n'était plus qu'une expression imagée et le contenu avait pris le nom du contenant. C'est un κανίσκιον ou des ξενάλια qui furent, un jour, offerts à l'empereur en audience solennelle sous forme de chiens tenus en laisse par un domestique. Ces chiens, probablement fort méchants, furent amenés auprès du trône impérial autour duquel des lions de bronze rugissaient, au-dessus duquel, dans un arbre d'or, des oiseaux piaillaient. Quand les dogues entendirent tout ce vacarme, ils entrèrent en fureur et s'échappèrent des mains du serviteur qui les conduisait. Ce fut la panique, chacun s'enfuyant au plus vite. Le protocole n'avait pas prévu ce cas !

CHAPITRE 34 (25)

L'Eglise grecque donne rarement à la fête du 6 janvier le nom d'ἐπιφάνεια, l'Epiphanie. Les deux expressions habi-

tuelles sont la Θεοφάνεια ou les φῶτα. Tout l'office liturgique étant destiné à célébrer la mémoire du baptême du Christ dans le Jourdain, il est compréhensible qu'on ait choisi de tout temps ce jour pour la grande bénédiction des eaux.

La solennité de l'Epiphanie se déroulait, on le voit, en deux temps. Le protocole fixe l'ordre des cérémonies qui s'accomplissaient d'abord la veille au soir, puis, le lendemain. La bénédiction des eaux se faisait au palais, en l'église de Saint-Etienne, le 5 janvier dans la soirée, soit avant, soit après l'office de Sainte-Sophie.

Les paragaudia. — Le protocole spécifie ici que les ostiaires portent leur paragaudion. Les paragaudia étaient, primitivement, des bandes d'étoffe cousues sur l'habit, puis, avec le temps, le nom fut donné à tout l'habit. Au xᵉ siècle, les paragaudia étaient devenus une sorte de tunique, un scaramange orné de bandes de couleur, pourpre ou or, comme on en voit souvent dans les miniatures (cf. Kondakov, *Recueil*, p. 218-222).

CHAPITRE 35 (26)

L'Epiphanie était donc une des grandes solennités de la vie byzantine. Tandis qu'à Noël, l'empereur avait promu des scribones, des comtes et des domestiques, ce jour-là, si bon lui semblait, il élevait quelque grand personnage à la plus haute dignité aulique, celle de magistros. La cérémonie avait lieu au Consistoire. L'empereur remettait au nouvel élu les insignes de sa dignité : une tunique et une ceinture qu'il allait revêtir dans un local fermé, probablement le Consistoire d'hiver, avant que de prendre son rang parmi ses pairs, à la tête des patrices.

Nous ne savons pas exactement où se trouvait le Consistoire d'hiver. Il était évidemment proche et probablement contigu au Consistoire d'été.

La cérémonie religieuse achevée, l'empereur rentrait au palais en traversant l'Augusteon et en passant par la grande porte de la Chalcé. Puis, avait lieu, aux Dix-neuf Lits, un grand dîner d'apparat auquel le patriarche était convié.

CHAPITRE 36 (27)

La fête de la Purification, le 2 février, se célébrait en l'église des Blachernes. Malgré les travaux de J. Papadopoulos (*Le Palais et les Eglises des Blachernes*), nous sommes très mal renseignés sur ce sanctuaire fameux et sur le palais que, quelques siècles plus tard, les empereurs allaient habiter, délaissant le Grand Palais qui commençait à tomber en ruines. Au xe siècle, le palais des Blachernes n'était encore qu'une suite de somptueux pied-à-terre construits à différentes époques, depuis l'empereur Anastase, et où les souverains se rendaient souvent, mais qui n'avait pas l'ampleur et la richesse qu'il devait connaître dès le xiiie siècle.

Cette ignorance, qui est la nôtre, touchant la topographie exacte des lieux, jointe à une corruption certaine du texte à la fin du chapitre, rendent tout le cérémonial de la Purification assez difficile à expliquer. Voici pourtant comment nous comprenons la marche des cérémonies.

A l'époque où fut composé le *Livre des Cérémonies*, le quartier des Blachernes formait comme une petite ville à part dans la grande ville ; ce quartier était entouré de murs, étant le premier exposé aux incursions bulgares. Du côté de la Corne d'Or s'élevait le mur maritime. percé d'une grande porte, aujourd'hui Aïvan Seraï, autrefois Kiliomeni Porta, par laquelle les empereurs passaient quand ils venaient aux Blachernes en bateau. Un petit port, un brachialion avec débarcadère, donnait accès à la porte « roulante » et au quartier. Non loin, et en plaine, deux églises avaient été construites dès le ve siècle : celle qui conservait la sainte châsse avec sa précieuse relique, le maphorion ou voile de la Vierge et qui, pour cette raison, était appelée l'église de la Sainte Châsse, et une grande église accolée à la première. L'une était une rotonde à coupole ; l'autre une vaste basilique (cf. Ebersolt, *Sanct. de Byzance*, p. 44 et seq.). Il semble qu'un seul narthex unissait les deux sanctuaires et que de l'un on passait dans l'autre sans être obligé de sortir. Le bain, l'hagiasma, appelé aussi λοῦμα, λοῦσμα ou βανίαριν, célèbre entre tous à Byzance, se trouvait dans la partie basse du quartier et près du mur maritime. Il était tout

proche des deux sanctuaires. Pour y parvenir, l'empereur devait, en effet, entrer dans la grande église et arrivait au bain par le narthex commun à l'un et l'autre édifice.

S'il y avait une partie basse du quartier, c'est qu'il y avait une partie haute. Et, en effet, le quartier était dominé par une petite colline escarpée où Anastase Ier (491-518) construisit un premier palais, simple pied-à-terre, composé d'un triclinos, d'un κοιτών ou chambre à coucher et de quelques autres pièces. Ce fut ce que l'on appela par la suite le palais supérieur ou palais d'en haut. Avec le temps — mais bien avant que les empereurs n'abandonnassent le Grand Palais pour celui des Blachernes — ce palais supérieur s'agrandit. D'autres demeures impériales s'élevèrent qui finirent par réunir le triclinos d'Anastase aux deux églises et à l'hagiasma. A l'époque de Constantin VII, outre le triclinos de la sainte châsse qui, avec son appartement, se trouvait dans les catéchuménies de cette église et celui d'Anastase situé sur la hauteur, on pouvait compter le triclinos du Danube, le triclinos Okéanos, et un grand portique appelé le Joséphite. Tout cet ensemble formait le palais des Blachernes tel qu'il existait au xe siècle.

Ceci dit, comment se déroulaient, dans ce cadre, les cérémonies de la Purification ? Ainsi que le fait remarquer le chapitre qui nous occupe, de deux choses l'une : ou le cortège partait du palais supérieur, c'est-à-dire du triclinos d'Anastase, pour se rendre aux sanctuaires, ou il restait dans la plaine autour des églises. Dans le premier cas, probablement quand l'empereur et la Cour passaient la nuit aux Blachernes, la procession impériale se formait dans le triclinos d'Anastase. L'empereur attendait dans son appartement l'heure du départ. Quand le moment était venu, il passait dans le triclinos d'Anastase où il revêtait sa chlamyde et recevait les dignitaires ; de là, il passait dans le triclinos du Danube qui communiquait, par un escalier, avec le triclinos d'Anastase. Cette salle d'apparat avait deux portes : l'une au nord, l'autre au sud. La porte sud donnait sur le portique du Joséphite, long passage qui devait obliquer vers le narthex de la grande église à l'endroit où il y avait la colonne dont parle le cérémonial. Cette colonne représentait l'extrémité droite du portique. Là, l'empereur recevait le patriar-

suite les uns des autres tandis que Prime et None se chantaient séparément.

Malgré les nombreux et précieux renseignements topographiques que nous donne le *Livre des Cérémonies*, malgré les recoupements que nous pouvons faire parfois en nous servant de diverses sources, historiques et autres, parvenues jusqu'à nous, il y a un grand nombre de choses qui nous échappent et restent pour nous sans explication. Pourquoi, en effet, l'empereur semble-t-il obligé, quand il est à la Magnaure, de revenir sur ses pas pour, par un long détour, à travers les Excubites et les Scholes, aller au Puits Sacré? D'après certains textes, il semble que la Magnaure devait avoir une ouverture sur l'Augusteon. Sans parler des passages supérieurs de la Magnaure qui, du palais, aboutissaient dans les catéchuménies de Sainte-Sophie, il n'est pas vraisemblable que l'ensemble des édifices qui constituaient cette partie du palais était de telle sorte enfermé qu'on n'ait pu y arriver que par la Chalcé. A la Magnaure, il y avait une école célèbre. Où était-elle établie exactement? Comment les jeunes gens y pénétraient-ils? Nous l'ignorons. D'autre part, le Sénat se trouvait à proximité immédiate de la Magnaure; les demeures patriarcales aussi, probablement. On devait pouvoir passer de l'un à l'autre de ces divers palais sans être obligé de faire d'invraisemblables trajets. Se figure-t-on, par exemple, simplement le Louvre et les Tuileries d'avant 1870 enfermés entre quatre hauts murs sans autre issue qu'une porte centrale? Mais pourquoi l'empereur s'astreint-il à faire à pied ce long parcours pour, de la Magnaure, aller au Puits Sacré? C'est ce que le protocole ne dit jamais. Il en va de même — nous l'avons déjà remarqué — du cas où, comme ici, l'empereur est à Sainte-Sophie et veut aller, soit au Forum, soit ailleurs. Toujours — et sans exception — il suit le même itinéraire. On dirait qu'il ne peut pas aller directement du Puits Sacré au Milion. Il est obligé de rentrer à Sainte-Sophie, de traverser la nef et le narthex, de prendre la grande porte occidentale, celle donnant sur l'atrium, et de descendre les marches de l'Athyr pour trouver là son cheval qui le conduit au Milion et en ville. Et cependant, du Milion, le souverain rentre à cheval au palais; et cependant les Sarrasins traversent l'Augusteon à cheval, venant à la Chalcé

par le Puits Sacré. Pourquoi l'empereur ne prend-il jamais le chemin de l'Augusteon pour, du Puits Sacré, aller au Milion? Nous l'ignorons. Il y a dans toutes ces marches et contre-marches des raisons, topographiques ou autres, qui nous échappent.

Le cas posé par le *Livre des Cérémonies,* à savoir ce qui doit être fait lorsque la Purification, 2 février, tombe le lundi de la première semaine de Carême, soit l'avant-veille du mercredi des Cendres, est des plus intéressants pour la date de ce chapitre. La coïncidence, en effet, des trois facteurs chronologiques : un *lundi,* un *2 février* et la *première semaine de Carême,* soit la semaine du mercredi des Cendres, est extrêmement rare. Le fait ne peut se produire que si le dimanche de Pâques tombe le 22 mars et sur une année commune et non bissextile. Or, de 700 à 1100, le fait ne s'est produit que deux fois : en 851 et en 946. Il semble que l'on peut inférer de là que ce passage, qui n'est pas une glose, a dû être écrit par Constantin lui-même pour 946 alors qu'il était, depuis un an, seul empereur. Il faut remarquer qu'il ne peut pas être question ici d'un autre lundi que celui qui précède les Cendres. L'église grecque, on le sait, fait commencer la semaine le lundi qui précède le dimanche auquel elle donne un nom particulier. Pour le temps du Carême, nous avons le dimanche τοῦ ἀσώτου, la Septuagésime; le dimanche τῆς ἀπόκρεως, la Sexagésime; le dimanche τῆς τυροφάγου, la Quinquagésime; enfin le premier dimanche de Carême. Or, chacune de ces semaines commence le lundi précédent, si bien que le lundi de la première semaine de Carême correspond pour nous au lundi qui suit la Quinquagésime, soit le lundi avant le mercredi des Cendres. Or, il est impossible que le dimanche de la Quinquagésime tombe avant le 1er février, la fête de Pâques ne pouvant osciller qu'entre le 22 mars et le 25 avril; le premier dimanche de Carême est à placer au plus tôt le 8 février. Il s'agit donc bien ici du lundi de la Quinquagésime, autrement dit le lundi avant le mercredi des Cendres.

L'itinéraire suivi ce jour-là par le souverain était celui que prenaient le cortège impérial et la procession patriarcale quand, de Sainte-Sophie, l'empereur et le patriarche se

rendaient aux Blachernes par voie de terre. Le souverain sortait par les deux narthex, l'horloge (c'est-à-dire, probablement, le clocher construit là au IXe siècle), l'atrium et l'Athyr et prenait son cheval au bas des degrés de l'escalier. Il parcourait la Mésé, du Milion au Forum, puis, quittant la Mésé, il descendait du côté de la Corne d'Or par le long portique de Maurianos, appelé le plus souvent le « Macros Embolos », traversait, probablement, le quartier dit « Viglentia » du nom de la porte Viglae, longeait le port par le quartier du Petrion, et arrivait aux Blachernes où les choses se passaient selon l'ordre précité.

CHAPITRE 37 (28)

Cette fête se célébrait à Byzance le premier dimanche de Carême, soit le dimanche après les Cendres ou fin de la première semaine de Carême (cf. Dmitrievski, *Typica*, p. 520 et seq.), et rappelait le souvenir du rétablissement du culte des Images par l'impératrice Théodora, le 11 mars 843 qui tombait, cette année-là, également le premier dimanche de Carême. Pour comprendre le protocole de cette solennité, il faut se rappeler que ce protocole a la valeur d'un symbole historique. Pendant les luttes religieuses, Sainte-Sophie appartenait aux Iconoclastes ; les Blachernes étaient demeurés aux mains des Orthodoxes. C'est pourquoi, tout d'abord, le patriarche, les évêques, les moines, et même les solitaires, se rendent, la veille, dans l'antique basilique qui abrita leurs prédécesseurs pendant les jours mauvais. C'est pourquoi, ensuite, l'empereur agit, protocolairement, comme si, pénitent, il rendait Sainte-Sophie au culte orthodoxe. Ce chapitre, du reste, se compose de deux cérémoniaux ; l'un plus ancien et probablement contemporain des années qui suivirent immédiatement le rétablissement des Images, l'autre, plus récent et probablement contemporain de Constantin VII. D'après le premier cérémonial, le souverain va directement du Grand Palais dans les catéchuménies de Sainte-Sophie, en passant par la Magnaure. Il semble qu'au lieu de s'arrêter, comme d'habitude, sur le côté droit des galeries, il se rende sur le côté gauche, vers le skevophylakion, à l'endroit où, au jour de l'Exaltation de la sainte Croix. la procession des

saints Bois se forme pour descendre dans la nef. La Cour le reçoit dans le grand triclinos, comme au 14 septembre, et de là le cortège impérial va à la rencontre de la procession patriarcale, en prenant le grand escalier et le Didascalée ; mais, symbole de pénitence, l'empereur n'entre pas dans le narthex. Il incline à gauche, vers « l'édifice du côté du triangle », et, étant descendu les marches de l'Athyr, il reçoit là le patriarche. Qu'est-ce que cet « édifice du côté du triangle » ? — c'est du moins ainsi que nous avons cru devoir traduire le texte grec. — Si nous ne faisons erreur, cet édifice du côté du triangle doit être tout simplement le clocher — l'horloge — dont il est question au chapitre précédent où il est dit que l'empereur sort par le narthex, l'horloge et la grande porte occidentale, celle qui donne sur l'Athyr. Ici, le souverain n'entre dans le narthex que lorsqu'il a salué le patriarche et vénéré la croix et l'Evangile. Cette cérémonie achevée, les deux processions se séparent. L'empereur va s'asseoir dans le narthex et attend le patriarche. Ce dernier arrivé, la jonction se fait. Empereur et patriarche, la main dans la main, entrent à Sainte-Sophie, et tout s'accomplit comme à l'ordinaire, sauf que le souverain n'entre pas dans le sanctuaire au début de la liturgie et ne participe pas à la procession des oblats — toujours symbole de pénitence —. La réconciliation fictive se fait au moment de la communion. Celle-ci a lieu, dans le sanctuaire, comme aux grands jours de fête. Le retour du souverain au palais, en cette circonstance, n'a rien de spécial. C'est le protocole habituel. Il est possible que ce cérémonial ait été en vigueur jusque sous Léon VI. Le second cérémonial, plus récent, semble avoir été quelque peu adouci en ses formes extérieures. Le temps ayant fait son œuvre, les générations, témoins des luttes iconoclastes, ayant disparu, on modifia quelque peu le protocole. Ce fut l'œuvre très vraisemblablement de Romain Lécapène et de Constantin. Désormais, l'empereur, comme il le faisait lors de toute cérémonie officielle à Sainte-Sophie, put entrer dans le sanctuaire avec le patriarche. Mais aussi, comme l'usage semble, à cette époque, s'établir, il n'assistait plus à toute la liturgie et ne communiait plus. Après la lecture de l'Evangile, le souverain se retirait, et, au lieu de la communion eucharistique, c'était un dîner, offert par le patriarche, qui avait lieu au palais patriarcal.

La glose finale est postérieure à la mort du patriarche Théophylacte (956) ; elle est conforme au second cérémonial. Seul le nom de l'oratoire auprès duquel avait lieu la collation est discutable. Il n'y avait pas, que nous sachions, d'oratoire de Saint-Théophylacte. C'est là une distraction du scribe. Il s'agit, peut-être, d'un triclinos proche du skevophylakion, l'oratoire de Saint-Théodore[1] ou le Thomaïte. Ce n'est, du reste, qu'une simple conjecture.

CHAPITRE 38 (29)

Ce chapitre ne demande pas d'explications très particulières. Nous savons qu'à l'église du Phare, on conservait diverses reliques, dont une relique de la sainte croix. Le dimanche de la troisième semaine de Carême, la Cour allait, par le Chrysotriclinos (le grand triclinos) vénérer les précieux Bois, et, de là retournait à l'Hippodrome — très vraisemblablement l'Hippodrome couvert — situé entre les Skyles et Daphné, attendre l'heure de se présenter au souverain. Le grand triclinos du cortège, où ce jour-là avait lieu le dîner, n'était autre que le Chrysotriclinos. Quant à la glose, elle devait être probablement en marge du manuscrit et appartenir au chapitre suivant. C'est par erreur qu'elle a été introduite ici.

CHAPITRE 39 (30)

Ce qui semble bien prouver que la glose du chapitre 38 appartient au chapitre 39, c'est le fait qu'il est parlé de ce qui s'accomplissait « dans les temps anciens ». En effet, la fête de l'Annonciation, 25 mars, tomba le troisième dimanche de Carême en 759, 770, 843, 857, 865, 938, 940 et 960. Si le chapitre 39 fut composé entre 938 et 949, on comprend très bien qu'il puisse être question du protocole en vigueur dans les temps anciens et abrogé depuis. Il est probable que la

1. Le Thomaïte était un triclinos qui devait se trouver dans les dépendances de Sainte-Sophie, peut-être même dans les galeries de l'église car il avait vue sur l'Augusteon et, de l'église, on y montait par un escalier (Godin, *P. G.* 157, p. 104).

glose fait ici allusion au cérémonial tel qu'il existait avant les constructions de Théophile; mais dire quand fut refondu le protocole, et à quelle époque remonte le chapitre 39, c'est ce qui est moins aisé. Si ce ne fut pas sous le règne de Michel III que les choses changèrent, comme la coïncidence chronologique du 25 mars avec le troisième dimanche du Carême ne se présenta ni sous le règne de Basile, ni sous celui de Léon VI, on peut supposer que ce nouveau et long protocole fut composé pour 938.

La première partie du cérémonial est, en tout, semblable à celui qui était en usage lorsque l'empereur se rendait à Sainte-Sophie, sauf qu'au lieu de pénétrer dans l'église par la « Belle Porte », comme lorsque l'office liturgique se déroulait dans la vénérable basilique, le cortège, ce dimanche-là, allait directement au Puits Sacré, ainsi qu'à la fête de la Nativité de la Vierge, pour de là, par la nef, le narthex, l'atrium et l'Athyr, se rendre au Milion et au Forum. La cérémonie du 25 mars avait lieu au Forum de Constantin et aux Chalcopratia. Nous n'avons pas à y revenir, pas plus qu'aux réceptions qui accompagnaient le retour de l'empereur au palais. C'est exactement le même protocole que celui qui est décrit au chapitre 1er, p. 20 (fête de la Nativité de la Vierge) (cf. aussi ch. 10, p. 67), à quelques détails près ; ainsi, le jour de l'Annonciation, le Souverain et la Cour communiaient, ce qui paraît avoir été aussi la règle le 8 septembre. De même, il y avait, après l'office, dîner au palais, mais sans invitation faite au patriarche. Le protocole du chapitre 1er ne note pas ces derniers détails.

Le chapitre 39 se termine par une glose fort intéressante, à savoir ce que l'on fait quand il y a du vent. Cette supposition d'ordre météorologique est malheureusement assez peu souvent envisagée par le protocole. Elle serait cependant fort utile pour nous. Il est certain, que lorsque la Cour se déplaçait en plein hiver, qu'il faisait froid, qu'il neigeait ou pleuvait, grandes révérences et réceptions devaient être abrogées ou devaient avoir lieu dans des édifices fermés et peut-être, chauffés. Malheureusement, de tous ces détails qui pourraient nous mieux faire connaître la disposition des palais impériaux, nous ne savons rien. Ici, par hasard, nous apprenons que s'il y avait du vent, la procession passait sous les arcades

de la Mésé et montait au palais du Forum qu'on appelait le Sénat, palais qui se trouvait sur la place même du Forum. La cérémonie avait lieu dans la grande salle de ce palais qui portait encore les traces du fameux incendie, qui, sous Justinien, consuma toute une partie de la ville. Le palais de Lausos, lui non plus, n'avait pas été épargné lors de la révolte Nika ; mais il avait dû être restauré et servait de musée. Il se trouvait tout près du prétoire et de l'Hippodrome.

La dernière phrase du chapitre 39 est une autre glose, mais qui semble plus tardive. La fête du 25 mars finit par être moins solennellement célébrée. L'empereur, à une date que nous ne pouvons préciser, n'assista plus à la liturgie dans les catéchuménies et ne communia plus. Le dîner même de l'Annonciation fut simplifié. Il n'y eut plus ni habits de parade, ni cercle, comme autrefois.

CHAPITRE 40 (31)

On sait que l'Eglise byzantine désigne volontiers certains dimanches de l'année, plus particulièrement importants, par un mot pris dans l'Evangile du jour. De même qu'on avait le dimanche des « portes closes », c'est-à-dire le dimanche après Pâques, on avait le dimanche de saint Lazare ou dimanche des Rameaux. La veille donc du dimanche des Rameaux, il y avait office à l'église de Saint-Démétrius du Phare. Il est peu probable que le groupe d'églises construit sur la terrasse du Phare ait eu un clocher et des cloches. C'est plutôt avec la simandre (σήμαντρον) — pièce de bois ou de fer sur laquelle, aujourd'hui encore, dans les couvents, on frappe pour appeler les moines à l'office — que le signal des vêpres était donné. Rameaux et croix étaient offerts, ce soir-là, par l'empereur aux divers dignitaires et fonctionnaires de la Cour en attendant les grandes réceptions du lendemain.

Aux dernières lignes de ce chapitre, le manuscrit porte : ψάλλουσιν ὑπὸ ἔρην. Nous avions d'abord adopté la correction : ὑπὸ μερὶν (μερὶς) ou ὑπὸ μεροῖν (duel de μέρος) car on nous dit que c'est le koubouklion d'une part, les clercs

impériaux de l'autre qui chantent le : « συνταφέντες σοί ». La même chose avait été dite au chapitre 28 (19) pour la fête de saint Elie avec cette adjonction que l'auteur appelle le συνταφέντες σοί un apolutikion et qu'il nous dit que les deux chœurs chantent ἀντιφώνως.

Le R. P. Grumel suggère, cependant, une autre explication. Il pense qu'il y a, dans le passage du présent chapitre, une faute du copiste qui a mal lu le manuscrit qu'il avait sous les yeux. Il y aurait eu : ψάλλουσιν τὸ τρην ou τριν abréviation de τροπάριν. Le ν final de ψάλλουσιν et le τ du τὸ ligaturés seraient devenus ὑπὸ par mégarde comme le τ de τροπάριν aurait été écrit ε d'où le fait que l'ο de ὑπὸ n'a pas été élidé.

Si intéressante que soit cette explication, elle semble bien un peu compliquée et moins claire pour le sens général de la phrase que celle qui fait de ὑπὸ ἔρην, ὑπὸ μερίν, ou, tout simplement, ὑπὸ ἔρην = ὑπὸ ἔριν, comme l'indique le manuscrit. A chacun de prendre position. La seule chose à éliminer avec certitude est la lecture de Reiske : « ὑπὸ ἔρην συνταφέντες σοὶ » qu'il traduit : *Sub terra tecum sepulti.*

A quoi on peut, peut-être, ajouter une dernière hypothèse : ὑπὸ ἔρην serait une abréviation d'ordre musical pour ὑπὸ ἐρήμην (φωνήν). Cette expression serait l'équivalent d'ἀντιφώνως. En tout état de cause, il semble qu'il faille comprendre que gens de la chambre et clergé chantent alternativement, en chœur isolé.

CHAPITRE 41 (32)

Depuis les temps les plus reculés, le dimanche des Rameaux fut toujours une fête très solennelle et très populaire. A Byzance, tandis que la foule se pressait dans les églises de la ville, au palais, c'était la foule des courtisans qui arrivait pour la cérémonie. Dans le triclinos de Justinien, avant même que les portes du Chrysotriclinos ne fussent ouvertes, l'orphanotrophe d'abord, les démarques ensuite, remettaient à tous les dignitaires des croix. Puis, l'heure arrivée, l'empereur faisait son entrée dans le Chrysotriclinos, s'asseyait sur son trône, et les réceptions commençaient. Il y avait onze entrées ce jour-là. Sauf les démocrates et démarques, représentants des factions et du peuple de la ville, tous les digni-

taires qui participaient à la réception impériale étaient des ecclésiastiques ou des chefs d'établissements de bienfaisance. Ils apportaient des croix, symbole de foi, de victoire et de charité. Ces croix étaient, sans doute, d'or et d'argent.

On remarquera facilement que le scribe, une fois de plus, a eu quelques distractions en copiant son manuscrit. La première entrée était celle de l'orphanotrophe. Dès que ce haut dignitaire apparaissait portant des croix, l'empereur se levait et attendait la remise du don précieux. C'était d'abord une grande croix. Il semble bien que ce soit l'orphanotrophe lui-même qui offre cette croix au souverain. Ce dernier l'ayant reçue, la remet au préposite ; ceci fait, l'orphanotrophe — et non le préposite — déchargé de son fardeau, faisait trois inclinations profondes à l'empereur, et lui remettait ensuite d'autres croix plus petites avant que de se retirer.

Ce protocole était le même pour chacun des dignitaires ou fonctionnaires reçus, ce jour-là, au Chrysotriclinos. Après l'orphanotrophe, entrait le « sacellaire de Sainte-Sophie ». Incontestablement, cette dignité existait ; mais est-ce bien de ce très haut personnage ecclésiastique qu'il est ici question ? On en peut douter, car le Clétorologe signale, lui, un tout autre personnage (L. II, 52, p. 763), le chartulaire du trésor impérial « τῷ χαρτουλαρίῳ τῆς βασιλικῆς σακέλλης ». Il est vrai qu'entre ce passage du chapitre 41 (32) et le Clétérologe, il y a encore une autre divergence. Le Clétorologe ne mentionne pas le skevophylax ou grand sacristain des Blachernes ni le chartulaire de la sainte châsse. Serait-ce que le protocole est antérieur ou postérieur au Clétorologe ? Nous ne pouvons le dire, car, malheureusement, Philothée parle simplement des supérieurs de maisons pies, sans préciser, comme c'est ici le cas, le nom de ces hospices. Cette hypothèse est pourtant peu vraisemblable. Protocole et Clétorologe doivent être sensiblement de la même époque. Le reste du chapitre n'offre rien de particulièrement remarquable.

Quant aux noms des hospices dont il est fait mention dans ce passage, ils donnent à penser que ces maisons-pies appartenaient probablement à la Couronne, à la différence d'une foule d'autres hospices qui relevaient soit du patriarcat, soit de riches particuliers. L'assistance publique et privée était, en effet, fort développée et fort bien organisée à Byzance.

Par piété, comme parfois pour des raisons d'ordre politique, les souverains ne cessèrent de doter d'œuvres de bienfaisance, soit la capitale, soit l'empire. Les évêques, de leur côté, dès les origines du Christianisme, firent de même dans leur diocèse et n'abandonnèrent jamais ce devoir de leur charge pastorale. Aux plus mauvais jours des persécutions, nous les voyons construire hôpitaux et orphelinats. Nous avons nous-même publié une *Vie de Saint Théophylacte*, de Nicomédie (*Ana. Boll.*, 1932), qui nous montre, par d'intéressants et précis détails, comment Théophylacte, dans la première moitié du IX[e] siècle avait, à l'exemple de saint Taraise de Constantinople, créé à Nicomédie tout un ensemble d'œuvres charitables. Les particuliers, enfin, de leur vivant ou par testament, ne le cédèrent en rien aux souverains et aux prélats. Et c'est ainsi qu'on eut de très bonne heure à Byzance des xenodochia pour les voyageurs, des nosocomia pour les malades, des orphanotrophia pour les orphelins, des gerocomia pour les vieillards, des ptochodochia pour les pauvres, des lobotrophia pour les lépreux.

Ici, nous avons la mention des hospices, xenodochia, fondés : par Théophile — il se trouvait au Zeugma ; — par Samson, saint homme qui vivait sous Justinien et bâtit son hospice à côté de Sainte-Sophie ; par Euboulos, le patrice, à l'époque de Justin ; par l'impératrice Irène (797-802) ; par Narsès, patrice et préposite, sous Justin II, et par sainte Irène qui établit son hospice au Pérama, sous le règne de Marcien.

Indépendamment de ces quelques maisons-pies dont il est expressément parlé dans le protocole de ce jour des Rameaux, il y avait, à Byzance, bien d'autres demeures charitables. L'empereur allait en visiter quelques-unes le Jeudi saint. Le Vendredi saint, en revenant des Blachernes, il s'arrêtait à l'hôpital de Kyphé où l'on hospitalisait vieillards et lépreux.

CHAPITRE 42 (33)

Le Jeudi saint, l'empereur remettait aux courtisans, après la liturgie, deux pommes et un cinname. C'était évidemment un symbole, mais dont le sens nous échappe. Les pommes, en général, représentaient la fécondité ; le cinname,

plante aromatique, s'employait pour les embaumements. Ici toutes les hypothèses sont possibles.

CHAPITRE 43 (34)

La sainte Lance était conservée dans le trésor de l'église de la Vierge du Phare avec d'autres précieuses reliques de la Passion. Quant aux vestiaires ou garde-meubles, il y en avait plusieurs au palais. On y conservait non seulement les meubles, tapisseries et autres objets destinés aux salles d'apparat, mais aussi les habits de Cour que les dignitaires ne revêtaient qu'à l'intérieur du palais. L'impératrice, comme le basileus, avait à son service divers vestiaires. Quand Eudocie eut fait choix de Théophano pour future épouse de Léon VI, elle la fit habiller tout de suite au palais et la présenta à Basile.

CHAPITRE 44 (35)

Le grand Samedi ou Samedi saint était pour l'empereur un jour de solennité officielle. Il allait à Sainte-Sophie, mais en demi-apparat, c'est-à-dire que de la Chalcé il ne traversait pas l'Augusteon en grande pompe, comme il le fera le jour de Pâques, mais passait par le portique fermé donnant sur le Puits Sacré. Les vêtements portés par la Cour semblent particuliers aux cérémonies religieuses de cette veille de fête dont le caractère a toujours été assez spécial. C'est déjà la fin du Carême, c'est déjà le chant du « Christ est ressuscité » ; c'est déjà la joie pascale ; ce n'est pas encore, cependant, la fête elle-même. Il est probable que c'est la raison pour laquelle la sortie impériale n'a pas lieu en forme solennelle, pour laquelle aussi les costumes ne sont pas ceux des grandes fêtes. La Cour prend des chlamydes « ἀτραβατικά ». Nous avons traduit par « couleur foncée » (cf. de même Ebersolt, *Mélanges*, p. 55). Le pseudo Codin nous dit, en effet, que les chlamydes dites atrabatika étaient en usage les jours ordinaires et avaient la couleur de feuilles de vigne sèches, donc rougeâtre « ξηραμπελίνας τῷ χρώματι, ἃς ἐκάλουν ἀτραβατικὰς ἢ ἀπὸ τοῦ χρώματος — τὸ γὰρ μέλαν ἄτρον ἐκάλουν... » (cf. *Patria*, p. 157, XIV a) ou d'un rouge

tendant sur le noir. Quant à la chlamyde impériale, on peut faire toutes les hypothèses imaginables et toutes les corrections possibles. Il est, peut-être, préférable de dire simplement qu'il y a d'abord une distraction du scribe qui a écrit τὸν pour τὸ et ensuite que le mot ὀψίμαρον traduit par Reiske *tunicam hiberniam,* s'il n'est pas fautif, est pour nous inintelligible. Il se pourrait que nous ayons dans ce mot un composé ὀψὲ, ὀψὶ et μάρον qui signifierait que la chlamyde impériale était couleur vert gris passé ou, peut-être, brun foncé. On sait que Tibère III portait le surnom d'Apsimaros.

L'empereur, ayant achevé ses dévotions auprès de la sainte Table, montait dans la partie gauche de Sainte-Sophie pour se rendre à la sacristie, au skevophylakion, où il encensait les objets destinés au culte. Le personnel de la chambre recevait du nard et la distribution faite, l'empereur redescendait en prenant le « narthex du gynécée », lieu réservé aux diaconesses de Sainte-Sophie et qui devait se trouver à gauche et au-dessus du sanctuaire. Évidemment, cet espèce de mitatorion ou de tribune était un endroit privilégié. Les diaconesses de Sainte-Sophie tenaient, en effet, un rang à part et éminemment respecté dans la hiérarchie ecclésiastique. C'est pourquoi leur place, à l'église, était distincte de celle des autres femmes. La porte de gauche dont il est ici question et qui donnait sur la galerie de Saint-Nicolas était, peut-être, la porte privée qui ne s'ouvrait que pour elles.

Il est tout à fait inutile d'échafauder des hypothèses qui ne reposent sur aucun fondement et sont, sans doute, en complet désaccord avec les usages liturgiques de l'église byzantine au xe siècle. On peut pourtant penser que le geste signalé par le protocole et par lequel l'empereur encense, le Samedi saint, les objets du culte conservés dans la sacristie, n'est pas un geste sans signification. En tout cas, il n'est pas habituel. Nous avons vu le souverain aller au skevophylakion sans que cet encensement ait été indiqué. Serait-ce qu'à la fin de la semaine sainte, jeudi, vendredi ou samedi, c'était l'usage, comme encore aujourd'hui dans beaucoup d'églises du rite latin, de laver calices, patènes, etc. ? Si cette coutume

existait aussi à Byzance, on conçoit bien le rite final. A l'occasion des fêtes pascales, il y avait comme un renouvellement de toutes choses, des choses matérielles et des choses morales. L'empereur encensait les objets du culte nettoyés et remis à neuf pour une année.

Rentré au palais l'empereur assistait à la liturgie du jour dans l'église du Phare, entouré de son personnel de service. La Cour, elle, c'est-à-dire les patrices et les autres dignitaires, ou se rendait au Phare sur invitation du souverain, ou allait à Saint-Étienne de l'Hippodrome, église qui se trouvait en dehors du palais et proche de l'Hippodrome sans que nous puissions fixer son emplacement même approximatif. Malheureusement, avec l'unique manuscrit que nous possédons, il faut toujours être sur ses gardes et tenir compte des distractions et, peut-être, des ignorances du copiste. Il pourrait bien se faire qu'en réalité, ici, Saint-Etienne de l'Hippodrome soit Saint-Etienne de Daphné. Cette dernière église était restée l'église paroissiale de la Cour. Que les dignitaires s'y rendissent pour assister à l'office du Samedi saint, c'est là chose d'autant plus naturelle que, d'une part, ils étaient en habits de parade et que de l'autre un certain nombre d'entre eux allaient reprendre le chemin du palais pour assister au dîner offert par l'empereur.

Il semble, d'après tout ce que l'on peut déduire des indications du *Livre des Cérémonies,* que les dignitaires ne revêtaient leurs habits de parade qu'une fois entrés au palais. Ils venaient de leur demeure en tenue de ville, prenaient leurs vêtements propres dans les vestiaires impériaux et s'en revêtaient dans des salles déterminées.

Il est bien probable que les patrices, stratèges, domestiques et autres qui avaient accompagné l'empereur à Sainte-Sophie en habits de parade allaient à Saint-Etienne de Daphné, s'ils n'allaient pas au Phare, plutôt qu'à Saint-Etienne de l'Hippodrome qui n'était, peut-être, qu'un simple oratoire où ils ne se seraient pas rendus autrement qu'en costume de ville et où, probablement, au surplus, il ne devait pas y avoir de liturgie le Samedi saint.

Les dernières phrases qui précèdent la glose concernant la fête de l'Annonciation sont écrites, comme beaucoup d'autres,

sous forme de résumé très succinct et en soi pas très clair. Il est probable que le protocole veut dire ceci : Tandis que l'empereur assiste à l'office dans l'église du Phare, le personnel du Chrysotriclinos orne la grande salle d'apparat de ses portières de fête, des portières de drap d'or. Ces dernières restent recouvertes par les portières ordinaires jusqu'au moment où, la liturgie ayant pris fin, l'empereur rentre dans ses appartements pour revêtir ses habits de fête, le scaramange blanc à bordure d'or. Puis, au moment où les chantres entonnent le « Ressuscite, ô Dieu » on enlève les portières ordinaires et seules restent, les portières d'or. Lorsque l'empereur pénètre dans le Chrysotriclinos, les chambellans le saluent et l'orgue, qui se trouve au Tripéton, commence à jouer tandis que souverain et invités s'asseoient à table.

La glose concernant la concordance du Samedi saint et du 25 mars peut — mais très relativement — aider à fixer la date de ce chapitre. Le Samedi saint est tombé le 25 mars en 859, 870, 943, 954, 965. Comme la glose ici, beaucoup mieux qu'en d'autres·endroits, semble bien faire partie intégrante du chapitre, peut-être pouvons-nous opter pour l'année 943. Evidemment, ces conjectures chronologiques sont sujettes à caution pour la raison très simple que le protocole a parfaitement pu, en dehors de toute coïncidence, prévoir les divers cas que nous avons déjà examinés. Néanmoins, il semble qu'il y a là une indication possible, probable même, d'autant plus digne d'être mentionnée qu'elle n'a jamais, croyons-nous, été relevée.

Une fois encore nous nous trouvons ici en face de l'anomalie apparente que nous avons plusieurs fois déjà signalée : l'empereur ayant achevé à Sainte-Sophie les cérémonies qui le concernaient et se trouvant au Puits Sacré, rentre dans la nef pour gagner l'Athyr et, par l'Athyr, le Milion et le Forum. Le protocole fait observer très nettement qu'il ne rentre pas au palais comme à l'ordinaire, vu la fête de l'Annonciation, par le « milieu ». soit du portique fermé, soit de l'Augusteon, mais revient sur ses pas. C'est donc bien qu'il y a une raison topographique, liturgique ou autre, qui empêche le souverain d'aller directement du Puits Sacré au Milion. On notera, en outre, qu'ici — c'est peut-être la seule fois dans le *Livre des Cérémonies* — l'auteur nous dit clairement que

le souverain avait, du côté droit du sanctuaire, non seulement un petit oratoire qui précédait son mitatorion, mais en dehors du mitatorion, son triclinos où il déjeunait. Si, aujourd'hui, il est impossible de retrouver l'emplacement exact de cet oratoire et du mitatorion, on peut conjecturer, sans crainte de se tromper, que le triclinos se trouvait en dehors de l'église, dans la cour intérieure où l'on peut remarquer encore des colonnes et des restes d'édifices certainement byzantins.

Cette cour, actuellement infranchissable, s'étend sur le côté sud de l'église entre le chevet de l'édifice et la bibliothèque de Sainte-Sophie. Si toute cette partie de l'antique basilique a été transformée par l'érection des contreforts turcs, il reste, cependant, quelques vestiges de ce qui fut autrefois, probablement, la cour dans laquelle se trouvait le Puits Sacré et les annexes du mitatorion impérial.

Sorti de Sainte-Sophie par le narthex occidental, l'empereur gagnait donc, par l'Athyr, le Milion et allait au Forum et aux Chalcopratia comme il le faisait toujours à la fête de l'Annonciation et à celle de la Nativité de la Vierge. Puis il rentrait au palais pour le dîner de ce jour.

CHAPITRE 45 (36)

La fête de l'Union de l'église se célébrait entre le 9 et le 12 juillet (cf. Gédéon, *Heortologion*, p. 128). Il n'y a rien de spécial à relever dans ce chapitre sinon que la cérémonie de cette fête se déroulait à Sainte-Irène et à Sainte-Sophie. Pourquoi cette procession, pourquoi ce pèlerinage à Sainte-Irène ? Nous l'ignorons. Peut-être y avait-il là un symbole. Sainte-Irène était l'église de la paix et la plus ancienne de Constantinople. Fêter l'union de l'église dans ce temple vénérable, c'était faire acte d'adhésion aux plus antiques traditions byzantines. C'est dans cette église déjà qu'en 857, les partisans d'Ignace avaient condamné et déposé Photius.

CHAPITRE 46 (37)

Ce chapitre termine le cérémonial en vigueur pour les fêtes religieuses de l'année. Non seulement, il n'est pas

antérieur au règne de Basile, puisqu'il y est parlé de la Néa et des deux grandes fêtes de saint Elie et de saint Démétrius, mais il est très probablement l'œuvre de Constantin VII lui-même. Comme au début de son travail, l'impérial écrivain ne connaît que les « souverains ». On peut donc dire que ce chapitre représente le protocole tel qu'il existait entre 920 et 944, alors que Romain Lécapène régnait effectivement conjointement avec ses propres fils et avec Constantin.

Si ce chapitre clôt le cérémonial des fêtes religieuses en nous apprenant comment s'habillaient les souverains en ces diverses circonstances, il nous suggère aussi la pensée qu'il manque, très probablement en tout cas, cinq chapitres au protocole tel qu'il nous est parvenu. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, nous n'avons, au début de l'ouvrage de Constantin VII, que les acclamations propres à la fête de la Pentecôte. Le protocole de la fête elle-même est tombé. Nous n'avons rien — au Livre I — pour la fête de tous les Saints et pour l'Assomption ; nous n'avons rien, ni au Livre I ni au Livre II, pour la fête des saints apôtres Pierre et Paul ni pour celle de la Transfiguration. Or, mention de ces diverses fêtes se retrouve en ce chapitre. Il est plus difficile de dire s'il y avait un protocole spécial pour la fête de saint Michel. La glose du chapitre pouvait, peut-être, suffire.

En revanche, et sans doute, par suite de l'ordre chronologique, nous avons mention d'une fête qui avait un caractère purement profane, celle du Vœu, qui se célébrait huit jours après Noël, c'est-à-dire le 1er janvier, en l'honneur des souverains. Le soixante-deuxième canon du Concile dit « in Trullo » ou Quini-sexte, en 692, prohibe « tous les derniers vestiges des superstitions païennes, les fêtes des Calendes, les *Bota* (fêtes en l'honneur de Pan), les Broumalia... » (cf. Hefele-Leclercq, *Hist. des Conciles*, III, 1re part., p. 570). Or, chose curieuse, nous savons que si ce canon, comme bien d'autres, ne fut, sans doute, jamais mis à exécution, les Broumalia, cependant, qui subsistaient encore sous Michel III, furent abrogés par Romain Lécapène, mais remis en honneur sous Constantin VII. D'où nous pouvons conclure que les Vota ne furent sans doute jamais supprimés et que s'il n'est pas fait mention des Broumalia dans ce passage, c'est bien que tout ce chapitre date de l'époque de Romain Lécapène. Léon VI institua, de son côté, des jeux votifs qui se

célébraient le 20 juillet, fête de saint Elie. On ne sait pas quand ces derniers furent abolis.

Le thorakion (θωράκιον), au xe siècle, n'était porté que le jour de Pâques, ou en de très rares occasions, par l'empereur, l'impératrice et quelques hauts dignitaires. Comme son nom l'indique, c'était, peut-être, à l'origine, une sorte de cuirasse, cuirasse devenue au temps de Constantin VII un « corselet » d'étoffe se terminant par un pan retombant sur le côté droit (cf. Jerphanion, Le Thorakion, caractéristique iconographique du xie siècle ; *Mélanges Diehl*, II, p. 78-79).

NOTE CONCERNANT LES PLANS

Les deux plans qui accompagnent notre travail ne demandent ici que quelques éclaircissements justificatifs. Il ne saurait entrer dans nos vues de refaire, une fois de plus, le travail, soit de Labarte, soit d'Ebersolt. Nous voulons simplement prouver par quelques références la position que nous avons cru devoir donner à divers édifices dont le nom revient souvent dans le *Livre des Cérémonies* et dire les raisons pour lesquelles on les trouvera à l'endroit indiqué sur les plans.

Nous tenons à avertir tout de suite le lecteur que, déjà, nos deux plans étaient tirés quand nous avons pu avoir connaissance de l'ouvrage de MM. Mamboury et Wiegand nous donnant le résultat de leurs fouilles sur les espaces où s'élevaient jadis les palais impériaux. Nous ne croyons pas, en vérité, que ce savant travail modifie considérablement nos plans. Nombre de données topographiques, qui nous ont été de la plus grande utilité et que l'on ne retrouve pas dans l'ouvrage de MM. Mamboury et Wiegand, nous avaient été déjà, très amicalement, fournies par M. Mamboury lui-même. Au surplus, les fouilles exécutées par les deux savants archéologues l'ont été surtout autour des palais du bas, le long de la mer, et beaucoup moins sur l'emplacement même du Grand Palais, c'est-à-dire sur les terrasses, à l'exception, toutefois, des lieux où s'élevaient jadis la Magnaure et les autres édifices construits auprès d'elle. Le point central de ce quartier, seul reste aujourd'hui subsistant des anciennes demeures impériales, est un escalier monumental à rampes droites enclos dans des débris de constructions dont la destination demeure énigmatique. Cet ensemble de ruines, déjà signalé par M. Ebersolt, paraît mieux connu depuis les récentes fouilles de

MM. Mamboury et Wiegand et aurait pu, peut-être, modifier sur quelques points cette partie de nos plans. L'escalier et sa terrasse, que tous les voyageurs allant à Istanbul vont voir, sont indiqués sur notre plan par la lettre A. Nous pensons, pour notre part, que cet ensemble de constructions devait relier, directement ou indirectement, la terrasse du Phare à celle de la Magnaure.

Le Palais de Daphné. — Sur ce palais, nous renvoyons à ce que nous disons dans notre *Commentaire*. Nous avons pourtant à relever ici deux ou trois points particuliers. Sous la lettre B nous avons indiqué une cour terminée par une abside. Cette cour et cette abside ont été mises à jour lors des fouilles entreprises à l'Hippodrome par la mission anglaise dirigée par MM. Talbot Rice et Casson. Il semble que cet édifice devait faire partie du Grand Palais car, au delà, se trouve un espace le séparant d'autres constructions mises également à jour par la mission anglaise et qui appartenaient, peut-être, au Zeuxippe. Sous la lettre C nous indiquons l'existence de hautes colonnes découvertes par M. Mamboury. Ces colonnes sont aujourd'hui sous terre, les unes encore debout, les autres renversées. Peut-être, ces colonnes étaient-elles de celles qui constituaient le portique du Tribunal qui se trouvait devant la porte des Excubites.

Nous conformant aux données très nettes du *Livre des Cérémonies* et à la description des palais fournie par la Continuation de Théophane racontant le règne de Théophile, description dont M. Bury a montré toute l'importance, nous avons placé le triclinos des Candidats, l'église du Seigneur et le Consistoire en connexion intime. Bien que les textes ne nous en disent rien, nous avons, cependant, imaginé un portique ou galerie, qui nous paraît nécessaire, conduisant, d'une part à la Magnaure et de l'autre aux Candidats et sur lequel donnait le « passage resséré » situé entre la Sakelle et l'Oaton. Si ce portique exista réellement, il nous fait bien comprendre divers itinéraires décrits dans le *Livre des Cérémonies*, car il n'y avait plus, dès lors, interruption entre le passage des Quarante-Saints, les passages du Seigneur et la Magnaure. Par ce portique, on pouvait aller de la Magnaure directement, soit au Chrysotriclinos, soit aux Candidats et à la Chalcé.

Le Cathisma. — Nous aurons l'occasion de dire prochainement plus au long les raisons qui nous ont fait placer le Cathisma à l'endroit où nous l'avons mis. Nous dirons seulement que l'Hippodrome de Constantinople ayant été construit sur le modèle des cirques romains, nous n'avons pas de motifs de supposer que sa place ait été, à Byzance, en un autre lieu qu'à Rome. Au surplus, il ne faut pas l'oublier, ce sont seulement les voyageurs occidentaux qui visitèrent Constantinople après la conquête turque qui, sur les dires des habitants qui n'en savaient rien, placèrent le cathisma au lieu et place des carceres et simplement parce que c'était l'unique groupe important de constructions, toujours debout, quoiqu'en ruine complète, qui subsistait de ce côté de l'Hippodrome. Or, les textes que nous possédons semblent incontestablement laisser entendre que le cathisma se trouvait sur la partie gauche de l'Hippodrome, celle longeant le palais. Héron de Byzance, au début du x[e] s., dans ses calculs géométriques, prend ses données à l'Hippodrome et marque lui-même, sur son plan, la position du cathisma et des carceres. Les textes qui nous racontent la révolte qui éclata sous Anastase et celle qui éclata sous Justinien confirment à leur tour cet emplacement. Les insurgés mirent le feu à la Chalcé, à l'Hippodrome, ailleurs encore. Or, la *Chronique pascale* nous dit que tout le περίβολος fut brûlé jusqu'au cathisma. Enfin, le *Livre des Cérémonies* racontant le retour de Théophile à Constantinople, après ses victoires de Cilicie, rapporte que l'empereur. après être allé à pied de Sainte-Sophie à la Chalcé, où il harangua le peuple, monta à cheval, passa par les diabatiques de l'Achilleus et les côtés du Zeuxippe, entra à l'Hippodrome « ouvert » et passa sous le cathisma pour aller par Daphné, à l'Hippodrome « couvert ». Là, il descendit de cheval et entra au palais par les Skyles. Ceci nous dit donc clairement que le cathisma devait faire partie du palais de Daphné et se trouver à la hauteur de l'Abside. Nous savons, enfin, que le palais construit par Constantin était en étroite connexion avec l'église de Saint-Etienne de Daphné. Du reste, autrefois comme aujourd'hui, les places officielles n'étaient pas sur les écuries, mais bien à la ligne d'arrivée des courses. Ce sont toutes ces raisons qui nous ont fait situer, sans hésitation, le cathisma là où on le voit sur les plans et, par voie de conséquence, l'Hippodrome

« couvert » — que nous pensons être identique au Caballarios — entre le cathisma et les Skyles[1].

Les Skyles, le Justinianos et le Lausiakos. — Les Skyles étaient un véritable palais donnant, soit sur l'Hippodrome, soit sur la ville. Des Skyles, l'empereur pouvait, à pied, traverser l'Hippodrome, comme au mardi après Pâques, soit sortir du palais à cheval. Aux Skyles aboutissait le triclinos de Justinien, le Justinianos. Nous avons cru devoir maintenir le Justinianos perpendiculaire au Lausiakos, à l'encontre d'une hypothèse de Bury qui suppose, mais simplement comme possible, ces deux édifices construits dans le prolongement l'un de l'autre. Il existe un texte de Pachymère (éd. Bonn, p. 145) sur ce point assez embarrassant. L'historien d'Andronic Paléologue nous dit que pour les personnes qui entrent dans le Justinianos, ce dernier est oblique — vraisemblablement par rapport au Lausiakos — et d'un seul tenant : « λέχριον ὄντα... καὶ ἄνωθεν ἕως κάτω διήκοντα ».
Peut-être, pourrait-on supposer que ces deux termes λέχριον et διήκοντα veulent signifier, qu'entre le Lausiakos et le Justinien, il y avait une sorte de carrefour et que les deux galeries formaient une sorte de croix ; mais nous trouvons dans la *Vie de Basile* le verbe διήκω avec le sens d'aller d'un point à un autre. Ce qui fait que nous pensons qu'en réalité le Lausiakos et le Justinien se trouvaient l'un par rapport à l'autre soit à angle droit, soit légèrement oblique. Il est probable que le tropique, ou arc soutenu par deux colonnes, dont il est fait mention dans le *Livre des Cérémonies*, se trouvait vers le centre du Lausiakos.

La chambre de l'impératrice et le Kénourgion. — A l'inverse de Labarte et d'Ebersolt, nous avons placé ces deux édifices sur le côté nord du Chrysotriclinos et non sur le côté sud. La Continuation de Théophane dit, en effet, qu'à l'ouest du Mousikos se trouvait un palais qui communiquait avec la chambre de l'impératrice par un escalier et possédait

1. Le Palais d'Al-Moutasim, fils d'Harun al-Rachid, à Samona, étudié par M. H. Viollet, possédait un hippodrome et il semble bien que, là aussi, la loge califale était sur l'un des longs côtés du cirque.

une entrée conduisant vers le Kénourgion. Ce témoignage de l'auteur anonyme de la Vie de Théophile, décrivant ce qu'il voyait en son temps de ses propres yeux, semble une preuve suffisante que la chambre de l'impératrice et le Kénourgion étaient proches du Mousikos et donc bien au nord du Chrysotriclinos. Par ailleurs, lors de la naissance d'un fils porphyrogénête, le *Livre des Cérémonies* nous dit que les femmes des grands dignitaires de la Cour réunies au Kénourgion passent dans la chambre de l'impératrice pour la féliciter et lui offrir leurs cadeaux. De même, lors du voyage de la princesse Olga à Byzance. L'impératrice, comme la souveraine russe, suivent un chemin semblable. Du Justinien, l'une et l'autre s'en vont par le Lausiakos et le Tripéton, entrent au Kénourgion et, par le Kénourgion, dans la chambre de l'Augusta. D'où il appert que toutes les constructions réservées aux femmes et dans lesquelles seuls pénétraient les eunuques, qu'il s'agisse de la chambre de l'impératrice, du Kénourgion, du Panthéon ou du Phylax, sans même parler des vestiaires à l'usage de la souveraine et de sa suite ou des demeures des eunuques, se trouvaient groupées entre le Chrysotriclinos et le Triconque.

La terrasse du Phare et la Néa. — La première église construite sur la terrasse dite du Phare fut celle que l'on nomma toute de suite : la Vierge du Phare. Elle le fut au VIIIe s. Ce n'est que sous Basile et Léon VI que s'élevèrent les deux églises contiguës : Saint-Elie et Saint-Démétrius. Nous possédons une miniature du Skylitzès de Madrid dont nous nous sommes inspirés pour la perspective. Cette miniature montre les trois édifices situés sur une haute terrasse et éclairés par les feux du Phare placés derrière eux (cf. une reproduction dans Beylié, « L'incendie du Phare », *Habitation byzantine*, 178, 90 a).

A l'extrémité de la terrasse, nous avons indiqué un double escalier par lequel on accédait à la terrasse de la Néa. C'est ce que le *Livre des Cérémonies* appelle, peut-être, l'escalier du Boukoléon. L'existence de ce double escalier nous a été attestée par M. Mamboury qui l'a étudié au cours de ses recherches personnelles. Il est aujourd'hui de nouveau comblé.

Quant à la Néa, il ne semble pas qu'elle puisse être placée

ailleurs que sur la dernière terrasse encore existante et à l'endroit où nous l'avons indiquée. La conformation des lieux et l'histoire du Tzikanisterion, comme les textes du *Livre des Cérémonies*, nous ont semblé des preuves suffisantes.

De quelques autres édifices. — Nous référant à la *Vie de Basile I*, par Constantin VII, nous apprenons que le fondateur de la Néa construisit près de ce sanctuaire divers monuments. Un peu plus à l'est du Chrysotriclinos et plus à l'ouest de la Néa, Basile édifia l'Aigle, puis, plus à l'occident encore d'autres demeures en forme de pyramide. Enfin, *au-dessous*, κάτωθεν, de ces dernières, à l'entrée d'une porte dite Monothyre, il éleva un oratoire à saint Jean l'Evangéliste, qu'il relia par un promenoir dallé de marbre, au Phare. « περιπάτου τοῦ καὶ ἄχρι τοῦ Φάρου διήκοντος (P G. 109, p. 352). Ce passage de la *Vie de Basile* nous semble, si, du moins, nous le comprenons bien, prouver que le Phare se trouvait au bord de la mer. Construit à la façon de celui d'Alexandrie, le Phare avait surtout pour raison d'être de guider les voyageurs pendant la nuit et d'indiquer aux navires des refuges assurés (cf. Théophane, Cont., l. I, p. 33). C'est parce que, de cette terrasse, les diétaires de service voyaient le Phare que la terrasse prit le nom de terrasse du Phare. De jour, en effet, le Phare devait probablement servir de signal d'une côte à l'autre et, de nuit, éclairer les voyageurs.

L'essai de reconstitution des palais que nous avons tenté n'a, évidemment, pas d'autre valeur scientifique que celui d'avoir été établi sur le plan schématique lequel est, en tout cas, conforme, croyons-nous, aux diverses données des textes. Qui donc sait lire un plan pourra retrouver facilement dans le second plan les monuments indiqués dans le premier. Pas tous les monuments, cependant. Il était impossible de représenter en perspective chacun des édifices marqué par le plan schématique. Par contre, nous avons, — simple hypothèse, du reste, — fait figurer à l'extrémité de la terrasse de la Magnaure un édifice dont les ruines assez importantes subsistent. A quoi appartenaient les murs byzantins toujours en place et les ruines encore visibles d'édifices qui devaient

longer la « descente de Saint-Lazare » et dont l'entrée donnait probablement sur le côté public de Sainte-Sophie, à l'endroit où se trouve aujourd'hui une terrasse isolée en prolongation de l'ancien Palais de Justice ? C'est ce que personne, en vérité, ne pourrait dire. Nous avons pourtant pensé, sans preuve évidemment, qu'il ne serait pas impossible que ces ruines fussent des restes de la fameuse Ecole de la Magnaure. C'était bien dans les usages du temps de construire une école à proximité d'une église ; c'était une entrée très favorable pour les élèves et, en fait, on pouvait dire, en toute vérité, que l'Université de la Magnaure était dans le palais.

Nous avons, enfin, indiqué ainsi qu'une chose possible, sans naturellement aucune certitude, l'aghiasma byzantin dont on voit encore les ruines entre les terrasses de la Magnaure et celle présumée du Phare, à gauche en descendant vers la mer, comme étant le bain possible de l'impératrice. Une seule chose est à peu près certaine, c'est que ce bain répond assez bien à la description que nous donne le *Livre des Cérémonies* retraçant le protocole en usage à Byzance lorsqu'après son mariage, l'impératrice allait se baigner officiellement. Quant au fameux pont, il reste un mystère. C'était probablement un simple passage sur voie reliant deux terrasses. Mais nous n'en savons rien.

En cette année 1934, des travaux d'hygiène ayant été entrepris près du Grand Palais et de l'Hippodrome, des savants — M. Mamboury entre autres — ont étudié la topographie des lieux. A qui, à quoi servaient murs et blocs de marbre trouvés ? Nous l'ignorons. Les fouilles exécutées à 75 ou 80 mètres de l'ancien Hippodrome peuvent faire penser à un édifice situé sur l'Augustéon, restes du Zeuxippe ou du Milion, qui sait ? Nous n'avons pu faire état de ces fouilles dans nos plans, d'abord parce qu'elles ne concernent pas le Grand Palais, ensuite faute d'une documentation certaine suffisante. De même, chose pour nous plus importante, nous n'avons pu savoir avec exactitude si, oui ou non, on a trouvé d'intéressants vestiges byzantins après l'incendie récent du Palais de Justice situé sur l'emplacement de l'ancien Sénat. D'après des renseignements sûrs, comme on n'aurait rien fait pour profiter d'une occasion, archéologiquement ines-

pérée, les chercheurs les plus désintéressés et les plus qualifiés n'auraient, jusqu'à ce jour, rien trouvé. C'est évidemment plus qu'étrange. Pourquoi le gouvernement turc, si accessible aujourd'hui à tout progrès, ne confierait-il pas à des archéologues et à des historiens éprouvés la charge de fouilles en divers quartiers de Constantinople et spécialement au Grand Palais et aux Blachernes ? Cette initiative l'honorerait grandement devant le monde savant et ne serait pas pour lui sans compensation matérielle, qu'il s'agisse d'Istanbul ou de la République ottomane en général.

Puissent les hommes intelligents et cultivés qui président aux destinées du peuple turc comprendre le véritable intérêt de ces travaux qu'eux seuls peuvent faire entreprendre !

Albert et Charles Vogt.

Genève, 1934.

NOTES ADDITIONNELLES

Page XXX.

* Une chose frappera immédiatement le lecteur le moins averti : c'est la différence qui existe entre le grec très pur et fort élégant de la préface de Constantin et celui que l'on lit au cours des chapitres que nous publions. La raison en est très simple. Constantin nous prévient que, pour être bien compris, il a voulu écrire son livre en une langue vulgaire et populaire : ce qu'il a fait. Or, pour être sûr d'atteindre son but, au lieu de recomposer lui-même chaque chapitre, il est plus que probable qu'il n'a fait que copier les divers protocoles écrits en langue vulgaire appartenant à chaque bureau. Comme le cérémonial des grandes sorties et des principales fêtes auliques variait, qu'il s'agisse des costumes, des itinéraires ou des réceptions, ces bureaux avaient un coutumier, comme au sein des factions il y avait des livres de chants qui donnaient les paroles et la musique en usage suivant les circonstances. Coutumiers et livres de chants remontaient probablement assez haut dans l'histoire, quant à leur fond. Au cours des siècles, ils avaient été plus ou moins modifiés, selon les circonstances, et mis à jour. Ceux qui firent cette mise au point se servirent naturellement de la langue parlée au moment où ils entreprirent ces modifications. Ce qui fait qu'ils conservèrent mots et expressions venus des temps anciens, que tout le monde comprenait, mais les déformèrent en les pliant au grec parlé et prononcé de leur temps. Nous aurons l'occasion de remarquer plus au long ce phénomène philologique quand nous parlerons des jeux de l'Hippodrome, par exemple. C'est ce qui explique qu'entre la préface savante de Constantin VII et le reste de son texte, chacun pourra voir la différence qui sépare les deux langues. En homme cultivé et amoureux de l'ancien grec, Constantin a écrit sa préface. Puis, il a pris les divers protocoles tels qu'ils existaient de son temps dans les bureaux et les a transcrits sans s'occuper de savoir si, en leur forme linguistique, ils étaient écrits en grec plus ou moins bon. Ces protocoles, sa source, dataient, avec des adjonctions, du milieu du VIIIe s. et étaient un étrange mélange de sources venant

des ve, vi^e et viie s. et de coutumes postérieures. C'est donc ce qui explique le style gréco-romain et singulièrement barbare, surtout pour un classique de notre temps, des chapitres dûs à la plume de Constantin VII.

Page 15.

* Nous trouvons aussi, assez fréquemment, dans le Livre des Cérémonies, le mot δείλη. Il faut entendre par là les heures du jour qui suivaient les heures du matin et précédaient celles du soir. Liturgiquement, on pourrait dire que ce sont les heures qui séparent None des Vêpres, c'est-à-dire les heures de l'après-midi. Les courses de l'après-midi, par exemple, commençaient après le déjeuner de l'empereur et après sa sieste.

Page 27.

* Si l'on ne peut pas tirer grand'chose, en général, des miniatures de Skylitzès, par exemple, pour se représenter le Chrysotriclinos, par contre il est quelques monuments que le miniaturiste semble avoir assez bien reproduits. L'Église de Saint-Étienne avec l'Octogone, placé comme l'indique le Livre des Cérémonies, se voit dans deux miniatures (Cf. de Beylié, p. 106) et peut donner une idée de ces deux monuments. La première (planche hors texte) a même un second intérêt. Elle nous montre manglavites et hétériotes, spathaires et autres soldats appartenant au service impérial avec leur costume et leurs armes distinctives. Chaque personnage porte qui une pique, qui une hache, qui le fanion impérial, qui des oriflammes. Bouclier et écu sont très fidèlement reproduits.

Page 42.

* *La Main d'Or.* Aux hypothèses émises, soit par Ebersolt, soit par nous-même, il faut en ajouter une qui pourrait bien être la bonne. Cette Main d'Or qui se trouvait dans le vestibule de l'Augusteus, était peut-être une mosaïque en forme de médaillon au milieu duquel se trouvait la main, symbole d'autorité et de puissance. Il est assez naturel de penser que ce symbole avait été placé là, à l'entrée du palais de Daphné, comme une figure de l'autorité impériale résidant en ces augustes habitations.

Page 75.

* Nous avons traduit τὰ λιτανίκια κηρία, κηριολιτανίκιν par « cierge de procession ». On me fait observer que cette traduction n'est pas tout à fait exacte. Le κηριολιτανίκιν serait, actuellement du moins, non un cierge, mais un chandelier supportant plusieurs cierges, d'habitude deux ou trois. Il est très possible que le mot κηριολιτανίκιν ait, en effet, souvent ce sens ; mais il semble difficile de le lui donner dans les divers passages du Livre des Cérémonies où il est mentionné. On ne voit pas bien l'empereur se dirigeant, un chan-

delier à la main, à travers les rues de Constantinople, pour gagner, par exemple, les S.S. Apôtres. S'il s'agissait vraiment d'un chandelier, point ne serait besoin qu'il le remît au préposite, à la Diaconissa, le lundi de Pâques, tout simplement pour en prendre un autre. De même si l'on se reporte au chapitre 31 (22) concernant la fête de l'Exaltation de la Croix, on voit qu'il est souvent question du cierge de procession. Il est difficile d'imaginer toute cette cérémonie, l'empereur ayant un chandelier en mains. En tout cas, les miniatures ne nous donnent aucun exemple, que je sache, de cierges de procession fixés à un chandelier.

Page 81.

* Apélatiques, dromiques et choreutiques. Aux explications que nous avons essayé de donner à ces mots dont aucun dictionnaire ne parle, M. J. Pijoan, professeur à l'Université de Chicago, en propose une autre qui est peut-être à retenir. Il ne s'agirait pas d'autre chose que d'une indication de mouvement dans le chant. L'apélatique répondrait, approximativement, à ce que nous appelons l'adagio ; le dromique, à notre andante ; le choreutique, au scherzo. Comme nous le disons, en traitant de ces mots, l'apélatique ou adagio, était le mouvement employé, peut-être, de préférence quand l'empereur s'arrêtait pour une réception ; le dromique, ou andante, était le mouvement des chants habituellement en usage lors des cortèges. Si l'empereur le désirait, pour une raison ou pour une autre, on pouvait chanter aussi, pendant la marche du cortège, des morceaux à allure plus lente : les apélatiques ; enfin, au cirque, surtout, on faisait usage de chants dit choreutiques qui se chantaient en scherzo. L'hypothèse est ingénieuse. Le tout est de savoir si elle répond vraiment à la réalité.

Page 139.

* Il importe de remarquer toutefois que le manuscrit de Skylitzès nous donne deux miniatures représentant des portiques de Constantinople. Ces portiques ne paraissent pas avoir eu deux étages ; mais, en ce qui concerne l'architecture des monuments, il est assez difficile de s'en faire une idée exacte au seul vu des miniatures qui n'ont jamais eu la prétention de refléter la stricte réalité. Souvent, c'est la fantaisie du miniaturiste qui l'emporte, souvent aussi, comme c'est le cas pour Skylitzès, les monuments avaient disparu ou avaient été transformés quand le peintre représentait des sujets appartenant à des époques anciennes. Il ne pouvait alors que reproduire ou ce qu'il avait sous les yeux ou ce que son imagination lui dictait (Cf. de Beylié, L'habitation byzantine, 90).

INDEX

Cet index n'est pas destiné à remplacer ceux qui paraîtront, l'édition achevée. Il n'a pour but que de renvoyer aux mots expliqués dans le *Commentaire* seul et cela simplement afin de faciliter les recherches. On ne trouvera donc dans cet Index que les mots imprimés en caractère gras dans le texte du *Commentaire*.

INDEX DES MOTS GRECS

PALPLE a